



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries  
and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-  
ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





K. 54 (FA.)





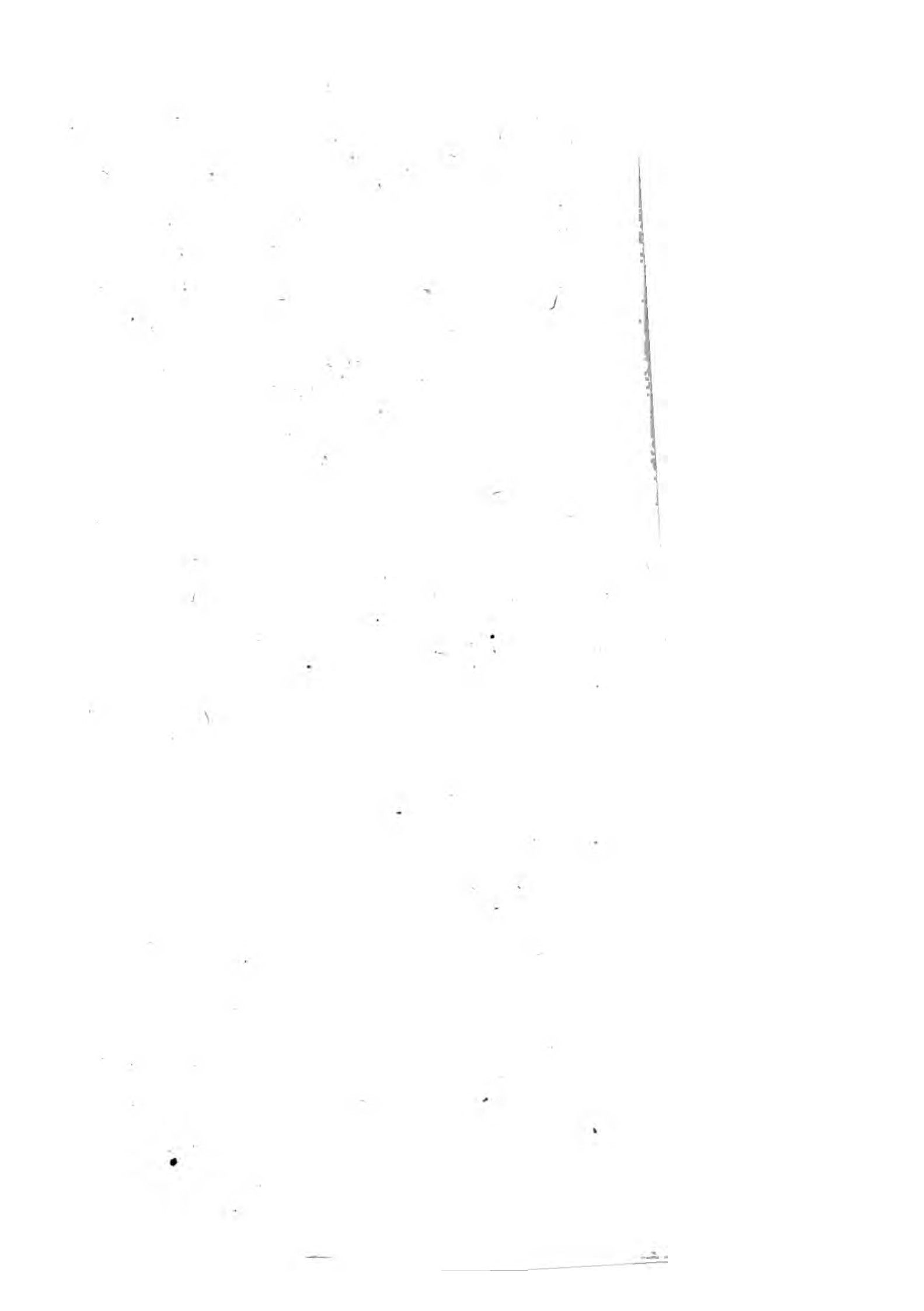


G.F. + 2. vol.



Rev. N. Barat

K 54 (E.A.)



**NOUVELLE  
BIBLIOTHEQUE  
CHOISIE.**



1904

1905

NOUVELLE  
BIBLIOTHEQUE  
CHOISIE,

Où l'on fait connoître les bons  
livres en divers genres de Lite-  
rature , & l'usage qu'on en  
doit faire.

*Exiguus nobis, sed benè cultus ager.*

TOME PREMIER.



A . AMSTERDAM,  
Chez DAVID MORTIER Libraire.

---

M. DCCXIV.



# AVERTISSEMENT.

**L**A *Bibliomanie*, ou la passion d'avoir un grand nombre de livres, est une maladie commune à bien des gens, surtout en France, où l'on voit une infinité de bibliothèques très-nombreuses qui ne servent que d'ornement & d'apparat. Seneque se voyant pressé par son ami Lucilius, qui se plaignoit de n'avoir pas assez de livres, & le prioit instamment de lui envoyer les siens, répondit sagement à Lucilius, qu'il ne falloit pas tant avoir égard au nombre des livres, qu'à leur bonté, & qu'une lecture certaine & fixe étoit de quelque utilité; mais que celle qui varioit n'étoit que pour le plaisir,



## AVERTISSEMENT.

& que pour parvenir au but où l'on tendoit , il ne falloit fuivre qu'un seul chemin fans courir de côté & d'autre. *Non refert*, dit Seneque \*, *quàm multos , sed quàm bonos habeas libros. Lectio certa prodest , varia delectat ; qui quò destinavit pervenire vult , unam sequatur viam , non per multas vagetur.* En effet, un choix judicieux de bons livres doit être préféré à une multitude de livres sans choix & sans discernement, & c'est ce qui a fait dire au docte & éloquent Muret , dans sa remarque sur cet endroit de Seneque , qu'on n'a pas besoin d'un grand nombre de livres , mais seulement de ceux qui sont bons, & que ceux qui s'ap-

\* *Senec. epist. 45.*

## AVERTISSEMENT.

pliquent à l'étude ne doivent pas tant chercher ce qui est subtil , que ce qui est utile. *Libris non multis opus esse , sed bonis , & in studiis non subtilia quærenda esse , sed utilia.*

Sur ce sage conseil de Seneque & de Muret , j'ai crû qu'il feroit plus utile au Public d'indiquer les bons livres , & de marquer en même tems l'usage qu'on en doit faire , que de donner de simples catalogues d'une infinité de livres , sans en marquer la bonté & l'utilité. Car à quoi peut servir un amas confus de toutes sortes de pieces , dont on ignore le véritable usage ? *Nam quid habet pulchri constructus acervus ?*

Le mauvais goût de ces der-

## AVERTISSEMENT.

niers tems fait qu'on a du dégoût des bons livres. Les histoires, par exemple, qui ne contiennent que des veritez sont insipides, on veut du merveilleux, du réjouissant & de la nouveauté. Tous ces Dictionnaires historiques, ces Bibliothèques universelles, ces Journaux des Sçavans, ont si fort corrompu les esprits, que les bons livres ne sont plus que des ornemens de bibliothèque que l'on n'ouvre pas. Le gros Dictionnaire de Moreri, qui de l'aveu de tous les Sçavans est un très-mechant livre, fait aujourd'hui les délices d'une infinité de demi Sçavans, aussi bien que d'un très-grand nombre d'ignorans. On l'augmente tous les

## AVERTISSEMENT.

jours sous prétexte de le perfectionner, & loin de le perfectionner, on y ajoute de nouvelles fautes. Ceux qu'on employe à cette reformation sont ordinairement des maçons, qui travaillant à la toise, ne songent qu'à grossir ce Dictionnaire pour en tirer plus d'argent.

J'ajouterai ici deux mots touchant l'Auteur de cette nouvelle Bibliothèque Choisie. Elle vient, au moins la meilleure partie, de M. Barat, mort depuis peu d'années dans le Collège Mazarin. Il étoit sçavant dans les belles Lettres & dans les langues saintes. Sa principale application étoit de rechercher les bons livres : aussi en trouva-t-on après sa mort dans son Cabinet

## AVERTISSEMENT.

un assez grand nombre fort curieux , qu'il avoit amassez de tous côtez avec beaucoup de soin , & c'est principalement sur ces livres qu'il a composé cet ouvrage. Peu de tems avant sa mort il avoit formé le dessein de donner au Public une traduction Latine de la Bibliotheque Rabbinique du Juif Scebtai, qui est la meilleure que nous ayions en ce genre de Literature. Il devoit y ajouter des remarques & un supplément considerable. Pour ce qui est de cette nouvelle Bibliotheque Choisie, un de ses amis à qui il en avoit donné une copie pour la revoir, a crû qu'elle meritoit d'être donnée au Public, après l'avoir retouchée en quelques endroits , & y avoir inseré quelques additions.

---

# TABLE

## De la nouvelle Bibliotheque Choisie.

- CHAPITRE I. **P**Orphyrus μετὰ ἀπεκὼς τῶν  
σφαγῶν, c'est à dire,  
de abſtinentiâ ab eſu animalium, ou, à  
necandis animalibus. Page 1
- CHAP. II. Origenis contra Celſum libri  
octo. p. 13
- CHAP. III. Jacobi Fabri Stapulensis Pſal-  
terium quintuplex, Gallicum, Roma-  
num, Hebraicum, Vetus, Conciliatum.  
page 30
- CHAP. IV. Eusebii Pamphiliſi Caſarea  
Paleſtinae Episcopi Preparatio Evange-  
lica, Græcè & Latine. p. 34
- CHAP. V. Ejusdem Eusebii libri de De-  
monſtratione Evangelica. p. 37
- CHAP. VI. Les ouvrages du ſçavant Moi-  
ne Grec Euthymius Zygabenus. p. 47
- CHAP. VII. Lexicon Ciceronianum, quo  
varia veterum Græcorum loca à Cicerone  
Latine expreſſa. p. 53
- CHAP. VIII. P. Virgilii Maronis opera  
omnia, argumentis, explicationibus ac  
notis illustrata, à Joanne Ludovico de  
Lacerda Toletano è Societate Jeſu. p. 54



## T A B L E.

- CHAP. I X. *Sibyllina oracula ex veteribus codicibus aucta , renovata , & notis illustrata*, à D. Joanne Opsopæo Brettano, cum interpretatione Latina Sebastiani Castalionis. p. 55
- CHAP. X. David Blondel sur les Sibylles. page 61
- CHAP. X I. *Themistii orationes XXXIII. è quibus XIII. nunc primum in lucem edita.* p. 68
- CHAP. X I I. *Promptuarium sacrum antiquitatum Tricassinae Diœcesis , Auctore , seu Collectore , Nicolao Camuzat Tricassino.* p. 71
- CHAP. X I I I. *De Bibliis Græcis Interpretum LXXII. Sixto V. Pontifice maximo editis , Commentarius brevis ac dilucidus , à P. Galefinio Protonotario Apostolico.* p. 78
- CHAP. X I V. *Crosippi Padagogus Padagogorum.* p. 85
- CHAP. X V. Oraison prononcée publiquement dans l'Ecole de Théologie de Louvain, par Martin Dorpius en 1517. page 88
- CHAP. X V I. *Sixti Empirici opera quæ extant , Græcè & Latinè edita.* p. 97
- CHAP. X V I I. *Jacob Usserii Armachani annales veteris & novi Testamenti , à primâ mundi origine deducti , usque ad*

## T A B L E.

*extremum Templi & Reipublica Judaica  
excidium.*

p. 105

CHAP. XVIII. *Jacobi Usserii Armachani Archiepiscopi historia dogmatica controversia inter Orthodoxos & Pontificios, de scripturis & sacris vernaculis nunc primum edita.*

p. 111

CHAP. XIX. *Etymologicum magnum, seu magnum Grammatica penus, in quo & originum & analogia doctrina Veterum sententia copiosissime proponitur, historia item & antiquitatis monumenta passim attinguntur.*

p. 120

CHAP. XX. *Georgii Amiri Grammatica Syriaca.*

p. 124

CHAP. XXI. *Du livre intitulé, Cozri, ou Cuzari, composé en Arabe par R. Juda Levita, & traduit en Hebreu par R. Juda Aben Tibon, en Latin par Buxtorf, & en Espagnol par Aben Dana.*

p. 137

CHAP. XXII. *Elia Levita Sepher Habbahur, id est, liber electus, qui Latine redditus est à Munstero, & Basilea excusus à Frobenio.*

p. 145

CHAP. XXIII. *Ad Seneca lectionem proodopaia, Auctore Henrico Stephano.*

page

150

CHAP. XXIV. *Aristotelis de Poëtica liber.*

p. 158

## T A B L E.

- CHAP. XXV.** *Francisci Patricii discussionum Peripateticarum tomi quatuor.* p. 166
- CHAP. XXVI.** *Jacobi Mazzonii Casenatis de triplici hominum vitâ , activâ nempe , contemplativâ , & religiosâ , libri tres.* page 189
- CHAP. XXVII.** *Didaci à Stunica Salamanticensis Eremitæ Augustiniani in Job commentaria.* p. 212
- CHAP. XXVIII.** Du livre intitulé , Histoire de l'état present de l'Empire Ottoman , traduite de l'Anglois de Mr. Ricault par Mr. Briot. p. 228
- CHAP. XXIX.** Ouvrages de Simeon Archevêque de Thessalonique. p. 237
- CHAP. XXX.** *Nili Archiepiscopi Thessalonicensis de Primatu Papæ Romani libri duo, ex Bibliothecâ Vaticanâ , Bonaventurâ Vulcanio Interprete.* p. 245
- CHAP. XXXI.** *Acta & scripta Theologorum Wirtembergenfium.* p. 248
- CHAP. XXXII.** *Concordantia veteris Testamenti Græcâ Hebrais vocibus respondentibus , Autore Conrado Kircherò Augustano.* p. 256
- CHAP. XXXIII.** *Concordantia Bibliorum Hebræicorum , Autore Mario de Calasio Ordin. Minor. Observ. ac lingue sanctæ Professore.* p. 258
- CHAP. XXXIV.** Commentaire de Henri

## T A B L E.

Ainsworth sur le Pentateuque écrit en Anglois. p. 262

CHAP. XXXV. *Tabula analytica*, quibus exemplar illud sanorum sermonum de fidei charitate, & patientiâ, quod olim Propheta, Evangelista, Apostoli, litteris memorieque mandarunt, fideliter declaratur, Auctore Stephano Szegcrino Pannovio. page 263

CHAP. XXXVI. *Novo Dittionario Hebraico*, è Italiano; cio è dichiarazione di tutte le voci Hebraiche più difficile delle Scritture Hebrée nella volgar lingua Italiana. Opera di Leon Modena Rabi Hebreo da Venetia. page 267

CHAP. XXXVII. *Joh. Caspari Suiceri SS. ling. in schola Tigurina Professoris publici Thesaurus Ecclesiasticus*. p. 271

CHAP. XXXVIII. *S. Clementis ad Corinthios epistola prior*, Gracè & Latine. page 275

CHAP. XXXIX. Du livre intitulé, Histoire Orientale des grands progrès de l'Eglise Catholique en la reduction des Chrétiens de St. Thomas. p. 283

CHAP. XL. *Jus Belgarum circa Bullarum Pontificiarum receptionem*. p. 290

CHAP. XLI. *Thoma à Jesu de procuranda salute omnium gentium, schismaticorum, hereticorum, Judaeorum, Saracenorum, cætero-*

## T A B L E.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <i>rumque infidelium , libri duodecim.</i>                                                                                                                                                                                                                                                       | p. 297   |
| CHAP. XLII. <i>Artis Cabbalistica Scriptores.</i>                                                                                                                                                                                                                                                | page 322 |
| CHAP. XLIII. <i>Adriani Turnebi, Philoſo-</i><br><i>phia &amp; Græcarum litterarum Regii Profeſ-</i><br><i>ſoris , adverſario um libri triginta.</i>                                                                                                                                             | p. 340   |
| CHAP. XLIV. <i>Theſaurus criticus à Jano</i><br><i>Grutero editus.</i>                                                                                                                                                                                                                           | p. 344   |
| CHAP. XLV. <i>L'Opere d'Oratio Poëta libri o,</i><br><i>commentæ da Giouanni Fabrizi da Fighine</i><br><i>in lingua volgare Toſcana.</i>                                                                                                                                                         | p. 345   |
| CHAP. XLVI. <i>Deſiderii Eraſmi Roterodami</i><br><i>adagiorum Chiliades.</i>                                                                                                                                                                                                                    | p. 347   |
| CHAP. XLVII. <i>Barnaba Briſſonii de formulis</i><br><i>&amp; ſolem nibus populi Romani verbis li-</i><br><i>brî VIII.</i>                                                                                                                                                                       | p. 353   |
| CHAP. XLVIII. <i>Budæi Commentarii de lin-</i><br><i>gua Græca.</i>                                                                                                                                                                                                                              | p. 354   |
| CHAP. XLIX. <i>Joannis Schefferi Argentoracen-</i><br><i>ſis de militia navali libri quatuor.</i>                                                                                                                                                                                                | p. 355   |
| CHAP. L. <i>Claudii Salmaſii de annis climate-</i><br><i>ricis &amp; antiquâ Aſtrologia Diatribe.</i>                                                                                                                                                                                            | p. 358   |
| CHAP. LI. <i>Platonis opera qua extant omnia ,</i><br><i>ex novâ Jo. Serrani interpretatione , perpe-</i><br><i>tuis ejusdem notis illustrata ; Henrici Ste-</i><br><i>phani de quorundam locorum interpretatione</i><br><i>judicium , &amp; multorum contextûs Græ-</i><br><i>cî emendatio.</i> | p. 360   |

Fin de la Table.

# NOUVELLE BIBLIOTHEQUE CHOISIE.

Où l'on fait connoître les bons  
livres en divers genres de Li-  
terature , & l'usage qu'on  
en doit faire.

*Exiguus nobis , sed bene cultus  
ager.*

## CHAPITRE I.

*Porphyrius περὶ ἀπαχῆς τῶν ἰμψύχων* , c'est  
à dire , *de abſtinentia ab eſu anima-*  
*lium* , ou , *à necandis animalibus.*

CET ouvrage de Porphyre , qui eſt  
diviſé en quatre livres , eſt rempli  
de remarques très-ſçavantes & très-  
curieuſes, pour ce qui regarde l'antiquité.  
Petrus Victorius en a publié le premier  
me édition Grecque , Jean Bernard Fe-  
licien en donna enſuite une verſion Lati-  
ne , qui a été imprimée à Veniſe in 4°.  
Tome I. A



## 2 BIBLIOTHEQUE

en 1548. avec le privilege du Senat de cette Republique & celui du Pape. Cette version est excellente , quoiqu'elle tienne un peu de la paraphrase ; mais il falloit qu'elle fût peu connue en France , puisqu'un Medecin nommé Fougeroles , en publia ensuite une nouvelle traduction Latine imprimée à Lyon en 1620. à laquelle est joint le texte Grec. Cette édition est commode , si ce n'est que la version Latine est pleine de fautes , & que le texte Grec n'est pas tout à fait exact. Luc Holstein a remedié à ce défaut, ayant publié de nouveau cet ouvrage en Grec & en Latin , imprimé à Cambrige en 1665. Ce docte Critique y a joint une belle dissertation touchant la vie & les écrits de Porphyre.

Holstein prouve par Porphyre même dans la vie de Plotin , que ce Philosophe est né l'année 223. de J. C. & qu'il demeura peu de tems à Rome ; ce qui est certain au sentiment de Baronius , qui veut que Porphyre ait demeuré 18 ans dans Rome avec Plotin. Celui-ci conseilla à Porphyre , qui étoit travaillé d'une bile noire , de se retirer de Rome ; il s'en retira en effet , & il alla demeurer en Sicile. Plotin mourut dans la Campanie âgé de 66 ans , trois ans après le départ

de Porphyre. Baronius se trompe encore, dit Holstein, lorsqu'il assure, fondé sur un passage de Lactance, qu'il n'a point entendu que Porphyre a écrit ses livres contre les Chrétiens dans la Bithynie; au lieu que selon le témoignage d'Eusebe & de Saint Jérôme, il les a écrits en Sicile. Si nous en croyons Holstein, Baronius se trompe aussi, lors qu'il fait vivre Porphyre jusqu'à l'Empereur Constantin. Ce docte Cardinal a confondu un méchant Poëte Chrétien, nommé Publius Optatus Porphyrius, avec nôtre Porphyre. Car c'est de ce Poëte dont parle Saint Jérôme, sur le témoignage duquel Baronius s'est appuyé.

Les paroles de Saint Jérôme dans sa préface de son commentaire sur l'Epître aux Galates, où il dit que Porphyre étoit *Bataneotes*, ont fort embarrassé nos plus habiles Critiques. Elles ont fait croire à Baronius, que Porphyre étoit Juif, & non pas de Tyr. Holstein conjecture, qu'il faut lire dans ce passage de Saint Jérôme *Βιοθάνετος*. Le P. Sirmond, dans une lettre écrite à Holstein, conjecturoit qu'il falloit lire *Βαλανιώτης*; mais les conjectures de ces deux sçavans Critiques ont bien moins de vraisemblance que celle de Tanegui le Fevre de Saumur, qui a re-

#### 4 BIBLIOTHEQUE

marqué judicieusement qu'il falloit lire *βοτανικός* , comme qui diroit *mangeur d'herbe* , nom qui convenoit parfaitement à un Philosophe qui faisoit profession d'être de la secte de Pythagore , & qui par consequent ne mangeoit rien qui fût animé.

Holstein a encore joint à cet ouvrage de Porphyre la vie de Pythagore écrite par le même Porphyre , & qui est plutôt un tissu de fables & de contes faits à plaisir , qu'une veritable histoire , tant il est vrai , que ce n'est pas d'aujourd'hui que les faiseurs de vies ont aimé à debiter des fables , qui sont plus du goût du peuple , que des histoires veritables. Et en effet, il y a longtems que Synesius a remarqué , qu'on aimoit le merveilleux ; aussi Porphyre , qui est plutôt le compilateur , que l'Auteur de cette vie , & qui étoit sçavant dans l'histoire ancienne , a-t'il observé , que la plupart des choses qui sont rapportées dans cette vie de Pythagore qu'il publioit , sont incertaines. On ne sçait pas même son païs : car les uns veulent qu'il soit originaire de Samos , les autres de Phliasas , & d'autres le font Metapontin. On tient communément , dit Porphyre , que Pythagore avoit appris des Egyptiens , des Chaldéens & des Phe-

## C H O I S I E.

niciens , les Sciences qu'on nomme Mathématiques , & qu'à l'égard des ceremonies de la Religion , du culte des Dieux , & des autres pratiques de la vie , il les avoit apprises des Mages : que ces choses sont connuës de bien des gens , parce qu'on en a de bons monumens ; mais que le reste de sa maniere de vivre n'est pas si connu.

Porphyre cite un certain Diogene , qui a rapporté bien des particularitez de la vie de Pythagore. Cet Historien marque entr'autres choses , que Pythagore avoit voyagé chez les Egyptiens , chez les Arabes , les Chaldéens & les Hebreux , qu'il y avoit appris la science d'interpreter les songes ; qu'en Egypte il avoit fréquenté les Prêtres , de qui il avoit appris la sagesse , la langue Egyptienne , & trois sortes de caracteres , sçavoir , l'épistolique , l'hieroglyphique & le symbolique ; qu'étant à Babylone il avoit eû commerce avec les Chaldéens , principalement avec Zabrata, de qui il avoit appris à mener une vie plus épurée , & à s'abstenir de certaines choses , & qu'il avoit écouté les leçons de ce Chaldéen sur la nature & sur les principes de l'univers. En un mot , Pythagore avoit puisé de ces nations étrangères , & non pas des Grecs , la princi-

## 6 BIBLIOTHEQUE

pale partie de la sagesse. Il semble que le nom d'*Hebreux* ait été ici ajouté après coup : car dans la recapitulation que Porphyre fait de ces nations , il ne fait point mention des Hebreux. Et en effet , les anciens Hebreux ne vouloient avoir aucun commerce avec les autres nations.

Jusques ici Porphyre n'a rien avancé qui ne puisse avoir quelque vraisemblance : mais ce qu'il rapporte dans la suite a plus l'air de fable , que d'histoire ; aussi se precautionne-t'il avant que de le rapporter, en disant , si l'on veut en croire les anciens Ecrivains qui ont parlé de Pythagore , ces anciens ont assuré que ce Philosophe étendoit ses préceptes & ses avertissemens jusques aux bêtes , & ils en donnent des exemples bien circonstanciés ; mais qui ne sont nullement croyables , tant ils paroissent ridicules. Il dit à un bœuf ( lui parlant à l'oreille ) qui mangeoit des fèves vertes près de Tarente , de n'en plus manger à l'avenir , & le bœuf n'en mangea plus. Le fleuve Caucaise salua tout haut Pythagore qui passoit , & lui dit , *salve Pythagora*. Ce sont là sans doute des contes faits à plaisir , que Porphyre , qui ne les croyoit pas , devoit plutôt passer sous silence , que de dire , comme il fait , qu'il les avoit lûs



dans d'anciens Ecrivains , & je ne les ai rapportez ici , que pour faire voir que de tout tems on a aimé le mensonge officieux pour faire illusion au peuple , auquel il faut du merveilleux , parceque la verité toute simple ne lui plait point.

Il pourroit y avoir plus de vraisemblance à ce que Porphyre ajoute , que Pythagore en chantant de certains vers qui lui étoient particuliers , guerissoit les maladies. Ce n'étoit pas tant ces vers , que le ton melodieux qu'il leur donnoit , qui produisoit cet effet. Nous voyons quelque chose de semblable dans David , à l'égard de Saül. Porphyre produit dans cette même vie plusieurs belles sentences de Pythagore , & entr'autres celle-ci ; qu'on doit sur toutes choses rechercher la verité, parcequ'il n'y a que cela qui puisse rendre les hommes semblables à Dieu : ce qui n'est pas éloigné d'une autre sentence des Grecs , qui disent qu'il n'y a que les Dieux qui ne mentent point , *Dii soli* , comme l'expriment les Latins, *non mentiuntur*. Felicianus avoit déjà donné cette vie de Pythagore ; mais en Latin seulement, sur le Grec d'Ennapius & de Suidas. Ritterhusius l'avoit aussi publiée longtems avant Holstein ; mais les exemplaires de celle-ci sont devenus très-rares.



## 8 BIBLIOTHEQUE

On trouve dans ce même recueil de Holstein un autre ouvrage de Porphyre , qui a pour titre , *Antrum Nympharum* , cet *Antre des Nymphes* a été pris du liv. 13. de l'Odissee d'Homere. Il n'y a pas d'apparence , dit Porphyre , qu'Homere ait voulu qu'on entendît cela à la lettre , parcequ'il n'auroit pas pû persuader personne que l'antre d'Ithaque fût le lieu de la descente des hommes , & celui d'où les Dieux montoient. Porphyre ajoute en ce même endroit , que presque tous les temples ont des statues, ἀγάλματα, & que leurs entrées sont tournées vers le levant , enforte que ceux qui entrent dans ces temples regardent vers le couchant ; & ainsi ayant le visage à l'opposite de ces statues , ils rendent leur culte aux Dieux. Au contraire , dans cet antre d'Homere , qui est représenté avec deux portes , il y en a une pour les hommes , & l'autre pour les Dieux : celle des hommes regarde le septentrion , & celle des Dieux le midi. Et comme cette narration est fort obscure , Porphyre infere de là , que ce n'est point une fable inventée à plaisir , & qu'elle ne contient point non plus une veritable description d'un certain lieu. C'est pourquoi il a recours au sens allegorique , & il refute quelques anciens Ecrivains , qui

ont crû , que tout ce qu'Homere a dit de cet antre est une fiction de ce Poëte ; il croit que cet antre étoit consacré aux Dieux avant le tems d'Homere, & il n'oublie rien pour expliquer plus clairement cette consecration , qu'il appelle symbolique.

Porphyre dans ce petit ouvrage donne des preuves de sa grande érudition dans la Théologie , ou plutôt la Mythologie des anciens payens. Il en donne plusieurs preuves particulieres qui meritent d'être lûes , & il prétend montrer par ces anciens Théologiens , que les parties septentrionales sont propres aux ames qui descendent pour la generation. Il est toujours attaché aux principes de la Philosophie de Pythagore & de Platon. Il a écrit un autre livre sous le titre *de recueil des Oracles*, ἡ τῶν λόγων συλλογή, qui a été perdu ; mais Eusebe en rapporte quelque chose liv. 3. de la Préparat. Evang. sect. 14. & S. August. dans la Cité de Dieu liv. 19. c. 23. où il dit ; *In libris quos Porphyrius ἐκ λόγων φιλοσοφίας appellat , in quibus exequitur atque conscribit rerum ad Philosophiam pertinentium divina responsa.* Eusebe liv. 4. de la Préparation Evangelique p. 143. lui donne ce même titre , ἐκ λόγων φιλοσοφίας , dit-il parlant de Porphyre ,

συναγωγὴν ἐποιήσατο χρησμῶν τοῦτε Ἀπόλλωνος, καὶ τῶν λοιπῶν θεῶν τε καὶ ἀγαθῶν δαιμόνων, c'est à dire, comme il y a dans la version Latine de Vigier, *ex iis quæ de Philosophia ex Oraculis haustâ conscripsit, pleraque, tum Apollinis, tum cæterorum quoque Deorum ac bonorum Daemonum, responsa collegit.* Mais ce qu'on appelle ici *Philosophie tirée des Oracles* étoit l'ancienne Théologie des payens, dans laquelle Porphyre étoit très-sçavant, & il en donne des preuves évidentes dans son livre de *abstinentiâ ab esu animalium*, où il traite au long des anciens sacrifices des payens, après Theophraste, qu'il copie souvent, & qui n'approuvoit point les sacrifices des animaux; il confirme la pensée de Theophraste par divers exemples, & par les réponses des Oracles. Entre ces exemples est celui d'Hermion, dont le sacrifice, qui consistoit en un peu de farine offert à Apollon, fut préféré à celui de ce Thessalonicien qui sacrifia un grand nombre de bœufs qui avoient les cornes dorées; tant il est vrai, ajoute Porphyre, que les Dieux regardent plutôt les bonnes mœurs de celui qui offre, que le nombre des animaux qu'il offre en sacrifice: *μᾶλλον τὸ δαιμόνων πρὸς τὸ τῷ θυσίῳ ἢ τὸ πρὸς τὸ τῷ θυσιζομένῳ πλεῖστον βλίπῃ.* Il remarque

encore , que dans les anciens sacrifices publics on se servoit de vases de terre & de bois , & que ces vases avoient quelque chose de plus divin. Porphyre compare dans ce même ouvrage les figures des anciennes images qui étoient toutes simples sans aucun ornement , avec les nouvelles qui étoient bien travaillées. Il préfère les premières , quoique simples & sans art , parcequ'elles sont estimées avoir quelque chose de divin. Il cite là dessus Hesiodé , qui loue l'ancienne maniere de sacrifier , comme étant la meilleure ; & Theophraste , qui en faisant le dénombrement des anciens rites de diverses nations , prouve que les plus anciens sacrifices étoient de fruits.

Quoiqu'il y ait dans cet excellent ouvrage de Porphyre quelques opinions superstitieuses qu'il avoit puisées dans la Philosophie de Platon & de Pythagore , il ne laisse pas de contenir un grand nombre de belles maximes , dignes d'un esprit aussi élevé qu'étoit celui de Porphyre. Par exemple , après avoir observé , que dans les premiers commencemens on s'abste-  
noit entierement de sacrifier des animaux , il ajoute , qu'aux environs de Delos on voyoit encore de son tems un autel qu'on nommoit , *l'autel des pieux*, *ἱερὸν βωμόν*,

parcequ'on ne sacrifioit sur cet autel aucun animal. En un mot , il n'y a gueres de livre qui merite plus d'être lû , que cet ouvrage de Porphyre , aussi S. Jérôme en a-t'il inseré quelques endroits dans ses livres.

Je finis ce discours , qui n'est déjà que trop long , en remarquant , que Porphyre n'étoit pas moins bon Critique , que Philosophe. Il avoit composé un écrit contre les anciens Gnostiques , secte de Chrétiens , ou plutôt de Philosophes qui se disoient Chrétiens , & qui étoient répandus dans tout le levant. Il leur reproche avec raison d'avoir fabriqué exprès un livre sous le nom de Zoroastre , afin d'autoriser leur fausse doctrine sous le nom de l'ancien Zoroastre. Ces Gnostiques , que Celse & quelques autres anciens ennemis de la religion Chrétienne ont confondu avec les premiers Chrétiens , n'en reconnoissant apparemment point d'autres , ont supposé plusieurs livres de cette même nature sous de grands noms , pour faire plus facilement illusion aux simples , & les attirer par cet artifice dans leur parti.



## CHAPITRE II.

*Origenis contra Celsum libri octo. Guillelmus Spenserus, Cantabrigiensis Collegii Trinitatis Socius, illius operis versionem recognovit & annotationes adjecit: accedunt item notæ Davidis Hascheli. Cantabrigia. In 4<sup>o</sup>. an. 1677.*

**O**N doit mettre ces huit livres d'Origene contre Celse, Philosophe Epicurien & grand ennemi de la religion Chrétienne, au nombre des meilleurs livres que les anciens Docteurs de l'Eglise ayent écrit contre les Payens. C'est ce qui obligea le Pape Nicolas V. grand amateur de la Literature, & principalement des livres Grecs, d'envoyer un homme exprès à Constantinople, pour en rapporter un exemplaire Grec, & le faire ensuite traduire en Latin. En effet, ce Pape promit une bonne recompense à celui qui voudroit mettre en Latin les livres d'Origene contre Celse; mais ce Pape étant mort avant que son dessein fût executé, ils ne furent imprimez à Rome qu'en 1580. en Latin, seulement sous le Pontificat de Sixte IV. son successeur. C'est ce que nous apprenons d'une lettre que

Theodore Gaza écrivit à Christophle Persona Romain , Prieur de S. Balbine , pour l'engager à la traduction de cet ouvrage ; parceque ce Grec , qui ne traduisoit les livres Grecs en Latin que dans la vûë d'une bonne recompense , n'esperoit pas obtenir de Sixte IV. la même recompense qu'il auroit sans doute obtenuë du Pape Nicolas V. qui étoit le Meeenas des Lettrez de ce tems-là. On n'a point eû d'autre version de cet excellent ouvrage d'Origene , jusqu'à ce que Hæschelius , Sçavant Protestant d'Ausbourg , le publia en Grec sur d'autres manuscrits Grecs qui étoient en Allemagne , & il y joignit la version Latine de Gelenius. Enfin Spencerus , Docte Protestant d'Angleterre , publia cet ouvrage en Grec & en Latin à Cambrige , & cette édition de Spencerus n'est point differente pour le texte Grec de celle de Hæschelius. On a seulement retouché la version de Gelenius en y ajoutant de nouvelles notes.

Il a été nécessaire de faire tout ce petit détail , parceque Mr. Dupin a si fort brouillé ce qui regarde les différentes éditions de cet ouvrage d'Origene , que je ne crois pas qu'il ait entendu lui-même ce qu'il en a rapporté , dans sa nouvelle Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques.

*Le Principal de tous les ouvrages d'Origene, dit ce sçavant Bibliothecaire, est le traité contre Celse, divisé en huit livres, qui ont été publiez en Grec il y a longtems, avec la traduction de Gelenius & des notes d'Hæschelius & d'un nommé Christophe Persona, imprimé à Rome en 1471. & depuis très-correctement en Angleterre l'an 1658. Mr. Bayle choqué de cette bévue, n'a pû s'empêcher d'insérer cette remarque dans son Dictionnaire, sur l'endroit où il parle de Persona, les paroles de Mr. Dupin signifient, que ces huit livres furent imprimez à Rome en 1471. en Grec avec la traduction de Gelenius & avec des notes d'Hæschelius & de Persona. C'est cequ'on ne doit pas dire; car Gelenius a vécu au 16<sup>e</sup>. siècle, & l'édition Grecque de Gelenius n'a paru qu'en 1605. ce fut un present d'Hæschelius.*

Quant au fond de cet ouvrage d'Origene contre Celse, il faut sçavoir, qu'aussitôt que le Christianisme parut dans le monde, plusieurs Payens firent tout leur possible pour montrer que c'étoit une Religion nouvelle qui tiroit son origine de celle des Juifs, lesquels ne pouvoient rien produire qui fût plus ancien que les livres de Moyse. Ce fut sur ce fondement, que Celse accusa les Juifs

d'avoir pris des Gentils plusieurs choses qui se trouvent dans la loi de Moÿse. Si on l'en croit , ils sont redevables à Homere de ce que Moÿse dit de la tour de Babel & de la confusion des langues , sous prétexte qu'on lit un fait semblable dans l'Odissee <sup>a</sup> , lorsqu'il est parlé des Aloéens. Mais Origene lui répond judicieusement, que Moÿse , qui étoit plus ancien qu'Homere , n'a pû rien emprunter de lui. Il en est de même , ajoute ce sçavant Homme , de la comparaison de l'embrasement des villes de Sodome & de Gomorrhe avec l'histoire de Phaëton <sup>b</sup>. Car ceux qui sont les Auteurs de cette histoire, ou plutôt de cette fable , ont vécu après Homere , qui est beaucoup postérieur à Moÿse , l'on trouve dans ce sçavant ouvrage d'Origene contre Celse plusieurs autres endroits que ce Philosophe Epicurien reprochoit aux Juifs , qu'il traitoit de gens grossiers & ignorans qui avoient corrompu & altéré cequ'ils avoient pris du Paganisme , ayant plutôt composé une Mythologie , qu'une histoire veritable.

Mais il ne fut pas malaisé à Origene de montrer par des raisons invincibles à ce grand ennemi des Juifs & des Chrétiens , que toute son érudition étoit hors de pro-

<sup>a</sup> Odisf. λ. v. 314. <sup>b</sup> Orig. cont. Cels. liv. 4. p. 174.

pos , puisqu'il ne produisoit pour établir ce qu'il avançoit avec tant de hardiesse , aucun Ecrivain qui n'eût vécu longtems après Moyse. Loin que vôtres Homere , disoit Origene , vôtres Hesiode & vos autres Poètes , ayant été inspirez de Dieu , comme vous l'assûrez , Platon qui les a considerez comme des gens pernicioeux , & qui pouvoient nuire à la jeunesse \* , leur a refusé avec beaucoup de raison l'entrée dans la Republique , dont il avoit formé l'idée. D'où Origene conclut , qu'il étoit bien plus vraisemblable , que les Auteurs payens étoient redevables à Moyse & aux Prophetes des Juifs de plusieurs choses qui étoient dans leurs livres , les ayant accommodées à leurs manieres. Tous les autres Ecrivains Ecclésiastiques ont suivi ce même plan dans leurs disputes contre les Gentils ; & quoique le Paganisme ne subsiste plus depuis longtems , au moins dans l'Europe , il y a eû de sçavans Hommes dans ces derniers siècles qui ont employé cette même méthode pour démontrer la verité de la Religion Chrétienne ; mais ils ont poussé les choses trop loin , & sont tombez dans une autre extremité , lorsqu'ils ont fait venir de Moyse tout ce qu'il y a de plus fabuleux & de plus ridicule parmi les Gentils.

\* Orig. *ibid.* p. 136.



Au reste , quand les Peres de l'Eglise ont avancé generalement , que les Payens n'ont point eû d'Ecrivains qui ne fussent postérieurs à Moyse , cela doit s'entendre des Grecs contre lesquels ils disputoient , & non pas des autres nations. Car ils conviennent tous avec Joseph , que dès les plus anciens tems , les Egyptiens , les Pheniciens & les Babylonniens ont eû chez eux des hommes qui ont mis par écrit ce qui se passoit de plus considerable dans leurs Etats. St. Augustin a reconnu chez les Chaldéens des Ecrivains qui ont été avant Moyse , & il est constant que ce divin Legislatteur cite dans le Pentateuque des livres plus anciens que les siens.

Pour revenir à l'ouvrage d'Origene contre Celse , ce sçavant Homme lui oppose plusieurs anciens Ecrivains Payens qui ont parlé très-avantageusement de la nation Juive , & entr'autres \* Hermippus qui dans son liv. 1. *des Legislateurs* assure , que Pythagore a tiré des Juifs sa Philosophie , qu'il porta dans la Grece ; que Hecateus a composé une histoire touchant la nation Juive , où il en parle si avantageusement , que Herennius Philon dans ses commentaires touchant les Juifs doute d'abord qu'il soit veritablement d'Heca-

\* Orig. lib. 1. p. 13.

tée , ou s'il en est il y a lieu de conjecturer qu'on y a ajouté plusieurs choses après coup en faveur de cette nation. Joseph a cité ce même ouvrage d'Hecatée dans son 1. liv. contre Apion. Eusebe l'a aussi rapporté dans sa Préparation Evangelique; mais Scaliger par un trop grand raffinement de critique a prétendu prouver par les paroles d'Origene , que ce livre d'Hecatée est un ouvrage supposé & monstrueux , le comparant à ceux de Darés & de Dictys , qui sont de pures fictions. Spencerus dans sa remarque sur cet endroit d'Origene relève fortement Scaliger, qu'il traite de mauvais Dialecticien & de temeraire. Du reste , il est bon d'observer qu'Origene disputant contre Celse employe de certaines preuves , qu'on appelle *ad hominem* , lui opposant de certaines fables qui avoient leur autorité parmi les Grecs , quoique dans le fond ce fussent de pures fictions.

En un mot , Origene dans cette longue dispute contre Celse , qui du consentement de tout le monde étoit un prodige de science , fait paroître une très-grande érudition , tant dans les matieres qui regardoient le Paganisme , que dans celles qui regardoient la nation Juive ; en sorte que l'Eglise avoit besoin d'un hom-

me aussi versé dans l'antiquité qu'étoit Origene , pour répondre à un ouvrage si dangereux , & qui avoit demeuré quelque tems sans réponse. Celse , qui n'avoit pas moins lû les livres des Chrétiens , que ceux des Juifs , formoit aussi plusieurs difficultez contre la religion Chrétienne ; mais ce Philosophe semble ne reconnoître point d'autres Chrétiens , que l'ancienne secte des Gnostiques , qu'il confondoit mal à propos avec le Christianisme. Origene avoit lû la plûpart des livres de ces anciens heretiques , qui étoient alors fort communs. Il reproche à Celse <sup>a</sup> , qui croyoit sçavoir tout , ses mensonges fréquens , & d'avoir inferé dans ses livres des faussetez manifestes , qu'il avoit lûs dans quelques faux Chrétiens. Ce Philosophe vouloit que les Chrétiens fussent garants de toutes les faussetez que les Gnostiques avoient avancées dans leurs ouvrages , comme s'il n'y avoit point eû d'autres Chrétiens dans le monde , que ces Sectaires , qui étoient tombez dans plusieurs erreurs. Si Celse , dit Origene <sup>b</sup> , rejette la religion Chrétienne , parcequ'elle renferme plusieurs sectes , il doit par la même raison condamner la Philosophie , qui est aussi par-

<sup>a</sup> Orig. l. 1. p. 52. <sup>b</sup> Ibid. l. 5. p. 271.

tagée en diverses sectes. Je veux qu'il y ait une secte de Chrétiens qui croient que le Dieu des Juifs est un autre Dieu que celui des Chrétiens , doit-on pour cela blamer les veritables Chrétiens , qui démontrent par des textes formels de l'Ecriture, que le Dieu des Chrétiens est le même que celui des Juifs ? Celse opposoit encore , que les Chrétiens-admettoient deux sortes d'hommes, sçavoir, les animaux & les spirituels. Il confondoit la secte des Gnostiques avec le veritable Christianisme. S'il y a des Valentinieniens , répond Origene , qui soient dans ce sentiment , cela ne regarde nullement les veritables Chrétiens , qui condamnent ces Sectaires , lesquels croient qu'il y a des hommes nez pour être sauvez , & d'autres pour être perdus , comme si les premiers étoient naturellement bons , & les autres naturellement mauvais. Origene parle encore en cet endroit de ces Chrétiens qui prenoient le nom ambitieux de Gnostiques , & que Celse ne distinguoit point des veritables Chrétiens. Ces heretiques nioient absolument la liberté de l'homme. Il y a des Philosophes , répond Origene à Celse , qui nient la Providence avec Epicure , dont ils sont les sectateurs ; mais les veritables Philosophes la recon-

noissent. Il en est de même de ces faux Chrétiens , qui ont introduit un grand nombre de faussetez dans la Religion , qui ont été condamnées par les Successeurs de JESUS-CHRIST. Origene accorde encore à Celse , qu'il y a des gens qui se vantent d'être Chrétiens , & qui vivent néanmoins à la manière des Juifs. Cela , ajoute-t'il , ne regarde nullement les veritables Chrétiens.

Celse sembloit reconnoître tous les miracles qui sont attribuez à JESUS-CHRIST dans les Evangiles. Il vouloit bien supposer avec les Chrétiens , que JESUS-CHRIST avoit fait un grand nombre de guerisons , & qu'il avoit même resuscité des morts ; mais il soutenoit qu'il n'y avoit rien en cela qui ne se pût faire par je ne sçai quel art de magie que des imposteurs apprenoient en Egypte , où il étoit fort commun , & qu'ainsi tous ces miracles ne consistoient qu'en des prestiges & des illusions. Comme Celse faisoit profession de la Philosophie Epicurienne , qui nie la magie , Origene lui répond : Vous voyez que Celse semble par ses paroles reconnoître la magie , quoiqu'il la nie absolument dans ses livres. En effet la Philosophie de Celse étoit bien opposée à celle d'Origene , qui suivoit celle de Platon.



Je ſçai que pluſieurs perſonnes ont eû deſſein de donner au Public une verſion Françoisſe de ce doctſe ouvrage d'Origene ; mais je ſuis perſuadé que toute cette érudition d'Origene , qui eſt ſouvent éloignée des ſentimens communs des Chrétiens , tant dans la Philoſophie , que dans la Théologie , ne produiroit pas un bon effet. Il faudroit ſeulement en donner quelques extraits ; outre qu'Origene ne ſatisfait pas toujours entièrement aux objections de Celſe. Je dis la même choſe des ouvrages que Saint Gregoire de Nazianze & Saint Cyrille ont écrits contre l'Empereur Julien , dont ils rapportent pluſieurs objections contre la Religion Chrétienne , qui paroiffent ſpécieufes , & qu'il ne ſeroit pas bon de mettre en la langue du peuple. Theophile d'Alexandrie , qui n'aimoit pas Origene , dans ſes lettres paſchales qui ont été traduites par Saint Jerôme , lui reproche d'avoir nié qu'il fallût adorer le Fils. *Nec Deum* , dit Theophile , *credit Origenes filium Dei , quem non putat adorandum*. En effet , il avance quelque choſe de ſemblable dans ſon liv. 5. contre Celſe , où il établit pour maxime , qu'il n'y a que Dieu ſeul qu'ondoive adorer par JESUS - CHRIST , qui eſt le ſouverain Pontife. Il nie dans ce

même liv. p. 275. que J E S U S- C H R I S T soit véritablement Dieu , parceque l'Ecriture ne le fait que le plus ancien de toutes les créatures , *πρεσβύτατον ἀντὶ τῶν πάντων δημιουργημάτων*. On trouve ces mêmes erreurs dans son traité *de la priere* qui a été imprimé en Grec & en Latin à Oxford en 1686. Theophile reprocha encore à Origene d'avoir nié que la magie fût quelque chose de réel , & que quand même elle seroit quelque chose de réel , elle n'est point d'elle même mauvaise , ni à mépriser ; mais il me paroît qu'Origene reconnoît , disputant contre Celse , la magie comme réelle , que ce Philosophe qui étoit Epicurien nioit absolument. Il y a donc de l'apparence que Theophile tiroit par quelque conséquence seulement , ce qu'il lui reproche sur la magie , & même sur plusieurs autres choses. Quoiqu'il en soit , il est certain que la plupart des livres d'Origene sont remplis d'erreurs , & qu'en beaucoup d'endroits il favorise l'Arianisme , quoique Saint Arhanase ait voulu le justifier là-dessus. C'est ce que le P. Petau a fait voir évidemment dans ses *Dogmes Théologiques*.

Comme Celse nioit , qu'il y eût aucune vertu dans les noms , & qu'il importoit peu qu'on se servît du mot de Jupiter ,  
ou

ou de celui d'*Adonai* avec les Juifs , ou d'Ammon avec les Egyptiens , Origene, qui suivoit la Philosophie de Pythagore & de Platon , nie , contre le sentiment d'Aristote , que les langues soient de l'invention des hommes \*. Il veut que les mots aient d'eux-mêmes quelque vertu ; ce qu'il prétend prouver par de certains mots dont on se sert dans les enchantemens , lesquels mots ont leur efficace en de certaines langues. C'est de la sorte , dit-il , qu'on se sert des noms d'Abraham, d'Isaac & de Jacob. Si l'on change le nom Hebreu d'Israël en un nom Grec , ou d'une autre langue , il n'aura pas la même efficace , que le mot Hebreu Israël. Il dit la même chose du nom *Sabaeth* qui étoit fort en usage dans les enchantemens. Et comme s'il avoit parlé d'une chose qui de son tems ne souffroit aucune difficulté , il ajoute , que cela est connu de ceux qui font profession de cet art. Mais cette vertu des noms , telle qu'Origene la suppose en ce lieu , & en d'autres endroits de ses livres contre Celse , est une vaine superstition , qui est encore aujourd'hui en usage parmi les Juifs Cabalistes ; & cette superstition que quelques-uns traitent de magie , tire son origine de la Philoso-

\* *Orig. lib. 5. p. 261.*

phie de Pythagore & de Platon. Cependant si nous en croyons Origene , \* c'est une Théologie occulte , enforte que de certains noms prononcez d'une certaine maniere , avec un certain ordre , ont leur efficace , non seulement dans la langue Hébraïque , mais même dans l'Egyptien , dans le Persan & dans les autres langues. Loin donc qu'Origene ait nié la magie , comme Theophile lui a reproché , il en apprend ici les principes. Il recommande à ceux qui voudront se servir utilement de cet art , de ne changer pas des mots en d'autres qui ne feroient pas le même effet. En un mot , Origene , prévenu des opinions de la Philosophie Platonicienne , appuye des superstitions manifestes , que quelques personnes ont tâché de rétablir dans ces derniers siècles.

Mais après tout , nonobstant ces erreurs fréquentes qui sont répandues dans les livres d'Origene , peut-être seroit-il à souhaiter que nous eussions une bonne édition des ouvrages de ce Pere , principalement de ses commentaires sur l'Ecriture , qui contiennent une infinité de belles remarques sur l'ancienne Théologie. Il faudroit y joindre de meilleures

\* *Orig. lib. 1. p. 14.*

versions Latines , que celles que nous avons eûes jusques à present , de ce qui nous est resté du Grec d'Origene. Mr. Dupin ne devoit pas dire dans la *nouvelle Bibliothèque* , parlant des ouvrages d'Origene , Mr. Huët nous a donné tout ce qu'il a pu trouver du texte Grec des commentaires d'Origene sur l'Écriture sainte , avec une version Latine , dans laquelle il a mis en pratique les regles qu'il a données , de *optimo genere interpretandi*. Si ce sçavant Bibliothecaire avoit consulté là-dessus Mr. Huët , il auroit appris de ce docte Prélat , qu'il a le plus souvent laissé dans son édition d'Origene les anciennes versions Latines , sans y toucher. Il reconnoît , par exemple , dans son édition du commentaire d'Origene sur saint Jean , qu'il a laissé la version de Ferrarius , quoiqu'il avouë qu'elle est obscure , & même peu exacte en plusieurs endroits , s'étant contenté de la retoucher quelquefois dans ses notes. Mais il est constant que la version de Ferrarius est pleine de fautes , & que Mr. Huët n'a point relevé la plupart de ces fautes dans ses notes , & il dit lui-même qu'il laisse ce soin là à ses Lecteurs. *Laborat quoque vitiis* , dit ce sçavant & éloquent Prélat , *expositio Ferrarii , quorum partem observationis*



*nostra eluunt , partem Lectoribus pervestigandam relinquimus.*

Je pourrois marquer ici plusieurs exemples des fautes grossieres qui sont dans la version Latine de Ferrarius , & que Mr. Huët a laissées sans y toucher.

On peut dire néanmoins à la louange de Mr. Huët , qu'il nous a donné le texte Grec d'Origene tel qu'il l'a trouvé dans les exemplaires Grecs , sans en retrancher de certains endroits qui sont opposez à la croyance de l'Eglise , & c'est ce que Ferrarius n'a pas observé dans sa version , quoiqu'il témoigne avoir suivi exactement son exemplaire Grec , sans y avoir changé la moindre chose. Ferrarius , par exemple , n'a pas mis dans sa version Latine ces paroles , qui sont dans le commentaire d'Origene sur saint Jean. *Le Pere est autant , & même plus au dessus du Fils , que le Fils & le Saint Esprit sont au dessus des autres êtres , même les plus excellens.* Mr. Huët , qui les a mises dans le texte Grec & dans sa version , accuse cet Interprete d'avoir agi , tant en ce lieu , qu'en quelques autres , avec peu de sincerité. Perionius , dont nous avons aussi une version Latine de ce même commentaire d'Origene sur saint Jean qui a été faite sur l'exemplaire Grec

de la Bibliothèque du Roi , a conservé ces mêmes paroles dans sa version , parcequ'elles étoient dans son original. Et en effet , un Traducteur exact ne doit jamais alterer en quoi que ce soit les Auteurs qu'il traduit , non pas même dans les endroits qui sont contraires à la foi. Il peut seulement faire des notes sur ces endroits là. Cependant c'est un défaut assez commun à ceux qui ont traduit les ouvrages des Peres Grecs , surtout en Italie , comme on le peut voir dans les premières versions Latines que nous avons des livres d'Eusebe. On a retranché de la *Démonstration Evangelique* tout ce qui paroissoit appuyer l'Arianisme & quelques autres erreurs , & même jusques à present nous n'avons point de version exacte & sincere de cet excellent ouvrage.

## CHAPITRE III.

*Jacobi Fabri Stapulensis Psalterium quintuplex , Gallicum , Romanum , Hebraicum , Vetus , Conciliatum. Parisiis, ex Chalcotypa Henrici Stephani officina, è regione Scholarum Decretorum, anno Christi Salvatoris omnium 1509. & 1513. in fol.*

ON est fort obligé à Jacques le Fevre d'Estaples , très connu dans la République des Lettres, d'avoir pris le soin de donner au Public ces anciens Pseautiers Latins qui ont autrefois été en usage dans l'Eglise Latine. Je ne sçai où Mr. Dupin a lû , que le *Pseautier de Jacques le Fevre à cinq colonnes a été imprimé à Caën en 1515. & à Paris en 1523.* Pour moi, je n'ai vû que les deux éditions qui sont de Henri Estienne pere de Robert , & qui toutes deux sont en très-beaux caracteres , & très-exactes. La premiere est de 1509. & la seconde est de 1513. Je crois aussi que quelques Moines de saint Germain des Prez se sont trompez , lors qu'ils ont écrit que cet ouvrage a été imprimé dans leur Monastere. *Impressum* , disent - ils , *in Parisiensis Germani Cœnobio anno 1508.*

Ils n'ont point apparemment entendu les paroles d'Estienne, qui dit : *Absolutum fuit hoc opus quintuplicis Psalterii in Cœnobio S. Germani propè muros Parisienses, anno à natali Christi Domini 1508.* Estienne a voulu seulement marquer par là, qu'il avoit composé & achevé ce recueil dans le Monastere de saint Germain des Prez, où il étoit souvent, pour consulter les beaux manuscrits Latins de cette Abbaye. Et en effet, il ajoute ensuite qu'il a été imprimé dans sa boutique, qui étoit vis à vis des Ecoles du Droit Canon, & qu'il a achevé sa premiere impression en 1509.

*Ex Chalcotypa Henrici Stephani officina è regione Scholarum Decretorum.* Le Fevre a mis à la tête de ce Pseautier à cinq colonnes une épître adressée au Cardinal Briçonnet, qui sert comme de préface, où il observe, que saint Augustin dans son commentaire sur les Pseaumes a suivi l'ancien Pseautier; qui est moins exact que les autres éditions, & que ce saint Docteur abandonne souvent le veritable sens : *Augustinum Psalterium vetus, quod minus ceteris castigatum est, sequuntur, sapiusque relictâ Psalmi intelligentiâ evagari.* Il ajoute que Cassiodore s'est attaché à la Psalmodie Romaine, *Psalmodia Romana.* Le Fevre explique plus en

## 32 BIBLIOTHEQUE

détail dans cette même préface ce que c'est que ce Pseautier à cinq colonnes. Il y dit, que le Romain a été ainsi nommé, parceque saint Jérôme le publia à Rome, & qu'on le chantoit dans l'Eglise Romaine : ce qu'il prouve par le prologue que ce Pere a mis a la tête de ce Pseautier. Le Pape Damase avoit souhaité une édition des Pseaumes en Latin sur les Septante, qui fût moins obscure en de certains endroits que l'ancien Pseautier ; & c'est ce que fit saint Jérôme, à la priere de ce Pape. Le Pseautier Gallican, continuë le Fevre, a été ainsi appelé, parcequ'il étoit en usage dans les Gaules. Saint Jérôme fit cette seconde correction du Pseautier Latin à la priere de Paule & d'Eustochie. Saint Jérôme avoit ajouté à cette édition du Pseautier des asterisques & des obeles, comme il le témoigne lui même dans son prologue, qui commence par ces mots : *Psalterium, dudum Roma positus, emendaram*. Le Fevre avoit trouvé dans de vieux exemplaires Latins ce Pseautier avec les asterisques & les obeles, de la maniere que saint Jérôme le représente dans son prologue. A l'égard du Pseautier Hebreu, dit le Fevre, il n'y a aucune difficulté, non plus qu'à l'égard de



l'ancien , qui est celui dont les Eglises se servoient avant que saint Jérôme y eut mis la main , & pour ce qui est de celui qu'on appelle *Conciliatum* , on lui a donné ce nom , dit le Fevre , parce qu'on y a ajouté & changé un petit nombre d'endroits sur le Gallican , pour le rendre plus exact , & quelquefois plus intelligible.

Voilà en peu de mots la disposition du Pseautier Latin à cinq colonnes , telle que Jacques le Fevre la représente dans sa préface , & il ajoute , qu'il a travaillé à cet ouvrage dans le Monastere de saint Germain , *in Monasterio S. Germani* , en le rangeant & le disposant de cette maniere en trois classes , & sur trois colonnes ; sçavoir , *Psalterium Gallicum* , *Romanum* , *Hebraicum* , & à chaque Pseaulme il a ajouté un petit commentaire , ou plutôt de petites notes , ne pouvant approuver , comme il le témoigne , les longs commentaires d'Origene , de Didyme , d'Arnobé , d'Eusebe , de saint Hilaire , de saint Jérôme , de saint Ambroise , de saint Augustin & de Cassiodore.

Le Fevre ajoute encore dans cette même préface , que nos anciens Peres ont pris un grand soin de faire copier ces

## 34 BIBLIOTHEQUE

trois Pseautiers rangez sur trois colonnes , & de les conserver ; ce qu'il prouve par les anciens exemplaires qu'il en a trouvez dans plusieurs bibliotheques. Il dit de plus , que les Chartreux & les Celestins , qui avoient dans leurs bibliotheques des exemplaires de cet ancien Pseautier à trois colonnes , l'ont exhorté à le donner au Public , & que même ces pieux Religieux l'ont aidé dans ce travail. Il dit enfin , que le Pseautier Romain & le Gallican different peu l'un de l'autre , & il en donne des preuves ; ce qu'il fait aussi à l'égard des autres Pseautiers , marquant en particulier les endroits où ils sont differens , & ces differences sont peu considerables.

## CHAPITRE IV.

*Eusebii Pamphiliï Casarea Palastina Episcopi Preparatio Evangelica , Græcè & Latinè. Parisus , anno 1628. In folio.*

Toute l'antiquité Ecclésiastique ne nous a donné aucun ouvrage si rempli d'érudition , soit payenne , soit Ecclésiastique , & même Juive , qu'est la Préparation Evangelique d'Eusebe de Ce.

farée. L'Empereur Julien , qui avoit senti la force de ce livre tout divin , & combien il étoit utile pour établir la vérité de la Religion Chrétienne contre le paganisme , ne pût s'empêcher de charger d'injures ce sçavant Evêque dans les livres qu'il a écrits contre les Chrétiens. Jusques à Vigier, sçavant Jesuite , qui en a donné une belle édition Grecque & Latine avec quelques notes critiques, l'on n'avoit eû rien d'exaët principalement pour le Latin. Car George de Trebizonde , qui a donné le premier en Latin cet excellent ouvrage en 1480. à la fin du quinzième siècle , l'avoit estropié , en l'alterant d'une si étrange maniere , qu'à grand peine y pouvoit-on reconnoître le véritable Eusebe. Il témoigne dans son épître dédicatoire adressée au Pape Nicolas V. qu'il a fait sa version sur un exemplaire manuscrit qu'il avoit trouvé dans Rome , & que comme Eusebe a écrit cet ouvrage avant le Concile de Nicée , & lorsqu'il étoit encore Arien , il en avoit retranché toutes les erreurs par l'ordre que ce Pape lui en avoit donné. *Gaude* , dit George de Trebizonde parlant au Pape Nicolas V. *sensibus tuo jussu amputatis , resas solummodo Latinis hominibus hac translatione obtulimus.* Ce docte Grec , par je

ne ſçai quelle pieté mal entendüe, en a retranché tout ce qui lui paroiffoit appuyer l'Arianifme & quelques autres erreurs, mais on doit bien plutôt rechercher dans un Interprete, dit judicieufement Vigier, la fidelité & l'exactitude, que la pieté, *Sed in Interprete fides magis commendari folet, quàm pietas.* Auffi la version Latine de ce ſçavant Jefuite eſt-elle très-exacte. Le P. Labbe a eû raifon de la qualifier de version très-petite & très-exacte, *Fortiſſima & caſtigatiſſima Interpretatio.*

Vigier a fait ſa version ſur deux exemplaires Grecs de la bibliotheque du Roi, & avant lui Robert Etienne avoit donné au Public une belle édition Grecque de cet ouvrage ſur un de ces manufcrits. On trouve dans cette même bibliotheque un autre exemplaire manufcrit Grec de la Préparation Evangelique, qui eſt affez exact, & different en pluſieurs endroits de ceux que Vigier a conſultez; mais il ne contient que cinq livres. Je ne rapporterai point ici les diverſes leçons de ce manufcrit, en quoi il eſt different des deux autres. Il ſuffit que j'indique en general cet exemplaire, afin que ſi quelque ſçavant avoit le deſſein de réimprimer cet excellent ouvrage qui eſt devenu affez

rare ( au moins l'édition de Paris ) il puisse y avoir recours. Peut-être seroit-il à propos , si l'on en donnoit une nouvelle édition , d'y ajouter des notes plus amples que celles de Vigier , quoi qu'elles soyent très-bonnes en leur genre , & d'un habile Critique. S'il y a quelque chose à reprendre dans ses notes , c'est qu'en quelques endroits , pour expliquer de certains mots Pheniciens , ou Egyptiens , il a recours à la langue Hebraïque. Il est vrai que la langue Phenicienne étoit la même que l'Hebraïque ; mais il n'y a rien de si incertain que ces sortes d'étymologies. Vigier auroit pû donner des remarques critiques plus amples sur de certains ouvrages anciens qu'Eusebé a citez comme étant véritablement de ceux dont ils portent les noms , & qui sont néanmoins fort suspects , ou mêmes supposez.

## C H A P I T R E V.

*Ejusdem Eusebii libri de Demonstratione  
Evangelicâ etiam Parisiis editi. In  
folio anno 1628.*

IL faut joindre au livre de la Préparation Evangelique ceux que le même Eusebe a publiez sous le titre de *Démonstration*



*Evangelique.* Ces derniers ont cet avantage sur les premiers , qu'approchant davantage de la verité de l'Evangile , l'Auteur y est entré plus particulièrement dans les Myfteres de la Religion Chrétienne , & c'est ce qui lui a donné occasion d'expliquer plusieurs beaux passages , tant de l'ancien , que du nouveau Testament. Quoiqu'il suive ordinairement pour l'ancien Testament la version des Septante , qui étoit à lors répandue dans toutes les Eglises de l'Empire , il ne laisse pas que de citer quelquefois l'original Hebreu , & de le préférer à cette ancienne version , qu'on regardoit en ce tems - là comme divine & inspirée , parce qu'il lui paroît plus clair & plus intelligible \*. Il fait la même chose à l'égard de la version d'Aquila , qu'il cite comme un Interprete exact. C'est ainsi qu'après avoir rapporté ces paroles du Pseaume 44. v. 7. *Sedes tua Deus in saculum saculi* &c. selon la version des Septante , il ajoute : L'Ecriture des Hebreux est bien plus claire, aussi bien qu'Aquila qui l'a interpretée exactement traduisant de la sorte &c. λευκίπερος δὲ τῷ τῷ ἡ ἱβερῶν παρὲς τῆς γραφῆς ἢ πρὸς ἀκρίβειαν ἰρμηνεύων ὁ Ἀκύλας &c. Ensorte qu'Ensebe n'est pas seulement Théologien ; mais il est aussi Critique , alleguant souvent les

\* *Euseb. Dem. lib. p. 181.*

versions Grecques d'Aquila , de Theodotion & de Symmaque ; & c'est ce qu'il fait en plusieurs autres endroits , quelquefois même avec trop de subtilité. Il soutient , par exemple \*, qu'au ch. 3. d'Habacuc v. 2. il ne faut pas lire *ἐν μέσῳ δύο ζώων*, avec un accent aigu sur la pénultième , c'est à dire , *in medio duorum animalium*, comme on lisoit autrefois dans l'ancienne Vulgate Latine qui avoit été faite sur le Grec des Septante ; mais qu'il faut lire *ἐν μέσῳ δύο ζώων* avec un circonflexe sur la dernière syllabe , c'est à dire , *in media duarum vitarum*. Quoique cette différence ne consiste que dans la différence d'un accent , elle ne laisse pas d'être de quelque importance pour le sens de la prophétie , que les anciens Docteurs de l'Eglise ont entendu de J E S U S- C H R I S T. Il semble que l'Eglise Latine ait approuvé la première leçon , *in media duorum animalium*, lorsqu'elle dit dans son office de la Nativité, *O ! Magnum mysterium & admirabile sacramentum , ut animalia viderunt Dominum natum jacentem in praesepe*, laquelle interprétation est aussi appuyée par Saint Augustin disputant contre les Juifs ; & c'est de là sans doute que tire son origine la représentation du bœuf & de l'âne dans la crèche.

\* Lib. 6. Dem. p. 272

Mais après tout , si l'on examine avec quelque application plusieurs propheties qu'Eusebe entend de JESUS-CHRIST , ses raisonnemens ne sont pas toujours concluans , parceque ces propheties semblent avoir un autre sens litteral. Il a néanmoins suivi une méthode qui étoit reçüe avant lui dans l'Eglise , comme on le peut prouver par Saint Justin Martyr & par quelques autres anciens Peres, qui ont employé ces sortes de preuves contre les Juifs , & qu'il ne faudroit pas employer aujourd'hui , si l'on avoit à disputer contre eux.

L'exactitude d'Eusebe paroît encore sur ces paroles du Pseaume 70. v. 5. *Tu Domine spes mea.* Il a remarqué qu'on lit dans le texte Hebreu en cet endroit le grand nom *tetragrammaton*, de quatre lettres , c'est à dire , le nom *Jehova* , τὸ κύριον διὰ τὴν τετραγράμμην ὀνομασίαν ἐν τῷ ἱβραϊκῷ φέρεται , & que les Hebreux nomment ineffable : ὅτι ἀνεκφώνητον εἶναι λέγοντες ἱβραϊκῶν παιδῶν. Puis il ajoute cette autre remarque qui merite qu'on y fasse attention , que les Juifs n'appliquent ordinairement ce grand nom qu'à Dieu seul, c'est à dire , à Dieu souverain ; mais que les Chrétiens l'appliquent aussi à la Divinité du Verbe , comme il l'a démontré ail-

leurs par plusieurs passages de l'Ecriture ,  
 ἐπὶ μόνῃ τῇ Θεῷ παραλαμβάνει εὐσεβισί ημεῖς  
 δὲ καὶ ἐπὶ τῆς τῇ λόγῃ διοκύνῃ. ἐν πλεί-  
 σταις περιέχουσιν ὑποφαις πραγματιάζουσιν. Il n'est  
 pas surprenant , que les Juifs qui ne re-  
 connoissent point le Mystere de la Trini-  
 té, n'attribuent qu'au seul Dieu souve-  
 rain le grand nom *Jehova* , qui est son  
 nom essentiel , mais l'observation que fait  
 ici Eusebe , qui a déjà démontré , que ce  
 grand nom convient aussi dans l'Ecriture  
 au Verbe , est une preuve convaincante  
 contre les Sociniens , que le Verbe est  
 aussi veritablement Dieu que son Pere.  
 Les anciens Peres Grecs , qui ont scû cette  
 distinction du nom essentiel de Dieu d'a-  
 vec les autres noms, marquoient aux mar-  
 ges de leurs écrits *Jehova* , vis à vis de  
 κύριος, *Seigneur* , toutes les fois que le  
 mot de *Jehova* étoit dans le texte Hebreu ;  
 mais comme ils le marquoient en carac-  
 teres Grecs , & de la gauche à la droite ,  
 au lieu que les Hebreux lisent & écrivent  
 leurs mots de la droite à la gauche , il  
 arriva de là , qu'au lieu des quatre lettres  
 Hébraïques qui composent le nom *Je-  
 hova* , ils écrivirent en leurs caracteres  
 κυριος, comme on le voit encore dans  
 quelques livres Grecs même imprimez.  
 Eusebe cite encore \* un long passage du

\* *Demonst. lib. 9. p. 451.*

chap. 42. d'Isaïe v. 1. où il lit dans les Septante , *Jacob puer meus* &c. que Saint Matthieu chapitre 12. v. 18. a entendu de JESUS-CHRIST. Observez , dit Eusebe , que Saint Matthieu cite indéfiniment cette prophétie , sans exprimer le nom de *Jacob*, ou *Israël* , mais qu'il dit simplement , *Ecce puer meus quem elegi* , conformément à l'original Hebreu , & il remarque en même tems que le mot de *Jacob* est noté d'un obole dans la version des Septante , d'où il infere, que Saint Matthieu , qui étoit Hebreu , & qui entendoit la langue Hebraïque , a suivi le texte Hebreu. D'où enfin il conclut , que cette prophétie convient à JESUS-CHRIST seul ; cette même remarque se trouve dans Saint Jérôme.

Quoique l'exactitude d'Eusebe soit grande dans ses citations , on le soupçonne néanmoins d'avoir cité à faux \* un passage de Joseph touchant JESUS-CHRIST , comme l'ayant lû dans le livre 18. des Antiquitez de cet Historien , & qui cependant ne s'y trouve point ; il semble être le premier qui l'ait lû , ce qui a fait dire à quelques-uns qu'il l'a forgé lui-même. Et en effet Origene , qui étoit avant lui , & qui avoit eû plusieurs occa-

\* *Dem. lib. 3. p. 124.*



sions de le citer , s'il avoit été véritablement de Joseph , n'en a fait aucune mention.

Enfin les Samaritains n'ont pas été inconnus à Eusebe ; car outre qu'il cite dans sa Chronique leur exemplaire Hebreu du Pentateuque , il dit liv. 9. de la Préparation Evangelique , après Eusepius , qu'Abraham retournant victorieux après la défaite des quatre Rois , fut reçu par Melchisedech , grand Sacrificateur , dans le temple qui étoit sur le mont Garizim *א. גר. צ. י. מ.* On lit aussi dans l'Itinéraire d'un Auteur qui vivoit au tems de l'Empereur Constantin , que les Samaritains disent qu'Abraham avoit offert des sacrifices sur cette montagne ; & que la femme Samaritaine dont il est parlé dans l'Evangile de Saint Jean c. 4. v. 20. fait allusion à cela , lorsqu'elle dit : *Nos Peres ont adoré sur cette montagne &c.* Les Samaritains prétendent , que Josué a bâti un temple sur cette montagne par l'ordre de Moïse ; ce qui a plus l'air d'une fable , que d'une véritable histoire. En effet , les histoires des Samaritains sont remplies de traditions fausses , aussi bien que celles des Juifs , & ils semblent même avoir encheri sur ceux-ci.

Au reste , nous n'avons point d'autre

version Latine jointe au texte Grec d'Eusebe , que celle de Donat de Verone , qui n'est pas assez exacte. Ceux là se trompent qui ont crû que Vigier en étoit aussi l'Auteur ; ce qui est manifestement faux , ce docte Jesuite, qui étoit très-sçavant en Grec & en Latin , & de plus fort exercé dans le stile d'Eusebe , ne seroit pas tombé dans les fautes manifestes qui sont dans cette version. Je n'en rapporterai ici qu'un exemple , mais qui est considerable. Il dit , liv. 6. de sa Demonstration Evangelique p. 291. ὁ δὲ ἱερώνυμος  
 ὁ τῶν ἱερωδίων ἰουδαίων διωγμῶν ἀμνηστῶν.  
 Ces paroles sont ainsi traduites sans aucun sens : *At Josephus præter ea quæ in sacris litteris scripta sunt , etiam ea quæ intrinsecus quasi secundo loco apud Judeos habentur , summa diligentia persequuntur.* Mais Eusebe a voulu marquer par ces paroles , que Josephus dans son histoire , au lieu de suivre exactement le texte sacré , comme il l'avoit promis , a rapporté les *deuteroses*, ou traditions de ceux de la nation , au lieu du texte sacré. Et en effet cet Historien , qui écrit de la sorte des Pharisiens , a confondu souvent leurs explications avec le texte sacré , & c'est selon ce sens qu'il fait profession de s'attacher entièrement aux livres sacrez , met-

tant les traditions ou interpretations de ceux de la secte dans le même rang que le texte de l'Ecriture , & même encore aujourd'hui les Juifs Rabbanistes , successeurs de ces anciens Pharisiens , font aller de pair leurs *deuterofes* , ou leur Talmud , avec l'Ecriture sainte , comme venant , selon eux , également de Dieu. Ces *deuterofes* , quoique les Juifs ne les eussent pas encore mises par écrit , ne laisserent pas d'être sçûes de leurs Docteurs , qui en gardoient quelques mémoires écrits pour leur usage particulier , sans qu'ils les publiassent. Plusieurs Peres qui frequenterent les Rabbins , & entre autres Origene , Eusebe & Saint Jerôme , ont eû connoissance du mot de *deuterofes* , qui est la même chose en Grec que *misnajothe* en Hebreu , & ce mot même de *deuterofes* n'a pas été inconnu à Saint Augustin , qui en a fait aussi mention , comme d'un terme fort connu de son tems. Il seroit à souhaiter que quelque habile homme donnât une nouvelle traduction Latine des livres de la Démonstration Evangelique , celle de Donat de Verone , quoique sçavant dans la langue Grecque & dans la Latine , n'étant pas assez exacte. Il la fit par l'ordre de l'illustre Matthieu Gibert Evêque de Verone son patron , sur un

exemplaire Grec manuscrit qui étoit le seul qui fût alors en Italie. Gibert crut qu'il étoit plus à propos de donner cet ouvrage d'Eusebe en Latin , qu'en Grec, parceque la version Latine seroit d'une plus grande utilité que le seul mot Grec. *Id opus* , dit Donat , dans son épître dédicatoire au Pape Paul III. *Gibertus cum diu multumque cogitasset , Latinum potius quam Græcum edi oportere decrevit, quod ex illius Latina editione multò ex Græca utilitatem capturos videbat.* Si Vigier en avoit donné une semblable à celle qu'il a faite des livres de la Préparation Evangelique , il n'y auroit pas lieu d'en souhaiter une autre.

J'ajouterai ici en faveur de ceux qui s'appliquent à l'étude de la langue Grecque, que ce sçavant Jesuite a publié un petit ouvrage qui leur sera d'une grande utilité , sous le titre de , *De præcipuis Græcæ dictionis idiotismis Authore P. Francisco Vigero Rotomagensi à Societate Jesu.* Il s'en est fait plusieurs éditions à Paris ; mais la plus belle édition de toutes , est celle qui a été imprimée à Leyde en 1680. Les Calvinistes de Hollande , qui ont jugé ce petit ouvrage d'une grande utilité pour leurs Ecoliers , en ont retranché ces mots dans le titre , *Patre à Societate Jesu* , ne

voulant pas apparemment qu'il parût que ce livre venoit de la main d'un Jesuite.

## CHAPITRE VI.

*Les ouvrages du sçavant Moine Grec Euthymius Zygabenus , dont nous n'avons que des versions Latines ; mais qui se trouvent tous en Grec dans la bibliothèque du Roi.*

**I**L est surprenant , que quelque Sçavant de Paris n'ait donné au Public en Grec les doctes ouvrages d'Euthymius , qui se trouvent tous en cette langue dans la bibliothèque du Roi , & il est encore surprenant , que le P. Labbe, qui en connoissoit le prix , & qui souhaite fortement que quelqu'un les publie en Grec & en Latin , ne les ait lui-même publiez en ces deux langues , n'ayant pû ignorer qu'ils étoient en original dans cette riche bibliothèque dont il avoit feuilleté si souvent les catalogues. *Quisquamne erit , dit ce docte Jesuite , dans sa dissertation historique sur les Ecrivains Ecclésiastiques , qui hæc ( il parle des commentaires d'Euthymius sur les Evangiles , traduits en Latin par Hentenius , ) & quæ præterea dicuntur latere mss. in bibliothecis doctis-*



*fimi Interpretis monimenta, quem accuratissimi judicii Scriptor Joannes Maldonatus in cap. 17. Matthæi dixit esse in verborum proprietatibus observandis diligentissimum, tandem ornatè, & Gracè simul ac Latine, evulget ad eruditorum omnium utilitatem.* Le seul témoignage de Maldonat en faveur d'Euthymius est une preuve évidente du mérite de ce sçavant & judicieux Grec.

Outre ce Commentaire Grec d'Euthymius sur les quatre Evangiles, il en a composé un sur les Pseaumes, dont nous n'avons non plus qu'une version Latine; mais qui n'est pas si exacte, que celle de Hentenius. Il y a plusieurs exemplaires Grecs manuscrits de ce Commentaire dans la bibliothèque du Roi. M. le Moyne, Théologien de Leyde, a publié le premier en Grec la belle préface qui est à la tête de ce Commentaire sur les Pseaumes; mais ayant conféré son édition Grecque avec un des exemplaires de la bibliothèque du Roi, je l'ai trouvée si défectueuse & si remplie de fautes, que j'ai été obligé de copier entière cette préface, comme elle est dans le manuscrit du Roi cotté 2400. qui est d'une bonne main & assez correct.

Il ne reste qu'à parler de la Panoplie  
d'Euthymius

d'Euthymius , que nous n'avons aussi qu'en Latin , & dont il y a des exemplaires Grecs dans la bibliothèque du Roi , & entre autres un cotté 2399. qui est correct & très-bien écrit. En voici le titre : *Εὐθυμίου μοναχοῦ τοῦ ζυγαβηνοῦ δογματικὴ πανοπλία*. Ce qui répond au titre de la version Latine , *Euthymii Monachi Zygabeni dogmatica Panoplia*. Il y a néanmoins cette difference entre le manuscrit Grec du Roi & la version Latine , qui a été imprimée pour la première fois à Venise *in folio* en 1555. que l'édition Latine est partagée en deux volumes , mais cette division vient plutôt du Traducteur Latin , que de l'exemplaire Grec ; car tout l'ouvrage , tant dans la version que dans l'original , est divisé en de certaines sections appelées *tîtres* , *τίτλοι* ; & même le second volume dans l'édition Latine commence le douzième titre , où il est traité du St. Esprit, *Titulus duodecimus de Spiritu sancto* ; preuve évidente, que ce partage de premier & de second volume vient du Traducteur , qui n'avoit point apparemment trouvé la Panoplie entière d'Euthymius dans un seul volume ; mais séparément , & peutêtre même en diverses bibliothèques , ce qui arrive assez souvent dans les manuscrits Grecs.

En effet , dans l'exemplaire Grec de la bibliotheque du Roi cotté 2399. toutes les sections, ou titres que cet ouvrage contient, sont ainsi marquées au commencement du volume , τίτλοι τοῦ παρόντος βιβλίου τῆς δογματικῆς πανοπλίας τῆς ὁρθοδόξου πίστεως, ἥτοι ὁπλιθῆνης δογμάτων καὶ τῆ παρατίλλας, c'est à dire , que la Panoplie contient vi. titres & un *paratitle*, ou *appendix* ; le dernier titre est , κατὰ Σαρακηνῶν οἱ καλεῖνται Ἰσμαηλῖται , c'est à dire , *contre les Sarrazins, qu'on nomme Ismaëlites*. Sylburgius a fait imprimer séparément cette section en Grec & en Latin chez Comelin en 1592. in 8°. Le Grec a été tiré de la bibliotheque Palatine , & la version Latine est de Beurerus Professeur en Grec dans l'Academie Archiducal de Fribourg. Après cette section , qui est la 24. ou dernière , suit le *paratitle* ou *appendix* , tant dans le Grec que dans le Latin : παρατίλλας Φωτίου πατριάρχου Κωνσταντινουπόλεως ἐκ τῆς ὁρθῆς Μικαὴλ τὸν Ἀρχιεπίσκοπον Βουλγαρίας περὶ τῶν ἐπὶ αἰκουμενικῶν συνόδων. C'est ce que porte l'original Grec , auquel répondent ces mots de la version Latine. *Appendix Photii Patriarchæ Constantinopolitani ad Michaelem Bulgaria Principem ( Archiepiscopum, ) Bulgaria, de septem Conciliis Oecumenicis.*

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans la Panoplie d'Euthymius , c'est que l'exemplaire manuscrit de la bibliothèque du Roi est fort différent de la version Latine que Zinus a fait imprimer à Venise , qui témoigne néanmoins avoir traduit sur de bons exemplaires Grecs. Zinus a retranché exprès de la Panoplie le titre 13. qui est dans les deux exemplaires Grecs manuscrits de la bibliothèque du Roi , & qui porte : *Φωτίου Πατριάρχου κατὰ τῶν τῆς παλαιᾶς Ρώμης ὅπ' ἐκ Πατρὸς μόνου ἐκπορεύειαι τῇ ἄλῃ πνεύματι ἀπ' οὐχὶ ἐκ τοῦ υἱοῦ*. Ce même titre touchant la procession du S. Esprit selon le sentiment du Patriarche Photius contre l'Eglise Romaine , se trouve aussi dans un exemplaire Grec de la Panoplie d'Euthymius , qui est dans la bibliothèque des Jesuites du College de Clermont , & qui est plus nouveau que ceux de la bibliothèque du Roi ; on y lit *παρίτηλον* , & non pas *τίτλον*. Cet extrait , qui est tiré d'un discours de Photius contre les Latins , a été cité par le sçavant P. Perau dans ses dogmes Théologiques , où il observe , qu'il a été retranché de l'édition Latine de la Panoplie d'Euthymius: *Hic locus ab Latina Euthymii editione abrasus est*. Le manuscrit des Jesuites , qui est en papier & assez nouveau , est bien

## 52 BIBLIOTHEQUE

plus conforme à la version Latine de Zinus , que les manuscrits de la bibliothèque du Roi. Le titre 12. y est exprimé ainsi : *πρὸ τοῦ ἁγίου πνεύματος τοῦ μεγάλου Ἀθανασίου ἐκ τοῦ λόγου τοῦ πρὸ τῆς ἐνανθρωπήσεως τοῦ Χριστοῦ*, auquel répondent ces mots de la traduction Latine de Zinus : *Titulus duodecimus de Spiritu sancto , magni Athanasii , ex oratione de Christi adventu in carne*. On lit ensuite après cette section , qui est tirée de S. Athanase , le *paratitle*, ou *appendix*, pris du discours de Photius contre les Latins , touchant la procession du S. Esprit ; au lieu que dans le manuscrit du Roi il contient divers extraits des ouvrages de S. Basile. Il est à propos de remarquer ici , que ces sortes de recueils , qui ont été tirez de divers ouvrages des Peres , sont fort differens les uns des autres , & cette difference vient ordinairement de ceux qui les ont copiez.



## CHAPITRE VII.

*Lexicon Ciceronianum , quo varia veterum  
Græcorum loca à Cicerone Latinè expref-  
fa. Excusum ab Henrico Stephano. Pa-  
risiis , in 8°. an. 1557.*

C E Dictionnaire des mots Grecs tra-  
duits en Latin par Ciceron , peut  
être d'une grande utilité à ceux qui tra-  
duisent des livres Grecs en Latin : ils ne  
sçauroient mieux faire , que de le prendre  
pour leur modele ; car on ne trouve dans  
ce recueil , fait avec beaucoup de soin par  
Henri Estienne , que les mots que Cice-  
ron a traduits , comme Interprete, & non  
pas comme Orateur , ou Paraphraste , &  
c'est ce qu'on peut distinguer facilement  
dans les ouvrages de Ciceron. Si nous  
avons encore aujourd'hui le Timée de  
Platon , les Oeconomiques , & quelques  
autres ouvrages Grecs qu'il avoit mis en  
Latin comme simple Interprete , nous ap-  
prendrions dans ces versions la veritable  
maniere de traduire , qui est connue de  
très-peu de personnes , car ces traductions  
de Ciceron étoient des discours entiers &  
bien liez , au lieu que ce *Lexicon* , ou Dic-  
tionnaire , ne contient que des mots sépa-

## 54 BIBLIOTHEQUE

rez les uns des autres, & qui ne font point un discours continué. Comme Budée a inferé dans ses Commentaires de la langue Grecque plusieurs choses qui regardent la langue Latine, on en peut aussi tirer de grands secours, pour imiter Ciceron dans la maniere de traduire le Grec en Latin.

## CHAPITRE VIII.

*P. Virgilii Maronis opera omnia, argumentis, explicationibus ac notis illustrata, à Joanne Ludovico de Lacerda Toletano è Societate Jesu. Colonia Agrippina, anno 1647. tribus volumin. in folio.*

**O**N ne peut rien voir de plus sçavant, de plus judicieux, & de plus exact, que les remarques du Jesuite Lacerda sur Virgile. Ceux qui ont travaillé depuis lui sur ce Poëte, ont emprunté de ce docte Jesuite ce qu'ils ont de meilleur. Il seroit seulement à souhaiter, que son ouvrage fût un peu plus commun, & qu'on le réimprimât en plus petite forme, afin qu'il pût être entre les mains de tous ceux qui lisent Virgile. Je ne m'arrêterai point à faire des remarques sur cet excellent ouvrage, parceque ceux qui s'appliquent

à l'étude des belles Lettres doivent l'avoir entier. Il paroît de l'épître dedicatoire de l'Auteur , que son livre a été imprimé dès l'année 1608. au moins le premier volume , qui contient les Bucoliques & les Georgiques , car elle est datée de cette même année , & écrite de Madrid.

## C H A P I T R E I X.

*Sibyllina Oracula ex veteribus codicibus aucta , renovata , & notis illustrata , à D. Joanne Opsopæo Brettano , cum interpretatione Latina Sebastiani Castalionis. Edit Parisiis , in 8<sup>o</sup>. anno 1599. Opus posthumum.*

Ceux qui voudront lire les Oracles qu'on nomme vulgairement *Sybillins*, doivent préférer cette édition Grecque & Latine d'Opsopæus à celle que Sébastien Castalio , ou Chastillon , avoit publiée en ces deux langues dès l'année 1546. avec quelques notes. On lit à la tête de cette édition une docte préface d'Opsopæus , où il prétend prouver , contre l'opinion commune des Peres , que ces vers ne sont point véritablement des Sibylles. Je ne m'opposerois pas au sentiment commun , dit cet Auteur , si le

tems , l'ordre , la diction n'y sembloient être manifestement contraires : *A quo consensu recedere nefas duxissem , nisi tempus , ordo , dictio , horum Oraculorum auctoritatem elevare viderentur.* Il prétend même appuyer son opinion sur l'autorité des Saints Peres , qui ont assuré qu'aucune Sibylle n'a été avant Moïse , & cependant la Sibylle au liv. 3. p. 256. publie des propheties touchant Moïse , prédit le deluge p. 183. & dit qu'elle a été dans l'arche avec Noé. On trouve de plus dans ces vers Sibyllins de certaines opinions qui ne peuvent être nées qu'après l'établissement du Christianisme , ce que l'Auteur justifie par quelques exemples. D'où il conclut , que ces Oracles ont été plutôt composez par quelqu'un imbu de ces opinions , que par la Sybille : *Unde non levis suspicio me tenet Oracula ista à quodam opinionibus illis imbuto , potius quam à Sibylla concinnata fuisse.* L'Auteur apporte plusieurs autres raisons , tant dans la préface , que dans ses notes , pour appuyer son sentiment ; & quoiqu'il les propose d'une manière fort modérée , elles ont beaucoup de vraisemblance , & meritent qu'on y fasse attention. Il ajoute enfin dans la préface , qu'il a consulté deux exemplaires manuscrits , dont l'un

qui étoit entier appartenoit à François Pithou , & qu'il avoit trouvé l'autre , qui étoit défectueux , dans la bibliothèque du Roi.

On voit à la tête de cet ouvrage le livre du sçavant Onuphrius Pumminus touchant les Sibylles , & les vers Sibyllins. On y lit aussi un grand nombre de témoignages des Auteurs touchant les Sibylles , & divers éloges ; & à la fin des huit livres de ces vers Sibyllins imprimez en Grec & en Latin & en assez beaux caracteres , on lit quelques fragmens de ces Oracles avec des notes qui sont d'Opsopæus , de Betulcius & de Castalio. On y a aussi joint quelques corrections de Turnebe , sur le premier livre & sur une partie du second.

Outre tout cela le livre huitième contient *l'acrostichis* touchant JESUS-CHRIST, qui avoit déjà été imprimée par Aldemanuce & par Gyrauld. Mais Opsopæus, qui publie de nouveau cette piece , remarque en même tems , qu'aucun des Anciens n'en a fait mention avant Eusebe & S. Augustin , & que cependant les Sçavans croient communément que c'est la même dont Cicéron fait mention dans son liv. 2. de *Divinatione* ; mais parceque Cicéron doute de la vérité de ces vers



acrostiches , Opsopæus apporte la réponse de Castalio ; puis il ajoute cette remarque critique : „ Mais pour moi , quoique „ je souscrive volontiers à l'opinion commune des Sçavans , il y a néanmoins „ deux choses qui m'empêchent d'y donner entièrement les mains. La principale est , que S. Justin Martyr , Theophile d'Antioche , Athenagoras , Clement d'Alexandrie & Lactance , qui „ ont très-souvent cité avec éloge les vers „ Sibyllins , n'ont pas dit un seul mot „ de cette acrostiche.

Ce même recueil d'Opsopæus renferme les Oracles magiques de Zoroastre avec les scholies de Plethon & de Psellus, publié pour la première fois sur les manuscrits de la bibliothèque du Roi. Opsopæus produit d'abord les témoignages des anciens Ecrivains qui ont parlé de Zoroastre , & entr'autres celui de Pline , qui au liv. 7. c. 16. de son hist. natur. dit , que Zoroastre est le seul qui ait ri le jour de sa naissance , & que le cerveau lui palpita si fort , qu'il repoussoit la main , ce qui étoit un présage de la science : *Risisse eadem die quo genitus esset unum hominem accepimus Zoroastrem : eidem cerebrum ita palpitasse , ut impositam repelleret manum , futura presagio scientiæ.* Mais

quoi qu'en dise Pline , qu'on ne doit pas toujours croire , ce n'est pas une chose fort extraordinaire de voir rire des enfans aussi-tôt qu'ils sont nez.

Plethon , à la fin de ses notes sur ces prétendus Oracles de Zoroastre , dit qu'ils ont été confirmez par plusieurs personnes illustres , & principalement par les Philosophes Pythagoriciens & par les Platoniciens. Mais il est aisé de juger que ces Oracles ont été fabriquez exprès par quelques anciens Sectaires , apparemment par les Gnostiques , qui ont forgé plusieurs autres ouvrages semblables , qu'ils avoient pris de la Philosophie de Pythagore & de Platon. En effet , on y trouve partout de très-belles choses , qui ont été empruntées de ces deux Philosophes , & qui ont fait illusion à plusieurs anciens Ecrivains Chrétiens. Plutarque dit , que Zoroastre étoit si ancien qu'il vivoit cinq mille ans avant la guerre de Troye.

On a inseré dans ce même recueil une explication de ces mêmes Oracles , qui sont appelez en ce lieu *Oracles des Chaldéens* , *Καλδαϊκὰ Λόγια* , mais ceux-ci sont assez differens de ceux qui portent le nom de Zoroastre. On trouve encore dans ce même recueil une explication courte des

dogmes des Chaldéens , qui est aussi de Psellus. On y établit sept mondes , dont le premier est le monde de feu , trois autres ensuite éthérées , & enfin trois matériels. Ces mondes ont chacun leur Conducteur , ou Gouverneur , qui sont de la même nature , que le monde dont ils sont les Gouverneurs. Par exemple , le monde de feu est gouverné par un Prince qui est de feu , *igneus* , & ainsi des autres ; mais il n'y a qu'un seul principe de toutes choses , & qui est bon. Au reste , la lecture de ces Oracles supposez qui sont anciens peut être de quelque utilité , non seulement pour entendre la Theologie des Gnostiques, secte fort étendue au commencement de la Religion Chrétienne ; mais même les ouvrages des plus anciens Peres de l'Eglise. On lit , par exemple , entre ces Oracles des Chaldéens celui-ci : *Ne changez jamais les noms barbares* , ἀνόμια βάρβαρα μή ποτ' ἀλλάξῃς. Psellus dit dans sa note sur cet Oracle , que chaque nation a de certains mots qui viennent de Dieu , & qui ont une merveilleuse vertu dans les choses sacrées , comme sont les noms de Seraphim , de Cherubim & autres semblables. Cette vertu propre à de certains noms , qui vient des Philosophes Pythagoriciens & des Platoniciens ,

se trouve répandue dans les livres d'Origene , principalement dans ceux qu'il a écrits contre Celse. Je finis mes réflexions sur ces anciens Oracles en remarquant , qu'on y trouve quelques vestiges de la Trinité ; mais d'une Trinité Platonicienne , & conforme à l'ancien Arianisme.

## CHAPITRE X.

*David Blondel sur les Sibylles , imprimé à Paris in 4°. en 1649.*

**Q**Uoique Blondel , fameux Calviniste de France , soit quelquefois outré dans ses sentimens contre l'Eglise Romaine , son ouvrage sur les Sibylles , qui est devenu assez rare , n'a pas laissé d'avoir une approbation assez universelle , même parmi les plus sçavans Catholiques. L'illustre Mr. Hüet , ancien Evêque d'Avranche , a suivi le sentiment de cet Ecrivain sur les Oracles Sibyllins. Et en effet , comme cet ouvrage ne regarde point les controverses de la Religion , mais plutôt des faits de pure critique , on doit se rendre aux raisons de ce sçavant Calviniste , lorsqu'elles sont bonnes & convaincantes. Or qui que ce soit qui lira son ouvrage sans prévention , jugera facilement que les

vers Sibyllins viennent plutôt d'un imposteur , que d'une prophétesse , quelque autorité que les anciens Peres ayent donné aux Sibylles , & après eux plusieurs sçavans Ecrivains de ces derniers tems.

Blondel a dédié son livre à Mr. Sarrau Conseiller au Parlement de Paris, qui étoit aussi Calviniste. Il a été imprimé sans privilège , sans approbation , & même sans aucune permission du Lieutenant de Police, laquelle permission étoit néanmoins accordée aux Calvinistes sur l'attestation de quelque Ministre de Charenton , lorsque leur Religion étoit tolérée en France conformément à l'Edit de Nantes. On a mis seulement au commencement du livre : *Se vend à Charenton , par la veuve Perier & Nicolas Perier demeurant à Paris, rue neuve Sainte Anne près le Palais.*

Cet Auteur observe que des Ecrivains sçavans & graves , Onuphrius , Sixte de Sienne , les Cardinaux Baronius , & Bellarmine , Montaigne , & quelques autres , ont suivi l'opinion commune , qui est une erreur populaire. Il s'étonne de plus , que le Jésuite Possevin , qui a découvert l'imposture des livres Sibyllins , ait mieux aimé les croire corrompus , que supposer. Il prétend que les huit livres viennent de la main d'un imposteur qui les a



rous fabriquez. Il blâme de plus Opso-  
pæus Imprimeur de Basle , d'avoir inferé  
dans le corps des Orthodoxographes , les  
fausses Sibylles , & quelques Oracles des  
faux Dieux.

Blondel conjecture qu'on a forgé les  
Sibylles presqu'en même tems que les  
Gnostiques, qui appelloient la femme de  
Noé *Noria* , & se vantoient d'avoir de ses  
écrits. Vers ce tems-là , dit-il , on a for-  
gé un faux Trimegiste, & Asclepius, qui a  
imposé à Saint Augustin *de civ. lib. 8. c. 23.*  
*24. 26.* & un Hystappes du fond de la  
Perse parlant Grec. Il remarque qu'Hilai-  
re Diacre *in 1. Corinth. 2. 12.* croit , con-  
tre le sentiment de plusieurs autres Pe-  
res , que les Sibylles sont plutôt l'ouvrage  
d'un fanatique , que d'un homme divin.  
Il dit que l'Impositeur qui a pris le nom  
de *Bru de Noé* , & a persuadé à St. Jus-  
tin , qu'il étoit *la fille de Berose* , étoit  
Chrétien de profession , mais ignorant de  
la langue Hebraïque & de la vraie Theo-  
logie , aussi bien que de la Geographie ,  
& de l'Histoire , & qu'il a composé sa rap-  
sodie entre l'an 138. auquel Adrien a fini  
sa langueur, & l'an 142. ou 151. auquel le  
Cardinal Baronius tient avec plusieurs au-  
tres , que Saint Justin a présenté son apo-  
logie à l'Empereur Antonin , & aux Ce-  
sars ses fils adoptifs.

Le même Blondel relève assez fortement la grande confiance avec laquelle Saint Justin soutient , que Samosangus, Idole des Sabins, est la statuë de Simon le magicien. Il reprend aussi plusieurs fautes de Clement d'Alexandrie , dont celles qui regardent la Chronologie & l'Histoire paroissent être bien relevées ; mais il n'en est pas de même de quelques autres , comme ce que Clement dit des divers noms de Moysë & de quelques autres : car Clement parle à la maniere des Mystes de ce tems-là , & cette mystagogie ou cabale, qui n'a rien de réel, étoit alors assez en usage parmi les Egyptiens & les Hebreux : & c'est ce que Blondel n'a pas sçû.

Cet Auteur ne parle pas seulement des Sibylles forgées par quelque imposteur Chrétien , ou plutôt demi - Chrétien , il traite aussi des Sibylles du paganisme, & il en parle doctement , & en homme qui avoit étudié cette matiere. Il constate, dit-il, que les Anciens n'ont jamais rien eû de bien certain touchant leurs Sibylles , & l'embrasement des livres vendus par une de ces Sibylles à Tarquin &c. Un fourbe , ajoute-t'il, aura pris de là occasion de supposer des livres Sibyllins aux Romains.

Il s'étend de plus assez au long sur l'acrostiche de ces mots , *Χριστός Διὸς υἱὸς ἀνθρώπου*

*suiv.* Cette acrostiche qui est au liv. 8. des vers Sibyllins , renferme 34 vers , l'Empereur Constantin qui l'a rapportée a omis le neuvième. Ce fourbe avoit écrit *χρῆς* , dit Blondel , & non pas *χρῆς*. Il fait plusieurs sçavantes remarques sur cette acrostiche , & qui meritent d'être lûes dans l'Auteur. Il remarque de plus en particulier , que l'Auteur des vers qu'on gardoit à Rome sous le nom de Sibyllins, n'étoit animé d'aucune inspiration , mais que c'étoit un homme adroit qui sçavoit l'art d'imposer : & il le prouve par Cicéron , qui dit que les poèmes commis à la garde des Quindecimvirs , tendoient plutôt à l'impiété , qu'à l'affermissement de la Religion. Cicéron ne reconnoissoit rien de divin dans ces livres Sibyllins , mais seulement un artifice mêlé d'impostures ; l'acrostiche & le poème plein d'ambiguïté & d'artifice , étoient , selon lui , l'effort d'une *forfanterie raffinée*.

Blondel apporte plusieurs autres éclaircissements sur ce même sujet, „ Quand Cicéron , dit-il , auroit crû , que les pièces  
 „ gardées par les Quindecimvirs étoient  
 „ divines , il ne l'auroit pas fait des huit  
 „ livres que nous avons aujourd'hui , ni  
 „ des 33 vers que Constantin a extraits

„ du huitième. Tous les Oracles Sibyl-  
 „ lins étoient de petits poèmes écrits à la  
 „ suite les uns des autres , mais séparez  
 „ quant à la forme & à la matiere , & dis-  
 „ posez par acrostiches. C'est pourquoi  
 „ Denis d'Halicarnasse écrivoit sous Au-  
 „ guste , & peu d'années après la mort de  
 „ de Ciceron : *Les vers supposez à la Si-*  
 „ *bylle se découvrent par les acrostiches.* Ci-  
 „ ceron , qui avoit parlé d'*acrostiche* au  
 „ singulier, montre que l'artifice en étoit  
 „ commun à tous les vers Sibyllins. Au  
 reste , un des endroits qui merite le plus  
 d'être lû dans l'ouvrage de Blondel sur  
 les Sibylles , est celui où il éclaircit le sen-  
 timent de Virgile dans sa quatrième éclo-  
 gue.

On remarquera enfin, que Blondel trai-  
 te par occasion plusieurs autres choses qui  
 sont de pure critique dans ce même ou-  
 vrage. Il y parle, par exemple, de l'addition  
 qu'il prétend avoir été faite au livre de  
 Joseph touchant J E S U S- C H R I S T. Il  
 porte le même jugement de l'éloge de  
 Saint Jean Baptiste. La tiffure de l'histoi-  
 re , dit-il , montre qu'il y a été fourré. Il  
 remarque de plus , qu'au tems d'Origene  
 on y lisoit un endroit touchant Saint Jac-  
 ques , qui n'est plus dans Joseph , & qui  
 étoit alors dans l'histoire de la guerre des

**Juifs.** Pour ce qui est du passage de Joseph, qui reconnoissoit JESUS - CHRIST comme veritable Messie, le Fevre de Saumur a traité cette même question dans une de ses lettres, où il appuye de toute sa force le sentiment de Blondel. Mr. Hüet ancien Evêque d'Avranche, n'a rien oublié pour montrer, que Joseph a reconnu veritablement que JESUS-CHRIST étoit le Messie; mais l'Auteur d'une dissertation qui a couru en manuscrit dans Paris, & qu'on attribué à Mr. l'Abbé de Longuerue, a fortifié le sentiment de Blondel & de le Fevre par de nouvelles preuves.

Je passe sous silence plusieurs autres difficultez importantes qui sont assez bien éclaircies dans cet ouvrage de Blondel, & dont quelques unes regardent la Théologie. Il soutient, par exemple, que les Peres & les Protestans sont d'accord sur l'état des ames après la mort. La plupart néanmoins des matieres qu'il traite, appartiennent plutôt à la Critique qu'à la Théologie. En un mot, cet ouvrage de Blondel, quoique Calviniste, merite d'être lû des Sçavans, qui pourront séparer le bon grain d'avec le mauvais, & profiter de ce qu'il contient de bon & de recherché.



## CHAPITRE XI.

*Themistii Orationes xxxiii. è quibus xiii. nunc primum in lucem edita. Dionysius Petavius è Societate Jesu Latine pleraque reddidit , ac ferè vicenas notis illustravit. Accesserunt à easdem Orationes notæ alteræ , ad reliquas xii. perpetuæ observationes Joannis Harduini ex eadem Societate. Parisiis in typographia Regia anno 1624. in folio.*

**L**E Public est obligé de cette belle édition Grecque & Latine des Oraisons de Themistius aux soins du Pere Hardouin, qui a joint les notes à celles du P. Petau , qui avoit donné dès l'année 1618. une édition Grecque & Latine de cet excellent ouvrage avec de très-sçavantes notes. Le P. Hardouin a fait mention de cette édition : mais il me semble qu'il ne parle point d'une autre qui est antérieure & première. Le P. Petau fit imprimer à la Flèche dès l'année 1613. en Grec & en Latin in 8°. seize Oraisons de Themistius , avec des remarques sous ce titre : *Themistii Euphrada Orationes xvi. Græcè & Latine nunc primum editæ, quarum xv. falsò hætenus sub Synesii no-*

*mine publicata , postrema nondum excusa fuerat. Interprete Dionysio Petavio è Societate Jesu , cum ejusdem notis ac conjectaneis.* Il a ajouté à ces seize Oraisons une dixseptième , qu'il n'avoit qu'en Latin seulement de la traduction du fameux André Guditorius , & n'ayant pû trouver aucun exemplaire Grec de cette Oraison , il l'a mise lui-même en Grec , ayant imité le stile de Themistius autant qu'il lui a été possible. *Quare , dit ce docte Jesuite dans un petit avertissement , ne prater caterarum rationem Græca hîc penitus desiderares , eam nos orationem Græcè reddidimus , Themistii , quoad facere potuimus , stylum imitati.*

Les notes du P. Petau sur cette premiere édition de Themistius , ne sont pas si étenduës que celles qu'il ajoutées à la seconde. Je remarquerai seulement en passant , que celle qui a fait donner le nom de *plagiaire* au P. Hardouin , pour l'avoir retranchée de l'édition du P. Petau , & l'avoir transportée dans ses notes sur Pline en se l'attribuant , se trouve dans cette premiere édition de la Flèche. Ce qui rend principalement recommandables les Oraisons de Themistius , c'est qu'elles ont été écrites par un Philosophe qui étoit véritablement sage , & nulle ment

du nombre de ceux qui passent leur vie dans l'ombre & l'oisiveté des Ecoles , mais qui avoit été employé dans l'administration des affaires publiques, estimé & cheri des plus grands Princes , *Sunt enim hæ ( Orationes )* dit le P. Petau dans son Epître dedicatoire au Roi Louis XIII. & *ab homine sapiente ac Philosopho scriptæ , & eo genere sapientia prædita, quod non otiosum & inclusum , domo ac scholis hæsit , sed cum publicam ad rerum administrationem , tum Principum maximè institutionem effloruit.* Ce beau mot de l'Ecriture sainte , qui se trouve dans ses Oraisons , *cor Regis in manu Dei est* , pourroit faire croire à quelques uns que Themistius a été Chrétien ; mais il a pû l'emprunter des livres des Hebreux , comme Longin , fameux Rheteur payen, a cité les livres de Moyse.

On ne scauroit donc trop louer les Oraisons de Themistius , soit pour sa rare éloquence , soit pour la force de son esprit & de son jugement. Et ce qui en relève encore le prix , ce sont les remarques que deux sçavans Jesuites y ont ajoutées , & principalement celles du P. Petau , qui semble s'être surpassé lui-même dans ses notes critiques sur cet ouvrage. Je ne m'arrêterai point ici à donner des extraits des beaux endroits de ces éloquentes

Oraisons , non plus que des sçavantes remarques du P. Petau , car cet ouvrage merite d'être lû entier des Sçavans avec attention, & même plus d'une fois.

## CHAPITRE XII.

*Promptuarium sacrarum antiquitatum Tricassinae Diocesis. Auctore, seu collectore, Nicolao Camuzat Tricassino. Augusta Trekarum, in 8°. anno 1610.*

ON doit mettre au nombre des bons livres Ecclésiastiques les antiquitez du Diocèse de Troye publiées par Camuzat, Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Troye, & il seroit à souhaiter que les Chanoines des autres Cathedrales de France en publiassent de semblables sur les antiquitez de leurs Eglises. L'Auteur y produit plusieurs bonnes pieces tirées des archives de son Eglise & de divers Monasteres, auxquelles il joint des remarques sçavantes & judicieuses, sans se jeter sur des digressions inutiles. Il y produit aussi plusieurs chartres de nos Rois, sans omettre les immunitéz & les privileges des Monasteres. On y voit entr'autres plusieurs chartres de l'Abbaye de Celles proche Troye, qui meritent d'être lûës.

L'Auteur y produit les actes d'un procès qui fut jugé en 1548. par les Vicaires generaux de l'Evêque de Troyes , & qui étoit entre les anciens Moines de cette Abbaye, qui est un Monastere de Benedictins , & les nouveaux Moines, ou Reformez : *Sententia lata anno 1548. per Vicarios generales D. Trecentis Episcopi in causa mota inter antiquos & modernos Monachos Cella propè Trecentis.* Le Prince Louïs de Lorraine étoit alors Evêque de Troyes. Le Roi lui avoit adressé des lettres pour qu'il jugeât & terminât, ou par lui même , ou par ses grands Vicaires, ce procès : *Litteris Regiis commissum ei (Episcopo) fuerat, ut de hac lite per se, vel per suos Vicarios, cognosceret ac determinaret.* Il y avoit déjà eû dès l'année 1541. un Arrêt du Parlement de Paris qui ordonnoit que ce Monastere seroit reformé. *7am Arresto suprema Curia Parlamenti Parisiensis anno 1541. cautum fuerat quod idem Monasterium reformaretur.* L'Abbé de Celles obtint ensuite en 1542. d'autres lettres Royaux , pour que l'Evêque de Troyes dressât & arrêtât les articles & les statuts de cette reformation suivant la forme & la teneur portées par l'Arrêt du Parlement & par les lettres du Roi écrites à l'Evêque & à ses grands Vicaires : *Aliis litteris Regiis*



*giis Abbas impetraverat anno 1542. ut Episcopus Trecensis articulos & statuta pro eadem reformatione complenda conficeret, insequendo formam & tenorem supra memorati suprema Parisiensis Curie Arresti & litterarum Regiarum suprascripto Reverendo Patri ejusve Vicariis directarum.*

Il fut arrêté, que les anciens Religieux de l'Abbaye de Celles seroient rétablis dans leur Monastere pour y vivre selon la forme & la vigueur de la regle monastique, comme ils y étoient auparavant & avant qu'on les en eût chassés, & que les nouveaux Religieux qui étoient entrez dans ce Monastere, & qui y demeuroient actuellement, en sortiroient dans l'espace de deux mois : *Similiter dicimus & decernimus, atque ordinamus, quod ante nominati antiqui ejusdem Abbatialis Monasterii Cella Religiosi actores secundum, formam & vigorem regularis reformationis restituentur, reponentur, atque remittentur in sapèfato Monasterio, in quo erant & debebant tempore translationis & ejectionis, seu expulsionis suarum personarum in eodem Monasterio & per antea, quodque affati Rei novi & moderni Religiosi qui in presentiarum degunt & moderantur Cella, inde egredientur & migrabunt infra duos menses.* Tout cela ne fut arrêté que par

provision seulement , & nonobstant opposition & appellation quelconque : *Et hac omnia & singula per modum provisionis, ac nonobstantibus oppositionibus & appellationibus quibuscunque.*

Il n'y a rien que de sage & de judicieux dans toute cette procedure , où le Roi & son Parlement renvoyent à l'Evêque le procès qui étoit entre les anciens Moines, & les nouveaux qui avoient été introduits dans l'Abbaye , & en avoient fait sortir les anciens. Peut-être feroit-il à souhaiter que le Roi & ses Parlemens entraissent aussi à cet exemple dans la connoissance de l'état où sont presentement plusieurs Abbayes , dans lesquelles les Moines Reformez de quelques Congregations sont entrez par des voyes peu canoniques , & qu'ils commissent ces sortes d'affaires aux Evêques des lieux , qui de droit sont les Superieurs des Monasteres. Pour faire une veritable reformation , il suffiroit de rétablir les anciens statuts & reglemens de l'Ordre de St. Benoît , sans avoir recours à des Congregations reformées , qui ne suivent point l'ancienne regle de S. Benoît.

Camuzat nous donne encore un exemple de la maniere dont les Abbés du Monastere de Celles étoient élus par les Moines. Il produit une supplique de ces Moi-

nes, qui demandent à l'Evêque de Troyes ou à ses grands Vicaires, la confirmation de l'Abbé qu'ils avoient élu. Ils exposent dans leur supplique avec beaucoup de soumission à leur Evêque la teneur & la forme de leur élection, afin qu'il la confirme, & que si elle a quelque défaut, il y supplée. Il est à propos de rapporter ici les propres termes de cette supplique, qui fera connoître que les Moines étoient alors bien plus soumis à leurs Evêques, qu'ils ne le sont présentement : *Vestra Reverenda paternitati, seu discretionibus vestris venerandis*, ( par ces derniers mots sont indiquez les grands Vicaires ) *humiliter ac devotè voto unanimi supplicamus, quatenus suppletis defectibus, si qui sunt, dictam electionem confirmare, curamque & regimen animarum subditorum suorum, & administrationem spiritualium & temporalium dicti nostri Monasterii & dependentiarum ejusdem conferre & committere, atque alia circa hoc necessaria facere & fieri facere misericorditer dignetur & velit, seu dignentur & velint, ut Deo auctore nobis & dicto Monasterio nostro velut pastor idoneus praesse valeat utiliter & prodesse; nosque & subditi ejus sub ejus regimine possimus coram Deo salubriter militare. Ceterum, ut eidem Paternitati vestra Rever-*

*seu dictis vestris vener. discretionibus innotescat, consensum omnium nostrum eligentium prædictorum unanimiter & concorditer in hoc fuisse & esse hoc præsens decretum; in quo præmissa omnia prout facta fuerunt in effectu continentur, signis publicis & subscriptionibus dictorum Notariorum & subscriptorum signatum, publicatum, & subscriptum, ac sigillo Conventus dicti nostri Monasterii in testimonium præmissorum sigillatum, dictæ vestre Rever. Paternitati, seu dictis vestris vener. discretionibus transmittimus.* Cet acte fut passé dans le Chapitre du Monastere au mois de Septembre de l'année 1457. comme il est marqué dans la date.

On lit de plus dans ces mêmes antiquitez du diocese de Troyes p. 36. un acte d'où il paroît, que l'Abbé de Celles étoit obligé d'assister tous les ans au Synode, comme il le témoigne lui même ayant été interrogé là-dessus par l'Official, sçavoir, *quod ipse erat & est Reverendi in Christo Patris sui D. D. Trecentis Episcopi subditus, quodque anno quolibet in Synodo Trecenti unâ cum cæteris dicti Rever. Patris subditis tenebatur & tenetur interesse.* Cet acte est daté de l'année 1414.

Je passe sous silence plusieurs autres actes qu'on trouve dans ce recueil. L'Au-

teur a fait le Catalogue des Evêques de Troyes , auquel il a joint des notes succinctes. Il fait de plus mention du Prévôt, *Præpositi* , de cette Cathedrale , qui présidoit à tous les Chanoines ; dignité considérable & d'un grand pouvoir , *maximæ quondam auctoritatis & eminentissimæ potestatis* , qui fut supprimée entièrement en l'année 1167. Depuis ce tems-là le Doyen a toujours présidé aux Chanoines. Cet ancien *Præpositus*, ou Prévôt de l'Eglise Cathedrale de Troyes , tenoit en quelque façon la place de l'Avocat ou défenseur de cette Eglise : c'est ce qui est appelé en vieux François *Avoüé*. L'acte de la suppression de cette dignité est rapporté en ce lieu. Ces antiquitez Ecclésiastiques du Diocèse de Troyes meritent de tenir leur place dans les bonnes bibliothèques , & doivent être recherchées par ceux qui s'appliquent à l'étude de la discipline Ecclésiastique , qui a fort varié en France selon les tems & les lieux.



## CHAPITRE XIII.

*De Bibliis Græcis Interpretum LXXII.  
Sixto V. Pontifice maximo editis , Com-  
mentarius brevis ac dilucidus , à P.  
Galesinio Protonotario Apostolico. Roma,  
anno 1587.*

**J**E ne placerois pas parmi les bons livres qui doivent être lûs & recherchez , celui de Galesinius , si ce n'étoit qu'il est assez peu connu , & que Mr. Dupin , qui apparemment ne l'avoit point lû , en parle dans sa nouvelle Bibliothèque comme d'un ouvrage qui contient des notes sur le texte de la version des 70 ; au lieu que tout le dessein de cet Auteur est de faire seulement connoître l'édition Grecque des 70 , imprimée sur un très-ancien manuscrit de la bibliothèque du Vatican. On auroit pû trouver en ce tems-là dans Rome des personnes plus habiles, & mieux instruites que Galesinius des qualitez de cet excellent manuscrit , sur lequel la belle édition de Rome a été faite. Le sçavant Evêque d'Acerre Agellius, & Pierre Morin, qui l'avoient lû & relû , se feroient bien mieux acquitez de cet emploi.

Galesinius nous apprend , que Sixte V.

qu'on nommoit alors le Cardinal Montalte, porta le Pape Gregoire XIII. à publier ce manuscrit Grec venerable pour sa grande antiquité. Il a eû raison de préférer la belle édition de Rome à toutes les autres éditions Grecques des 70, sur tout à celle de Complute, parce qu'il est arrivé à toutes quelque mélange. Il auroit pû ajouter, que ceux qui ont travaillé à celle de Complute, l'ont alterée & défigurée en beaucoup d'endroits, pour la rendre plus conforme à l'original Hebreu, ou à la version d'Aquila. Il n'en est pas de même de l'ancienne édition Grecque de Venise, où l'on a suivi si exactement l'exemplaire manuscrit sur lequel elle a été faite, qu'on y a conservé jusqu'aux fautes des Copistes. L'édition Grecque de Rome, dit Galestinus, n'a reçu aucun mélange; mais elle paroît la pure & simple version des 70; au moins elle en approche plus que toutes les autres: *Hæc verò Pontificia, quæque scilicet Sixti V. Pontificis auctoritate in lucem prodit Interpretatio, haud equidem mixta, sed aut pura simplexque esse videtur 70. Seniorum illorum, aut certè ad eam proximè omnium accedit.* Cela n'a rien d'outré: mais la raison qu'il apporte pour appuyer sa pensée, est une preuve qu'il n'enten-

doit guères la matiere dont il traite.

» L'inscription de ce manuscrit , dit-il ,  
» étant estimée de plus de neuf cens ans ,  
» il ne peut être suspect d'aucune fausseté : car quoiqu'on convainque quelquefois les Grecules de ces derniers tems de falsifier leurs manuscrits , pour en faire plus d'argent , on ne peut pas dire la même chose des anciens Grecs , qui ont eû en horreur les faussetez.

Il y a encore une chose , continuë Galesinius , qui rend l'édition de Rome recommandable : c'est qu'elle se trouve conforme aux citations des anciens Peres. Cette seconde raison doit être préférée à la premiere qui est pitoyable : car le mélange des diverses éditions Grecques n'est gueres moins ancien qu'Origene, qui donna lieu à ce mélange , lors qu'il publia l'ancienne version Grecque des 70 avec des asterisques & des obeles , en y suppléant quelque chose des autres versions Grecques , sous prétexte de la rendre plus complete : car il arriva dans la suite que les Copistes negligerent les marques des asterisques & des obeles , conservant néanmoins dans le texte Grec des 70 les additions qu'Origene y avoit inferées , mais qu'il avoit distinguées de ce texte par le moyen de ces notes critiques.

Le même Galeſinius n'eſt pas plus exact , quand il attribué à S. Chryſoſtome une verſion de la Bible en Armenien , & une autre à S. Jérôme en langue Eſclavonne , & qu'il veut que ces deux verſions ayent été faites ſur celle des 70. Mais on peut aſſurer au contraire qu'elles ſont imaginaires , quoique de très-ſçavans hommes ayent appuyé ce même ſentiment , qui eſt une mépriſe manifeſte. Cet Auteur parle plus juſte , lors qu'il met au nombre des verſions Orientales faites ſur le Grec des 70 , une traduction Arabe de la Bible qui étoit répandué dans tout le Levant.

Comme Galeſinius donne beaucoup d'autorité aux témoignages des Anciens , il ſoutient que l'Histoire qui eſt ſous le nom d'Ariſtée n'eſt point un ouvrage ſuppoſé. Pour le prouver il allegue l'autorité de Joſephe , celle de Tertullien & de pluſieurs autres Ecrivains Eccléſiaſtiques. Il ſe déclare de plus très-fortement en faveur de S. Juſtin Martyr , de S. Irenée , d'Origene , de S. Hilaire , d'Eufebe , de S. Chryſoſtome , de Theodoret , & de Ruſin , contre S. Jérôme , ſur le fait des cellules que ce Pere, nonobſtant les témoignages d'un ſi grand nombre d'anciens Ecrivains , qui appuyoient ces cellules, a eu

raison de rejeter ces cellules comme ayant été fabriquées par les Juifs d'Alexandrie. Galefinius, qui préfère le nombre des suffrages à la force des raisons de S. Jérôme, conclut en faveur de ces cellules imaginaires, que l'autorité de tant de témoins, ou plutôt, selon lui, la vérité appuyée de la raison & de la piété, doit prévaloir au témoignage d'un seul Pere. Il soutient de plus, que quand même cette dispute ne seroit qu'entre S. Jérôme & S. Augustin, l'autorité seule de S. Augustin devroit être préférée, comme étant conforme non seulement à toute l'antiquité, mais aussi comme étant plus sûre & plus utile pour la Religion.

Ce raisonnement de Galefinius, étant appuyé sur un faux préjugé, fait connoître qu'il étoit bien peu versé dans les matieres qui regardent la critique. Il ne s'agit point d'un point de doctrine, mais d'un fait de pure critique; c'est pourquoi les raisons de S. Jérôme doivent être préférées aux témoignages de tous ces anciens Docteurs, qui n'avoient pas examiné ce fait avec les mêmes lumieres que lui. Galefinius cependant est obligé d'avouer, que l'autorité de S. Jérôme est très-grande; mais il ajoute en même tems, que mettant la foi à part, le sen-



timent unanime des Peres doit être préféré à l'autorité d'un seul Docteur, qui s'étant trop attaché à l'étude de la langue Hebraïque, paroît quelquefois peu favorable à l'ancienne version Grecque des Septante, qui avoit été altérée par des ignorans, & même par des Juifs. Les Juifs, selon Galefinius, après avoir lû en Public dans leurs Synagogues, & en particulier durant plus de deux cens ans la version Grecque des Septante, firent un decret de ne plus lire la Bible qu'en Hebreu, & depuis ce tems là ils conspirerent tous ensemble pour corrompre & détruire entièrement cette ancienne version Grecque; vision qui n'a pas besoin d'être réfutée, quoiqu'il prétende l'appuyer sur l'autorité même de S. Jérôme, sous prétexte que ce Pere a dit, que de son tems il y avoit une très-grande diversité d'exemplaires, & que chacun y ajoutoit & retranchoit, selon qu'il le jugeoit à propos.

Galefinius, pour donner plus de couleur à ce paradoxe qui est insoutenable, avoit supposé un peu auparavant, que les Juifs avoient lû dans leurs Synagogues la Bible Grecque des Septante, non seulement en Egypte & en Syrie, mais même dans tout le monde, parceque la langue Grecque étoit connue presque à toutes

## 84 BIBLIOTHEQUE

les nations de la terre ; au lieu que la langue Hebraïque n'étoit connue qu'aux Juifs d'un très petit país , tant elle étoit resserrée. Voilà en peu de mots quel est le livre de Galesinius , & le caractère de cet Ecrivain Italien , qui n'a pas donné des notes sur la version Grecque des Septante, comme le Sçavant Mr. Dupin l'a avancé dans sa nouvelle Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques ; mais son dessein a été seulement de faire connoître l'ancien exemplaire Grec de la bibliothèque du Vatican , sur lequel a été faite la belle édition Grecque de Rome , qui doit être préférée à toutes les autres éditions Grecques des Septante , parcequ'elle est plus simple , & plus conforme aux anciens exemplaires Grecs. Si cet Auteur n'avoit traité que cette question , sans se jeter dans des digressions qui n'étoient point de son fait , son livre seroit beaucoup meilleur , & auroit eû l'approbation de tous les Sçavans.

## CHAPITRE XIV.

*Crosippi Padagogus Padagogorum, edit. in Germania anno 1612.*

**L**E fameux Gaspar Scioppius s'est acquis une si grande reputation dans le pais des belles Lettres, qu'on ne scauroit trop recommander la lecture de ses ouvrages à ceux qui s'appliquent à l'étude des Humanitez. En voici un d'un tour nouveau, qu'il a publié en Allemagne, sous ce titre qui est un peu long : *Crosippi Padagogus Padagogorum, sive paranesis ad assiduam, veram ac fructuosam SS. Bibliorum lectionem, in usum Grammaticorum & Criticorum, itemque Ludi-Magistrorum, omninoque Cathedra-ticorum hominum, qui inter Lutheranos & Calvinistas ingenio & eruditione præcellunt.* Comme il a toujours fait profession de grammaire & de critique, & qu'en ce genre de Litterature il a surpassé tous les plus habiles Maîtres de son tems, il a eû raison de prendre le nom de *Padagogus Padagogorum*, que personne n'ose lui contester.

Cet Archipédant a dédié son ouvrage au Cardinal Borghese, Protecteur de la

nation Alemande. Dans son épître dédicatoire , qui sert de préface , il a pris plaisir à tourner en ridicules ceux qui professoient la grammaire , ou les belles Lettres. Il cite là - dessus un bel endroit de Petrone , qui dit , que les jeunes gens devoient très-sots dans les Ecoles , *adolescentes in scholis stultissimos fieri* , parce qu'ils n'y apprenoient que des sottises. Il joint à Petrone Epiétete , qui définit un homme qui fréquente les Ecoles , *scholasticum* , un animal dont tout le monde se moque , *animal quod ab omnibus deridetur* .

Le même Scioppius soutient , que de toutes les professions les Grammairiens sont les plus sots , quoi qu'Athenée ait excepté les Medecins , qui sont encore plus sots qu'eux , *licet Athenæus scripserit exceptis Medicis nihil Grammaticis stultius esse* , & il produit là-dessus un beau passage de Sextus Empiricus contre les Grammairiens. Scioppius , qui a étudié toute sa vie la grammaire & les belles Lettres , étoit assurément très-capable de faire le procès à tout ce qu'il y avoit de Grammairiens de son tems ; mais son dessein va plus loin. Il avoit en vûe de condamner les nouveaux Reformateurs , qui doivent le grand progrès que fit d'abord leur prétendue reformation , & en si peu de

ems , à ces Grammairiens. Luther , dit-il , n'auroit pas fait un si grand ravage dans l'Eglise, si Erasme, Hurterus, Melanchton , Sturmius & d'autres Poëtes, Grammairiens & Maîtres d'Humanitez , n'eussent gagné les jeunes Ecoliers par leurs beaux discours : *Lutherus certe nunquam tam ingenti Ecclesiam detrimento & clade affecisset , nisi ei Erasmus , Hutterus , Melanchton , Sturmius alique Poeta , Grammatici ac Ludi-Magistri , litterularum lenocinio scholasticam juventutem conciliassent.* Il ajoute dans le corps de son livre, que les Corinthiens qui sçavoient l'art de parler , mépriserent Saint Paul , parceque ce Saint Apôtre ne parloit pas assez purement la langue Grecque.

Au reste , quoique Scioppius ait affecté de faire le plaisant dans ce petit ouvrage, il n'a pas laissé d'y dire la vérité en beau Latin , *ridendo dicere verum quid vetat ?* Et encore même aujourd'hui ceux qui veulent introduire des nouveautez , tant dans les Etats , que dans la Religion, ont recours au même artifice. Un discours poli & fleuri fait plus d'impression sur le peuple , que toutes les meilleures raisons. Les Livres que les gens de Port-Royal ont publiez contre la Société, nous en fournissent un bel exemple ; les raisons de



## 88 BIBLIOTHEQUE

Théologie qu'on a pû leur opposer ont été inutiles. En general , ce qu'on apprend ordinairement dans les Ecoles n'est pas d'une grande utilité , les jeunes gens s'y gâtent plutôt l'esprit qu'ils ne le perfectionnent , *adolescentes in scholis stultissimi fiunt*. A quoi un jeune homme est-il propre lorsqu'il sort du College , après y avoir étudié sept ou huit ans ? On peut dire la même chose des Ecoliers de Sorbonne.

### CHAPITRE XV.

*Oraison prononcée publiquement dans l'Ecole de Théologie de Louvain, par Martin Dorpius en 1717. & imprimée à Basle en 1520. par Froben.*

**M**artin Dorpius, Professeur en Théologie dans les Ecoles de Louvain, fut d'abord un des plus grands adversaires d'Erasme. Il ne put souffrir sa nouvelle traduction du nouveau Testament sur le Grec , parce qu'il étoit du nombre de ces Théologiens qui n'entendant point la langue Grecque , rejettoient toutes les nouvelles traductions de l'Ecriture qui n'étoient point conformes à la Vulgate. Mais ce Théologien , soit qu'il fût

convaincu par les raisons qu'Erasme lui opposa , soit qu'il eût reconnu la vérité de lui-même , retracta ses premiers sentimens , & devint ami d'Erasme , qu'il regarda comme son oracle. Il poussa même les choses si loin, qu'il n'oublia rien pour faire revenir les autres Théologiens ses confreres des préjugés où ils étoient , & pour cela il prononça en leur présence une belle harangue , où il fait une peinture fort vive de la Théologie qu'on enseignoit de son tems dans les Ecoles. Nous croyons , dit-il , n'avoir rien fait , si nous ne parcourons tous les livres de Scholastique , c'est à dire , si durant dix ans entiers nous ne faisons malheureusement des études de nul usage. Pourquoi , ajoute-t'il , passons nous toute nôtre vie à traiter de petites questions tout à fait inutiles ? Pourquoi n'apportons nous aucune fin , ni aucune moderation à nôtre maniere d'argumenter sophistique ? Nous avons une démangeaison continüelle d'argumenter par de pures subtilitez , de répondre & de repliquer. Ces subtilitez nous chatouillent à la vérité ; mais c'est un vain plaisir qui ne nous coûtera que trop. Voici les propres termes du Théologien de Louvain. *Nihil nobis actum esse videtur, nisi omnes am-*

*nium chartas evolvamus , hoc est , nisi solido decennio infelicissime , ac sine ullo fructu nugemur. Cur omnem atatem quasiunculis de lana caprina , & ipsam asini umbram superantibus perdimus ? Cur sophisticarum captionum nullus est , neque modus , neque finis , sed perpetua quedam argutandi , pliocandi , replicandi libido , & titillantis quidem , sed nimio constatura vanitatis inanis oblectatio ?*

Mais laissons là , continuë Dorpius , la Théologie sophistique. Combien traitet-on & repete-t-on dans le cours de Théologie de questions fortes & nullement instructives , que Saint Paul veut sur toutes choses qu'on évite ? *Jam verò omiffa sophisticè quàm multa media in Theologia tractantur , inculcanturque stulta & sine ulla disciplina quæstiones , quas Paulus tantoperè præcipit vitari ?*

Comme les Théologiens d'alors négligeoient la langue Grecque , aussibien que ceux d'aujourd'hui , nôtre Docteur de Louvain témoigne le chagrin qu'il a de ne la point sçavoir , & il reprend ceux qui prétendent , que la connoissance de cette langue est peu utile pour entendre le nouveau Testament : si cela est , dit-il , pour quoi Saint Jérôme , Saint Augustin , St. Ambroise , & en un mot tout ce qu'il y a eu

Illustres Ecrivains dans l'antiquité , exportent - ils en tant d'endroits à consulter l'original Grec ? *Quid si hoc , quid est quod Hieronymus , Augustinus & Ambrosius , utaque corona veterum eorundemque clarissimorum Auctorum , toties hortantur ut traca exemplaria & archetypa introspiciamus ?*

Le Théologien de Louvain , pour appuyer davantage sa pensée , cite un livre de Pierre d'Ailli Cardinal de Cambray , sur cette matiere , lequel livre il n'avoit vu qu'en' manuscrit dans la bibliotheque du Monastere de Saint Martin de Louvain. Quoique ce docte Cardinal donne beaucoup à la Vulgate dans cet ouvrage, il a été obligé d'avoüer , qu'à cause de plusieurs endroits qui y ont été corrompus , & plusieurs autres fautes semblables , il est à propos d'examiner avec soin les exemplaires du Canon sacré , & de les corriger ; mais il ne veut point qu'on admette toute sorte de personnes indifferemment à cette correction ; mais seulement des Théologiens qui seront sçavans dans la grammaire & dans la langue Grecque. Pierre d'Ailli ajoute , que plusieurs demi - sçavans ayant eü la hardiesse de corriger la Bible Latine de leur propre autorité , l'ont corrompue , & y

ont introduit plusieurs erreurs scandaleuses. Il ajoute, que tant en cela, qu'en d'autres choses semblables, l'Eglise Romaine fait paroître beaucoup de négligence, n'y donnant point ordre; ce qui est un vieux mal. Il ne veut point qu'on écoute ceux qui disent, que les exemplaires Latins de la Bible ont dû être corrigés sur l'original Grec au tems de Saint Augustin & de Saint Jérôme; mais que cela ne se peut faire presentement, quoique le Cardinal d'Ailli, qui étoit un si grand homme & si estimé, dit Dorpius, soit d'avis que cette correction se fasse aussi de nôtre tems, & qu'il avoue qu'il s'est glissé plusieurs fautes & diverses corruptions dans nôtre édition Latine, dont il donne quelques exemples dans le livre indiqué ci-dessus.

Il est bon de rapporter en ce lieu les propres paroles de Dorpius, afin de faire mieux connoître le sentiment de Pierre d'Ailli : *Petrus Aliacensis Cardinalis Cameracensis hac de re libellum scripsit, non impressum quidem illum, quod sciam, sed quem nactus sum ex bibliotheca Monasterii D. Martini Lovanii, in quo cum plurimum tribuat Vulgate editioni, re tamen ipsa coactus tandem annectit, propter exempla corruptionis quæ in Biblia inveniuntur.*



& alia multa hujusmodi , expediret exemplaria sacri Canonis examinari & corrigi : ad quam correctionem non sunt omnes indifferenter admittendi , sed solum Theologi multum in grammatica & linguis Hebraea & Graeca eruditi. Quia enim multi in his minus periti propria auctoritate corrigere presumpserunt , multi scandalo errores & corruptiones sequuta sunt , & in hoc prout in pluribus aliis utiliter providendis multum negligenter se habet Ecclesia Romana , & habuit prioribus temporibus. Eant nunc qui dicunt Augustini Hieronymique saeculo oportuisse Latinos codices ad Gracam veritatem castigari , nunc non licere , cum Aliacensis vir tantus , cui ipsi plurimum tribuunt , idem censeat saeculo nostro fieri debuisse , cum in hanc nostram editionem fateatur errores & depravationes irrepsisse , quin & ipse exempla quadam depravationis adducit , quae licet videre in libello quem citavi. C. Martin. Dorp. in orat. habita in Schola Lovan. anno 1517.

Le Cardinal Pierre d'Ailli parle en bon Critique dans tout ce discours , bien qu'il fit profession d'être Théologien Scholastique. Aussi Dorpius appuye-t'il de toute la force ce sentiment ; & à ce qu'on lui objectoit , qu'il étoit d'une opinion tout-à-fait contraire dans une de ses lettres à

Erasme. Il répond , qu'il a changé de sentiment après avoir lû les anciens Docteurs de l'Eglise plus exactement qu'il n'en avoit lûs auparavant , & les plus sçavans Hommes de son tems , principalement une lettre que Thomas Morus lui avoit écrite. Dorpius ajoute , qu'il a composé exprès un petit livre sur cette matiere , & qu'il l'a lû publiquement dans l'Ecole de Louvain. Il promet de publier cet écrit, où il prouve , qu'il faut corriger les livres sacrez : *De Codicibus sacris castigandis* : par ces livres sacrez , il entend notre édition Latine , & en cela il avoit raison , aussi bien que Pierre d'Ailli.

Le même Dorpius s'étend beaucoup plus au long sur cette matiere ; mais ce qu'on vient de rapporter est plus que suffisant pour faire connoître quel a été l'esprit & le sentiment de ce Théologien de Louvain. Dans une harangue prononcée publiquement dans son Ecole , & qui mérite d'être réimprimée pour ôter les préjugés où sont encore aujourd'hui plusieurs de nos Théologiens , il reconnoît qu'il s'est aussi glissé quelques fautes dans les exemplaires Grecs du nouveau Testament , mais qu'il y en a beaucoup moins dans le Grec , que dans notre édition La-

line ; que ces fautes étoient dans les exemplaires Grecs dès le tems de S. Jérôme : ce qui ne l'empêcha point de corriger l'ancienne édition Latine sur le Grec.

Le Théologien de Louvain soutient de plus , que la coutume des heretiques n'a pas été de corrompre les livres sacrez. Arius , dit-il , & ses sectateurs, n'ont jamais été accusez d'avoir falsifié la Bible : *Neque unquam accusatus fuit Arius , aut sectatores ejus , quod codices falsassent.* Il me semble néanmoins , que quelques Peres , & entr'autres S. Ambroise, leur ont fait ce reproche ; mais il ne paroît pas bien fondé. Leur erreur consistoit principalement dans les fausses conséquences qu'ils tiroient du Texte sacré ; mais quant aux leçons de ce texte, ils convenoient avec les orthodoxes. Le Docteur de Louvain observe en ce même lieu , que les Manichéens poussèrent leur folie plus loin , & jusqu'à corrompre le Texte de l'Ecriture.

Dorpius condamne de temerité quelques Théologiens de son tems , qui croyoient que les Grecs avoient corrompu exprès leurs exemplaires. Il refute aussi l'opinion de plusieurs Théologiens , qui assûroient que la Vulgate avoit été

approuvée dans un Synode. Il demande qu'on lui produise ce Synode , & l'exemplaire Latin qui y a été approuvé , parce qu'en effet les exemplaires Latins varioient fort entre-eux dans le tems que Dorpius écrivoit. Il prétend que l'Eglise n'approuve point d'autres exemplaires que ceux qui sont corrects , purs & sinceres , & qu'elle veut qu'on corrige ceux où il y a des fautes.

Il est à propos de remarquer ici , que lorsque Dorpius prononça cette belle harangue, il faisoit des leçons dans l'Ecole de Louvain sur St. Paul , & qu'il la fit servir comme de prélude à ses leçons. Il y témoigne , que les Epîtres de cet Apôtre ayant été écrites en Grec , & que n'ayant aucune connoissance de cette langue , il se servira du travail des autres qui lui sera d'une grande utilité : *Ut arutilissimo aliorum labore*, afin d'être mis au moins dans le second rang, jusqu'à ce qu'il ait quelque connoissance des langues. Il fait profession de suivre Erasme, qu'il regarde comme un homme d'un esprit divin , d'un très-grand jugement. Mais les Théologiens de Paris, qui ont censuré assez durement ses livres sur le nouveau Testament , n'avoient pas si bonne opinion de lui. Après Erasme il fait marcher Laurent

rent Valle. Jacques le Fevre marche le troisième après eux. Ce sont là les trois Auteurs que Dorpius marque avoir suivis dans son explication des Epîtres de saint Paul, pout suppléer au défaut de la langue Grecque qu'il ne possédoit point ; & il ne pouvoit pas mieux faire , parceque ces trois Ecrivains étoient les meilleurs Critiques de ce tems-là.

## CHAPITRE XVI.

*Sixti Empirici opera quæ extant Græcè & Latine edita. In folio. Geneva, anno 1621.*

**L**A secte des Pyrrhoniens , ou Sceptiques , a tenu autrefois un rang considerable parmi les Philosophes , quelque absurde & ridicule qu'elle paroisse aujourd'hui à plusieurs Sçavans. Ces Philosophes faisoient profession de ne rien établir , étant toujours dans le doute & dans l'incertitude sans jamais rien assurer : ce qui leur fit donner le nom de Sceptiques , ou *Chercheurs*. Aulugelle les a representez au naturel liv. XI. de ses *mits Attiques* , ch. 5. où il dit : *Quos Pyrrhonios Philosophos vocamus , ii Græco cognomento σκεπτικοὶ appellantur. Id ferme*



*significat quasi quasitores & consideratores, nihil enim decernunt, nihil constituunt; sed in querendo semper considerandoque sunt, quidnam sit omnium de quo decerni constituique possit, ac ne videre quoque planè quicquam, neque audire sese putant.* Leur irrésolution alloit si loin, selon Ciceron, qu'ils ne mettoient aucune difference entre se bien porter & se mal porter : *Inter optimè valere & gravissimè agrotare nihil interesse dicebat Pyrrho.* On peut aussi voir là-dessus ce que Diogene Laërce a dit de Pyrrhon, qui nioit qu'il y eût quoi que ce soit de vrai, prétendant que les hommes faisoient toutes choses selon qu'ils y étoient portez, ou par la loi, ou par la coutume, & qu'une chose n'étoit pas plutôt qu'une autre. Sixtus Empiricus a pris la défense de cette secte dans un ouvrage qu'il a écrit exprès sur ce sujet, & qui merite d'être lû par les Sçavans.

On lit à la tête de cet ouvrage de Sixtus Empiricus trois livres intitulez, *Pyrrhonia hypotyposes* avec la version Latine de Henri Estienne, qui a joint à sa traduction de sçavantes remarques. Empiricus examine avec beaucoup de soin & de rigueur les trois manieres de philosopher, sçavoir, la sceptique, l'academique, & la dogmatique; mais il ne traite princi-

palemēt que de la première , parce-  
qu'il suppose que les deux autres sont  
assez connus. C'est pourquoi il traite au  
long de la sceptique. Il explique les prin-  
cipes des Pyrrhoniens & les termes qui  
leur sont propres ; en sorte que ce n'a pas  
été un petit travail à Henri Etienne , de  
trouver des termes Latins qui répondis-  
sent exactement aux termes Grecs des  
Sceptiques. C'est pourquoi il conserve  
une bonne partie des mots Grecs qu'il se  
contente de latiniser , & il les explique  
dans ses notes ; autrement il auroit été  
obligé de faire de longues periphrases ,  
n'étant pas possible de traduire littérale-  
ment son Auteur. Par exemple, il a gardé  
dans le titre de l'ouvrage le terme Grec  
*hypotyposes* , ne pouvant le rendre à la  
lettre qu'en employant plusieurs mots  
Latins pour l'exprimer selon son verita-  
ble sens : *Quod alioqui* , dit Etienne ,  
*longis periphraseos ambagibus utendum*  
*fuisse.*

Ce sçavant Traducteur avoit fait quel-  
ques tentatives pour rendre le mot  
Grec *Hypotyposis* , par quelque autre Latin  
qui fût entendu comme est celui de *Pyr-  
rhonia informationes* : mais le simple mot  
d'*informatio* ne le contentant pas , il dit  
dans la note , qu'il auroit mieux aimé

traduire ainsi : *Præcipuorum sectæ Pyrrhonica capitum summaria & dilucida informatio*. Cette interpretation est à la vérité claire ; mais c'est plutôt une périphrase ou circonlocution , qu'une traduction. C'est pourquoi il a eû raison de conserver dans le texte de la version le mot Grec *hypotyposis* , en l'expliquant dans sa note ; preuve évidente que la langue Grecque est bien plus riche & bien plus féconde que la langue Latine. Ce qui vient principalement de ce que les Sciences & les Arts étant venus de l'Asie & de la Grece en Italie , les Latins furent obligez d'inventer de nouveaux termes qui n'étoient point connus dans Rome avant Cicéron ; qui en fut comme le pere ; & c'est ce que Plutarque a remarqué dans la vie de Cicéron qui le dit lui même. Lucrèce s'étoit déjà plaint auparavant de la pauvreté de la langue Latine ; en sorte que Cicéron eut raison d'adopter plusieurs mots Grecs en les latinisant , ou en adoucissant ceux qui lui paroissent trop rudes : & c'est ce que Henri Estienne a imité dans sa version de Sixtus Empiricus. Il semble même avoir encheri sur Cicéron , quoiqu'il ait donné au Public un Lexicon , ou Dictionnaire des mots Grecs que Cicéron a traduits en Latin.

C'est sur ce pied-là qu'Estienne a conservé dans la traduction Latine le mot Grec *dogma*, quoiqu'il sçût que Cicéron l'avoit transcrit par *decretum*. Il a aussi conservé celui de *dogmaticus*, comme étant plus intelligible que celui de *decretorius*, *dogma* & *dogmaticus* étant plus en usage, & ils ont même passé dans la langue Françoisse. Cependant Seneque a crû, aussi bien que Cicéron, que le mot Grec *dogma* devoit être traduit en Latin par *decretum*, comme il paroît de sa lettre 95. où il dit : *Quæ Græci vocant δόγματα, nobis decreta licet appellare*. Peut-être seroit-il à souhaiter, que les nouveaux Traducteurs des livres Grecs eussent imité en cela Henri Estienne : c'étoit le véritable moyen d'enrichir les autres langues par la Grecque, comme Cicéron a enrichi autrefois la langue Latine. Le même Cicéron cependant a quelquefois accusé les Grecs, de n'avoir point de mots propres pour expliquer de certaines choses, que les Latins expliquent très-bien en leur langue : mais il n'a pas rendu justice en cela aux Grecs, dont la langue est assurément beaucoup plus riche que la Latine. Il y a longtems que Seneque a remarqué la pauvreté de cette langue, qui manque de mots pour exprimer un assez grand nom-

bre de termes Grecs : *Quanta nobis verborum paupertas , imò egestas sit* , dit ce Philosophe Rheteur dans sa lettre 58. *nunquam magis quam hodierno die intellexi , mille res inciderunt , cum fortè de Platone loqueremur , quæ nomina desiderarent , nec haberent , quædam verò cum habuissent , fastidio nostro perdidissent.*

Ce qui rend le livre d'Empiricus très-difficile à traduire , c'est que comme les Sceptiques ne dogmatizent jamais , & qu'ils n'assurent rien , un Traducteur de leurs livres doit s'abstenir entièrement des termes de ceux qui dogmatizent. Ils font profession, dit Empiricus, de ne point dogmatizer , & de ne faire point secte : *Pyrrhonicæ profitentur se non dogmatizari , & sectam non habere* ; mais que cependant ils ne détruisent point les choses apparentes *τὰ φαινόμενα*. Ils imitent les Historiens , qui se contentent de rapporter les choses comme ils les ont vûes , ou entendu dire , sans qu'il soit nécessaire d'interposer leur jugement.

Les termes favoris des Pyrrhoniens, ou Sceptiques, sont *ἰσχυρὰ* , que Cicéron a traduit par *assensionis retentionem* , & *παύσια* que le même Cicéron a tourné par *visum* : mais parceque le mot de *visum* est fort équivoque dans le Latin , Estienne a crû



qu'il devoit conſerver le mot Grec *φαντασία* dans ſa traduction en le latinifiant ; & il fait en même tems dans ſa note des remarques ſçavantes & judicieuſes ſur ce terme : puis il ajoûte , qu'au lieu de *viſiones*, ou *imagines* , on peut traduire avec plus de force , *viſa in animos impreſſa* : ce qu'il juſtifie par Aulugelle , par Quintilien , & par quelques autres anciens Auteurs.

Ce même ouvrage de Sixtus Empiricus contient dix autres livres *contra μαθηματικούς*. Hervet a traduit *Mathematicos*; mais comme le mot de *Mathematiciens* forme une autre idée, que celle que lui donne ici Empiricus , il faut traduire : *Eos qui diſciplinās profitentur*. L'Auteur y attaque généralement les Sciences & les Arts, dont il parle en homme ſçavant dans les matieres dont il traite , & il commence par la Grammaire, ſur laquelle il fait des remarques très-curieuſes. Il ne peut ſouffrir de certains Grammairiens, qui n'étant pas capables de dire deux mots de ſuite avec exactitude , ont la hardieſſe de parler mal de Platon, de Demosthene, & de Thucydide , & de les traiter de barbares. Empiricus remarque encore dans ce premier livre, que *ἰβάρβαροι* eſt la même choſe que *ἰσῆροι* , parceque les Syriens ſont barbares : *ἰβάρβαροι γὰρ αἱ Σύροι* , & il ajoute en

même tems , que *σπρίζω* signifie aussi *fistula canere*.

Dans le second livre il traite de la Rhetorique, qu'il tâche de détruire avec beaucoup de subtilité & d'adresse. Il traite dans son troisième livre, de la Geometrie ; dans le quatrième , de l'Arithmetique ; dans le cinquième , de l'Astrologie ; dans le sixième , de la Musique ; dans le septième , de la Logique , sur laquelle il fait des remarques très-doctes prises des anciens Philosophes , & entre-autres d'Heraclite, qui a dit , que c'est le propre des ames barbares de croire aux sens, & que la raison est juge de la verité , non toute sorte de raison , mais celle qui est commune & divine : *τὸν δὲ λόγον κρείττον τῆς ἀληθείας οὐτὸν ὁποῖον δέποτε , ἀλλὰ τὸν κοινόν , καὶ θεῖον*. Il confirme la pensée d'Heraclite , qu'il rapporte plus au long par les paroles d'Homere ; cet endroit d'Heraclite merite d'être lû. Le principal dessein d'Empiricus dans ce livre est de détruire les Philosophes dogmatiques.

Empiricus traite des Dieux , *περὶ θεῶν*, dans son livre huitième. Il y dit , que la question qui regarde les Dieux est douteuse : *ὑπορημένη τὴν περὶ τῶν θεῶν ζήτησιν*. Il cite là-dessus le fameux Euhemerus , qui a fait voir dans son histoire sacrée , que

tout ce que l'Antiquité payenne a dit des Dieux n'est que fable, & que ces Dieux ont été de simples hommes : ce qu'il prouvoit par les anciennes inscriptions qu'il avoit trouvées dans les temples qui leur étoient consacrez. Lactance a parlé assez au long de cet Euhemerus, que Plutarque a traité d'impie & d'Athée. Empiricus cite aussi là-dessus Protagoras & Theodore, & après avoir produit sur cette même matière les divers sentimens de plusieurs Philosophes, enfin il conclut en Sceptique, qu'on n'a rien de bien certain sur ce qui regarde les Dieux. On trouve une infinité de belles remarques dans cet ouvrage de Sixtus Empiricus, qui est d'une grande utilité pour éclaircir l'ancienne Philosophie, & même tous les Arts.

## CHAPITRE XVII.

*Jacobi Usserii Armachani Annales veteris & novi Testamenti, à prima Mundi origine deducti, usque ad extremum Templi & Reipublicæ Judaicæ excidium. Lutetia Parisiorum, sumptibus Lud. Billaine & Joannis Dupuis 1673.*

**L**E nom d'Usserius Archevêque d'Armach, dans le parti des Protestans de l'Eglise qu'on appelle Anglicane, est si ce-

lebre , & ses Annales sont si connues de tous les Sçavans , que je ne m'arrêterai point à faire l'éloge de cet illustre Auteur & de son ouvrage , qui doit être entre les mains de tous ceux qui s'appliquent à l'étude des livres sacrez de l'ancien Testament, & même du nouveau. Il leur doit servir comme de guide. Je remarquerai seulement ici , que cette édition de Paris qui est la dernière , & qui commence à devenir rare , doit être préférée à celle d'Angleterre , parcequ'elle est plus exacte, & que Billaine qui en a pris le soin n'y a rien épargné pour la rendre correcte. Il y a fait ajouter deux indices, dont le premier est historique , & le second , qui est géographique , est du P. Lubin Geographe du Roi.

Outre ces Annales , dont on ne sçauroit trop recommander la lecture , on trouve à la fin de cet excellent ouvrage deux sçavantes dissertations du même Auteur, dont la première est intitulée : *Chronologia sacra , seu annorum & πατριάρχων Patriarcharum , παρρησιας Israëlitarum in Aegypto , annorum etiam Judicum , Regum Jude , & Israëlitis ἀποδείξις chronologica*. La seconde dissertation a pour titre : *De Macedonum & Asianorum anno solari dissertatio , cum Græcorum Astronomorum para-*

*pegmate ad Macedonici & Juliani annotationes accommodato.* Usserius d'Armach étoit non seulement sçavant dans la littérature sacrée & Ecclesiastique , mais aussi dans tout ce qui regarde les études profanes , & il avoit une connoissance assez exacte des langues orientales , comme il le fait paroître dans tous ses ouvrages , qui doivent être recherchez de tous les Sçavans , comme étant très-utiles , tant aux Catholiques , qu'aux Protestans.

*Erreurs dont Usserius a été accusé.*

Ceux qui voudront être instruits plus particulièrement des bonnes qualitez de cet Evêque Anglican , qui avoit de rares talens , doivent lire sa vie , qu'on trouve à la tête de ses lettres imprimées *in folio* à Londres en 1680. par les soins de son Chapelain , qui y a ajouté une apologie pour le justifier de certains sentimens qui lui avoient été imputez par un Docteur Anglois , qui l'avoit accusé de favoriser en plusieurs choses le Puritanisme , & de s'être éloigné des sentimens communs de l'Eglise Anglicane.

I. Ce Docteur Anglois accusoit Usserius , de suivre dans l'observation du Dimanche la rigueur que les Juifs gardoient pour le jour du Sabbat.



II. D'avoir enseigné , que l'Evêque & le Prêtre ne différoient point pour ce qui étoit de l'Ordre ; mais seulement de degré : *Episcopus & Presbyter gradu tantum differunt , non ordine.*

III. D'avoir enseigné , contre ce qui est marqué en termes formels & précis dans la Liturgie Anglicane , que JESUS-CHRIST n'a point racheté tous les hommes , mais seulement les Elûs.

IV. D'avoir nié la presence réelle de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie , contre ce qui est exprimé formellement dans la Liturgie Anglicane , laquelle presence réelle est établie clairement dans les ouvrages des Evêques Bilson , Morton , Andrews , & par le catechisme Latin d'Alexandre Noël. Le celebre Evêque Andrews s'explique nettement là-dessus dans son Apologie contre Bellarmin , où il dit : *Præsentiam credimus non minus quàm vos veram , de modo præsentia nihil temerè definimus.* L'Apologiste prétend justifier Usserius, en faisant voir que lorsqu'il s'est éloigné de cette opinion , il s'étoit attaché à la doctrine primitive de la reformation de l'Eglise Anglicane. Mais à dire vrai, les Docteurs Anglois Episcopaux, qui assurent encore aujourd'hui qu'ils croient la presence réelle de JESUS-

CHRIST dans l'Eucharistie aussi bien que l'Eglise Romaine , mais qu'ils nient la transubstantiation , ne sçavent point véritablement ce qu'ils disent , non plus que Calvin, qui a reconnu aussi la présence réelle de J E S U S - C H R I S T dans l'Eucharistie , & qui ajoute en même tems , qu'il ne sçait point de quelle maniere cela se peut faire ; mais qu'il le sent seulement : *De modo quo id fit* , dit cet Heresiarque , *nescio, sed sentio*. Les Anglois Episcopaux qui ont de la veneration pour les anciens Docteurs de l'Eglise , ne devroient pas être si éloignez de la croyance de la transubstantiation , c'est à dire , du changement réel du pain & du vin au Corps & au Sang de J E S U S - C H R I S T , puisque les anciens Peres ont reconnu ce changement réel. Il importe peu qu'ils reçoivent le terme de transubstantiation qui les choque si fort, pourvû qu'ils veuillent bien reconnoître le changement réel dans l'Eucharistie.

La cinquième erreur dont on a accusé Usserius est d'avoir nié , que le Prêtre ait l'autorité de remettre les pechez : ce qui est contraire , dit son accusateur , à ce qui est porté dans l'ordination du Prêtre , où l'on se sert de ces termes : *Recevez le S. Esprit, ceux dont vous remettrez les pechez &c.*

& dans l'absolution de la maniere qu'elle se donne dans l'Eglise Anglicane.

La sixième erreur qu'on reproche à Usserius, c'est d'avoir nié la descente locale de JESUS-CHRIST dans les Enfers. Je ne me suis étendu sur ces erreurs, dont un Docteur Anglois a accusé cet illustre Evêque de l'Eglise qu'on nomme Anglicane, comme s'il avoit été opposé en plusieurs choses aux sentimens de son Eglise, que pour faire mieux connoître sa doctrine à ceux qui liront ses ouvrages. Il semble n'avoir pas été beaucoup éloigné des sentimens de Calvin sur la prédestination & la reprobation. Un de ses livres qui merite le plus d'être lu, & qui est devenu rare, est son édition des Epîtres de Saint Ignace, qu'il a publiées avec des remarques très-doctes.

## CHAPITRE XVIII.

*Jacobi Usserii Armachani Archiepiscopi  
historia dogmatica controversia inter Or-  
thodoxos & Pontificios, de Scripturis &  
sacris vernaculis nunc primum edita. Des-  
cripsit, digessit & notis atque auctario  
locupletavit Henricus Warthon. Lon-  
dini, in 4°. 1690.*

LE nom seul d'Usserius d'Armach  
m'a porté à la lecture de cet ouvrage  
posthume publié par Mr. Warthon, sça-  
vant Docteur Anglois, qui y a ajouté des  
supplémens & des corrections : mais ce li-  
vre n'est point digne du docte Usserius.  
Mr. Warthon devoit plutôt le suppri-  
mer, que lui faire voir le jour : les supplé-  
mens & les remarques qu'il y a ajoutées,  
ne sont point capables de le faire goûter  
aux personnes qui ont quelque connois-  
sance des matieres dont il y est traité.

Usserius dès la préface fait connoître  
qu'il ne se distingue gueres de ces Contro-  
versistes du commun, lorsqu'il avance,  
que les Catholiques Romains pour mieux  
couvrir leurs erreurs ont recours aux an-  
ciennes traditions, & que c'est la raison  
principale qui l'oblige de leur opposer

l'autorité des anciens Peres , & de traiter ce fait historiquement & par siècles. *Cum Pontificii* , dit-il , *in traditione refugium querant , & erroribus suis Ecclesia primitiva auctoritatem pratexant , id potissimum nobis agendum , ut adversantem Patrum auctoritatem in medium proferamus , & unius cujusque seculi sententiam ordine exquiramus.* Mais c'est inutilement , que l'Archevêque d'Armach combat les Catholiques par l'autorité des anciens Peres , puisque les plus habiles Théologiens Catholiques conviennent , que dans les premiers siècles de l'Eglise la lecture des Livres sacrez étoit commune à tout le monde , ayant été d'abord écrits en des langues entendues du peuple , qui ne les lût plus dans ces langues qu'il entendoit , après que divers Conquerans y eurent apporté du changement. Lorsque ce changement arriva on conserva toujours dans l'usage commun des Eglises , soit en Orient, soit en Occident, les anciennes versions de l'Ecriture, quoiqu'elles ne fussent plus entendues du peuple. Ce fait est si constant, que les Catholiques & les Protestans en doivent demeurer d'accord. Ainsi c'est en vain qu'Usserius oppose aux Catholiques l'usage des six premiers siècles de l'Eglise , puisque les plus habiles Ca-



holiques ne nient point cet usage , non plus que les Protestans.

C'est encore en vain que le même Usserius produit l'autorité de St. Jérôme \*, pour prouver que les Syriens ont lû autrefois dans leurs Eglises en Syriaque les homelies de St. Ephrem après la lecture de l'Ecriture : cela est très-vrai , parcequ'alors la langue Syriaque étoit la langue vulgaire des Syriens , qui lisoient en cette langue les livres sacrez & les homelies de Saint Ephrem. Il en a été de même de toutes les autres Eglises du monde : les Grecs & les Latins lisoient en ces tems - là l'Ecriture sainte en leur langue maternelle , & les Evêques prononçoient leurs homelies ou sermons dans les langues entendues du peuple.

Il est suprenant qu'Usserius, qui étoit si sçavant & si judicieux, soit tombé dans un fanatisme manifeste sur la fin de ses jours. Il attribué ridiculement au Pape , qu'il traite d'Antechrist , l'établissement de la lecture de la Liturgie, ou service public, en une langue qui n'étoit plus entendue du peuple. Il sourient par un pur fanatisme, que les Papes en ont usé de la sorte , pour imprimer aux peuples le caractère de la bête dont il est parlé dans l'Apocalypse.

\* Usser. *hist. dogm.* c. 6.

Vision étrange & indigne du celebre Usserius d'Armach ! La raison qui a fait que le peuple a lû la Liturgie en une langue qu'il n'entendoit point, c'est que divers Conquerans ayant introduit leurs langues dans les païs qu'ils avoient soumis à leur domination , les Eglises conserverent toujours dans le service public leurs anciennes Liturgies. Il est certain , que dans l'Occident les Papes n'ont eû aucune part à ce changement : lorsque la langue Latine étoit commune dans l'Occident & dans l'Afrique , on y faisoit le service public en Latin. Lorsqu'ensuite dans les Gaules , par exemple , dans les Espagnes , dans l'Allemagne &c. il survint un changement de langue , & qu'on n'y parla plus la langue Latine , on ne laissa pas d'y continuer le service en Latin , quoique le Latin n'y fût plus entendu , & cet usage y est toujours resté depuis. Venons aux Eglises d'Orient , les Syriens qui faisoient le service public en Syriaque , sont toujours demeurez dans cet usage , quoique depuis plusieurs siècles ils n'entendent plus la langue Syriaque. Il en est de même des Cophites, ou Chrétiens d'Egypte, qui font encore presentement le service public en langue Cophte, quoique depuis très-long-tems cette langue leur soit tout à fait in-

connuë. Car ce que dit Usserius <sup>a</sup>, que les Chrétiens du Levant qui parlent Arabe celebrent leur Liturgie en Arabe, est manifestement faux, comme on le prouve par leurs Liturgies, que nous avons encore aujourd'hui écrites en leurs anciennes langues. Les Nestoriens, par exemple, les Jacobites, & les Maronites, celebrent tous leurs Liturgies en Syriacque, bien qu'ils n'entendent plus cette langue depuis long-tems, & qu'ils parlent la langue Arabe : les Cophites qui parlent aussi Arabe, celebrent la Liturgie en Cophite. Je dis la même chose des Ethiopiens, dont la langue maternelle est l'Arabe, & qui cependant celebrent la Liturgie en vieil Ethiopien qu'ils n'entendent plus.

Il n'est donc pas vrai, comme l'assure Usserius <sup>b</sup> après Joseph Scaliger, que les Syriens & les Ethiopiens ne font pas seulement la Liturgie dans leur ancienne langue, mais aussi en Arabe. Si les Cophites, ou Egyptiens, ont une version Arabe de leur Liturgie, c'est pour l'usage des particuliers. Il est constant qu'ils ne celebrent point leur Office en cette langue. Nous avons, par exemple, des Missels en François, on ne celebre pas pour cela en

<sup>a</sup> Usser. ad ann. 1172. <sup>b</sup> Usser. hist. dogm. p. 242.

France la Messe en François. A l'égard des Syriens , ils n'ont point de Liturgie Syriaque traduite entierement en Arabe , mais seulement quelque partie pour la commodité des particuliers , & principalement ce qu'on nomme rubriques. Il en est de même des Cophtes, ou Chrétiens d'Egypte.

Il est encore honteux à Usserius \* de se servir du témoignage de Ledesma , pour prouver que les Cophtes, ou Egyptiens, font leur service en Arabe : ce qui est faux , & qu'il auroit même pû apprendre des Chrétiens d'Egypte , où les Anglois ont commerce. En un mot, tout ce livre est indigne d'Usserius. Il suppose , que la langue Syriaque est encore aujourd'hui vulgaire en plusieurs endroits du Levant : le contraire est de notorieté publique, il y a même très-peu de Prêtres parmi les Nestoriens, les Jacobites, & les Maronites, qui aient une connoissance exacte de la langue Syriaque , bien qu'ils celebrent tous la Liturgie en cette langue.

L'Archevêque d'Armach n'est pas plus exact , lorsqu'il parle des Ethiopiens & des Armeniens : car bien que les Ethiopiens celebrent leur Liturgie en Ethiopien , c'est dans l'ancien Ethiopien qui n'est plus entendu du peuple d'Ethiopie.

\* *Uss. Ibid.*

dis la même chose des Armeniens , qui celebrent leur Liturgie en vieil Armenien que le peuple n'entend point.

Usserius tombe encore dans une faute grossière , lorsqu'il parle de l'Homiliaire qui fut compilé par un Diacre vers le tems de Charlemagne , & qui a été imprimé à Spire en 1462. \* Il est surprenant , dit-il , que cet Homiliaire ait été compilé par des personnes sages pour l'usage des Eglises , puisqu'en ce tems-là le peuple n'entendoit plus la langue Latine. Mais il est bien plus surprenant , qu'Usserius n'ait pas pris garde , que ce grand recueil d'Homelies a été fait dans un tems que l'Office de l'Eglise se célébroit en Latin , quoique cette langue ne fût plus entendue du peuple ; & l'on lit encore aujourd'hui ces Homelies dans le Breviaire. Au tems de Charlemagne le service de l'Eglise se faisoit en Latin , les Prêtres furent chargez vers ce tems-là de traduire quelques unes de ces Homelies en la langue du peuple pour son instruction , comme nous l'apprenons de quelques Conciles.

Je passe sous silence plusieurs autres erreurs où Usserius , pour avoir voulu faire le Controversiste , est tombé , & que Mr. Warthon n'a point corrigées. Il paroît

\* Usser. *ibid.* ad an. 807. p. 111.



un peu plus exact sur ce qu'il dit des versions Saxones & Angloises de l'Ecriture sainte. Il y traite assez au long de celle de Wiclef ; & il prouve par le Decret d'un Concile d'Oxford , que Wiclef n'est pas le premier qui ait traduit la Bible en Anglois. Il croit qu'un certain Prêtre , nommé Jean de Trevisse , avoit publié une version de la Bible avant celle de Wiclef.

Warthon est persuadé , que la version Angloise qui se trouve dans plusieurs Bibliothèques d'Angleterre sous le nom de Wiclef n'est point de lui , mais de Jean de Trevisse , qu'il fait aussi Auteur d'une longue préface qui a été imprimée à Londres en 1550. sous le nom de Wiclef. Ce qu'il y a d'extraordinaire dans cette préface , c'est que la Bible y est disposée selon le canon Hebreu , & non pas selon l'ordre qui est dans nôtre Vulgate. L'on y recommande la lecture de l'Ecriture sainte aux hommes & aux femmes , & l'on y rejette les livres que les Protestans nomment apocryphes : mais après tout il n'y a rien en cela qui ne puisse convenir à un Ecrivain orthodoxe , & en particulier à Jean de Trevisse Prêtre de Cornuaille , qui vivoit vers le milieu du quatorzième siècle. Car il se peut faire

que ce Prêtre ait suivi le canon Hebreu de S. Jérôme.

Usserius n'est gueres plus exact dans ce qu'il dit des versions de l'Ecriture composées par les Juifs. Il produit là dessus plusieurs extraits des livres des Rabbins, mais il ne cite rien que de commun ; il dit, parlant de la paraphrase de Jonathan, qu'elle est d'une si grande autorité parmi les Juifs, que de tout tems ils la lisent dans leurs Synagogues avec le Texte Hebreu de la Bible : ce qu'il appuye sur l'autorité de Tremellius & d'Elias Levita. Mais il n'est pas vrai que les Juifs lisent dans leurs Synagogues la paraphrase de Jonathan : ils lisent seulement chez eux en particulier tous les Samedis quelque chose de la paraphrase d'Onkelos. Loin que Warthon ait corrigé les fautes d'Usserius, il en a ajouté d'autres dans ses remarques. Il auroit, par exemple, de la peine à justifier ce qu'il dit des Bibles Italiennes & Françoises publiées par les Juifs. Car on ne trouve aucune version Juive de la Bible en Italien, ni en François : mais ils en ont quelques-unes en Espagnol & en Aleman.

## CHAPITRE XIX.

*Etymologicum magnum, seu magnum Grammatica penus ; in quo & originum & analogia doctrina Veterum sententia copiosissimè proponitur , historia item & antiquitatis monumenta passim attinguntur. Ex typographia Hieronymi Commelini 1594. in folio.*

**L**E titre de cet Etymologicon Grec est conçu en ces termes : *Ετυμολογικὸν τὸ μέγα, ἢ γούν ἡ μεγάλη γραμματικὴ.* Marc Musurus, à qui l'on est redevable de cette excellente production grammaticale qui est devenuë assez rare , a professé la langue Grecque dans les Ecoles de Padoüe ; & étant allé à Rome sous le Pape Leon X. qui estimoit les gens de Lettres , il composa des vers Grecs à la louange de Platon , pour mettre à la tête de la premiere édition Grecque des ouvrages de ce Philosophe. Ces vers plurent si fort au Pape Leon X. qu'il donna en recompense à Musurus l'Evêché de Monembasie. Nous avons du même Musurus des épigrammes qui ont été imprimées à Venise en 1500. Sylburge a publié en 1594. une nouvelle édition de ce  
grand

grand Etymologicon plus correcte que les précédentes. Il marque dans sa préface, qu'il a ôté de cet ouvrage un grand nombre de fautes. Ce sçavant Homme donne beaucoup d'autorité aux étymologies, & pour le prouver il produit plusieurs endroits d'Homere, d'Hesiode, & de quelques autres Poètes. Il cite aussi le Cratyle de Platon, & Chrysippe, qui a écrit des livres d'étymologies. Il ajoute même, que ce genre de littérature n'a pas déplû aux plus illustres Théologiens. Ce qu'il prétend prouver par le livre de Philon *περὶ τῶν μετὰ νομολογούμενων*, & par les écrits de Denis *περὶ τῶν θείων ὀνομασίων*, auxquels il ajoute St. Basile, St. Gregoire de Nazianze & quelques autres Peres Grecs. Le même Sylburge joint à ces Ecrivains Grecs quelques Auteurs Latins, & entr'autres Varro, & Isidore qui a écrit vingt livres d'origines ou d'étymologies, *originum sive etymologiarum*. Il n'oublie point Jules Scaliger, qui a composé un excellent ouvrage intitulé, *De lingua Latina causis*. Sylburge avoue qu'il ne sçait point qui est l'Auteur de ce grand Etymologicon qui a été recüeilli avec beaucoup de soin & de travail, comme on en peut juger par les Auteurs qui y sont citez; outre que, dit-il, on n'y rapporte pas de simples étymo-

logies, mais on y donne aussi des préceptes d'analogie, & l'on y trouve des histoires & les anciennes fables.

Le même Sylburge apporte la raison pour laquelle il a mis un titre double à cet ouvrage : c'est qu'il l'a trouvé de même dans un exemplaire manuscrit de Henri Estienne, qui avoit beaucoup de rapport avec cet *Etymologicon*. Il remarque de plus, qu'il y en a eû deux éditions de Venise, dont l'une est de 1499. & l'autre de 1549. que Henri Estienne en avoit un exemplaire manuscrit ; mais qu'il n'avoit pas voulu le lui communiquer ; en sorte que tout ce qu'il a pû faire dans sa nouvelle édition a été de conferer ensemble les deux éditions de Venise, & dans les endroits qui souffroient quelque difficulté, de consulter Hesychius, Suidas, Eustathe, & même Pollux, & Harpocracion, & d'autres anciens Grammairiens. Enfin Sylburge a mis à la tête de son édition la préface Grecque de Musurus, qui a donné le premier au Public cet *Etymologicon*, & le petit avertissement Latin que Turrisanus a mis à la tête de la seconde édition ; en sorte que Sylburge semble n'avoir rien oublié pour rendre son édition parfaite.

Mais après tout, quoique les étymo-



logies, quand elles sont veritables, puissent être utiles pour connoître la vraye signification des mots en remontant jusques à leur origine, cette science est si incertaine & souffre tant de difficultez, qu'on ne peut pas y faire grand fond, tant on est partagé sur ces étymologies en toutes sortes de langues. Ce qui a fait dire à Galien, que l'étymologie est un témoin qui impose, *ετυμο'ολογία μάρτυρ ἀλάζων*. Cette grande varieté de sentimens qui partage les Etymologistes en est une preuve très-évidente. Le seul mot de *θεός*, Dieu, nous en fournit un bel exemple. Les uns le tirent de *θεῖον*, *currere*, les autres de *θεῖν*, *urere*, & quelques uns de *θεῖναι*, *contempler*. Il y en a qui remontent jusques au mot Hebreu *dai*, *sufficientia*, & enfin quelques-uns croient, qu'il tire son origine du nom *δ.ύς*, qui dans la dialecte éolique est la même chose que *ζεύς*. Je passe sous silence plusieurs autres étymologies du nom Grec *θεός*; celles qu'on vient de rapporter étant plus que suffisantes pour faire connoître l'incertitude de cet art des étymologies, chacun en faisant à sa fantaisie. Pour être convaincu de cette incertitude, il n'y a qu'à jeter les yeux sur les Dictionnaires de Martinius & de Vossius, deux sçavans Grammairiens de ces der-

niers tems. Ce n'est pas au reste, que le grand *Etymologicon* Grec ne puisse être de quelque utilité ; mais je prétends, qu'il ne faut pas croire si facilement les faiseurs d'étymologies qui se multiplient tous les jours. Au reste, l'Auteur de l'ancien *Etymologicon* ne se renferme pas dans les simples étymologies des noms ; il contient une infinité de belles remarques sur l'ancienne Mythologie. On en peut voir plusieurs exemples dans les doctes Commentaires de Meziriac sur les Epitres d'Ovide, qui le cite souvent avec éloge.

## CHAPITRE XX.

*Georgii Amira Grammatica Syra. Roma,  
in 4<sup>o</sup>. anno 1596.*

**L**A Grammaire Syriaque de George Amira est généralement estimée de tous ceux qui ont quelque connoissance de la langue Syriaque. Ceux qui ont fait depuis lui des Grammaires Syriaques l'ont pris pour leur modele, ou plutôt, n'ont fait que le copier ; mais comme elle est devenue rare, il seroit à souhaiter qu'on en donnât une nouvelle édition sur celle de Rome, & qu'on l'imprimât en plus petits caracteres pour la commodité des parti-

culiers qui étudient cette langue, laquelle est nécessaire pour l'intelligence des livres sacrez.

Amira a mis à la tête de son ouvrage une longue & sçavante dissertation sous le titre de, *Preludia Georgii Amira in Grammaticam Syram sive Chaldaicam : de lingua Chaldaica sive Syriaca nominibus ac discrimine*. Cette dissertation est remplie de choses si instructives pour ceux qui s'appliquent à l'étude de cette langue, qu'elle mérite d'être imprimée séparément. L'Auteur y fait voir d'abord la grande étendue de la langue Syriaque, & sa grande variété dans les differens lieux où elle s'est répandue. C'est ce qui a fait, dit-il, qu'elle a eû differens noms selon les differens lieux où elle a été en usage : *Quocirca factum est, ut pro varietate locorum ac regionum in quibus maximè florebat, ac nationum apud quas potissimum in usu erat, varia sibi nomina sortita sit*. Elle a été premierement, continuë Amira, appelée *Chaldaïque*, de la Chaldée où elle florissoit dans ces anciens tems, lorsque la confusion ou division des langues arriva ; & elle fut aussi appelée *Babylonienne*, de la fameuse ville de Babylone, qui a été la premiere ville du monde : *Appellata fuit Babylonica à Babylone ejusdem Chaldaee civitate nobiliss-*

*simâ, omniumque civitatum orbis terra primâ.* Elle fut ensuite nommée *Araméene*, ou Syriaque, d'*Aram*, qui signifie la Syrie, & *Assyriaque*, de l'Assyrie, parce qu'elle fut très-florissante en ces lieux-là.

Les Hommes illustres qui se sont servis de cette langue, dit encore Amira, lui ont donné d'autres noms : on l'a appelée quelquefois Hebraïque, non qu'elle fût cette langue de Moïse dans laquelle l'ancien Testament a été écrit ; mais parceque les Hebreux l'ont parlé autrefois, comme étant leur langue maternelle. Quelques-uns l'ont aussi nommée avec raison langue Chrétienne, parceque JESUS-CHRIST l'a parlée : *jure optimo ab aliquibus nominatur Christiana, quia Christus eam suo sanctissimo ore decoravit.*

Comme donc cette langue a eû differens noms, selon les differens tems & les differens lieux où elle a été en usage, George Amira forme ici une question, si cette langue qui a eû tant de differens noms, & qui s'est étenduë en tant de païs, a été partout la même. Pour résoudre cette difficulté, il distingue avec les Philosophes deux sortes de diversitez, dont l'une est essentielle & l'autre accidentelle. Cela étant supposé, il soutient que la langue Chaldaïque & la langue Syriaque ne dif-

brent point essentiellement l'une de l'autre, & que c'est une erreur manifeste de dire que ces deux langues different essentiellement ; parceque l'une & l'autre ont les mêmes caractères, la même prononciation de lettres, le même son de voyelles, les mêmes conjugaisons des verbes, la même structure du discours, si on en excepte très-peu de chose. *Falsissimum esse mihi videtur*, dit Amira, *linguam Chaldaicam distingui à Syriaca, & hanc ab illa. Nam cum caracteribus, litterarum pronuntiatione, sono vocalium, verborum conjugationibus, affixis, dictionibus, & tota ferè structura orationis, paucis admodum notis, utraque conveniat, erroris re verà excusari non potest, qui utramque essentialiter ab invicem discrepare dixerit.* Il confirme son sentiment par les paroles de Daniel, d'où il est manifeste, que la langue Chaldaïque étoit la langue propre & naturelle du Roi Nabuchodonosor, & dans le ch. 2. de cette Prophetie on lit, que les Chaldéens répondirent au Roi *Syriacè, en Syriaque*, c'est à dire, dans la langue que ce Prince sçavoit ; or il est constant par le chap. 1. de Daniel, que le Roi Nabuchodonosor sçavoit la langue Chaldaïque : d'où Amira infere, que lorsqu'il est dit, que les Chaldéens répondirent au Roi *en Syria-*



que , il faut entendre la langue Chaldaïque , & qu'ainsi ces deux langues ne different point l'une de l'autre.

C'est là le raisonnement de ce sçavant Grammairien Syrien , qui prouve de la même maniere par le liv. 4. des Rois c. 18. & par le ch. 36. du Prophete Isaïe , que la langue Syriaque & l'Assyrienne sont une même langue , ce qu'il confirme, par le témoignage des Ecrivains profanes, qui n'ont fait qu'une nation des Assyriens & des Chaldéens. Il rapporte là-dessus les paroles de Cicéron liv. 1. *de divinatione*. Il produit aussi les témoignages d'Herodote , de Pline , & de quelques autres Auteurs payens , qui sont du même sentiment. Quand nous parlons de la langue Chaldaïque , ajoute Amira , nous ne prétendons point parler de la paraphrase Chaldaïque. Car outre que cette paraphrase n'est point en usage parmi nous , la langue dans laquelle elle est écrite n'est point entierement Chaldaïque, ayant plusieurs mots qui ne se trouvent point parmi les Chaldéens, qui ne reconnoissent point d'autre langue proprement & veritablement Chaldaïque , ou Syriaque , que celle qui regne dans l'Orient où elle a pris son origine , & où elle fleurit encore aujourd'hui : & c'est cette langue que

nous prétendons enseigner dans cette Grammaire.

S'il s'agissoit , ajoute Amira , de la distinction que les Philosophes nomment accidentelle , on ne sçauroit nier , qu'il n'y ait quelque difference entre la langue Chaldaïque & la Syriaque. Ce qu'il prouve par les différentes terminaisons des mots ; par exemple, les Chaldéens prononcent *meseticha* , & les Syriens *messicho*. Les Chaldéens disent *adam* , *alaha* ; au lieu que les Syriens prononcent *odom* , *alaho* , & ainsi de plusieurs autres noms que je ne rapporterai point ici , parceque pour bien sentir cette difference , il faudroit les écrire dans leurs propres caractères & avec les marques de leurs voyelles , comme fait ici George Amira , qui remarque en ce même endroit , qu'il y a de certains mots que ceux qui sont plus à l'Orient prononcent durement , & les Syriens qui sont moins Orientaux les prononcent mollement. Il apporte des exemples de cette difference & de plusieurs autres semblables qui ne sont pas d'une grande importance ; car de quelque manière qu'on prononce ces mots , on juge facilement que ce sont les mêmes. Cela étant , dit Amira , nôtre Grammaire ne traite que de la langue qu'on nomme proprement

Syriaque , autrement la Chaldaïque reformée ; & l'on ne peut sçavoir l'une , qu'on ne sçache l'autre : ce qui fait connoître , que la Chaldaïque & la Syriaque sont essentiellement la même langue , & qu'elles ne different qu'accidentellement. D'où ce sçavant Homme infere , qu'il n'est pas vrai , comme quelques-uns l'assurent , que la langue Syriaque est un rejetton de la langue Chaldaïque & de l'Hebraïque , parceque , disent-ils , les Hebreux ayant été transportez dans la Babylonie , ils oublièrent peu à peu leur langue & apprirent la Chaldaïque ; & parcequ'ils ne pouvoient pas la prononcer parfaitement , & qu'ils gardoient toujours quelque chose de l'Hebraïque , il se fit comme une troisième langue mêlée de l'Hebraïque & de la Chaldaïque : ce qu'Amira prétend être faux , parceque l'Ecriture suppose manifestement une langue Syriaque , avant que les Hebreux eussent été transportez dans la Babylonie. *Ex dictis manifestè colligitur , dit ce docte Syrien , quam falsum sit id quod nonnulli docent , linguam nempe Syriacam esse prolem quamdam lingue Chaldaicae & Hebraicae , quia scilicet cum Hebraei Babylonem adducti essent , coeperunt ibi oblivisci linguam Hebraicam , & addiscere Chaldaicam , quam quidem , quia*

*perfectè pronunciare non poterant, semperque aliquid ex Hebraica retinebant, factum est, ut lingua quadam tertia nasceretur mixta ex Hebraica & Chaldaica.* Il est si éloigné de cette opinion, qu'il juge au contraire, que la langue Hebraïque tire son origine de la Syriaque.

En effet Amira, pour prouver ce qu'il vient d'avancer, a fait un article exprès intitulé, *De lingua Chaldaica sive Syriaca antiquitate*, où il prétend montrer, que la langue Syriaque est la plus ancienne langue du monde, au moins qu'elle ne cede à aucune autre pour l'antiquité. Il renferme cette question dans la seule langue Hebraïque & la Chaldaïque ou Syriaque, aucune autre langue ne pouvant leur disputer l'antiquité. Pour résoudre plus facilement cette question, il en forme d'autres qui y ont quelque rapport. Il examine en particulier & assez au long, si la langue Hebraïque a été ainsi appelée du nom d'Abraham, ou de celui d'Eber, & après plusieurs reflexions il conclut que la langue Chaldaïque est la première, parcequ'Eber est né dans la Chaldée, qu'il y a demeuré, & sa posterité après lui, & qu'enfin il y est mort. De plus, Abraham & ses ancêtres étoient Chaldéens, & ils ont par conséquent parlé le langage de leur

païs. De plus, si la langue Hebraïque, continuë Amira, vient du mot *evero*, c'est à dire *trans*, parce qu'Abraham quitta par le commandement de Dieu son pays qui étoit la Chaldée, il s'ensuit nécessairement, qu'il parloit la langue Chaldaïque avant que de passer au pays des Chanéens qui parloient la langue Hebraïque; & ainsi le peuple Hebreu vient des Chaldéens, & la langue qu'on parloit avant que la confusion des langues arrivât, c'étoit la langue Chaldaïque. Enfin Amira, pour appuyer davantage son sentiment, répond aux raisons qu'on produit communément contre cette opinion. Il remarque entre autres choses, que ceux qui ont écrit l'ancien Testament, & le peuple pour lequel il a été écrit, étant Hebreux, il n'est pas surprenant qu'il soit écrit en Hebreu, & qu'ainsi de ce que ces noms de l'ancien Testament sont Hebreux, on ne peut pas conclure que la langue Hebraïque soit la première de toutes. Il ajoute même après Théodore, que les plus anciens noms, comme celui d'*Adam*, d'*Eve*, de *Cain*, d'*Abel* &c. sont aussi des noms Chaldéens, ou Syriaques : ce qu'il justifie assez bien, par la grande similitude qui est entre la langue Chaldaïque & la langue Hebraïque, celle-ci étant une dia-



leste dérivée de la première. Nôtre sçavant Syrien s'étend beaucoup plus au long sur cette question de l'antiquité des langues ; mais je ne m'arrêterai pas davantage sur ce sujet , parceque pour mieux entendre ses raisons il faut lire la dissertation dans l'original. Enfin , il conclut cet article de l'antiquité de la langue Chaldaïque & Syriaque , en ajoutant que son sentiment est appuyé sur l'autorité des Saints Peres & de plusieurs Auteurs très-graves : *Nostra opinio est etiam SS. Patrum & multorum gravissimorum Auctorum.*

Le troisième article de cette préface, sur lequel il s'étend aussi fort au long, est intitulé ; *de lingua Chaldaica , sive Syriaeae, dignitate ac prestantia.* Il relève la noblesse & l'excellence de cette langue par l'élégance & la beauté de ses expressions : mais bien des gens ne conviendront pas de cet avantage , si ce n'est peutêtre par rapport à la langue Hébraïque. Il relève encore la dignité de la langue Chaldaïque ou Syriaque , par sa grande antiquité , & par la noblesse de ceux chez qui elle a été en usage ; étant la langue des plus anciens & des plus nobles Royaumes du monde. A quoi il ajoute , que les Hébreux , après leur captivité , ayant apporté la langue Chaldaïque dans leur pays , ne parlerent

plus Hebreu , mais Syriaque , qui a été aussi la langue de JESUS-CHRIST , de la Sainte Vierge & des Apôtres : ce qu'il prouve par les témoignages de Widmanstadius , de Gui le Fevre , de la Boderie , de Bellarmin , & de quelques autres Ecrivains modernes , dont l'autorité n'est pas d'un grand poids sur ce fait. Car la langue que les Juifs parlerent dans la Judée après le retour de leur captivité , & qui a aussi été la langue de JESUS-CHRIST & des Apôtres , n'étoit pas proprement la langue Syriaque en pur Chaldaïque , mais un certain mélange de l'une & de l'autre.

Enfin Amira fait voir l'utilité de la langue Chaldaïque ou Syriaque dans un quatrième article , qui a pour titre : *De Chaldaica lingua utilitate*. Mais il débite d'abord une erreur qui est commune à tous les Ecrivains Syriens , sçavoir, que les versions Syriaques de l'Ecriture ont été faites dès le tems de l'Apôtre St. Thadée & du Roi Abgar : quelques Syriens les font même plus anciennes. Il est bien probable que les Syriens qui habitoient au delà de l'Euphrate , où l'on parloit véritablement la langue Syriaque , ont traduit l'Ecriture sainte en leur langue dès les premiers commencemens de la Religion

Chrétienne ; & c'est ce qui doit donner une grande autorité à ces anciennes versions Syriques. Une autre preuve de l'utilité de la langue Syriacque , c'est qu'ayant plus d'affinité avec la langue Hébraïque , que toutes les autres langues Orientales , on en peut tirer de très-grands secours pour l'interprétation de plusieurs mots Hébreux peu connus ; parceque la langue Hébraïque a été presque entièrement perdue dès le tems de la captivité des Juifs dans la Babylonie , comme Amira le suppose avec les plus sçavans Ecrivains , soit Juifs , soit Chrétiens. Nôtre docteur Syrien ajoute à ces deux raisons une troisième , qui est de quelque importance , & qui est très-vraie : c'est qu'en tous les lieux d'Orient où la langue Syriacque est connue , on y lit publiquement en cette langue l'ancien & le nouveau Testament dans toutes les Eglises , non seulement des Catholiques , mais aussi dans celles des Schismatiques , qui conviennent parfaitement en cela avec les Orthodoxes , parceque la lecture du texte Syriacque étoit dans les Eglises avant le schisme. Amira ajoute encore , pour mieux faire connoître l'utilité de la langue Syriacque , que la version Syriacque du nouveau Testament sert à éclaircir plusieurs mots de l'original Grec.

qui ont leur obscurité dans le Grec , & qui n'en ont aucune dans le Syriaque. Enfin , si nous en croyons George Amira , les Grecs sont inferieurs aux Syriens , non seulement pour la sagesse , mais aussi pour la beauté & l'élégance du discours. Il apporte pour preuve de ce qu'il avance peutêtre trop librement , les beaux & divins écrits de St. Jacques de Nisibe & de St. Ephrem , qui , selon lui , ont surpassé , tant en prose qu'en vers , les plus excellens Ecrivains Grecs. *Non solum autem Gracisapientiâ , sed etiam sermonis elegantia sententiarumque gravitate , sunt Syris inferiores ; nam Sanctissimus Jacobus , & magnus Ephrem ( ut reliquos taceam ) ita copiose , ornatè , sapienter , graviterque tam in soluta quam in ligata oratione excellerunt , ut non solum præstantissimos Scriptores Gracos superaverint , verum etiam ad sui admirationem quàm maximè eos excitaverint.* Je ne dirai rien en particulier du corps de cette Grammaire Syriaque , il faut la lire entiere pour en bien juger , & pour en remarquer toutes les beautez.

## CHAPITRE XXI.

*Un Livre intitulé , Cozri , ou Cuzari , composé en Arabe par R. Juda Levita , & traduit en Hebreu par R. Juda Aben Tibon , en Latin par Buxtorf , & en Espagnol par Aben Dana.*

U Ne des plus belles productions qui soit sortie de l'Ecole des Rabbins , est le fameux livre qui a pour titre , *Sepher haccozri , ou Cuzari* , qui est un dialogue entre un prétendu Roi nommé Cuzar , & R. Isaac Sanguer , sur les principales matières de la Religion contre les Gentils , les Philosophes , & les Juifs Caraïtes. Comme l'on n'a point le texte Arabe de cet ouvrage , Buxtorf l'a traduit en Latin sur la version de R. Juda Ben-Tibon , & a fait imprimer sa version avec l'Hebreu à Bâle *in 4°.* en 1600. Aben-Dana , sçavant Juif du rite Portugais , ou Espagnol , en a publié une autre version en' Espagnol imprimée *in 4°.* à Amsterdam sous ce titre : *Cuzari y libro de grande scientia y mucha doctrina : discursos che passaron entre el Rey Cuzar , y un singular sabio de Israel llamado R. Yshach Sanguery. Fue compuesto este libro en la len-*



## 138 BIBLIOTHEQUE

*gua Arabiga por el doctissimo R. Ycuda Aben-Tibon en el anno de 4927. a la criacion del mundo. Y agora nuevamente traducido del Ebrayco en Español y comentado por el Hacham R. Jacob Aben-Dana con estilo facil y grave. En Amsterdam , año 5923.*

Ce Traducteur Espagnol , qui est assez connu par d'autres ouvrages qu'il a donnez au Public , loüe fort ce livre , dans une lettre adressée à un Gentilhomme Anglois , qui est à la tête de sa version. Il y dit , que cet excellent ouvrage traite de la Théologie des Juifs , & des principales matieres qui regardent la loi. Quoique Buxtorf ait été très-sçavant dans la langue des Rabbins , je préférerois néanmoins cette version Espagnole à la sienne , parce que Buxtorf a été rempli de certains préjuges sur la Massore dont il est parlé dans cet ouvrage , & qu'il a eû quelque dispute là-dessus avec le P. Morin de l'Oratoire , prétendant que ce Pere avoit mal traduit , par rapport à ses préjuges , de certains endroits du Cozri.

Les notes que R. Aben Dana a jointes à sa version ne sont pas remplies de Rabinage. Il se contente d'éclaircir ce qui n'est pas assez entendu dans son Auteur , & il dit par exemple , dans sa note sur le liv. 3. n. 39. qu'on prouve clairement

par les livres sacrez , que les Sages qui ont vécu depuis Moyse ont établi de certaines choses qui ont toutes lieu de commandemens. Ce qu'il justifie après son Auteur par les choses nouvelles que Salomon introduisit dans le temple , & par l'ordre des Chantres que David & Samuël instituerent , & enfin par la troisième partie du sicle qui fut établi par Esdras. Et comme l'on pourroit objecter que ces nouveautez étoient contraires à la loi de Moyse , qui défend expressément d'y rien ajouter , il répond que toutes ces choses furent introduites conformément à l'autorité que la loi Divine donne aux Senateurs, ou Sages d'Israël , *todas estas cosas hieron por la autoridad que concede la lei Divina à los Senadores y Sabios de Israel*. Cette réponse semble égaler l'autorité des Anciens , ou Sages d'Israël, à celle de Moyse. Il ajoute , que ces innovations ne sont point des contraventions à la loi divine , puisque cette même loi ordonne aux Israélites d'obéir aux ordonnances des Sages ; & ainsi , dit Aben Dana , nos Sages conserverent toujours la loi de Moyse dans son intégrité sans l'alterer aucunement, nous enseignant la véritable intelligence des préceptes , selon la tradition de la loi mentale qu'ils reçurent de Moy-

se. L'Auteur du Cozri est obligé d'avoir souvent recours à la tradition , & au pouvoir que Moyse a laissé aux Sages de faire de nouveaux commandemens , parcequ'il se sentoît pressé par les sectaires Caraïtes , qui nient cette loi mentale , & qui la regardent comme une pure fiction des Juifs , qui la font venir comme une machine pour se tirer des difficultez qu'on leur faisoit sur cette prétendue autorité des Sages , ou Anciens ; & c'est ce qui fait encore dire à Aben Dana , pressé par les objections des Caraïtes , qui ne reconnoissoient point d'autre loi que celle qui étoit écrite dans les livres de Moyse , qu'eux Juifs ne mettent point les préceptes de leurs Sages dans le même rang que ceux de la loi de Moyse , & que ce n'a point été l'intention de leurs Sages , ou Docteurs , de leur donner la même autorité , & qu'ils ne les regardent point comme tels ; mais comme préceptes & decrets de leurs Sages , auxquels la loi les oblige d'obéir : *y somos obligados*, dit-il, *por precepto de Dios a guardar sus decretos*.

Il a été nécessaire de s'étendre un peu au long sur cet endroit , qui est le grand principe des Juifs , non seulement contre les sectaires Caraïtes , mais aussi contre les autres religions. L'Auteur du Cozri sou-

tient partout dans sa dispute, que sans la tradition l'on ne peut établir la vérité de la religion ; & pour établir plus fortement cette tradition appuyée sur la loi mentale , il pose pour principes , que les Ecrivains sacrez n'ont point voulu mettre par écrit des choses cachées & peu connues ; mais seulement ce qui étoit de la portée du peuple , & qui étoit conforme à ses idées. Enfin cet Auteur semble ne rien donner à la raison en matière de religion ; mais tout à l'autorité de ses Docteurs , dont il rapporte un long catalogue. Il suppose que Moïse a donné aux Israélites le livre de la loi , tel qu'on le lit présentement dans les Synagogues sans les points voyelles , & les accens qui y ont été inferez depuis , & il en marque même les Auteurs. D'où il prétend conclure la nécessité de la tradition , qui a fixé la lecture de la loi. D'où il infere encore , qu'on doit à plus forte raison avoir recours à cette même tradition , lorsqu'il s'agit du sens des paroles du texte sacré. Cet argument est d'autant plus fort contre les Caraïtes , qu'ils reconnoissent eux mêmes que les points voyelles qu'ils reçoivent , ont été ajoutés après coup au texte sacré.

Le Roi Cuzar élevoit fort contre les Juifs l'autorité des Caraïtes , parcequ'il

voyoit qu'ils étoient plus zelez pour la Religion Juive , que les Juifs qu'on appelle communément Rabbanistes , qui suivent les traditions de leurs Docteurs. Il étoit de plus persuadé , que les Caraites expliquoient plus littéralement le texte de l'Ecriture , que les Rabbanistes , qui déferoient trop à l'autorité de leurs Peres ; au lieu que ceux-là consultoient principalement leur raison , & n'admettoient aucunes traditions qui ne fussent bien fondées.

Les notes de Buxtorf sur cet endroit qui regarde les Caraites ne sont pas exactes , parcequ'en effet ces Sectaires étoient fort peu connus de son téms , même des plus sçavans , qui s'en rapportoient aux Rabbins , qui les traitent de Sadducéens : & c'est ce qui jetta en partie Buxtorf dans l'erreur où il étoit , que les Caraites ne recevoient de toute l'Ecriture que le seul Pentateuque. Le docte Selden est un des premiers qui ait connu ces sectaires , & qui en ait parlé avec exactitude , ayant quelques-uns de leurs livres imprimez à Constantinople. Le P. Morin de l'Oratoire & Mr. Simon les ont fait connoître encore plus particulièrement , & personne ne doute plus aujourd'hui que ces Caraites ne reçoivent comme divins tous les



24 livres de la Bible , de la même maniere que les Juifs Rabbanistes. Au reste, quoique l'Auteur du Cozri soit très-sçavant dans tout ce qui regarde le Judaïsme , il donne néanmoins pour certains des faits dont tous les Juifs ne semblent pas convenir ; comme lors qu'il dit , que tous ceux de sa nation conviennent entre eux, depuis les Indes jusques à l'Ethiopie , dans la supputation qu'ils font en comptant leurs années depuis la création du monde ; car R. Azarias , sçavant Juif Italien , qui avoit lû les livres des Chrétiens sur la Chronologie , avoüe que cette maniere de supputer les années depuis la création du monde n'est point ancienne parmi les Juifs , & que Moÿse dans la Genese n'a point marqué l'année de la création du monde , ayant seulement dit , qu'*au commencement Dieu créa &c.* & qu'enfin les premiers Hebreux ont commencé à supputer leurs années par leur sortie de l'Égypte.

Buxtorf dans sa bibliotheque Rabbinique fait mention de deux éditions du Cozri. Dans la premiere il n'y a que le seul texte Hebreu d'Aben Tibon , & on a joint à la seconde un assez long commentaire de R. Muscato. L'une & l'autre ont été imprimées à Venise. J'en ai yû une

troisième édition en manuscrit avec un Commentaire différent de celui de Muscato. Ce manuscrit est assez conforme à la première édition de Venise, qui est plus simple que l'autre, où l'on a inséré plusieurs additions qui ne sont point de la première main, mais de celle du Commentateur, qui explique dans le corps même du livre de certains mots obscurs; par exemple, on ne lit point dans la première édition qui est in 8°. ni dans l'exemplaire manuscrit, ces mots, *bons mehanotsetim*, qui sont néanmoins dans l'édition de Buxtorf, quoiqu'il ait remarqué qu'ils ne sont point dans cette première édition, & qu'il conjecture même, qu'ils ont été ajoutez après coup. Muscato ne s'est pas contenté de faire un commentaire assez long sur le *Cozri*, il a de plus inséré les gloses dans le texte même en les indiquant sous le terme de *pé*, autrement *perus*, c'est à dire, *interpretation*; par exemple, après le mot de *hammivim*, qui signifie *les heretiques*, il ajoute *pei bakkeraim ve harsadonkim ve habaiethasim*, c'est à dire, que, par *mivim* il faut entendre les *Caraites*, les *Sadducéens* & les *Baiethaséens*. Ces sortes de gloses seroient de quelque utilité, si on les avoit mises à la marge, seulement comme une interpretation

pretation du texte. Burxtorf, qui a aussi mis dans sa version plusieurs additions semblables entre deux crochets, n'est pas tout à fait exempt de ce défaut. R. Muscato qui est Critique, n'a pas négligé dans son Commentaire les diverses leçons qu'il indique de la sorte : *On lit ainsi dans un autre exemplaire.* L'édition manuscrite du Cozri que j'ai lûë marque aussi quelquefois à la marge les diverses leçons, & il y a de l'apparence que Muscato a eû un exemplaire manuscrit semblable à celui-ci.

## CHAPITRE XXII.

*Elia Levita* Sepher habbahhur, *id est*, liber electus, qui *Latinè redditus est à Munstero, & Basilea excusus à Frobenio.*

**Q**UOIQUE ce livre d'Elias Levita, qui est un excellent ouvrage de grammaire, ne soit pas aujourd'hui fort commun, nous n'avons cependant rien qui puisse lui être comparé en fait de grammaire Hebraïque, sur tout pour ce qui regarde les locutions propres de la langue. Ce fameux Rabin étoit né Aleman, & non pas Italien, comme quelques Sçavans l'ont crû; mais il avoit vécu long-

tems en Italie , où il a enseigné l'Hebreu à plusieurs Chrétiens d'une qualité & d'un merite distingué , & c'est ce qui lui attira la haine des autres Juifs ; mais il n'est pas vrai qu'il soit mort Chrétien , comme le P. le Long de l'Oratoire l'a d'abord écrit dans sa *Bibliothèque sacrée* ; il a ensuite corrigé cette faute , en ayant été averti par un de ses amis ; mais dans sa correction où il dit , après Bartolucci , qu'Elias Levita est véritablement mort Juif , il tomba dans d'autres fautes. Voici ce que porte sa correction imprimée dans un feüillet séparément depuis l'impression de sa *Bibliothèque sacrée* : *Elias Levita dictus babbur Aschenazi , seu Todesco , nomen potius familiae quam nationis , juxta Bartoloccium , qui eum fuisse Romanum , & in Judaismo animam efflavisse scribit ; sed Alstedius p. 443. Chronologia eum paulò ante mortem , adductis secum 30 Judæis Christo nomen dedisse memorat.*

Premièrement il n'est pas vrai , qu'Elias ait été nommé *babbur* , quoique R. Scebtai l'ait écrit ; car *babbur* est le nom de cette grammaire dont nous parlons : *bachur liber electus* , dit Buxtorf dans sa *Bibliothèque Rabbinique* , *liber grammaticus satis notus* , *Auctor Elias Levita Germanus anno Christi 1517. quem postea*

*Munsterus Latine reddidit , & excudit  
Basilea Frobenius.*

En second lieu il n'est point vrai qu'Elias Levita ait été Romain. Il étoit véritablement *Tudesque* , ou Aleman , & à la tête de tous ses livres il prend le nom d'*Aschenazi* , c'est à dire , Aleman , & ce nom n'est pas seulement un nom de famille , mais de nation. Comme Genebrard , qui n'étoit pas si éloigné du tems de cet Elie que Bartolucci , & qui avoit assez de connoissance des livres des Rabbins, le dit en termes exprès liv.4. de sa Chronologie : *Elias Levita Judæus* , dit Genebrard, *Grammaticorum Hebraicorum summus & facillimus suæ linguae discendæ Christianis Romæ , Venetiis , & alibi in Italia , in quam è Germania venerat , copiam facit, ob quam rem magnas à reliquis Judæis calumnias & odia sustinuit.* On voit par là, que le Rabin Elias n'étoit pas Romain , mais Aleman de naissance , & qu'il étoit venu d'Alemagne en Italie , pour y enseigner aux Chrétiens la langue Hebraïque , ce qui lui attira la haine des autres Juifs ; & cette haine accompagnée de calomnies alla si loin , qu'il fut obligé de prouver qu'un Juif pouvoit en conscience , & sans rien faire contre sa religion , enseigner aux Chrétiens la langue Hebraïque.



Ce docte Juif avoit de très-grandes obligations aux Chrétiens qui l'avoient assisté dans sa misere , & entr'autres à un illustre & charitable Cardinal de Rome , qui ayant sçu qu'il avoit perdu dans la prise d'une ville d'Italie tout ce qu'il possédoit , le fit venir chez lui avec toute sa famille , & lui donna de quoi subsister. Ce Cardinal étoit apparemment le Cardinal Egidius , qui ayant beaucoup d'inclination pour la langue Hebraïque , l'apprit d'Elias Levita.

Ce qui a pû faire croire à quelques uns que nôtre Elie étoit Romain , c'est qu'il y a eû en effet un autre Juif nommé *Elie* , dont Elias Levita étoit ayeul du côté maternel. Celui-ci , qui se fit en effet Chrétien , & ensuite Jesuite , a été nommé *Joannes Baptista Romanus Elianus*. Le Jesuite Sacchini parle assez au long de ce second Elie , dans l'Histoire de sa Société imprimée à Rome en 1652. Ce jeune Elie , qui sçavoit l'Hebreu , l'Arabe , le Latin , l'Espagnol , l'Aleman , & le Turc , étoit originaire d'Alexandrie en Egypte ; mais il fut élevé dès sa jeunesse par nôtre Elias Levita , & mené en Allemagne. Il fut baptisé à Venise en 1551. & il se fit peu de tems après Jesuite. Le Pape Pie IV. le donna pour compagnon

au Jesuite Roderic, qu'il envoya en 1561. en qualité de Nonce au Patriarche des Cophites.

Ce même Pape & Gregoire XIII. envoyèrent le jeune Elie vers les Maronites, & à d'autres peuples du Levant. Il a traduit en Arabe le Concile de Trente. L'on apprend toutes ces particularitez des Jesuites qui ont écrit l'histoire de leur Compagnie. Cet Elie, qui portoit le nom de Jean Baptiste Romain, aura donné apparemment occasion de le confondre avec Elias Levita son ayeul, qui n'a jamais été Chrétien, quoiqu'il ait eû de très-grandes liaisons avec eux. Il a été nécessaire de faire toutes ces remarques sur le fameux Elias Levita, le plus habile Critique qui ait été parmi les Juifs, & dont tous les livres qui regardent principalement la grammaire & la critique, meritent d'être lus de ceux qui s'appliquent à l'étude de la langue Hebraïque & des livres sacrez. On peut dire veritablement de lui, *solus Elias Levita inter Judæos desit nugari*. Je ne sçai pourquoi le sçavant P. le Long a retracté dans sa correction ce qu'il avoit dit dans l'*Indice* des Auteurs de sa *Bibliothèque sacrée*, où il fait naître Elie à Eyfch proche Nuremberg, & qui par conséquent étoit Aleman, & non pas Romain:

*Conveniet nulli qui secum diffidet  
ipse.*

## CHAPITRE XXIII.

*Ad Seneca lectionem proodopoeia Auctore  
Henrico Stephano anno 1586. in 8°.*

**L**E stile ferré de Seneque , qui n'est point diffus & étendu comme celui de Ciceron , a plû à bien des gens , & si nous en croyons Henri Estienne dans le discours que nous venons d'indiquer ; le Latin de Seneque est pur , si on excepte les titres des Chapitres qui ne sont point de lui ; mais d'une main fort postérieure. Muret louë fort dans une de ses harangues , & la doctrine & l'éloquence de Seneque , comme étant fort au-dessus de ceux qui ont mal parlé de lui. *Eum* , dit-il , & *doctrinæ copiâ* , & *scribendi elegantia longè multumque omnibus obtreſſatoribus suis prestitisse*. Estienne prouve par plusieurs exemples , que les titres & les commencemens des Chapitres de Seneque ont été changez & alterez d'une étrange maniere dans toutes les éditions que nous en avons , même dans celle de Rome , qui de son tems étoit la dernière , & qu'il n'y a aucun Ecrivain qui ait été si défiguré en ces endroits là que Seneque , & qu'il arrive

quelquefois qu'on ne sçauroit distinguer la fin d'avec le commencement de chaque chapitre , & que même la suite du discours est imparfaite , la sentence n'étant point achevée. Il ajoute néanmoins , que la premiere édition de Seneque qui est de 1529. chez Froben est en de certains endroits plus exacte que les autres éditions :

*Alicubi* , dit-il , *antiquissimam illam Frobenii editionem quæ anno 1529. prodiit melius capiti alicui principium suum assignare , quàm quæ illâ posteriores* ; ce qui est assez extraordinaire , car les premieres éditions des livres sont ordinairement bien moins correctes que les suivantes.

Cette premiere édition de Seneque est d'Erasme , qu'Etienne défend avec chaleur contre Muret, qu'il accuse d'avoir souvent relevé mal à propos ce Critique, & de l'avoir même copié quelquefois sans le citer. Il traite Muret d'impudent & de médisant , pour avoir dit , que si Erasme n'avoit point mis la main aux œuvres de Seneque, on les auroit plus facilement rétablis : *Si ille à Seneca manus abstinuisset , futurum fuisset , ut minore negotio pleraque restituerentur.* Etienne s'étend assez au long sur la défense d'Erasme , dont il louë le travail sur les livres de Seneque , comme très-utile & très-digne de loüan,

ge , *utilissimum ac laude dignissimum* , & qui a servi de guide pour l'édition de Rome. Etienne accuse Muret à son tour d'avoir changé plusieurs endroits dans Seneque , sans donner raison de ses changemens. Il le reprend encore de n'avoir presque point parlé de Pinciani , qui a donné de très-bonnes notes critiques sur Seneque, & de s'être même attribué quelques-unes des remarques de ce sçavant Critique , sans faire mention de lui.

Mais après tout , il falloit qu'Etienne fût de mauvaise humeur contre Muret , quand il traite si mal ce docte Critique , dont il a emprunté lui même plusieurs belles remarques. Il faut rendre à la vérité cette justice à Erasme , qu'il a travaillé un des premiers aux éditions des bons Auteurs , soit profanes , soit Ecclésiastiques ; mais on ne peut l'excuser d'y avoir travaillé avec trop de précipitation. Ce n'est point assurément lui faire tort , de dire que Muret a été plus sçavant que lui dans la langue Grecque & dans la langue Latine , & même plus exercé dans l'art de la critique , & dans la lecture des bons Auteurs. Ce fut sur ce pied là, que Muret ayant lû une nouvelle édition des adages d'Erasme qu'on vantoit fort , comme si elle eut été plus exacte que la pré-



cedente , ne put s'empêcher de parler de cet ouvrage qui avoit été imprimé de nouveau en Italie , comme d'un ouvrage peu exact & plein de fautes. Ce sçavant Homme n'est pas le seul qui ait eû ce sentiment des adages d'Erasme , qui lui acquirent néanmoins beaucoup de réputation dans le monde.

Au reste, ce qu'Estienne reprend dans les éditions de Seneque sur l'étrange confusion qui est dans la distinction , & même dans les commencemens des chapitres , avoit été déjà remarqué par Muret , qui dans sa préface sur les lettres de Seneque avertit ses Lecteurs , que les Copistes y avoient apporté beaucoup de confusion , & que les divers exemplaires ne convenoient point sur l'ordre , ni sur le nombre de ces lettres : *Ne epistolarum quidem aut ordo aut numerus in omnibus libris idem ; quin etiam , cum quodam loco unam epistolam lacerassent , in duas auxerunt earum numerum , fecerantque centum viginti quinque ; quas non plus centum viginti quatuor esse in plerisque veteribus libris disertè adnotatum est.* Estienne , qui a fait une remarque semblable à celle-là sans faire mention de Muret , fait le procès à ce docte Critique , pour avoir pris d'Erasme & de Pintiani deux ou trois notes critiques

sans faire mention d'eux. Muret ajoute dans cette même préface , que les Copistes ont alteré & défiguré en une infinité d'endroits les épîtres de Seneque , & qu'il a tâché de remedier à ce désordre : *Quod, additis, dit-il, omiſſis, mutatis multis vocibus, multas præclaras sententias corrupissent id ferendum non erat ; itaque ei malo quantum vires tulere mederi sedulo conatus sum.*

Henri Etienne a très-bien remarqué au ch. 7. de son discours sur la lecture des œuvres de Seneque , que dans les éditions qui ont précédé celles de Rome , d'une seule épître l'on en avoit fait deux , & il donne pour exemple l'épître 48. Muret avoit fait avant lui cette même remarque dans sa note sur cette épître, où il dit : *Hanc epistolam lacerarant in duas, & posterius principium fecerant ab illis verbis, nus syllaba est, ego rursus membra diuulsa conjunxi.*

Pour mieux juger de la grande érudition de Muret en fait de critique , & combien Erasme lui est inférieur en toutes choses , il n'y a qu'à jeter les yeux sur le recueil des épîtres de Seneque, qui ont été imprimées avec les notes de plusieurs sçavans Critiques , à la tête desquelles sont celles de Muret : l'on y trouve aussi les notes de Pintiani & d'Erasme. Si l'on com-

pare celles-ci avec celles de Muret , il ne fera pas malaisé de juger quel avantage Muret a sur Erasme , & même sur tous les autres Sçavans dont les remarques critiques sont dans ce recueil.

Pour ne pas m'éloigner de Henri Etienne , dont jeme suis proposé de faire connoître le discours qu'il a composé sur la lecture de Seneque , il reprend avec raison de certains délicats , qui de son tems cri- oient fortement contre la Latinité de Seneque: il prétend que le stile de cet Auteur, si l'on en excepte les titres des livres , lesquels titres ne sont point assurément de Seneque , est assez pur pour la Latinité ; ce qu'il justifie par le dénombrement de plusieurs mots qu'on avoit relevez comme n'étant point Latins , & qui selon lui sont véritablement Latins. Tout ce qu'on pourroit peutêtre reprendre avec plus de justice dans le stile de Seneque , c'est qu'il est trop coupé , & sans périodes. Il parle , comme dit Henri Etienne , *casim & membratim*. Etienne donne pour exemple de ce stile concis de Seneque , ces paroles de sa lettre 44. *Bona mens omnibus patet : omnes ad hoc sumus nobiles. Nec rejicit quemquam Philosophia , nec eligit : omnibus lu- cet. Patricius Socrates non fuit. Cleantes aquam traxit , & rigando hortulo locavit*

*manus. Platonem non accepit nobilem Philosophia, sed fecit. Quid est quare desperes his te posse fieri parem ?* Du reste, ce stile, tout sec & décharné qu'il paroît, ne laisse pas d'avoir ses graces & ses beautez. Juste Lipse en a fait ses délices, & l'a en quelque façon préféré à celui de Cicéron. Etienne observe encore, que Seneque a dit *Pythoclea* à l'accusatif, au lieu de *Pythoclen*, suivant la déclinaison Grecque, & il se moque d'un Italien, qui dans l'indice de l'édition de Rome a introduit *Pythocleam viam*; mais après tout, quelque loüange que donne Etienne à Seneque pour la Latinité, il reste encore dans ses ouvrages bien des expressions peu intelligibles, & qui semblent ne faire aucun sens.

Enfin Etienne avertit ses Lecteurs, que la plus méchante de toutes les éditions des œuvres de Seneque, est celle qui dans le titre porte le nom de *Calii secundi Curionis*, laquelle, selon lui, est remplie de fautes très-grossières : *Qui (Coelius) multis fadissimis mendis libros hujusce Scriptoris conspurcavit sub specioso titulo. Pythoclea* se trouve plusieurs fois dans l'épître 21. au second livre de ses épîtres, où il cite Epicure, qui est un de ses Auteurs favoris, principalement pour la morale. Comme il n'y a gueres d'Auteurs anciens dont les

livres ayent été plus lûs que ceux de Seneque , les fréquentes copies qui en ont été faites y ont causé plusieurs changemens & alterations. Les anciens revisseurs , ou censeurs , gens hardis & temeraires , les ont souvent corrigez selon leur fantaisie. Toutes ces remarques doivent servir d'avertissement à ceux qui lisent les livres de ce Philosophe Stoïcien, lesquels sont principalement recommandables pour leur belle morale. Julien , ce grand ennemi des Chrétiens , osa leur reprocher , qu'ils avoient pris de Seneque la meilleure partie de leur doctrine : ce qu'il n'auroit pas avancé avec tant de hardiesse , s'il avoit voulu considérer , que la doctrine de ce Philosophe Stoïcien est remplie de pensées impies , comme lorsqu'il dit dans sa lettre 53. qu'il y a quelque chose en quoi le sage est au dessus de Dieu : *Est aliquid quo sapiens antecedit Deum* ; arrogance impie & intolérable des Stoïciens , dit Muret , qui croyoient , que ce n'étoit pas assez d'égaliser leur sage à Dieu, ils le mettoient au dessus de Dieu : *Impia & intolerabilis arrogantia Stoïcorum , qui non satis esse ducebant sapientem suum cum Deo ex aquo componere , nisi etiam anteponerent*. On trouve plusieurs autres impietez semblables dans les livres de Seneque , parmi



## 158 BIBLIOTHEQUE

tant de bons préceptes qu'il y donne , & qui ne cedent en rien à plusieurs du nouveau Testament.

### CHAPITRE XXIV.

*Aristoteles de Poëtica liber. Daniel Heinsius recensuit , ordini suo restituit , notas addidit. In 12. Lugduni Batavorum , anno 1611.*

**I**L n'y a point de livre sur lequel les Sçavans ayent tant travaillé , principalement en Italie , que sur ce qui nous reste de la Poétique d'Aristote ; ouvrage qui meritoit en effet tous les soins que ces sçavans Italiens ont pris pour le rétablir dans son ancienne forme. Cependant Daniel Heinsius , tout Hollandois qu'il étoit, nation peu estimée des Italiens , le trouva encore si défiguré , qu'il osa en entreprendre une nouvelle édition , & lui donner une nouvelle forme. Il se vange en quelque façon de ces habiles Critiques Italiens , & entr'autres de Victorius & de Zoborrellus , qui lui font pitié : il leur apprend , que l'air de la Hollande & de la Flandre n'est pas si épais , qu'il ne s'y trouve de très-bons esprits , & même plus capables de rétablir le texte de la Poétique d'Aris-

tote , que ces Doctes Italiens , qui traitent les ultramontains de gens stupides, & nullement propres à cultiver les Sciences. Voici les propres termes de Heinsius, dans une note sur un endroit du ch. 25. *Frustrâ hic quoque se torquent Italorum Doctissimi , qui in hoc libello atatem egerunt ; ac Victorii quidem optimi & ornatissimi , cum præsertim versionem illius legimus , ex animo nos miseret . Alios miramur , qui cum neminem ne in Italia quidem , orbis terrarum Reginâ , & Scientiarum omnium matre , secum conferendum esse persuaderent , tamen toties scribunt quæ nec ipsi intelligunt , cum præcipuè verba Aristotelis Latine reddunt ; ne dum ipsi Flandri & eorum vicini ea capiunt , quos Robertellus pingue quid sonare ait , cum Latine & ut vervecum in patria crassoque sub aëre natos in univèrsum damnat . Quare non mirum erit , si quod illis evenit , quibus neque tempus defuit , ingenium venò superfuit , nos quoque interdum labamur .*

Il se peut faire qu'il y ait de l'exageration dans ces paroles de Heinsius , qui a voulu faire voir aux Italiens , que l'esprit & la science se trouvoient ailleurs qu'en Italie ; mais après tout , si l'on compare le travail de cet habile Hollandois sur la Poétique d'Aristote , quoiqu'il ne soit pas d'un

ne grande étendue, on peut dire de lui sur ce sujet :

*Et cor solus habet , solus & ingenium.*

Il relève partout avec force dans ses notes les fautes où les Italiens sont tombez dans leurs commentaires sur ce petit ouvrage d'Aristote.

A l'égard de la méthode que Heinsius a suivie dans sa traduction , il avoüe qu'il a tâché d'exprimer en quelques endroits le stile concis de son Auteur , mais qu'il ne l'a pas toujours pû faire , parce qu'autrement il n'auroit pas rendu le sens ; n'étant pas possible d'imiter en Latin l'atticisme d'Aristote , en sorte qu'il a jugé à propos de se rendre intelligible , pour ne pas suivre l'exemple de ces Interpretes , qui traduisent de mot à mot les mots Grecs d'une maniere ridicule , n'entendant point eux mêmes le sens de leur Auteur , & imposant à leurs Lecteurs , ce qui a fait croire à tout le monde , qu'Aristote est un Ecrivain très-obscur. *Verbum quippe verbo reddunt , & quæ Græcè summa cum venustate sunt conscripta tam inepto exprimunt sermone , quàm obscuro convertunt , credone à syllabis illius recedant , cujus mentem non intelligunt. Sic plerique quia sensum non possunt , verba dant Lectori , qui*

*jam hoc sunt consecuti, ut Auctorem obscurissimum esse Aristotelem omnibus persuaserint.* Quoique cette remarque soit judicieuse, & digne de Daniel Heinsius, peut-être auroit-il été mieux de ne donner que de simples paraphrases des livres d'Aristote, que des versions, comme Themistius a fait de la Logique de ce Philosophe.

Pour ce qui est du texte Grec d'Aristote, Heinsius le trouve presque partout fort défiguré & plein de transpositions. Il prétend l'avoir rétabli dans la première forme ; ce qu'on n'avoit pû faire jusques alors, quoiqu'on eût reconnu ce désordre : *Hac omnia convulsa*, dit-il dans ses notes p. 73. *& è loco suo in alienum sunt translata, quod & alii cum viderent, remedium afferre sunt conati, neque tamen ulla ratione id sunt consecuti, ut in toto nobis satisfacerent.* Il étend cette alteration du texte d'Aristote jusqu'à des transpositions de chapitres entiers, qu'il prétend remettre dans leur premier ordre ; ce qu'on n'avoit pû faire jusques à lui, & il ne craint point de dire dans sa note sur le chap. 7. où Aristote parle des parties de la tragédie, que les Sçavans doivent lui être obligés d'avoir fait ce rétablissement dans un endroit si important, sans lequel on ne peut entendre ce qu'Aristote a dit de la

tragedie & de ses parties. *ſam verò*, dit-il, *ad eum pervenimus locum, in quo neceſſe eſt aliquid nobis debeant eruditi, qui ſœdiſſimam aliquot capitum hujus libri tranſpoſitionem, ſine quo inutilia propè omnia erunt quæ divinitus à maximo virorum de tragœdia ejuſque partibus dicuntur, primi advertimus.* Ce n'eſt pas, au reſte, que Heinfius ait eû d'anciens exemplaires manſcrits ſur leſquels il ait rétabli le véritable ordre de ces chapitres ; mais il a ſuivi ſes conjectures, & à changé l'ordre de ces chapitres depuis le chap. 6. juſques au 18. incluſivement, & il n'oublie rien pour faire voir dans ſes notes la vérité de ce changement. Il attribué ces fréquentes tranſpoſitions qui ſont dans la Poétique d'Ariſtote, aux Copiſtes qui dans la diſtinction des chapitres ont ſéparé des choſes qui dans l'original étoient jointes enſemble : *Porro nihil majorem tranſpoſitionibus, quæ in libro ipſo crebra ſunt, occaſionem præbuit & anſam, quàm quòd in diſtinctione capitum ea quæ cohærebant à ſe mutuò diſcuſa ſunt.*

La critique de Heinfius ne s'étend pas ſeulement à rétablir le véritable ordre du texte d'Ariſtote ; mais il y ſupplée auſſi des choſes qu'il croit y manquer. C'eſt ſur ce pied là qu'au ch. 25. il ſupplée un



passage d'Homere qui n'y étoit point , & il observe en même tems , qu'en ce lieu *πάντες* , tout s'est mis pour *πολλοί* , plusieurs. Ce qu'il confirme par un endroit de l'Iliade , où Homere feint que Jupiter quitta le ciel pour aller chez les Ethiopiens , & ce Poëte ajoute , que *tous les Dieux le suivirent* ; *θεὸς δ' ἅγε πάντες ἕποντο*. Le Poëte n'a pas voulu dire que le Ciel demeura sans Dieux. Il remarque en ce même endroit , qu'on ne trouve point dans les éditions d'Homere que nous avons , plusieurs choses qui étoient dans l'édition qu'Aristote avoit corrigées pour l'usage d'Alexandre.

Heinsius a joint à cet ouvrage un autre livre touchant la tragedie , où il dit que toute la Poësie consiste dans l'imitation , non-seulement selon Aristote , mais aussi selon Platon , qui a crû qu'un ouvrier lorsqu'il fait une table , en reçoit l'idée de Dieu qui est le premier ouvrier , & le Poëte qui est imitateur , est le troisième ouvrier. Mais Aristote , qui a regardé toute la doctrine des idées comme une pure imagination , n'a point appuyé ce sentiment , sans néanmoins qu'il ait refusé en ce lieu Platon. Il s'est contenté de réduire la Poësie en Art. Heinsius dit en ce même endroit plusieurs choses curieu-

ses touchant la machine ; il observe qu'Anaxagore attribuoit l'ordre de l'Univers *menti* , & que les autres Philosophes lui donnerent par raillerie le nom de *mens*. Il avoit néanmoins raison , ajoute Heinfius , si par *mens* on entend Dieu : *Vere ille quidem , si acceperis de Deo* ; mais Aristote , qui n'admettoit rien sans de bonnes raisons , & qui examinoit même les choses divines sur ce pied là , comme Simplicius l'a remarqué , disoit qu'Anaxagore pour éviter la difficulté avoit eû recours *ad mentem suam* , qu'il faisoit venir comme une machine : *Mentem suam tanquam machinam attrahere , atque ita elabi*.

Quelque petit que soit , dit encore Heinfius , le livre de la Poétique d'Aristote , on y lit des endroits citez d'Homere qui ne se trouvent point dans nos éditions. Ce qui lui donne occasion d'invectiver fortement contre ceux qui l'ont altéré & estropié d'une étrange manière , & qui ne nous ont donné qu'une ombre d'Homere ; & ceux mêmes qui ont voulu paroître les plus exacts , lorsqu'il s'est rencontré quelque lacune , y ont suppléé. C'est pourquoi on y a inséré tant de choses & des hemistiches ridicules qui n'ont aucune liaison avec le reste ; en-

orte que le poëme de Virgile semble être la meilleure édition que nous ayons d'Homere. *Carnifices isti*, dit Heinsius, *non Homerum nobis, sed illius umbram dederunt, dum aut mutant aut reponunt, aut rejiciunt pro suo quisque arbitrio qua lubet, quorum qui religiosi maxime esse voluerunt verbis Poetae lacunas, si quae occurrebant, suppleverunt. Unde tot inserta & inepta hemistichia quae nihil minus quam cohaerent, ut mihi emendatissima Homeri editio Virgilianum poema videatur.*

Quoique Heinsius donne de grandes loüanges à Muret & à Buchanan, il n'estime point leur poësie, parcequ'ils n'ont point pris l'antiquité pour leur regle. On ne peut rien voir de plus bas, dit-il, que le Cesar de Muret, & la Jephté de Buchanan : *Sanè illius Casare, hujus Jephthe nihil humilius dici potest, & vix usquam assurgunt.* Il relève en particulier plusieurs endroits de la Jephté, dont le Latin lui paroît bas. Il y trouve des mots qui ne sont point Latins, & même des phrases entieres.

## CHAPITRE XXV.

*Francisci Patricii discussionum peripateticarum tomus quatuor, quibus Aristotelica Philosophia universa historia atque dogmata cum veterum placitis collata eleganter & eruditè declarantur. In folio. Basilea, anno 1581.*

**Q**Uoique la Philosophie d'Aristote ne soit plus à la mode parmi nous depuis que Gassendi & Descartes ont pris le dessus ; les livres de ce grand Homme qui a été estimé durant tant de siècles, seront toujours en veneration parmi les personnes veritablement sçavantes. On ne sçauroit nier à la verité que Gassendi & Descartes n'aient fait de très-grandes découvertes en matiere de Philosophie, & que plusieurs Sçavans n'aient profité de leurs lumieres : mais cela ne nous doit pas empêcher de prendre dans Aristote ce qui s'y trouve de bon. Les habiles gens admireront toujours ce qui nous reste de sa Poëtique. Ce petit ouvrage seul fait connoître la grandeur de son esprit, l'étendue de son érudition & de son jugement. Je ne dis rien de sa Rhetorique, de sa Morale & de ses livres sur la Politique des

anciennes Republiques : ce sont des ouvrages qui n'ont point leur pareil. Les plus grands ennemis même de ce Philosophe, qui ont pris à tâche de le décrier, n'ont encore plus fait concevoir d'estime pour lui, que je n'en avois auparavant. C'est ce qui m'est arrivé depuis que j'ai lû la Critique sçavante qu'un Italien, nommé François Patrice, a publiée de tous les ouvrages d'Aristote, quoiqu'il se soit déclaré fortement contre lui. Je vais donner le plan du livre de Patrice, qui est un *in folio* imprimé à Basle en 1580. Il seroit à désirer que nous eussions une critique semblable des livres des autres anciens Philosophes qui ont eû quelque reputation. C'est de ce Patrice que Gassendi a tiré un petit ouvrage qui a été imprimé séparément par Elzevir, sous le titre de, *Exercitationes adversus Aristoteleos*. Gassendi crut qu'en décriant la Philosophie d'Aristote, il feroit mieux valoir la sienne, ou plutôt celle d'Epicure, qu'il n'a fait que renouveler.

Patrice, qui avoit une très grande connoissance des anciens Philosophes, & principalement des livres d'Aristote, produit dans son premier livre ces paroles de Plutarque, où il est fait mention de la révision ou correction qu'Aristote fit de



l'Iliade d'Homere , pour l'usage d'Alexandre le Grand qui lisoit souvent ce Poëte. Il juge que cette revision de l'Iliade donna occasion à Aristote de composer ses *questions homeriques*, sa Poëtique, sa Rhetorique, & quelques autres ouvrages semblables. Quoiqu'il en soit, on ne sçauroit nier en lisant ces ouvrages qu'Aristote n'ait été un très-grand Critique : & il est en cela d'autant plus admirable, qu'il est le premier ou du moins un des premiers qui ait exercé cet art, & qui ait montré le chemin aux autres Critiques qui ont été après lui ; l'on peut même ajouter qu'avant lui on ignoroit la maniere de bien écrire. Son stile *didactique* est inimitable ; au lieu que Platon son maître qui a affecté de paroître éloquent, est rempli de je ne sçai quel galimatias pompeux qui est plus propre à un Rheteur qu'à un Philosophe, qui doit dire beaucoup de choses en peu de mots. Au reste, nous connoissons par ce que nous avons de la Poëtique d'Aristote, que l'Iliade d'Homere, telle qu'elle est presentement, est très-differente de l'ancienne édition de ce Philosophe. Ce qui a fait dire à Heinsius, que nous n'avons point le veritable Homere, mais son ombre seulement ; que les mauvais Critiques l'ont estropié en une infinité d'endroits, qu'ils

qu'ils y ont ajouté & changé tout ce qu'il leur a plu sous prétexte de remplir les lacunes. Il semble néanmoins qu'il y ait de l'excès dans le jugement que cet habile Critique porte sur les livres d'Homere qui nous restent, si on les compare avec ceux qui étoient du tems d'Aristote. Il prétend que le Poëme de Virgile est la meilleure édition que nous ayons d'Homere, & qu'il doit servir de regle dans les endroits où il l'a exprimé. Il y a sans doute de l'exageration dans ce jugement de Heinsius, dont voici les propres termes : \* *Quàm exiguus est qui hodie extat Aristotelis de Poëtica libellus, & tamen loca ab eo adducuntur aliquot, quæ in nostris non invenias editionibus, ut de Plutarcho nihil dicamus, quid censet? Carnifices illi non Homerum nobis, sed illius umbram dederunt, dum aut mutant, aut reponunt, aut eliciunt pro suo quisque arbitrio quæ lubet, quorum qui religiosi maxime esse voluerunt, verbis Poëtæ lacunas, si quæ occurrebant, suppleverunt. Unde tot inserta, & inepta hemistichia, quæ nihil minus quàm coherent, ut mihi emendatissima Homeri editio Virgilianum Poëma esse videatur, & in iis quæ expressit imitandi regula.*

\* Dan. Heins. de Aristot. Poët. c. 17.

Dans le dénombrement que Patrice \* fait des livres d'Aristote , il observe , que Laërce ne les a pas tous connus , & que de ceux dont il parle , il nous en reste peu ; que Macrobe assure dans son liv. 1. des Saturnales , que ce Philosophe a écrit des livres de Theologie.

Le même Patrice remarque dans son liv. 3. qu'on a perdu plus de 500 livres d'Aristote , & qu'à grand' peine nous en reste-t'il la troisième partie , & qu'il y a même de grandes disputes , si ces derniers sont véritablement de ce Philosophe. Il ajoute qu'il y a eû de sçavans hommes qui ont prétendu , qu'il n'y en avoit aucun de lui , mais que c'étoient de simples abrezés , que son fils Nicomache en avoit extraits. Il cite pour cette opinion Marius Nizolius. Mais tout ce que dit ici Patrice , ne consiste qu'en de pures conjectures ; & ce sont même des conjectures assez éloignées. Patrice qui ne veut rien omettre de ce qu'il a lû , fait ici mention de certains livres de Theologie & de Philosophie écrits en Arabe & attribuez à Aristote , que Rubeus avoit trouvé à Damas , & qui ont été traduits en Latin par Aventinus. Il est de notoriété publique , que

\* *Patric. lib. 2.*

ces livres ne sont point de ce Philosophe , non plus que beaucoup d'autres qui ont été fabriquez par les Arabes , & qui n'ont aucun rapport avec l'esprit & la doctrine d'Aristote.

Ce que Patrice rapporte ensuite des Rois d'Alexandrie & de Pergame , qui s'attacherent à amasser des livres de tous côtez , & qui donnerent lieu , à cause des grands presens qu'ils faisoient à ceux qui leur en fournissoient , d'en fabriquer un grand nombre de faux , a beaucoup de vraisemblance , étant appuyé sur le témoignage de quelques anciens Auteurs. S'il est vrai qu'on en présenta plusieurs à ces deux Princes sous le nom d'Aristote qui n'en étoient point ; on doit inferer delà , que la reputation d'Aristote , étoit très grande parmi les Grecs dès ce tems-là. Et à l'égard de ce que ces Ecrivains disent des livres d'Aristote, qui tombèrent entre les mains de ses disciples , principalement de Théophraste , ils ne pouvoient pas tomber en de meilleures mains. Aussi dit-on que ce fut Aristote même qui lui legua sa bibliotheque : c'est ce que nous apprenons de Strabon , qui ajoute en même tems , que Théophraste les laissa à Neleus , & celui-ci à Sepsius , & que cette bibliotheque passa ensuite

## 172 BIBLIOTHEQUE

à d'autres personnes ignorantes , qui la tinrent longtems enfermée & beaucoup negligée , les livres ayant été enfoûis sous terre dans une fosse où ils furent gâtez par l'humidité ; & enfin étant en cet état , ils furent vendus aussi bien que ceux de Théophraste , une somme considérable d'argent à Apellicon qui étoit d'Athenes , d'où Sylla , après avoir pris cette ville , les fit transporter à Rome , où ils n'étoient alors gueres connus. Un certain Grammairien nommé Tyrario y en acheta la meilleure partie , & celui-ci les mit entre les mains d'Andronicus de Rhodes , qui les publia & y mit les titres qui y ont été depuis. Je ne sçai si l'on doit ajouter foi à toute cette histoire tirée de Strabon , que Patrice appelle mal à propos Straton , quoiqu'elle soit confirmée par Plutarque. Car Athenée parle autrement des livres d'Aristote , qui furent tous selon lui achetez par le Roi Ptolomée , & enfermés dans sa bibliotheque d'Alexandrie : ce qui paroît plus vraisemblable ; parce qu'il est certain , que ce Prince fit un très-grand amas de livres ; outre que la Philosophie d'Aristote fut plus connue dans Alexandrie dès ces anciens tems , qu'en aucun autre lieu.

J'accorderai volontiers , qu'il y a eu



des exemplaires differens de quelques livres d'Aristote , & qu'il a été difficile de distinguer ceux qui étoient véritablement de ce Philosophe , d'avec ceux qu'on avoit publiez sous son nom , quoiqu'ils ne fussent pas de lui : mais outre que cela se réduit à un fort petit nombre de livres , le stile d'Aristote à je ne sçai quoi de singulier qui saute aux yeux des connoisseurs. Je reviens à Patrice , qui semble n'avoir exposé toute cette histoire des livres d'Aristote qui étoient alors fort estimez des Sçavans d'Italie , que pour en diminuer l'autorité.

Ce critique parlant des livres qu'Aristote ne rendoit point publics , & qui étoient comme cachez , dit ( 1 ) que cette coutume qui étoit très ancienne venoit de Noé , comme nous l'apprenons de Beroſe. Il assure sur l'autorité de Beroſe , que ces sortes de livres chez les Arméniens , les Egyptiens , & les anciens Etrusques ou Toscans , n'étoient lûs , que des Sacrificateurs , & que cet usage avoit passé des Etruriens aux Romains ,

( 1 ) *Fluxit autem hic occultarum disciplinarum mos à Noë qui libros suos , si Beroſo credimus , tum Armeniis tum Ægyptiis tum etiam Hetruſcis reliquit ; ita ut non niſi ſacerdotibus viſerentur , in ſacrariisſque aſſervarentur.* Patric. lib. 6.

qui firent une loi , pour que les livres sacrez ne fussent lûs que des Sacrificateurs. Mais Patrice a confondu avec plusieurs autres Italiens de ce tems-là le faux Berosé d'Annius de Viterbe, avec le véritable. Cette faute n'est gueres pardonnable à un homme qui se mêle de critique , & même d'une critique exacte.

Patrice fait paroître beaucoup d'érudition dans son livre 7. où il expose au long plusieurs fragmens des livres d'Aristote qui ne subsistent plus. Dans le livre suivant il divise en de certaines classes les livres d'Aristote qui nous restent ; il traite de la même matiere dans son livre 9. où il fait voir qu'il avoit une grande connoissance des livres d'Aristote & de ceux de ses disciples. Il traite encore cette même matiere fort doctement dans son liv. 10. Il y parle de Callisthene , qui étoit neveu d'Aristote du côté de sa loeur. C'est ce Callisthene qu'Aristote donna à Alexandre le Grand , pour être *l'ainstante* de ses études dans ses voyages d'Asie. Il rapporte ce qu'a dit Simplicius de ce Callisthene au sujet des observations astronomiques des Babyloniens , qui étoient alors de mille neuf cens trois ans. Patrice met au nombre des disciples d'Aristote après Athenée un certain Philon ; il ajou-

te que ( 1 ) la Philosophie d'Aristote tomba entierement dans l'Italie après Boëce , & qu'elle commença à revivre six cens ans après , c'est à dire , vers le milieu du douzième siecle par le moyen des Mahometans , qui s'étant rendus les maîtres de toute la Grece emporterent avec eux un grand nombre de livres Grecs , qu'ils traduisirent ensuite en Arabe qui étoit leur langue. Depuis ce tems-là les études des Mathematiques , comme Zonaras l'a écrit de la Medecine , & de la Philo-

( 1 ) *Post Boëtium Philosophia studia omnino interierunt in Italia , quæ 600 post circiter annos , scilicet 1140. reviviscere ceperunt. Nam post Mahometi haresiaracha obitum successores ejus tot omnem Graciam ad Byzantium usque sunt depopulati annis 659. rursus 721. atque etiam 828. quibus incurstonibus certum est eos multos omnis generis libros secum asportasse. A quo tempore libris in Arabicam linguam translatis studia inter eos florere cœperunt Mathematicarum , uti ex Zonara est relatum , Medicina , ac Philosophia præsertim Peripatetica , apparetque omnes Aristotelis libros , Nicolai , Themistii , & Philoponi commentationes eos habuisse , ita ab Averrois passim citantur. Creataque sunt publica gymnasia in Africa multis in locis , Tuneti , Tripoli , Constantina , Maroci , & Fesse. Hinc simul cum eorum Imperio literarum & Philosophia studia in Hispaniam post annum 740. transfretarunt , Cordubaque celebre gymnasium constituunt. Francisc. Patric. discuss. perip. tom. I. l. 10.*

## 176 BIBLIOTHEQUE

sophie , principalement de celle d'Aristote , commencerent à être cultivées par les Mahometans ; enforte qu'il est certain qu'ils ont eu en leur langue tous les livres d'Aristote , ceux de Nicolas , de Themistius & de Philoponus ses commentateurs. Averroës en fait souvent mention. De plus les Mahometans établirent plusieurs colleges publics en Afrique ; principalement à Tunis , à Tripolis , à Constantine , à Maroc , & à Fez , d'où ils porterent à la fin du huitieme siecle ces études en Espagne avec leur Empire , & ils établirent un celebre College dans la ville de Cordoüe , d'où sont sortis plusieurs sçavans hommes , & entr'autres Averroës.

Le même Patrice ajoute, que ( 1 ) par le moyen du commerce que l'Espagne avoit avec les nations voisines , ces études passerent chez elles , & principalement en France. Il prétend qu'Alexandre de Ales & Albert le Grand , ont été les premiers qui parmi les Latins ont publié des commentaires sur la Philosophie d'Aristote.

(1) *Ex Hispaniis, commercio & vicinitate nationum finitimarum , literarum studia transferunt in Gallias. Satis ni fallor constat , Alexandrum de Ales & Albertum magnum, primos omnium Latini nominis Philosophorum, Aristotelicam Philosophiam commentariis exposuisse. Patric. ibid. p. 145.*

Comme l'Université de Paris étoit très-fameuse dès ce tems-là, elle fut sans doute une des premières Ecoles où la Philosophie d'Aristote fut introduite, & l'on s'y servit de versions Latines fort barbares, qui avoient été faites sur l'Arabe ou plutôt sur l'Hebreu de Rabbins, parce que les Juifs traduisirent ces livres Arabes en leur langue Rabbinique. Ce sont ces méchantes versions qui apportèrent une si grande barbarie dans cette Université, qui a bien eû de la peine à s'en défaire.

Patrice avoue qu'il ne sçait point qui est le premier qui a mis en Latin les livres d'Aristote. Quelques-uns croient que Boëce est l'Auteur d'une ancienne version Latine. Il ajoute que vers l'an 1415. Leonard Brunus traduisit les Morales & les Politiques d'Aristote, & qu'après lui Theodore Gazavers l'année 1453. mit en Latin l'histoire des animaux, les problemes, & le livre des plantes de Théophraste. George de Trebizonde, ensuite Bessarion, Jean Argypiles, traduisirent en Latin plusieurs livres d'Aristote; & après eux suivirent une infinité de traducteurs des livres de ce Philosophe en Italie, en France, & en Allemagne.



Toute cette histoire ne sert qu'à faire connoître l'estime particuliere qu'on a eüe durant tant de siècles pour la Philosophie d'Aristote , parmi un si grand nombre de nations. Patrice vient après cela \* aux différentes manieres d'expliquer la Philosophie d'Aristote , qui ont partagé ses Interpretes en différentes sectes. Il en marque ( 1 ) deux parmi les Arabes. Avicenna , Algazel , & quelques autres qui ont été de la premiere , n'ont pas été attachez tellement aux sentimens d'Aristote , qu'ils n'ayent pris la liberté de s'en éloigner , lorsqu'ils ont jugé que d'autres Philosophes lui devoient être préferrez , ou que la raison leur a démontré qu'Aristote s'étoit trompé. Cela se prouve manifestement par Avicenne même , & par les objections que lui a faites Averroës qui a été le chef de la seconde secte. Celui-ci a regardé toutes les paroles d'Aristote comme des oracles di-

\* *Patric. lib. 12. ( 1 ) Arabum schola in duas divisa est sectas , quarum in altera Avicenna , Algazel , Avempaces liberè sunt Philosophati , quippe non dubitarunt , si quid Platonem vel alium quemp am melius quam Aristoteles dixisse existimarunt , aut de suo etiam invenire & addere poterunt , aperte contra Aristotelis sententiam proferre.*  
Id. Patric. lib. 12.

vins ( 1 ) laquelle maniere de philosopher, après que les livres d'Averroës furent mis en Latin par les Espagnols , passa en Allemagne , où elle fut suivie par Albert le Grand ; elle vint aussi en Angleterre où elle fut embrassée par Jean Duns ; & il est vraisemblable que St. Thomas pratiqua la même chose dans l'Italie ; en sorte que dans tous ces lieux , la Philosophie d'Aristote regna seule.

Le premier en France qui n'ait point suivi cette maniere de philosopher , fut Jaques le Fevre d'Estaple , qui fut suivi en Italie par François Caballus dans l'Ecole de Padouë. Nicolas Leonicus fit aussi la même chose. Ceux-ci introduisirent dans les Ecoles les originaux d'Aristote & de ses Interpretes , tels qu'ils étoient dans la langue Grecque , & par cette voye ils introduisirent un autre genre de Philosophie , sans néanmoins abandonner celle d'Aristote ; mais ils eurent seulement recours au texte Grec de ce Philosophe & de ses Commentateurs , ce qui fit une espece de mélange ; parcequ'on s'attachoit principalement aux explications des Grecs. Mais on proposa

( 1 ) *Averroës omnia Aristotelis verba divina  
veracula arbitratus est , Aristotelem omnibus Philo-  
sophis , Platoni ipsè longè prætulit.* Patric. ibid.

toûjours les mêmes questions qu'anparavant , qu'on éclaircissoit par les Interpretes Grecs d'Aristote. Comme il y avoit alors peu de personnes qui fussent capables de suivre cette methode , la même barbarie continua dans la plûpart des Ecoles.

Patrice parle de la meilleure maniere de Philosopher en suivant Aristote , dans son liv. 13. qu'il intitule : *Optima ex Aristotele atque in Aristotele philosophandi ratio*. Il observe que parmi les Grecs mêmes , les exemplaires des livres d'Aristote ont fort varié : ce qu'il prouve par les Interpretes Grecs de ce Philosophe , d'où il infere , que dès ces anciens tems le texte d'Aristote n'étoit point pur ; qu'on y avoit fait entrer des gloses & des paraphrases en plusieurs endroits. Patrice n'a pas considéré , que cela n'étoit point particulier aux livres d'Aristote , & que ce mélange ou alteration a été le sort de la plûpart des anciens livres ; & qu'ainsi l'on n'en peut rien conclure pour diminuer l'autorité des livres d'Aristote.

(1) Si cela est arrivé, dit-il, aux livres d'A-

(1) *Quid ergo putandum est accidisse iis expositioribus , qui eum Arabicâ seu Latinâ seu semi-barbarâ linguâ loquentem sunt interpretati ? Patric. lib. 13.*

ristote, lorsqu'il parloit encore sa langue, que doit-on penser de ceux qui les ont interpretez sur des versions Arabes ou Latines ou demi - barbares ? Cette seconde reflexion doit être préférée à la premiere : & en effet Saint Thomas & plusieurs autres Scolastiques, qui ont suivi ces traductions barbares, se sont éloignez souvent des veritables pensées d'Aristote, & leur methode a beaucoup contribué à décrier la Philosophie de ce grand Homme.

Patrice fait dans ce même livre \* une belle reflexion sur la maniere de philosopher d'Aristote, sçavoir qu'en matiere de Philosophie, il faut toujours parler selon la verité ; mais que lorsqu'on suit les regles de la dialectique, l'on argumente selon les opinions reçues communément ; en sorte qu'Aristote qui raisonne souvent en dialecticien, n'a pas toujours égard aux opinions qui lui paroissent les plus veritables. Cette pensée me fait souvenir d'une semblable qui est dans Saint Jérôme, que ce Pere avoit aussi prise d'Aristote. Il étoit persuadé que les loix de la Dialectique permettoient à un Ecrivain de varier dans ses sentimens, en s'accommodant au tems & aux occasions.

\* *Patric. lib. 13. p. 170.*

Patrice dans le tome 2. de ses *Discussions peripatetiques*, traite de la conciliation de la Philosophie d'Aristote avec celle des anciens Philosophes qui l'ont précédé : mais il se trompe fort , lorsqu'il marque entre les anciens Philosophes & Théologiens , Mercure Trismegiste , Orphée , Hermes , & quelques autres Ecrivains semblables , qui sont des Auteurs supposez. Mais quoiqu'il se soit trompé en citant ces ouvrages supposez, qui ne sont point assurément des Auteurs sous les noms desquels ils ont été publiez , il ne laisse pas de faire paroître , qu'il étoit très-versedans les livres & dans la doctrine des anciens Philosophes. Lorsqu'il compare Ocellus de Lucanie Disciple de Pythagore avec Aristote , il prétend avec raison, que celui-ci a emprunté plusieurs choses d'Ocellus. Mais il se trompe encore grossièrement , lorsqu'il cite Linus maître d'Orphée , & qu'il veut que Linus ait philosophé plus de onze cens ans avant Aristote. Il allegue sur le même pied Zoroastre , qui vivoit selon lui plus de huit cens ans avant Aristote : mais il y a long-tems que Porphyre a démasqué ce faux Zoroastre.

Le troisième tome de Patrice traite de la diversité de sentimens où ont été



anciens Philosophes contraires à ceux d'Aristote. Il dédie cette partie de ses *Discussions* à une illustre & sçavante Dame de Modene qu'il nomme *Tarquinia Molza*. On lit au commencement de son épître didactique ces vers Catulliens :

*Cui dono sapidum novum libellum  
Docto Graiorum pumice expolitum ?  
Tarquinia tibi : namque tu solebas  
Sophorum nimium amare chartas.*

Patrice soutient qu'Aristote (1) n'a pas tant en vûe d'expliquer ses sentimens, que de détruire ceux des autres Philosophes, quoiqu'il n'ait rien avancé qu'il n'ait pris d'eux ; & il les a repris nommément en plus de 250 endroits, & en plus de mille sans les nommer ; les plus anciens & ceux qui vivoient de son tems ; il les a repris plus de 46 fois aussi bien que plusieurs autres Illustres Auteurs, sans parler de ceux qu'il a refutez dans ses li-

(1) *Aristotelem non tam dogmata sua explicare, quàm Philosophorum omnium dogmata profligare in animo habuisse, quos à quibus dogmatum suorum omnium latius hausisset, acerrimo quodammodo persecutus esse videatur, quos plusquàm 250 locis nominatim carpsit, sine nomine verò plusquàm mille antiquiores sui que temporis Philosophos atque alios Auctores nobiles reprehendit plus quàm 46. præter eos quos Rhetoricis ac poeticis libris refellit, Patric. tom. 3. lib. 1.*

vres de Rhetorique & dans sa poétique. Il est vrai qu'Aristote qui étoit fort versé dans la lecture des anciens Philosophes, a fait mention de leurs opinions, & qu'il les a même souvent refutez, en quoi il n'est pas tout à fait blâmable, parce qu'un Philosophe ne doit avoir aucun égard à l'autorité en fait de philosophie; mais seulement à la raison. Il a pû profiter de leurs lumieres & adopter leurs opinions, lorsqu'il les a trouvées veritables. C'est selon cette idée qu'il a emprunté plusieurs choses d'Ocellus. Patrice cite ici Asclepius Disciple de Mercure Trismegiste. Il n'a pas sçû, que ce Mercure est un Auteur supposé, & il tombe souvent dans cette faute avec plusieurs autres Ecrivains de son tems: & ainsi tout ce qu'il allègue de ces Auteurs supposez en faveur des Grecs est de nulle autorité.

Patrice produit le témoignage de Simplicius, qui assure \* qu'Aristote n'a point mis en usage les fables & les expressions énigmatiques à l'imitation des autres Philosophes qui ont été avant lui; mais qu'il a affecté d'être obscur dans son stile. Cependant quelque obscur que soit en de certains endroits le stile d'Aristote, il doit être préféré à celui des anciens qui ne

\* *Patric. tom. 3. p. 295.*

s'expliquoient que par des fables , par des symboles & des énigmes. Aristote a banni de sa Philosophie les fables & les énigmes ; enforte que si l'on excepte un assez petit nombre d'endroits , il est ordinairement intelligible. Il possédoit parfaitement l'art de parler , & de s'expliquer en peu de mots , & selon la pureté de la langue Attique. Patrice prend ensuite fortement le parti des anciens Philosophes , & principalement des Pythagoriciens contre Aristote qu'il refute. (1) Les Pythagoriciens n'ont point crû , dit-il , que des nombres imaginaires fussent les principes des choses , & s'ils ont été dans ce sentiment , qu'il y eut quelques nombres qui fussent les principes des astres , c'étoient d'autres nombres que ceux dont nous nous servons pour compter. Il défend aussi Platon contre Aristote qu'il accuse d'avoir plus maltraité son Maître , qu'aucun autre des anciens Philosophes. Il examine à fond ce qu'Aristote a dit contre les idées de Platon. Il prétend que la doctrine des idées est plus ancienne que ce Philosophe , venant des Pythago-

(1) *Non enim putarunt phantasticos numeros esse rerum principia , & liquos numeros entium principia putarunt , alios quàm hosce quibus numeramus putarunt.* Patric. to. 3. lib. 3.

riciens , & qu'avant même les Pythagoriciens elle a été défendue par Orphée , & avant Orphée par les Egyptiens , & avant ceux-ci par les Caldéens. Il cite là-dessus le livre de Timée Pithagoricien plus ancien que Pythagore touchant l'ame & la nature. Il allègue aussi quelque vers d'Orphée , qu'il nomme le Chef & le Prince des Théologiens Grecs , qui a pris des Egyptiens sa doctrine touchant les idées. Il se sert de plus de l'autorité du Pimandre , de Mercure , & des vers de Zoroastre ; d'où il conclut , que les idées ne sont autre chose , que les essences. Patrice n'a pas pris garde , qu'il produit plusieurs Auteurs supposez ; & il n'est pas difficile de justifier Aristote sur ce qu'il a dit des idées contre Platon son Maître.

Patrice dans le tome 4. de ses *discussions* peripatetiques, réfute au long les sentimens d'Aristote sur les principes des choses , & prend contre lui le parti des anciens Philosophes. Il traite ensuite de l'éternité du Monde , & il joint à son ordinaire aux anciens Philosophes Grecs des Ecrivains supposez , dont il fait valoir faussement l'antiquité ; & il mêle des fables avec les veritez de la Philosophie sans aucun discernement. Il soutient qu'Ocellus est le premier Auteur de l'éternité

du Monde , & qu'Aristote a pris de lui la plûpart de ce qu'il a avancé là - dessus , ayant néanmoins ajouté quelques raisons nouvelles à celles de Lucanus. Il examine en particulier ces raisons , & il traite Aristote de pur Sophiste. Il discute aussi ce que ce Philosophe a dit de l'éternité du mouvement , réfutant au long ses raisons. D'où il conclut qu'il ne faut point recevoir l'opinion d'Aristote sur l'éternité du Monde , parcequ'elle n'est appuyée que sur des sophismes. Mais quelqu'un pourroit dire , que si l'on sépare la raison d'avec la Foi qui nous oblige de croire que le Monde a été créé , l'éternité du Monde n'est pas tout à fait insoutenable en ne consultant que la raison ; & qu'ainsi l'on ne doit pas traiter de pur Sophiste Aristote qui n'a point été éclairé des lumières de la Foi.

Patrice se déclare encore dans la suite fortement contre Aristote ; mais il ne lui rend pas toujours justice. Il lui fait son procès pour avoir attaqué les Pythagoriciens : *Pythagoreos* , dit-il , *bonos ac sapientes viros Aristoteles infectatur*. Mais il est aisé de juger , que Patrice qui vouloit établir dans les Ecoles une autre Philosophie que celle d'Aristote , a poussé les choses trop loin. On voit à la vérité



une grande connoissance de l'ancienne Philosophie des Grecs dans tout cet ouvrage ; mais il ne garde pas assez de moderation à l'égard d'Aristote , qui a été un très-grand Homme de toutes les manieres. Il devoit plutôt travailler à la conciliation d'Aristote avec Platon , comme ont fait quelques sçavans Italiens de son tems , & entr'autres Jacques Mazzoni de Cefene , qu'à la ruine entiere de ce Philosophe , qui n'a point eû de plus grand ennemi que Patrice. Mais d'ailleurs il faut avoüer , que le même Patrice a rendu de grands services à Aristote , par la critique exacte qu'il a faite de ses livres & de sa doctrine.

## CHAPITRE XXVI.

*Jacobi Mazzonii Casenatis de triplici hominum vitâ , activâ n mpè , contemplativâ , & religiosâ , libri tres , questionibus quinque millibus centum & nonaginta septem distincti , in quibus omnes Platonis & Aristotelis , multa verò aliorum Græcorum , Arabum , & Latinorum de universo Scientiarum orbe discordia componuntur. Casena anno 1577. in 4<sup>o</sup>.*

J'Ai rapporté ce titre au long , afin de faire mieux connoître le dessein de ce sçavant Auteur , qui s'est rendu très-fameux par ses excellens ouvrages , qui sont assez peu connus en France. Mazzoni est de Cesene ville de l'état Ecclésiastique , comme il le dit lui-même. Sa principale application a été l'étude des anciens Philosophes Grecs , laquelle étude étoit de son tems fort au goût des Italiens , qui en fait de Philosophie s'en rapportoient plutôt à l'autorité des anciens Philosophes , qu'à leurs raisons. Son livre qui est fort étendu pour ce qui regarde la diversité des matieres , est renfermé dans un très-grand nombre de con-

clusions. En quoi il a imité en quelque manière, le célèbre Jean Pic Comte de la Mirandole. Ces deux illustres Auteurs paroissent n'avoir eû d'autre dessein, que de faire parade de leur grande érudition. L'un & l'autre semblent avoir affecté de soutenir publiquement leurs conclusions, pour en rapporter plus de gloire. Mazzoni a soutenu les siennes publiquement dans les Ecoles de Boulogne en 1577. mais pour n'être pas censuré comme le fut Pic de la Mirandole, il eût la précaution de prendre l'approbation des Inquisiteurs : ce qu'il a marqué dès le titre de son ouvrage : *approbante sanctæ Inquisitionis Officio*. Mais les Inquisiteurs n'ont pû s'empêcher de limiter en quelque façon leur censure, principalement sur les disputes qui regardent la nature de l'ame : *Quod in antecedenti pagina dictum est, approbante sancto Inquisitionis Officio, ita tamen intelligatur, ut nullo pacto conclusiones pertinentes ad aternitatem animi, possint disputari*. Laquelle restriction étoit d'autant plus nécessaire, qu'il y avoit alors en Italie quelques Philosophes, qui prétendoient montrer même par l'autorité d'Aristote, que l'ame de l'homme étoit mortelle.

L'avertissement que Mazzoni a mis à

a tête de son ouvrage , marque le caractère de son esprit & de ses mœurs : il estime ceux-là heureux , qui éloignent de toute ambition, ne cherchant rien hors d'eux mêmes , n'ont point d'autre occupation , que celle de leur étude. *Illum ego felicem*, dit il , *inde à puero duxi , qui libris otioque literario contentus , intra fortunam vivere didicit , & quantum potest in se se habitans , nihil extra seipsum suspirat, vel ambit.* Pensée véritablement digne d'un Philosophe détaché de tous les biens de la terre pour mieux rechercher la vérité. Cette grande érudition qui se fait sentir dans tout son ouvrage , tant pour ce qui regarde la vie contemplative , que la vie active , semble démontrer que nôtre Philosophe a vécu en effet , comme il le dit. Tout son livre fait voir , qu'il a eû une parfaite connoissance des mœurs des hommes & de la vie civile : & c'est principalement en cela , que la lecture en doit être utile à tout le monde : en sorte qu'on doit préférer la partie qui traite de la vie active à celle où il parle de la vie contemplative ; quoiqu'il y ait aussi dans celle-ci des remarques très - sçavantes & très-judicieuses dans ce qui regarde les Sciences & les Arts. Bien des gens néanmoins n'approuveront pas son stile , qui est quel.

quefois bas & inégal, & même souvent obscur & embarrassé. Il a même forgé de certains mots, qui ne sont point Latins : mais il étoit difficile qu'il en usât autrement, ayant à parler sur tant de matières différentes.

Ce sçavant Homme nous apprend qu'il a fait ses études de Philosophie sous Federic Pendasius alors fameux dans les Ecoles de Padoüe, & qu'après avoir achevé son cours, il avoit formé le dessein de faire un recueil de questions sur toutes sortes de sciences pour exercer son esprit, & de les discuter dans des disputes publiques ; mais qu'il y trouva plus de difficultez, qu'il ne s'étoit imaginé, le chemin n'étant point frayé. Comme sa principale application étoit de concilier les sentimens de tant de Philosophes, il lui fallut essuyer de grands travaux : *neque verò ibi*, dit-il, dans son avertissement, *ullam inveni stratam viam, ubi diversitas atque adeo adversitas Platonis & Aristotelis, Plotini & Procli, Porphyrii & Jamblici, Alexandri & Simplicii, Averrois & Avicenna, D. Thoma Scotique, non modo fuit indicanda, sed & tollenda & componenda, qua quidem re multò plus operis, laboris, temporisque consumpsi, quàm putaram.* Ce fut dans ce même esprit de conciliateur,



ciliateur, que le même Mazzoni compo-  
sa ensuite un ouvrage particulier, pour  
accorder ensemble les sentimens de Platon  
& d'Aristote, imprimé *in folio* à Venise  
en 1597. sous ce titre : *De consensu Pla-  
tonis cum Aristotele*. Il n'est pas néanmoins  
si entêté de la conciliation de ces Philoso-  
phes, qu'il n'avoüe, que leurs sentimens  
sont quelquefois opposés les uns aux au-  
tres ; mais alors il fait profession de dé-  
fendre également les deux partis contrai-  
res dans ses disputes : *pugnantia verò*, dit-  
il, dans ce même avertissement, *quæ in  
hoc opere interdum reperiuntur, ne quaeso,  
quemquam deturbent : profiteor enim sa-  
pius, me utramque contradictionis partem  
defensurum.*

Après ces remarques generales de son  
avertissement, il fait suivre une préface,  
où il donne une espece de plan de son ou-  
vrage. Après quoi il vient au détail de  
son livre, & il dit d'abord : Nous par-  
lerons premierement de la vie active : car  
sans elle toute entrée est fermée à la vie  
contemplative : en sorte que dans la vie  
civile l'active est absolument nécessaire.  
*Versabimur autem primum*, dit Mazzoni,  
*in activa ; cum sine hac ad contemplativam  
aditus hominibus sit occlusus ; ita ut in ho-  
minum catu activa rationem necessitatis*

*habeat, dignitatis verò contemplativa.* Il fait là-dessus de fort belles reflexions, & il applique à ces deux genres de vie les deux Royaumes d'Orphée, sçavoir de la nécessité & de l'amour : *Orphei duo regna, necessitatis nempe & amoris.*

Il vient ensuite à la division de la Philosophie morale, & il fait voir, que les Peripateticiens sont divisez entre eux sur ce sujet. Il produit leurs différentes opinions ; après quoi il les concilie ensemble. Il n'est pas cependant si appliqué aux matieres purement Philosophiques, qu'il ne se jette quelquefois sur des digressions : & c'est ce qu'il appelle *παρεργα*, mais qui viennent à son sujet. Parlant de la felicité autrement du souverain bien, sur lequel les Philosophes sont fort partagez, il réduit toutes leurs opinions à deux principales, sçavoir à celle des Sceptiques, & à celle des Dogmatiques. Les premiers le font consister dans la suspension, *ἰποχῆ*, du consentement au bien, parce qu'ils ne croient pas qu'on le puisse connoître ; & les autres dans la jouissance de quelque chose réelle, *in alicujus rei assequutione*. Il rapporte l'autorité de Plutarque sur ce sentiment des Sceptiques, qui ne l'a pas crû tout à fait vain, puisque ceux qui ont écrit contre, & qui n'ont

rien oublié pour le refuter n'ont jamais pû le renverser : *Existimavit autem \* Plutarchus illam de omnibus rebus assensûs suspensionem prorsus vanam non esse , tum quòd ne hi quidem qui in hoc negotio valdè occupati fuerunt , ac voluminibus scriptis disputationibusque contra illam cõtenderunt , eam nunquam tamen evertere potuerint.* Il ajoute ensuite un Corollaire pour concilier Scot avec les Sceptiques , touchant la distinction de l'appetit naturel de la volonté , d'avec l'appetit libre : *Corollarium de concordia Scoti cum Scepticis de distinctione appetitûs naturalis voluntatis ab appetitu libero.* Il appuye les subtilitez de Scot sur cette matiere , parce qu'elles lui paroissent bien fondées.

Cet Auteur fait paroître en toutes ces choses beaucoup de subtilité , & il descend trop dans le détail de certaines questions peu utiles. Il n'étoit pas nécessaire, par exemple , de mettre en parallele les Philosophes de l'Ecole avec les anciens Philosophes Grecs : aussi avoüe-t'il librement , qu'il étoit peu exercé dans la lecture des Scolastiques. Sa veritable étude consiste dans la Science des Philosophes Grecs qu'il possédoit parfaitement ; mais il n'en rapporte pas les propres termes

\* *Plutarch. advers. Colotem.*

dans leur langue, ce qui étoit néanmoins absolument nécessaire dans un ouvrage de cette nature : ce que j'attribuë au lieu où il a fait imprimer son livre : car s'il apporte quelque mot Grec il n'est pas imprimé exactement. Il suit sur la question précédente pour concilier le sentiment des Sceptiques avec celui des Dogmatiques, l'opinion de Themistius, qui a distingué deux sortes de veritez ; dont il appelle l'une simple, qui n'est jamais sujette à la fausseté ; l'autre est un mélange du vrai avec le faux. La première étant une même chose avec l'objet, est propre aux entendemens divins : *sola divinarum mentium propria*. Et c'est pour cette raison que quelques Ecrivains modernes l'ont appelée *verité précise* ; & c'est d'elle proprement dont parlent les Philosophes Sceptiques, quand ils suspendent leur consentement. Sur ce pied-là Mazzoni semble appuyer le Scepticisme : car il est difficile d'attraper cette verité simple bien précise. Il explique en ce même endroit le sentiment de Philoponus, qui est différent selon lui de celui de Themistius.

Nôtre sçavant Auteur passe ensuite à d'autres questions de la Philosophie morale ; qu'il examine avec la même subtilité, en parcourant les diverses opinions

des Philosophes , principalement des anciens , & il tache de les concilier. Il fait venir sur les rangs les Stoiciens & les Cyrenaiques , Platon & Aristote. Il tâche de donner un bon sens après Jules Scaliger à l'opinion des Cyrenaiques touchant la volupté corporelle , n'ayant pas parlé de ce qu'on appelle véritablement félicité. Il préfère au sentiment des Cyrenaiques l'opinion d'Epicure , qui a établi la félicité dans l'indolence ; & il remarque en même tems , que cette indolence d'Epicure ne consiste pas dans le plaisir comme l'a crû Cicéron ; mais dans la privation de la douleur. Et pour donner plus de jour à l'opinion d'Epicure , il cite quelques vers de Lucrece : mais il la refute comme absurde. Cette félicité d'Epicure s'étendoit jusques aux morts. Il refute aussi l'opinion de Crœsus & de Mydas , qui ont mis la félicité dans les richesses. Il fait la même chose à l'égard de Periander de Corinthe & de Lycophron , qui l'on fait consister dans l'honneur. Il ajoute néanmoins , que cette opinion peut avoir un bon sens : ce qu'il justifie par Eustrate sçavant Philosophe Peripateticien.

Il examine après cela l'opinion des Stoïciens , qui ont mis le souverain bien dans



la vertu : *Satisfacient forsan aliquibus Stoici, qui virtutem solam ultimam hominis felicitatem posuerunt* : mais il la rejette aussi comme fautive ; parceque le souverain bien doit être quelque chose de très-parfait, & que la vertu est toujours imparfaite. Il apporte néanmoins de certaines restrictions au sentiment des Stoïciens ; & par ce moyen il le concilie avec celui d'Aristote. Il remarque ensuite, que Parménide & Platon ont fait consister la félicité dans le bien idéal. Platon, dit-il, comme l'assure Aristote, a établi un certain bien idéal, que les hommes desiroient, & dans lequel ils se perfectionnoient ; mais Aristote qui n'a point reconnu d'idées, a rejeté ce bien idéal, & il a même prétendu, que quand on supposeroit ces idées comme quelque chose de réel, elles sont au dessus des bornes de la vie active. Mais Mazzoni prend ici le parti de Platon contre Aristote. Car quoique Platon, dit-il, ait établi Dieu au dessus de toute essence, il a néanmoins crû qu'il en étoit la source & la cause ; & c'est pour cette raison que les Platoniciens disent, que Dieu n'est ni être, ni entendement ; parce qu'il est la cause & la source de l'être, de l'entendement & de toutes choses : *Is enim (Plato) Deum optimum maximum*

*essentiâ quâlibet eminentiorem ; omnis tamen essentia fontem & causam existimavit. Hinc Platonici Deum , neque ens , neque intellectum esse affirmant , quòd entis , intellectûs rerumque omnium causa sit & origo.*

Nôtre sçavant Auteur concilie ensuite l'opinion de Platon & d'Aristote touchant la felicité active , & il rejette celle de Plotin. Ce bien idéal , dit-il , selon l'opinion de Platon regarde la vie contemplative ; mais il a aussi reconnu l'autre bien , qui n'excede point les bornes de la vie active. Car je ne puis appuyer le sentiment de Plotin le Heros des Platoniciens , qui a assuré trop librement , que selon Platon il n'y a aucune felicité active : ce qu'il refute par de bonnes raisons ; & pour donner plus de jour à son sentiment , il explique l'opinion d'Aristote touchant la vraie felicité , & il concilie ensuite , au moins en apparence , Plotin & Aristote.

Au reste il seroit inutile de rapporter en détail tout ce grand nombre de questions & de conclusions que Mazzoni expose dans son ouvrage : celles qu'on vient de rapporter sont plus que suffisantes , pour faire connoître sa methode , je m'arrêterai seulement aux plus considerables.

Il s'étend assez au long sur le libre arbitre, que quelques Philosophes ont nié, comme si tout ce qui se faisoit arrivoit par une espece de necessité. Il explique les differens sentimens de ces Philosophes, qui sont partagez sur la cause de cette necessité que quelques-uns attribuoient au Ciel; d'autres aux objets qui attirent necessairement l'esprit : les Cyrenaiques ont été de ce sentiment, qu'ils prétendent appuyer par des témoignages de Platon : mais il fait voir le contraire, & explique nettement en quoi consiste le libre arbitre. Il ajoute ensuite dans un corollaire, que Platon a très-bien dit, que la cupidité est une bête à plusieurs têtes : *optimè plato dixit, cupiditatem esse belluam multorum capitum.*

Il parle fort au long des vertus & des vices, & il donne des preuves de sa grande capacité sur cette matiere : il suit principalement Aristote, qui a été en effet un grand Maître en matiere de Morale. Il peint au naturel les bonnes qualitez des personnes bienfaisantes, & les mauvaises qualitez de ceux qui sont malfaisans, ou qui n'aiment à faire plaisir a personne : *Extrema beneficentia sunt*, dit-il, *maleficientia & inofficiositas.* Il distingue trois sortes de gens qui ne sont point officieux

ou bienfaisans. *Inofficiosorum* , dit-il ,  
*triplex est genus : alii enim ob torporem in-*  
*natum naturalemque habitudinem , bene-*  
*facere nec sciunt , nec volunt : alii verò*  
*sunt , qui cum ad colendam virtutem cæ-*  
*tusque hominum celebrandos nati sint , ita*  
*tamen vivunt ob pigritiam , laborum &*  
*molestiarum fugam , ut ne minimum qui-*  
*dem laboris propter ipsum humanum genus*  
*suscepturi videantur.*

Parlant du droit naturel , il dit que  
 c'est un droit que la nature a donné à tous  
 les hommes : *quod natura omnibus homini-*  
*bus tradidit* : c'est pourquoi il rejette le  
 sentiment des Jurisconsultes , qui l'éten-  
 dent jusques aux bêtes. Il n'y a , dit-il ,  
 que Porphyre & Pythagore , qui puissent  
 reconnoître de la justice dans les bêtes :  
*quis adeo Pythagoræ Porphyrioque addictus*  
*justitiam in brutis admittet ?* Il traite en  
 même-tems du droit positif , du droit des  
 gens , & du droit civil. Il vient après cela  
 à la politique : ce qui lui donne occasion  
 de traiter des diverses formes de Repu-  
 bliques , de leur utilité , & de leur bon-  
 heur. Il traite en particulier de celle de  
 Carthage , de celle de Lacedemone & de  
 quelques autres : mais il s'étend plus au  
 long sur celle des Romains qui étoit mix-  
 te , c'est à dire , en partie monarchique

& en partie aristocratique , & ayant même quelque chose du gouvernement populaire : *Forma Reipublicæ Romanæ* , dit-il , *mixta fuit : si quidem in ea videre licet tum Regiam , optimorum , populique gubernationem*. Les Consuls représentoient le gouvernement monarchique , le Senat l'aristocratique , & le pouvoir du peuple sembloit être une forme de République populaire : ce qu'il explique plus en détail , & il décrit même assez exactement la forme de leurs loix.

La Poétique selon Mazzoni appartient aussi à la politique : c'est pourquoi il parle aussi en cet endroit de la République poétique de Platon : ce qui lui donne lieu de traiter de la Poétique , & de toutes ses parties , qu'il expose au long & avec beaucoup de netteté.

Mazzoni dans la seconde partie de son ouvrage traite de la vie contemplative , & il suit la même méthode que dans sa première partie , qui regarde la vie active. Il explique d'abord l'opinion des Sceptiques qui est contraire à celle des Dogmatiques sur la matière de la contemplation. Et parce que les sciences & les arts perfectionnent la vie contemplative , il s'étend assez au long sur les arts liberaux , dont il fait voir la nécessité. Le premier



de ces arts est la Grammaire. Les Sceptiques , dit-il , font tous leurs efforts pour montrer qu'il n'y a absolument aucune Grammaire. Il expose ensuite en quoi consiste la Grammaire selon Epicure & Crates. Il dit de plus que les Pythagoriciens qui ont été suivis par quelques Stoïciens , font consister toute la Grammaire dans l'analogie : doctrine qui tire son origine des Hebreux , des Brachmanes & des Gymnosophistes , & qu'Heraclite a défenduë fortement parmi les Grecs. Il dit après Origene dans ses livres contre Celse, & après Ficin sur le Cratyle de Platon , que ceux qui ont la science secrette des caracteres , qu'il ne faut rien changer dans les mots ; mais qu'il faut conserver religieusement leurs propres caracteres : ce qui est conforme à l'ancienne doctrine des Mages. Il cite là dessus Platon , qui dans l'Alcibiade fait mention de la sagesse divine de Zoroastre. Il ajoute de plus selon ce même sentiment , que les Hebreux ont préféré la connoissance de certains noms divins à toutes les autres sciences , & qu'on tient que les Prophetes ont souvent fait des choses merveilleuses en prononçant ces noms. Mais Mazzoni loin d'appuyer ce sentiment , le combat par celui d'Aristote

& de tous les Peripateticiens après lui. Il passe ensuite à Ciceron & à Quintilien, qui ont trop étendu selon lui, le nom de Grammaire, y renfermant l'Histoire. Enfin il se déclare entièrement pour Aristarque, qui définit la véritable Grammaire celle qui regarde seulement les propres locutions : *Erit ergo vera Grammatica, quæ circa rectam locutionem tantum versatur, quod & Aristarchus animadvertit, cujus essentielles sunt partes etymologia, & syntaxis.* Il entre ensuite dans un détail de ce qui appartient à la Grammaire, & il explique principalement ce qui regarde l'analogie tant des noms que des verbes.

Après cela il parcourt les autres arts en suivant la même méthode, sçavoir la Dialectique, dont il traite fort au long, la Rhetorique, la Philosophie &c. Il s'étend principalement sur les Mathématiques.

La troisième partie de l'ouvrage de Mazzoni, qui est beaucoup plus abrégée que les deux précédentes, traite de la vie Religieuse, autrement de la Religion. Il remarque d'abord, que quelques Philosophes payens ont établi les fondemens de la Religion contre Epicure & contre quelques peripateticiens. Ces fondemens

selon Platon & Xenophon sont la Providence divine , & l'immortalité de l'ame. Sur ce principe il refute solidement les impietez d'Epicure & de Lucrece , dont il rapporte ces vers impies :

*Omnis enim natura divûm per se ne-  
cesse est*

*Immortalis ævo summa cum pace fruatur  
Semota à nostris rebus sejunctaque longè.*

Epicure , dit-il , craignoit que Dieu étant comme accablé du soin des choses humaines , ne perdît quelque chose de son repos & de ses plaisirs : mais il montre après Alpharabius , que la premiere cause gouverne les autres choses , sans se mêler nullement avec elles. Mais après tout il ajoute , que quoique les Philosophes aient jetté des fondemens solides de la Religion , ils ont fait de grandes ruines dans la construction du reste de l'édifice , ayant nié qu'il y eût rien de surnaturel ; & il établit pour maxime , qu'il est absolument necessaire d'admettre quelque doctrine surnaturelle & inspirée , à laquelle l'entendement ne peut parvenir par des lumieres naturelles : verité qu'aucun Philosophe n'a pû penetrer : *Concedendum est itaque*, dit-il, *ad summum re-*

*ligionis fastigium , homini pro statu isto necessarium esse aliquam doctrinam supernaturalem supernaturaliter inspirari , quam videlicet non possit attingere lumine naturali intellectus : ad quod dictum nulla Philosophorum opinio penetravit.*

Pour expliquer en quoi consiste ce que les Theologiens appellent supernaturalité, il apporte les différentes opinions de St. Thomas & de Scot sur cette matière : *Dissensio D. Thomæ à Scoto de supernaturalitate doctrinæ revelatæ.* Puis suivant sa méthode ordinaire , il tâche de concilier ensemble ces deux habiles Théologiens. Il divise la Religion en quatre parties, dont la première est l'Idolatrie , la seconde le Mahometisme , la troisième le Judaïsme , & la quatrième le Christianisme , & il examine chacune en particulier ; mais sa trop grande erudition le jette quelquefois dans l'erreur , comme lors qu'il croit trouver dans Homere la chute de Lucifer.

Mazzoni parlant de la Religion explique ce que les payens ont dit de la divination & des Oracles , & il les refute d'une manière solide : ce qui lui donne lieu de parler de *l'onomantie* où l'art de prédire les choses futures par les noms , lequel art qui a été en usage parmi les Pythago-

riciens , ne consistoit pas tant dans les lettres , que dans les nombres cachez dans ces lettres. Mais il refute cette science des nombres , qui a passé des Pythagoriciens aux Platoniciens , comme vaine. Il auroit pû ajoûter à ces Philosophes les Juifs , qui font profession de la cabale. Il parle en ce même lieu de plusieurs autres superstitions , sçavoir de la geomantie , de l'hydromantie , de l'aëromantie , & de la pyromantie ; c'est à dire, l'art de deviner par la terre , par l'eau , par l'air , & par le feu ; & il en fait voir la fausseté & le ridicule , traitant d'imposteurs ceux qui en font profession. Il examine plusieurs autres superstitions des payens , comme la science des augures , l'aruspicine , l'extipstere ou regard des entrailles des animaux , que non seulement la Theologie , mais aussi la veritable Philosophie met dans le rang des plus grandes impertinences que l'esprit humain puisse imaginer. Nôtre sçavant Auteur traite encore en ce même lieu de la physionomie , de la metoposcopia , de la chiromantie , & d'autres semblables superstitions , dont il démontre la fausseté ; il n'oublie point non plus l'Astrologie judiciaire , qu'il combat aussi comme une science tout à fait vaine.



Mazzoni après avoir prouvé doctement la fausseté de toutes ces sciences superstitieuses , examine les miracles du paganisme ; & comme Platon , Pline , & quelques autres payens ont crû qu'il y avoit eû de veritables resurrections des morts parmi les payens , il dit que ces resurrections sont fabuleuses : ce qui a été la croyance commune des payens mêmes qui ont eû quelque sagesse , ou que ces resurrections n'ont point été veritables , les personnes qu'on suppose avoir été resuscitées, n'étant point veritablement mortes. Il ajoute de plus , que Platon par un pur esprit de politique a avancé plusieurs choses merveilleuses & éloignées de toute croyance , afin d'imposer au simple peuple par cet artifice , & de les retenir plus facilement dans le devoir. Et à ce que Platon dit lui-même , qu'il rapportoit des faits veritables , Mazzoni répond que ce Philosophe a parlé de la sorte pour donner plus de poids à ses paroles , sans qu'on puisse inferer de là , que ce Philosophe disoit ce qu'il pensoit : En quoi Mazzoni est opposé à Ficin grand amateur de Platon : *Quod verò Plato dicat se non apologum narrare , sed veram historiam , nihil obest quominus eam narrationem commentitiam credamus. Id enim auctoritatis*

*concilianda gratia , non item quòd ita sentiret ( quidquid Ficinus dicat ) est fecisse credendum* , ce qui s'accorde très-bien avec la maxime de Platon, qui croit qu'on peut tromper le peuple avec un mensonge utile : *Ipse est enim qui nonnumquam utili mendacio populum decipi posse existimat.* C'étoit même un axiome reçu communément parmi les payens , qu'il n'y avoit que les Dieux qui ne mentoient point , étant persuadez qu'il étoit comme impossible de vivre dans le monde sans tomber dans quelque mensonge. Il déferé néanmoins beaucoup à l'autorité de Pline ; mais pour l'éluder , il suppose que la résurrection dont parle ce Philosophe a été une pure illusion du diable , qui étant entré dans le corps mort , le faisoit parler.

Mazzoni traite aussi de la magie & de la cabbale , qu'il rejette comme des choses vaines & qui n'ont aucun véritable fondement. *Censemus*, dit-il, *cabbalistarum fundamentum vanissimum esse* ; & il en donne des preuves évidentes ; puis il ajoute contre les Juifs , qu'il n'est pas certain que l'Hebreu soit la première langue du monde , & que les plus sçavans attribuent cette antiquité à la langue

Chaldaïque ; & il ajoute encore , qu'il n'est pas non plus constant , que les caractères Hebreux d'aujourd'hui , soient les véritables & premiers caractères de cette langue , ni même que les points voyelles sur lesquels les Cabbalistes philosophent tant , soient fort anciens , étant postérieurs à Moïse de deux mille ans : *Quid deinde , si ratio punctuandi , in qua tam mire philosophantur Cabbalistici sapientissimi , duo millia annorum Moysen secuta fuerit ?*

Nôtre sçavant Auteur touche aussi quelque chose de la theurgie & des prétendus miracles qu'on lui attribue. Il expose là-dessus les sentimens de Porphyre & de Iamblique , & il la rejette comme une vaine superstition. Il ajoute néanmoins , que selon le sentiment de ceux qui en faisoient profession , le mystère de l'Incarnation ne contient rien d'absurde : ce qu'il justifie par un passage de Plutarque.

Enfin Mazzoni examine la Religion des Juifs , & il prouve que leur ancienne loi devoit recevoir quelque changement à la venue du Messie. Il produit là-dessus l'autorité du fameux Rabbin Moïse , qui a cru qu'un grand nombre des préceptes

ceremoniaux de la loi , n'ont été donnez aux Hebreux , que par rapport à leur stupidité , & à la pente qu'ils avoient à l'idolatrie. Il refout en même tems quelques objections que les Juifs font aux Chrétiens touchant la venuë du Messie. Comme nôtre sçavant Auteur ne veut rien oublier , il touche aussi quelque chose du Mahometisme, dont il fait voir l'impieré & le ridicule ; & après plusieurs reflexions sur la fausseté du Judaïsme & du Mahometisme , il conclut qu'il n'y a point d'autre Religion à embrasser que la Chrétienne, qui est fondée sur de très-puissantes raisons.

## CHAPITRE XXVII.

*Didaci à Stunica Salamanticensis Eremitæ Augustiniani, in Job commentaria, quibus triplex ejus editio, vulgata Latina, Hebræa, & Græca 70 Interpretum, necnon & Chaldaea explicantur, & inter se, cum differre hæ editiones videntur, conciliantur, & præcepta vitæ cum virtute colenda literaliter deducuntur. Ad Philippum II. Catholicum Hispaniarum Regem, cum privilegio excudebat Toleti Joannes Rodericus suis expensis anno 1584.*

**I**L n'y a gueres de commentaires sur l'Ecriture, qui meritent mieux de tenir leur place dans les bonnes bibliothèques, que celui de Didaque de Stunica sur le livre de Job. Cependant Mr. Simon n'en a point parlé dans son Histoire critique du vieux Testament. Il ne faut pas confondre ce Stunica avec le fameux Jacques Lopez Stunica, ce redoutable adversaire d'Erasme. L'un & l'autre ont été sçavans dans les langues orientales & dans les belles Lettres. Ils n'ont point négligé l'étude de la Critique, enforte qu'on peut mettre Didaque Stunica au nombre des



bons Commentateurs. Son livre a été approuvé dans toutes les formes, ayant été examiné par l'ordre du Conseil d'en haut d'Espagne, & par celui de l'Archevêque de Toledé. L'Auteur a eû besoin de prendre toutes ces précautions, parcequ'il avoit, comme il le témoigne lui-même, des envieux, qui étant ignorans & ne pouvant souffrir son Grec & son Hebreu, voyoient avec peine qu'il s'employât à travailler utilement pour l'Eglise, n'étant point capables de lui rendre le même service. *Misera enim est quorundam conditio,* dit ce docte Commentateur Espagnol <sup>a</sup>, *ut quoniam ipsi neque virtutem spectant, neque Ecclesiam amant, molestè ferant ab alio id officii munus Ecclesiæ præstari, quod ipsi præstare non possunt.* C'est de la sorte qu'il parle de certains Théologiens ignorans, dont le nombre étoit alors fort grand en Espagne, qui le calomnioient, parcequ'il s'étoit appliqué à concilier ensemble les trois éditions, l'Hebreu, le Grec, & le Latin. Aussi promet-il de repousser fortement les calomnies de ces ignorans <sup>b</sup>: *Multas nos imperitorum & invidorum nostrorum diluemus calumnias, quibus ipsi nostræ trium editionum explicationi & con-*

<sup>a</sup> Didac. Stunic. in proleg. <sup>b</sup> Ibid.

*ciliationis Latina , Græca , & Hebræa, con-  
tradixerunt.*

Il a été nécessaire de marquer par avance ce petit détail , afin de faire connoître le dessein de cet Auteur, qui a en effet souvent recours à l'original Hebreu , expliquant les hebraïsmes qui rendent la version Grecque des Septante & nôtre édition Latine presque inintelligibles , principalement celle des Septante , qui ne peut pas être entendue , même par les plus habiles Grecs , à moins d'être bien exercé dans la langue Hebraïque. *Græca præsertim 70 Interpretum versio adeò difficilis habet explicatus , ut ab auctoribus Græcis qui literis Hebræis non fuerint imbuti , plurimis in locis intelligi non potuisse putent \**. Il n'a pas cependant fait un bon choix de l'édition Grecque des 70. car il suit ordinairement celle qui est dans la Bible Royale de Philippe II. où l'on a copié celle qui a été imprimée dans la Bible de Complute , ou Alcalá de Henares , & qui a été corrigée , ou plutôt altérée sur le texte Hebreu.

Ce sçavant homme fait profession d'expliquer à la lettre le sens de son Auteur ; & comme le texte de nôtre Vulgate est souvent obscur , il a souvent recours à

\* *Stunic. ibid.*

Hebreu , & lors même qu'un mot Hebreu a plusieurs significations , il les développe toutes , pour faire le choix de celle qui convient le mieux au passage qu'il examine ; par exemple , sur ces mots du chap. 6. v. 19. & 20. *Considerate seminas Thema &c.* Il observe , que cet endroit est obscur , & que les Interpretes Latins se sont fort trompez dans leurs explications ; mais qu'il n'est pas si difficile dans le texte Hebreu , c'est pourquoi il y a recours , pour donner un plus grand jour aux paroles de la Vulgate : *Locus quidem obscurus est , in cujus enarratione , dit-il \* , aberrant expositores Latini ; hebraicè verò non ita difficilem habet explicationem. Quare verba Hebraea explicemus , ut facilius ad Latinum vulgatum exponendum relinquatur.* Cette méthode est exacte & judicieuse ; cependant plusieurs demi-sçavans s'y opposerent , parce qu'ils la trouverent trop litterale , & plus propre à des Juifs qu'à des Chrétiens.

Nôtre sçavant Commentateur se plaint en plusieurs endroits de son Commentaire de ces demi-sçavans , ou plutôt , de ces ignorans & teméraires , qui traitoient de Judaïsme les Interpretations qui n'étoient

\* *Stunic. in cap. 6. Job.*

point anagogiques . mais conformes au sens clair & net de quelque Rabbin , comme il le témoigne par ces paroles sur le chap. 20. de Job p.473. *Mihi magis stomachum movit , quòd his temporibus quidam indocti & temerarii homines leviter statim eos Judaizare clamant qui non omnia in sacra Scriptura exponenda ad sensus anagogicos referant, vel qui facilem & planam alicujus Hebraei interpretationem sequantur.* Et comme les veritables sçavans qui faisoient profession de s'appliquer à l'étude du sens littéral de l'Ecriture étoient fort maltraitez en Espagne , où on les traitoit publiquement de Juifs , ces fausses accusations détournèrent les plus doctes de cet emploi ; ( 1 ) au lieu que les

( 1 ) *Quorum inepti clamores adeò formidabiles fuere multis sacrarum literarum studiosis hominibus , ut eos ab hoc honestissimo & sanctissimo studio vehementer deterrent , docti verò homines in sacris literis vix tutò se versari putabant ; quorum propterea stultos clamores deberent Ecclesia magistratus reprimere , quod impii , quòd temerarii , quod sacrarum literarum studiis infesti , quod pii hominibus valdè contumeliosi sint , neque aequo animo pati , ut Catholici viri judaizare dicantur , dum nihil tradunt , quod à pia & Catholica dissentiat disciplina , sed in vera semper hæreant doctrina , licet illam vel ex Hebraorum vel Gentilium libris hauserint.* Stunic. comm.in c.20. Job p.473.

les Evêques , ajoute-t'il , devroient reprim-  
mer les cris de ces faux zelez , & qu'ils ne  
devroient pas souffrir qu'on accusât de  
Judaïsme des Ecrivains fort orthodoxes ,  
lors qu'ils n'avancent rien que de confor-  
me à la foi Catholique , quoiqu'ils con-  
firment quelquefois leurs interpretations  
par les livres des Juifs & même des Gen-  
tils.

En effet , plusieurs Rabbins s'étant ap-  
pliquez avec beaucoup de soin à l'étude  
de la langue Hebraïque & du stile des li-  
vres sacrez , on ne doit pas trouver étran-  
ge que les Commentateurs Chrétiens  
aient quelquefois recours aux interpreta-  
tions de ces Rabbins , lors qu'elles leur  
paroissent claires & naturelles : on doit di-  
re la même chose des livres des Philoso-  
phes Gentils , lors qu'il se presente dans  
l'Ecriture des expressions qui regardent  
la Philosophie. C'est pourquoi Stunica  
sur ces mots du ch. 9. v. 5. de Job : *Qui  
commovet terram de loco suo &c.* ne fait au-  
cune difficulté ( 1 ) d'avoir recours pour

( 1 ) Il est bon de rapporter sur ce passage, qui  
est assez obscur , les propres termes de Stunica,  
qui a preferé l'opinion des anciens Philosophes,  
renouvellée par Copernic sur le mouvement de la  
terre : *Qui locus quidem difficilis videtur , valde-  
que illustraretur ex Pythagoricorum sententia ,  
existimantium terram moveri naturâ suâ , nec*



les expliquer dans leur sens propre & naturel , au sentiment des anciens Philosophes Pythagoriciens, qui croyoient le mouvement de la terre , qui a aussi été suivi de Platon dans sa vieillesse , & renouvelé de nôtre tems par Copernic. Il juge que cette opinion est beaucoup meilleure & plus certaine que celle de Ptolomée. Il s'étend beaucoup sur cette question , & il ne craint point d'embrasser comme véritable le sentiment de Copernic sur le mouvement de la terre. Il répond en même tems à la preuve qu'on tire ordinairement pour la stabilité & l'immobilité de la terre , de ces paroles de l'Ecclesiaste : *Terra autem in aeternum stat*. Il prétend qu'il n'y a dans toute l'Ecriture aucun passage qui établisse si clairement l'immobilité de la terre , que celui-ci de Job en établit le mouvement, en sorte qu'on ex-

*aliter posse stellarum motus tam longè tarditate & celeritate dissimiles explicari ; quam sententiam tenuit Philolaüs & Heraclides Ponticus , ut refert Plutarchus lib. de placit. Philos. quos sequutus est Numa Pompilius, & quod magis miror, Plato divinus senex factus.— Nostro verò tempore Copernicus juxta hanc sententiam planetarum cursus declarat. Nec dubium est quin longè meliùs & certius planetarum loca ex ejus doctrina , quàm ex Ptolomæ magna compositione & aliorum placitis reperiantur. Stunic. comment. in cap. 9. Job. p. 205.*

plique facilement , en suivant l'opinion de Copernic , le passage dont il est ici question. *Denique nullus dabitur Scriptura sacrosancta locus qui tam aperte dicat terram non moveri , quàm hic moveri dicit. Juxta igitur hanc sententiam facile locus hic de quo verba facimus declaratur , ut ostendat mirabilem Dei potentiam atque sapientiam , qui terrâ , cùm gravissima naturâ sit , universum motu cieat atque agat.*

Ces remarques , & plusieurs autres que je passe sous silence pour n'être pas long , sont des preuves évidentes de la vérité du témoignage que rend Alphonse de Montoya approbateur de ce commentaire, qu'il juge très-littéral & rempli d'une grande érudition. Au reste , quoique l'Auteur ait très-souvent recours au texte Hebreu pour expliquer les mots Latins de nôtre Vulgate , il ne laisse pas de donner à cette version toute l'autorité qui lui est dûë ; & l'estime qu'il a pour les Rabbins ne l'empêche pas de les abandonner quelquefois, lorsqu'il reconnoît qu'ils sont dans l'erreur. Et c'est pour cette raison qu'il a censuré en plusieurs endroits de son commentaire les notes que Robert Estienne a imprimées sur la Bible , sous le nom de Vatable. Il cite souvent cette Bible , sous le simple nom de Robert sur le ch. 3. v. 13.

de Job , où on lit dans nôtre Vulgate : *Nunc enim dormiens silerem & somno meo requiescerem*. Il condamne la scholie qui est sur cet endroit , comme étant fausse & contraire à la pieté : *Nec vera , nec pia*, dit-il , *Auctoris Biblia Roberti in hunc locum scholia mihi videntur , Job existimasse mortem finem esse malorum* : & il ajoute un peu après , que l'Auteur de la Bible de Robert a suivi en ce lieu l'explication des Rabbins , qui ont accusé Job d'avoir eû de mauvais sentimens sur la providence divine , & d'avoir été dans quelques autres erreurs. *Sed Auctor Biblia Roberti Hebraeos hoc loco secutus fuisse videtur , qui sicut has diras imprecationes Job crimini vertunt , ita de Dei providentia hoc libro dubitasse , & in aliis erroribus versatum fuisse jactant*. En effet , une bonne partie des scholies que Robert Etienne a publiées sous le nom de Vatable a été prise des Commentaires de quelques Rabbins. Stunica cite assez souvent cette Bible de Robert Estienne , parce qu'elle étoit fort répandue en Espagne ; mais il la cite avec discernement.

C'est sur ce pied-là que Stunica expliquant ces paroles du ch. 4. de Job : *Porro ad me dictum est verbum absconditum &c.*

dit, ( 1 ) que les scholies de la Bible de Robert sur cet endroit sont ridicules & fausses, lorsqu'il avance, que Dieu avoit revelé à Eliphaz que Job étoit tombé dans de si grandes miseres à cause de ses pechez, parceque Dieu, dit-il, n'auroit pû reveler à Eliphaz une chose fausse; mais cela a été pris, ajoute Stunica, des livres des Rabbins qui font Job coupable de plusieurs crimes. L'Auteur de la Bible de Robert Estienne, dit encore Stunica, est ridicule dans ses scholies, parce qu'il n'a point entendu, non plus que les Rabbins qu'il suit, ce que Dieu a revelé à Eliphaz. *Ridiculus etiam est in scholiis Auctor Bibliae Roberti, quod nec ipse, nec alii Hebraei quos sequitur in suis scholiis intellexerunt, quodnam Eliphaz redditum fuerit oraculum.*

Sur le même vers. 12. du ch. 4. de Job expliquant ces autres paroles: *Furtivè*

( 1 ) Non dubito quin verum sit quod hic narrat Eliphaz, se Dei responsum accepisse. Quare falsa & ridicula sunt Auctoris Bibliae Roberti hoc loco scholia dicentis, Eliphaz cogitanti de rebus Job, datum fuisse à Deo responsum, Job ob sua peccata in tantas miseras incidisse; non enim Deus falsum dare responsum potuisset; sed hoc ex libris Hebraeorum sumptum est, qui ( ut jam diximus saepe in commentariis hujus libri ) multa in Job crimina conjiciunt. Stunic. comm. in c. 3. Job p. 105.

## 222 BIBLIOTHEQUE

*venas furti*, qui ne sont pas clairs, il observe qu'au lieu de *furtive*, il y a plus à la lettre dans la paraphrase Caldaïque *repente*, & qu'au lieu de ces mots, *venas furti ejus*, on lit dans le texte Hebreu *semez menen*, ce qui signifie *parum ex eo*, & qui est plus intelligible : *Clarius in Hebraeo est &c.* Il ajoute que la version Grecque des Septante dont il rapporte les paroles est plus obscure : *In Græco verò obscurius id transfertur* ; & pour découvrir le véritable sens de ce passage, sur lequel les versions sont si diverses, il explique par l'Ecriture même la signification propre du mot Hebreu, *semez*, sur laquelle, dit-il, les Rabbins sont si partagez, qu'ignorant sa véritable signification, ils lui en donnent une qu'ils croient être la meilleure selon les différens lieux où il se trouve : *Sed mihi videntur Hebræi*, dit-il, *prorsus hujus vocis propriam significationem ignorare ; quâ de causa accommodant eam significationem cuicumque loco que magis apta verbis adjunctis eis videtur.* ( 1 ) Il apporte après cela son sentiment, l'appuyant sur trois endroits de l'Ecriture

( 1 ) *Sed quantum ego conjicio ex tribus locis quibus in Scriptura ponitur, attenuatum quid & exiguum propriè significat ; ex quo fit, ut ad significandam detractionem & ignominiam possit accommodari.*



où ce mot Hebreu se trouve, & où il signifie selon lui *être atténué, être petit*, d'où il infere qu'on peut lui donner la signification de *detraktion & d'ignominie*; puis il ajoute, que tout ce passage peut être ainsi traduit plus intelligiblement qu'il n'est dans la Vulgate: *Suscepit auris mea parum quid & exiguum, ex illo nimirum verbo, quoniam absconditum & furtivum erat.* Ce qu'il confirme par un autre endroit du ch. 6. de Job, où le même mot Hebreu, *semez*, a cette signification dans la Vulgate.

Ce que j'ai rapporté jusqu'à présent est plus que suffisant pour faire connoître en general la grande exactitude de Stunica dans son commentaire sur Job, qui est un livre très-obscur, non seulement dans les versions, mais aussi dans le texte Hebreu; & pour donner encore une connoissance plus particuliere de ce docte Commentateur Espagnol, je viens à quelques endroits particuliers de son commentaire.

Stunica examine d'abord dans ses prolegomenes, si Job a été véritablement, & d'où il étoit. Il dit qu'on ne peut pas

*modari. Si quidem qui detrahit & afficit ignominia, attenuare & diminuere alterius famam videtur.* Stun. comm. in c.4. Job v.12. p. 106.

douter qu'il n'y ait eû veritablement un homme appelé Job ; mais qu'on n'est pas si certain de son origine ; puis il ajoute ( 1 ) que cette question touchant la genealogie de Job est inutile , & qu'elle est du nombre de ces impertinentes questions qu'on doit éviter , selon Saint Paul écrivant à Tite , mais ( 2 ) tous conviennent , ajoute-t'il , que Job n'a point été originairement Hebreu , mais Gentil , ce qui merite qu'on y fasse attention , afin qu'on connoisse , que Dieu a fait de grandes graces même aux Gentils qui n'avoient point d'autre lumieres pour bien vivre , que ce que la nature leur prescrivoit. Il croit que c'est la raison pourquoi les Rabbins médisent de Job dans leurs commentaires. A l'égard de l'Auteur de ce livre , après avoir rapporté les differens sentimens qu'on a là-dessus , il ajoute

( 1 ) *Sed hanc quaestionem illarum esse duco de quibus Paulus scribit ad Titum : Stultas autem quaestiones & genealogias & contentiones & pugnas legis devita, sunt enim inutiles & vana.* Sicut. prolegom. in Job.

( 2 ) *Convenit autem inter omnes Auctores Job non Hebraum , sed Gentilem fuisse , quod est maximè animadvertendum , ut cognoscamus quàm excellentem Dei gratiam , atque adeò natura tantùm praeceptis poterant homines sibi olim adjungere , quod agrè ferunt Judæi , & non nihil eorum magistri ob eam rem tanto viro suis commentariis detrahare conantur.* Sicut. ibid.

pu'il n'y a rien de plus incertain, & que cette question est aussi fort inutile, puisque nous sçavons que le Saint Esprit en est le principal Auteur : *Hac res incertam est valde inutilis, cum sciamus Spiritum sanctum principem hujus libri auctorem fuisse.*

Pour ce qui est de la terre de *Hus*, dont il est parlé au commencement de *Job*, il dit qu'il est probable que c'est celle dont *Ptolomée* a parlé dans sa *Cosmographie*, où il croit que ce país fait une partie de l'Arabie. Il refute ensuite *Augustin de Gubio*, qui a crû, avec quelques *Rabbins*, que ce qui est dit de *Satan* au v. 6. du ch. 1. n'est point réel; mais que c'est une vision prophétique : *Quidam Hebraei, quos sequitur Eugubinus, dicunt hanc fuisse visionem propheticam.* Mais quoiqu'il soutienne que ce qui est dit en ce lieu de *Satan*, qui se trouve présent devant le Seigneur avec les Anges, est arrivé réellement, comme toute la suite du discours le démontre, ( 1 ) il reconnoit que c'est un discours figuré &

( 1 ) *Ut sententiam nostram explanemus, prius oportet in memoriam revocare frequenter Scripturam usi parabolico sermone. hoc est, unam rem proponere, aliam vult intelligi: ad eundem modum*

## 226 BIBLIOTHEQUE

parabolique , l'Ecriture se servant souvent de semblables paraboles, où elle propose une chose qui en signifie une autre. La raison qu'il en apporte , c'est qu'on ne peut pas dire véritablement , que Dieu , qui n'est point corporel , & qui par conséquent ne parle point , ait parlé véritablement au Demon. Le sens est donc que les Anges & Satan ont assisté devant Dieu , parceque tout est présent à Dieu , & à l'égard de ce que Dieu demande à Satan d'où il vient , cela signifie seulement que Dieu n'approuvoit point les voies iniques de Satan , parceque selon l'usage ordinaire de l'Ecriture , il est dit que Dieu ne sçait point une chose , lorsqu'il la reprouve. C'est en ce sens que Dieu demande à Adam dans la Genèse après son peché où il est , & à Caïn dans le même endroit , où étoit son frere Abel. Stunica explique de la même ma-

*hunc locum declarare debemus, ut ex una re quæ non quadret aliam convenientem intelligamus. Non enim existimandum est Deum verè cum Damone fuisse loquutum, nam cum corpore vacet, & loquutio suâ naturâ corporis linguam postulet, loqui Deus verè & propriè non poterat. Ita igitur hunc locum interpretabimur: Assistunt filii Dei & Satan coram domino Deo, quia omnia Deo patent. Hinc ergo de causa Satan esse narratur in conspectu Dei &c. Stunic. comm. in l. I. Job. v. 6.*

niere la suite de ce discours , qui est tout parabolique.

Mais Stunica ne peut souffrir qu'Augustin de Gubio ait expliqué avec quelques Rabbins comme une parabole ce qui est dit au v. 14. de ce même chapitre. *Nuncius venit ad Job* , &c. De Gubio prétend que c'est une parabole semblable à celle de l'Evangile , où il est dit , qu'un Roi envoya ses serviteurs aux vignes qui les tuerent. Stunica ( 1 ) accuse d'Eugubio d'une grande temerité , puisque tout ce discours est une véritable histoire , du consentement de tous les Docteurs de l'Eglise. Il infere de là ( 2 ) que d'Eugubio appuye le sentiment de quelques Rabbins , qui nient que Job ait jamais été , croyant que toute son histoire est une pure fable.

Je finis ce discours par l'observation que Stunica a faite sur ces mots du ch. 14. de Job v. 13. *Quis mihi hoc tribuat , ut in inferno protegas me* ? Il remarque très-bien qu'en ce lieu *infernus* signifie seput-

( 1 ) *Quod temerariè , ne gravius dicam mihi videtur dici ; nam hac vera historia est , & ut vana tractatur ab omnibus Ecclesia Doctoribus.* Stun. comm. in c. 1. Job. v. 14.

( 2 ) *Certò hac docens Eugubinus illis Hebraeis assentiri videtur qui Job fuisse negant & ejus historiam fabulam esse censent.* Stunic. ibid.



## 228 BIBLIOTHEQUE

cre , & que nôtre ancien Interprete Latin le prend souvent en ce sens là. Il ajoute même , que le mot *sceol* , qui est dans l'original Hebreu , signifie toujours le sepulcre : *In Hebraeo etiam est sceol , quod illis semper sepulcrum significat*. Il fait une semblable remarque sur le v. 13. du ch. 17. où on lit : *Infernus domus mea est*, c'est à dire , selon Stunica , ( 1 ) je mourrai dans peu de tems , & je serai dans le sepulcre privé de tous les biens de cette vie : je ne dois donc point penser à rétablir ma maison & ma famille ; car le sepulcre est ma maison , & ma famille y fera sa demeure.

## CHAPITRE XXVIII.

Du livre intitulé , *Histoire de l'Etat present de l'Empire Ottoman , traduite de l'Anglois de Mr. Ricault par Monsieur Briot.*

**J**E conviens avec vous , que nous n'avons rien de si exact sur l'Etat de l'Empire Ottoman que l'histoire nouvelle-

( 1 ) *Citò moriar & in sepulcro expers bonorum omnium hujus vite jacebo. Nihil igitur de domo & familia restituenda debeo cogitare , nam sepulcrum mea domus & in eo mea familia erit. Scunic. comm. in c. 17. Job. v. 13.*

ment publiée par Mr. Ricault Secrétaire de l'Ambassadeur d'Angleterre à la Porte. Vous avoüez cependant , qu'un de vos amis qui travaille à une nouvelle édition de cet ouvrage avec des notes de sa façon, y a trouvé plusieurs fautes qu'il doit relever dans sa nouvelle édition. J'ai eû la curiosité de lire cette histoire avec un Turc de Constantinople , qui ne l'a pas non plus trouvée fort exacte. Je ne vous parle pas des fautes d'impression , qui y sont en assez grand nombre ; mais des fautes réelles dont je vas vous donner quelques exemples , pour que vous en fassiez part à votre ami. J'ai suivi la seconde édition chez Cramoisi en 1670.

On y lit p. 6. l. 26. *Tangroli Pix défi-  
te Roi de Perse* &c. pour parler exactement, il faut lire : *Dogroulbeg* qui est le premier qualifié Prince de la famille des Segiulciens , Selgive & Othoman , étoient de la race d'Oguz.

P. 16. lign. 8. sur le mot de *Job*. Il est parlé en ce lieu , „ dit-on , d'un endroit des „ faubourgs de Constantinople appelé „ *Job* , à cause d'un monument fort ancien qui représente un Prophete, ou un „ saint Homme , que les Turcs, pour n'avoir aucune connoissance de l'antiquité, „ croyent être ce Job dont on a tant parlé. „ Car ils confondent tellement l'histoire

„ & la chronologie. Ils disent que Job  
 „ étoit Juge de la Cour de Salomon , &  
 „ qu'Alexandre le Grand étoit le General  
 „ de ses troupes. Il est vrai que les Turcs  
 ne se piquent pas de sçavoir les anciennes  
 histoires , & encore moins d'être bons  
 Chronologistes : mais Ricault leur impose  
 ici , car ils ne croient point que ce Job  
 soit le Job dont il est parlé dans l'Ecriture,  
 mais un autre homme qui a le même  
 nom ; & pour le distinguer de l'ancien ,  
 ils l'appellent *Ejub Ensari* , & ils nom-  
 ment le premier *Ejub Nabi* , c'est à dire,  
*le Prophete Job*.

P. 23. lig. 24. parmi les Turcs, dit nô-  
 tre Historien , „ on appelle *Kuls* , c'est à  
 „ dire, *esclaves du Prince* , ceux qui reçoivent  
 „ de l'épargne des gages & des ap-  
 „ pointemens , & qui ont quelque char-  
 „ ge de la Couronne. Cela n'est point  
 „ exact : car *Koul* en Turc est la mê-  
 „ me chose que *ened* , *serviteur* , en He-  
 „ breu : en sorte que *ened hammelec* signi-  
 fie simplement *serviteur du Roi*, & non pas  
 son *esclave* ; comme l'on dit en France  
*être au service de sa Majesté*, l'on ne dit pas  
 pour cela être *esclave de sa Majesté*. Il en  
 est de même chez les Turcs : car quoique  
 les Asiatiques soient de véritables esclaves  
 à l'égard de leurs Princes ; le mot de

**Koul** ne signifie autre chose chez les **Turcs** que *serviteur*.

P. 37. lig. 3. où on lit : „ un *nesi-  
raum* , c'est à dire , un édit au nom du  
Sultan & du Moufti, par lequel il est en-  
joint à tous les Turcs qui sont au dessus  
de sept ans de prendre les armes & de  
le suivre à la guerre. Il faut lire *nesfirham*,  
mot composé de *nasar*, *assemblée*, & de *ham*,  
*universelle*. Mais je ne m'arrêterai point  
à ces sortes de fautes , qui apparemment  
viennent plutôt du Copiste, ou de l'Impri-  
meur, que de l'Auteur : par exemple, on lit  
p. 90. l. 23. *safræones*, ou *ais élevez* , au  
lieu de *sosæés*. De même p. 105. *Emaums*,  
*Curez de quelque riche mosquée e fonda-  
tion Royale* : vous sçavez qu'il faut lire  
*Imams*.

De plus , au bas de la page 187. on lit  
avec peu d'exactitude dans l'histoire de  
Ricault : *Des pengics*, ou *certificats* qui fu-  
rent *donnez pour chaque tête* : car *pengic* si-  
gnifie le droit d'un pour cinq, que Mourad  
fils d'Orhan établit , sçavoir , que de cinq  
esclaves on en donneroit un pour le Roi ;  
mais. que si le nombre de cinq ne se trou-  
voit point , l'on payeroit 26 apres par  
tête , & qu'ayant été payées , on en don-  
neroit un certificat où seroit dépeinte la  
personne , & les traits de son visage , afin

qu'on sçût qu'elle avoit payé ce droit , & non pas de peur *qu'ils ne trompent les Turcs.*

P. 191. l. 9. l'Auteur est fort embarrassé sur la signification du mot *boza* , " breuvage , dit-il, composé d'une semence dont je ne sçai point le nom , & qui est aujourd'hui fort en usage parmi les Turcs. Cependant *boza* est une chose très-vulgaire ; il signifie *du millet.*

P. 269. l. 4. Ricault est tombé dans une faute grossiere , lorsque parlant de la charge d'Ambassadeur , il dit : " L'Alcoran même , quand il en parle , appelle cette charge *inviolable*, & dit *elehi zaval joketer* , c'est à dire , *ne fais point de mal à un Ambassadeur* ; c'est une regle qui tient lieu de commandement parmi les Turcs ; de sorte qu'ils demeurent d'accord que leur loi les oblige à traiter civilement un Ambassadeur. Cet Auteur n'a pas pris garde , que les paroles qu'il cite sont en Turc , & que l'Alcoran est écrit en Arabe , & qu'ainsi elles ne sont pas de l'Alcoran.

Il ne parle pas non plus exactement , lors qu'il dit p. 273. l. 2. où il est fait mention des presens qu'on fait à l'Ambassadeur & à ceux de sa suite : *Là on leur donne quelques vestes de soye où il y a des ai-*



*ux de différentes couleurs.* On ne voit  
int chez les Turcs ces sortes de vestes  
ec des oiseaux de différentes couleurs.

P. 276. l. 22. *Miles Corbelis*, il faut  
e *Miluch Cobeli*. Les Turcs rapportent  
tremement cette histoire. Ils disent que  
t homme venant avec intention de tuer  
*Mourat*, fut blessé par les gens du Roi,

que n'ayant pas perdu courage tout  
essé qu'il étoit, il s'avança, comme  
our demander justice à *Mourat*, & fai-  
nt semblant de vouloir baiser l'estrier du  
ieval, il poignarda ce Prince avec un  
oignard qu'il avoit caché dans la manche  
e sa robe.

P. 299. l. 16. *Podeschair*, c'est à dire,  
Empereur, vous sçavez qu'il faut dire *Pa-  
ischa*.

P. 305. le Secrétaire de l'Ambassadeur  
d'Angleterre a voulu manifestement flater  
eux de sa nation, lorsque parlant des  
Ambassadeurs de Hollande à la Porte, il  
lit qu'à peine les considère-t'on comme  
une nation particulière : car il est certain  
que ces deux Ambassadeurs sont confide-  
rez également par les Turcs, & que l'Amba-  
sadeur d'Angleterre n'a aucune préé-  
minence sur celui de Hollande.

P. 309. l. 22. L'Auteur de l'Histoire se  
trompe lors qu'il dit, que le premier Vi-

fir protestoît par le nom du Createur du Ciel & de la terre , par les livres de Moyse ; car les Turcs ne jurent jamais par les livres de Moyse.

P. 315. où l'on dit que le premier des livres de Mahomet est l'Alcoran , & que celui qui tient le second rang parmi les Mahometans est l'*asora* , ou les traditions, il me semble qu'il faut dire *la suna* , tradition. Les Mahometans , qui en plusieurs choses sont les singes des Juifs, mettent l'Alcoran à la place de la loi de Moyse , & *la suna* , qui contient leurs traditions , est la même chose chez eux que la *misna* chez les Juifs.

Ricault rapporte dans cette même page les cinq articles essentiels que chaque Mahometan est obligé en conscience de croire, & de pratiquer. Mais comme il ne me paroît pas assez exact là-dessus , il seroit mieux de mettre à la place ce qui suit : Tout le Mahometisme est divisé en foi & en pratique ; la foi consiste à croire fermement six articles, dont le premier est de croire en Dieu ; le second de croire en ses Anges. III. en ses livres. IV. en ses envoyez. V. au dernier jour. VI. la prédestination du bien & du mal , laquelle vient de Dieu.

Pour ce qui est de la pratique , elle est composée de ces cinq articles. I. de faire

profession qu'il n'y a qu'un Dieu , & que Mahomet est son serviteur & son' en-oyé. II. de faire les prieres. III. de faire la charité, c'est à dire , donner l'aumône. IV. de jeûner le mois de ramadhan. V. d'aller en pelerinage.

A l'égard des ceremonies , ceux de la secte de Hanifé suivent Abuhanifé ; & pour le discernement de la foi , il faut suivre l'Eglise, ou l'assemblée des Professeurs de la *sunna*, c'est ce qu'on appelleroit chez les Juifs suivre la *misna* , qui est le livre de leurs traditions. Je ne parle point de leurs lavemens, ou ablutions : car ils sont compris dans l'article de la priere.

P. 506. où il est parlé de l'institution du Ramazan , „ Ricault dit que Mahomet avoit auparavant ordonné un autre jeûne aux Arabes , à l'imitation de celui des Juifs *ashura* , dont il est parlé dans le Lévitique ch. 16. v. 29. ordonné en mémoire de la ruine de Pharaon & de son armée dans la mer rouge : mais cela ne me paroît pas exact. L'Auteur a voulu comparer *ashura* au *cipour* , qui se fait le dixième du mois *tisri*. Mais il n'est pas vrai qu'il ait été ordonné en mémoire de la ruine de Pharaon & de son armée. Il avoit été seulement institué pour l'expiation des pechez.

Je ne m'étendrai pas plus au long sur cette histoire de l'Empire Ottoman publiée par Ricault. Je verrai avec plaisir \* la nouvelle édition que vôtre ami me-dite depuis long-tems , & comme il sçait la langue Angloise, il pourra redresser plusieurs fautes sur l'original Anglois , qui ne sont peut-être que dans la version Francoise : cependant il y en a de certaines qui doivent plutôt tomber sur l'Auteur , que sur le Traducteur. Ce qu'il dit, par exemple, p. 590. de Mourad ne s'accorde point avec ce qu'il en avoit dit auparavant p. 138. Cet Ecrivain confond l'histoire des Ottomans dont il n'avoit pas assez de connoissance. Il écrit très-mal plusieurs noms propres. Nous verrons si vôtre ami remediera à ces défauts.

Ces remarques en forme de lettres ont été trouvées parmi les papiers de Mr. Fremont d'Ablancourt <sup>qui suit.</sup> F. Bespier, qui travailloit alors <sup>à une</sup> nouvelle édi-

\* Cette nouvelle édition qui est plus exacte que celle dont nous venons de parler , principalement pour la version qui a été revue sur l'original anglois , est de Mr. Bespier, qui l'a enrichie de notes sçavantes & curieuses : mais l'impression qui est de Rouen en 1677. deux volumes in 12. est pitoyable : néanmoins elle est d'ailleurs assez exacte , quoiqu'elle ait été faite après la mort de l'Auteur , qui a laissé plusieurs fautes de la premiere édition.

on de l'histoire de l'état present de l'Empire Ottoman.

## CHAPITRE XXIX.

*Ouvrages de Simeon Archevêque de Thessalonique imprimez à Giasî en Moldavie, in folio 1683.*

J Usques à present on n'avoit vû que de simples extraits des livres Grecs de Simeon Archevêque de Thessalonique qu'Arcudius, Allatius, le P. Morin de l'Oratoire, & quelques autres sçavans Ecrivains de nôtre tems, avoient tirez d'un exemplaire manuscrit de la bibliotheque du Vatican : ce qui avoit donné lieu à quelques Protestans d'avoir pour suspect tout ce qu'on avoit cité des livres de cet Archevêque, qui leur paroissoit trop favorable à la croyance de l'Eglise Romaine, principalement sur la matiere des Sacramens, où cet Auteur Grec parle entierement le langage de cette Eglise. Les Protestans ne peuvent plus avoir pour suspects les ouvrages de Simeon de Thessalonique, comme venant de la bibliotheque Vaticane, & ayant été citez par des Grecs Latinisez. Ce sont des Grecs Schismatiques qui les ont fait imprimer aux dépens du



## 238 BIBLIOTHEQUE

Vaivode de Moldavie. Dosithée Patriarche de Jerusalem, qui a pris le soin de cette édition, a mis à la tête une épître dédicatoire adressée au Prince de Moldavie, où il souscrit : Δοσίθεος ἐλὲν Θεῷ Πατριάρχῃ τῆς ἁγίας πόλεως Ἱερουσαλήμ. *Dosithée par la miséricorde de Dieu Patriarche de la sainte ville de Jerusalem*, à Giasî en Moldavie l'an 1683. au mois d'Octobre. Tous les faux soupçons des Protestans contre Simeon, comme si on leur avoit cité les ouvrages d'un Grec Latinisé, tombent dès lors qu'on leur produit cette édition de Moldavie, où Rome n'a pû avoir aucune part. On en trouve un exemplaire dans la Bibliothèque du Roi, que le P. Benier Jesuite de Paris a apporté de Constantinople.

Le titre entier de cet ouvrage marque en détail tous les traitez qui y sont contenus; & ce qui prouve manifestement que Simeon ne peut être un Grec Latinisé, c'est que dans un de ses traitez, qui est contre les heresies, il met les Latins dans le rang des heretiques. Il les accuse d'être des novateurs sur ce qui regarde la procession du St. Esprit. Il s'y étend fort au long sur les autres innovations qu'il leur attribue. Il leur reproche de judaïser, se servant de pains azymes dans le sacrifice. Il

es accuse de jeûner les samedis contre les canons Apostoliques , & contre les constitutions des Saints Peres ; de marier les personnes qui sont dans des degrez de parenté prohibez ; de celebrer la Messe autrement que la tradition l'ordonne , sçavoir, en pain azyme , & de ne la celebrer point tous ensemble , & de ne donner point la Coupe aux laïques conformément à l'usage & à la pratique de l'Eglise. En un mot, Simeon de Thessalonique rempli des coûtumes & des ceremonies de son Eglise , fait passer pour des nouveautez tout ce qui n'y est point conforme ; mais toutes ces nouveautez prétendues , si on excepte la procession du Saint Esprit , ne regardent point la substance de la Religion,

C'est sur ce même pied qu'il reproche encore aux Latins , de ne point administrer le Baptême en plongeant trois fois , & de l'administrer même séparément de la Confirmation , *διχα μέρει* ; de ne donner point la Communion aux enfans dans le Baptême , ni a ceux mêmes qui sont plus avancez en âge. Il reproche aux Latins plusieurs autres choses sur l'administration des Sacremens , mais qui toutes ne regardent que de purs rits & des ceremonies, & rien d'essentiel aux Sacremens.

Il pousse si loin ses reproches contre les Latins , qu'il condamne cette grande diversité d'Ordres de Moines qu'ils ont chez eux , comme s'il étoit de tradition qu'il ne dût y avoir qu'un seul Ordre de Moines , ainsi qu'il n'y a qu'un seul Baptême , & il cite là-dessus St. Denis. Il reproche de plus aux Prêtres Latins de tomber souvent dans la fornication , & d'avoir impunément des enfans. Il seroit inutile de m'étendre plus au long sur ces sortes d'accusations , parce qu'elles ne regardent point le fond de la doctrine , mais seulement des faits de discipline , des usages & des ceremonies. C'est un défaut commun à la plûpart des Grecs de ces derniers siècles , de vouloir faire passer leurs usages pour des choses autorisées par une tradition constante , & selon ce préjugé ils traitent de novateurs tous ceux qui ne les observent point.

Tout ce que je viens de rapporter est une preuve évidente que Simeon de Thessalonique , loin d'avoir été un Grec Latiniisé , n'a épargné en rien les Latins. Pour mieux juger de ce que renferme son livre , il faut jeter les yeux sur une table des chapitres *πινὰ κεφαλαίων τῆς παρέσης βιβλῆς* , laquelle table suit immédiatement après la préface. Le chapitre 19 a pour titre

*κατὰ Λατίνων*, contre les Latins. Dans le chap. 23. le même Simeon s'étend avec assez de force contre la primauté du Pape, qu'il appelle une vaine ambition, comme étant selon lui opposée à l'Ecriture & aux Peres. Il cite là dessus Nilus de Thessalonique, & il tâche d'appuyer son sentiment sur l'histoire Ecclésiastique qui lui paroît opposée à cette primauté. Dans le chap. 30. il refute Barlaam le Calabrois & Acyndinus, sur ce qu'ils ont avancé en faveur des Latins touchant le mystere de la Trinité. Il attaque encore les Latins dans le chap. 31. où il leur oppose Philothée & un autre Nilus, tous deux Patriarches de Constantinople. Il cite de nouveau Nilus de Thessalonique, qu'il qualifie d'homme Divin : *Νεῖλος θεοτάτης ἀνδρὸς*, qui fut à la verité revêtu de l'Archevêché de Thessalonique, mais qui n'en put jouir. Il loue beaucoup le livre de ce Nilus contre les nouveautez des Latins, & il le regarde comme un très-excellent ouvrage. Il fait aussi l'éloge de Nicolas Cabasile, & de plusieurs autres Ecrivains Grecs qui se sont déclarez contre les Latins.

Le chap. 32. de ce même ouvrage de Simeon de Thessalonique a pour titre :

*κατὰ Λατίνων, ὅτι ἐκ μόνων τῶν πατρῶν τὸ πρῶτον*

Tome I.

L

μα, contre les Latins, le St. Esprit procede du Pere seul. On lit à la page 61. de ce traité de Simeon contre les heresies: Περὶ τῶν ἱερῶν τελετῶν, des divins Sacremens; le chap. 33. est intitulé: Ὅτι ἐπὶ τὰ τῆς Εκκλησίας Μυστήρια; qu'il y a sept Sacremens de l'Eglise. Ces sept Sacremens, qu'il nomme les sept dons du St. Esprit, sont le Baptême; Χρίσμα, que nous appelons la Confirmation; Κοινωνία, Communion, c'est à dire, l'Eucharistie; Χειροτονία, l'Ordre; Γάμος, le mariage; Ἑλαιοὶ ἅγιοι, la sainte huile, qui est nôtre Extreme Onction. Il parle ensuite de chaque Sacrement en particulier; mais il en dit peu de choses en ce lieu, parce qu'il en traite un peu plus bas avec plus d'étendue. Il n'y a pas d'apparence que les Protestans disent à l'avenir, que les Grecs qui reconnoissent sept Sacremens sont tous latinisez. Simeon qui les reconnoit, a mis les Latins au nombre des heretiques, & cependant il parle des Sacremens, tant en general qu'en particulier, de la même manière que les Théologiens de l'Eglise Romaine. Je ne m'étonne pas, que le Ministre Claude traitant cette matiere, soit tombé dans un si grand nombre d'erreurs, parce qu'il n'avoit aucune connoissance de la croyance de l'Eglise Grec-



que. Mais il est surprenant que Mr. Smith, sçavant Anglois qui avoit voyagé dans le Levant, & qui a eû quelque commerce avec les Grecs, soit tombé dans de semblables erreurs. Il auroit pû trouver à Constantinople les œuvres de Symeon de Thessalonique, au moins en manuscrit, qui lui auroient appris que le langage du Patriarche Jeremie & celui de Gabriel de Philadelphie sur les Sacremens, ne different point du langage de l'Archevêque de Thessalonique, dont les expressions ont été adoptées par la plûpart des Grecs modernes.

Je me trompe fort, si Messieurs du Port-Royal, qui ont publié de si gros volumes contre le Ministre Claude, n'auroient pas mieux fait de tirer de la bibliotheque Vaticane les livres de Symeon, pour les donner au public avec quelques autres de même nature, que de faire venir du Levant un si grand nombre d'attestations, qui n'ont fait gueres d'impression sur l'esprit de la plûpart des Protestans, qui les regardent comme des pieces mandrées. Ces Protestans n'auroient pas pû dire la même chose des ouvrages de Symeon, quoi qu'ils eussent été tirez de la bibliotheque du Vatican, puisqu'ils sont obligez de reconnoître pour verita-

## 244 BIBLIOTHEQUE

bles plusieurs livres mss. Grecs, qui ont été tirez de cette même bibliotheque. Je mets dans ce nombre les deux petits livres de Nilus de Thessalonique, imprimez en Grec & en Latin à Leyde, & dont le Grec a été pris de la bibliotheque du Vatican. Il seroit à souhaiter qu'on donnât au public l'ouvrage entier de Symeon, tel qu'il a été imprimé à Giasi dans la Moldavie, & qu'on y joignît une version Latine en le conferant avec l'exemplaire mss. qui est dans la bibliotheque du Vatican. Il y a près de 40 ans que j'ai fait venir de Rome une bonne partie du manuscrit de Symeon de Thessalonique, & je puis assurer que l'ayant conferé avec l'édition imprimée à Giasi, j'ai trouvé cette édition entièrement conforme à l'exemplaire manuscrit de Rome.

## CHAPITRE XXX.

*Nili Archiepiscopi Theſſalonicenſis de primatu Pape Romani libri duo , ex Bibliotheca Vaticana , Bonaventurâ Vulcanio Interprete. Lugduni Batavorum , ex officina Plantiniana , apud Franciſcum Raphelongium 1595. in 8°.*

L'Eglise Grecque Schiſmatique n'a gueres produit d'ouvrage contre la primauté de l'Evêque de Rome , qui puiſſe être comparé à ce petit ouvrage de Nilus de Theſſalonique. L'Auteur n'eſt point de ces Grecs emportez contre Rome. Il reconnoit la primauté de ce Siege , non de droit divin , mais ſeulement de droit poſitif. Ce ſyſteme, que l'Auteur tâche d'appuyer par de bonnes raiſons , a été ſi fort goûté par Blondel & par Saumaïſe , deux fameux heros du parti Calviniſte , qu'ils l'ont adopté , & qu'ils n'ont fait que l'étendre dans les gros livres qu'ils ont publiés contre la primauté du Pape. Saumaïſe même a donné une nouvelle édition de ce petit ouvrage de Nilus après celle de Vulcanius , qui eſt la première. Le texte Grec ne contient que 86 pages d'un petit in 8°. Vulcanius , qui a mis à la

## 246 BIBLIOTHEQUE

tête de son édition une épître adressée aux Etats Generaux des Provinces unies de Flandres , témoigne qu'il a tiré son manuscrit de la bibliotheque Vaticane , & qu'il l'a copié de sa propre main. Ayant communiqué son manuscrit à quelques Sçavans de ses amis , ils le porterent instantamment à le traduire en Latin , & de le donner au Public , parcequ'ils jugerent que cet écrit étoit propre à concilier toutes les disputes qui étoient en Occident sur la primauté du Pape. *Cum itaque Nilisodicem* , dit Vulcanius , *è bibliotheca Vaticana fideliter transcriptum nactus essem, eumque amicis aliquot meis, gravibus, doctis & piis viris, communicassem, hortati sunt dudum, imò urserunt, ut eum Latine verterem, publici què juris facerem, aptissimum enim huic ætati script.*

Vulcanius nous apprend dans cette même lettre une particularité touchant son exemplaire manuscrit du petit traité de Nilus. Il dit , que le fameux Cassander son ami & son compatriote , ayant fait un voyage en Allemagne & en Italie , avoit visité les meilleures bibliotheques de ces païs-là , & principalement celle du Vatican à Rome , laquelle surpasse toutes les autres bibliotheques, tant pout le nombre des anciens manuscrits Grecs , que pour

leur bonté. Cassander avoit fait un catalogue exact des exemplaires Grecs manuscrits de cette riche bibliothèque. Vulcanius , qui avoit une copie de ce catalogue , y trouva le livre de Nilus de Thessalonique sous ce titre , qu'il rapporte en Grec & en Latin : *Discours de nôtre très-saint & bien-heureux Pere Nilus Archevêque de Thessalonique* , où l'on démontre , que tout le sujet de la dispute qui est entre les Eglises des Latins & les nôtres , vient de ce que le Pape refuse de s'en rapporter au jugement d'un Synode œcumenique , voulant être seul le maître & le juge des matieres qui étoient en controverse , & regardant tous les autres comme des disciples qui devoient lui obéir. Vulcanius étant à Rome trouva en effet dans la bibliothèque Vaticane ce manuscrit Grec du livre de Nilus dans l'endroit où il étoit indiqué dans le catalogue de Cassander , & il le copia. Loin que Cassander eût pour suspecte la bibliothèque Vaticane , il la regardoit au contraire comme la meilleure bibliothèque de toute l'Europe , principalement pour les manuscrits Grecs ; ce qu'il a été à propos de remarquer , pour faire connoître l'entêtement où sont quelques Protestans de nôtre tems , qui ont pour suspect tout ce qui sort de cette riche bi-



bliotheque. Ils ne considerent pas que la plupart de ces bons manuscrits Grecs ont été apportez du Levant , & qu'on les y conserve avec beaucoup de soin. Je ne donnerai point l'analyse de ce livre de Nilus , qu'il est bon de lire entier dans l'original : ceux qui ne pourront pas recouvrer l'édition de Vulcanius , auront recours à celle que Saumaïse a jointe à son livre de la primauté du Pape , qui est assez commune.

## CHAPITRE XXXI.

*Acta & scripta Theologorum Wirtenbergensium. In folio, Grecè & Latine. 1584. Wirtenberga.*

**Q**Uoique ce livre , qui est devenu rare, porte dans le titre le nom d'*Acta Wirtenbergensia* , comme ayant été publié par des Docteurs Lutheriens , il ne laisse pas d'être un excellent ouvrage pour démontrer la conformité des deux Eglises , la Romaine & la Grecque , sur ce qui regarde la matiere des Sacremens. Ces Docteurs avoient envoyé à Jeremie , Patriarche de Constantinople , la confession d'Ausbourg traduite en Grec dans l'esperance de concilier leur confession de foi

avec la croyance de l'Eglise Grecque ; mais ce Patriarche , qui étoit très-sçavant dans la Théologie , loin d'approuver leur confession , la refuta d'une maniere docte & judicieuse , dans trois réponses qu'il leur fit ; & ce sont principalement ces trois réponses qui rendent recommandable le livre intitulé , *Acta Wirtenbergensia* , dont on ne sçauroit trop recommander la lecture aux Théologiens qui veulent sçavoir à fond quelle est encore aujourd'hui la croyance de l'Eglise Grecque. Aussi les Théologiens de Wirtenberg furent-ils comme forcez de publier ces actes , parceque Socolovius, docte Polonois, avoit fait imprimer séparément les trois réponses de Jeremie en Latin : ce qui donna lieu aux Catholiques de publier que la confession d'Ausbourg étoit entierement opposée , non seulement à la croyance de l'Eglise Latine , mais aussi à celle de l'Eglise Grecque. Et en effet , ces actes de Wirtenberg en font une preuve très évidente. Il paroît même assez de bonne foi dans les Théologiens de Wirtenberg , qui avoient sincèrement , que les Grecs reconnoissent la transubstantiation, *μυστικῶς* de la même maniere que l'Eglise Romaine , quoique le Patriarche Jeremie ne se serve point de ce terme Grec , non plus

que Symeon de Thessalonique , qu'il copie presque partout , mais de quelques autres expressions équivalentes qui font connoître manifestement , que l'un & l'autre ont reconnu dans l'Eucharistie un changement réel du pain & du vin au Corps & au Sang de JESUS-CHRIST.

J'ai dit que le Patriarche Jeremie a copié les ouvrages de Symeon Archevêque de Thessalonique sur tout ce qui regarde les Sacremens. L'un & l'autre en reconnoissent sept dans l'Eglise , & se servent des mêmes raisons & des mêmes expressions. Tous deux soutiennent, & après eux Gabriel de Philadelphie , que Jesus-Christ a institué les sept Sacremens , & qu'il les a reçus tous lui même ; mais il faut avouer que leurs raisons sont plutôt des raisons de convenance & allegoriques , que des textes formels de l'Ecriture , d'où l'on puisse prouver efficacement que J. C. est l'Auteur immédiat de tous les Sacremens. Aussi le Concile de Trente ne dit-il point , que Jesus-Christ, qui en est l'Auteur, en soit l'Auteur immédiat. Il suffit qu'il soit médiatement l'Instituteur de quelques-uns que l'Eglise a établis conformément à la tradition qu'elle en avoit reçue , soit de Jesus-Christ , soit des Apôtres ; & c'est le sens qu'on doit donner aux paroles de Sy-

meon de Thessalonique & du Patriarche Jeremie , lorsqu'ils disent que chaque Sacrement se trouve établi dans l'Ecriture ; autrement ils tomberoient dans une contradiction manifeste. Car Jeremie , qui dans sa premiere réponse aux Théologiens de Wirtemberg dit , que chaque Sacrement *est établi par l'Ecriture sainte* , dit ensuite que le Sacrement de la Confirmation, qu'il appelle avec ceux de son Eglise, τῆς θείας μύνης μυστήριον, n'est point à la vérité dans l'Ecriture, ὅτι ἐμφέρεται μὲν ἐν τῇ θείᾳ γραφῇ. mais que les disciples de Jesus-Christ qui l'avoient reçu par tradition l'ont établi : ce qu'il confirme par l'autorité de saint Denis qui avoit été instruit par saint Paul , sur ce pied là Jesus-Christ ne seroit pas l'Auteur immédiat du Sacrement de la Confirmation , & il ne seroit pas vrai non plus que ce Sacrement se trouvât dans l'Ecriture sainte , comme Symeon de Thessalonique , le Patriarche Jeremie , & Gabriel de Philadelphie , l'insinüent dans leurs écrits.

Pour donner un plus grand jour à cette difficulté, qui est de quelque importance , je remarquerai que les Lutheriens ne manquent pas d'objecter à Jeremie qu'il se contredisoit, avouant qu'il n'étoit point fait mention dans l'Ecriture du second Sa-

crement, qui est la Confirmation. Jeremie, pour répondre à leur objection, qui paroïsoit assez pressantel, en supposant que tous les Sacremens se trouvent établis dans l'Ecriture, dit dans sa seconde réponse, qu'il ne faut pas s'étonner qu'il ne soit point fait mention de ce Sacrement dans le texte sacré, comme il y est fait mention du Baptême, parceque l'Eglise se perfectionnant de plus en plus dans la grace de Jesus-Christ & dans sa parole, a trouvé plusieurs choses qu'elle a établies sur de bons fondemens. Saint Paul, dit-il, n'a pas mis tout par écrit, mais saint Denis son disciple en a aussi écrit une partie, & plusieurs autres Docteurs de l'Eglise ont aussi fait la même chose ensuite, étant divinement inspirez. En quoi le Patriarche Jeremie sembloit convenir avec les Lutheriens, qui nioient que les autres Sacremens, si on exceptoit le Baptême & l'Eucharistie, fussent dans l'Ecriture, & c'est ce qui lui fait dire dans sa seconde réponse, accordant peut-être un peu trop aux Lutheriens, que bien que le Baptême & l'Eucharistie soient les deux principaux Sacremens sans lesquels on ne peut être sauvé, cela n'empêche pas, que les autres Sacremens qui viennent de l'institution de l'Eglise ne foyent véritablement du nombre des sept Sacremens, ce qui semble supposer, qu'il n'y a en effet



que le Baptême & l'Eucharistie qui ayent leur fondement dans l'Ecriture.

Les Lutheriens , qui soutenoient qu'on ne devoit point reconnoître d'autres Sacremens , que ceux dont il étoit parlé formellement dans l'Ecriture , inferoient de la réponse du Patriarche Jeremie , qu'il n'y avoit que deux Sacremens , sçavoir, le Baptême & l'Eucharistie ; mais Jeremie prétendoit qu'on pouvoit seulement inferer de sa réponse , que ces deux Sacremens qui se trouvent formellement dans l'Ecriture étoient plus excellens que les autres , & qu'ils étoient absolument nécessaires pour être sauvé. En effet, les passages dont Symeon de Thessalonique , & après lui le Patriarche Jeremie , & Gabriel Archevêque de Philadelphie se servent pour prouver que Jesus-Christ est l'auteur de tous les Sacremens & qu'il les a reçûs lui même, ne sont nullement décisifs. Par exemple, Symeon conformément à cette doctrine, a mis ce titre à la tête du chap. 43. de son ouvrage, ὅτι Χριστὸς τὰ Μυστήρια καὶ ἱεὶς ἑαυτοῦ ἰδίζαντο, *Jesus-Christ même a reçu tous les Sacremens.* Mais lorsqu'il vient aux preuves particulieres de son assertion , il en apporte quelques-unes qui ne sont nullement conclüantes ; comme lorsqu'il veut prouver que Jesus-Christ a reçu la Confirmation, qu'il appelle ἄγιον μύρον, il dit,

que le Sauveur la reçut dans le Baptême, lorsque le S. Esprit descendit sur lui en forme de colombe. Il produit de plus ces paroles d'Isaïe : *L'Esprit du Seigneur sur moi.*

J'ai été obligé d'éclaircir cette dispute qui regarde la croyance de l'Eglise Grecque sur les Sacremens, parcequ'elle a été renouvelée depuis peu par un sçavant homme, qui a prétendu avec raison, que les Grecs sans être Latinisez reconnoissent sept Sacremens, de la même maniere que l'Eglise Romaine. Ce sçavant homme auroit pû ajouter, pour combattre avec plus de force quelques Calvinistes qu'il attaque, qu'il n'est point de foi dans l'Eglise Romaine, que tous les Sacremens ayent été instituez immédiatement par J. C. & que même le Concile de Trente, qui doit être la regle des Catholiques, n'a rien décidé là-dessus, parcequ'en effet les Dominicains & les Franciscains sont partagez sur ce sujet. Hugues de saint Victor & le Maître des Sentences ont crû, que l'Extreme-Onction avoit été établie par l'Apôtre saint Jacques, le sentiment d'Alexandre d'Alis & de saint Bonaventure, est que les Apôtres ont institué la Penitence. Ceux qui voudront être instruits plus à fond sur cette matiere peuvent consulter Tapper, sçavant Théologien, dans son explication des ar-

icles des Docteurs de Louvain contre les Lutheriens. Et après tout, quand il seroit vrai, comme l'assurent les Protestans, que le nombre des sept Sacremens ne se trouve point dans l'Ecriture, il aura toujours lieu de leur opposer cette belle regle de saint Augustin, à l'autorité duquel ils déferent beaucoup, qu'il y a plusieurs choses qui sont de foi, bien qu'elles ne soyent point dans l'Ecriture. Il sera facile de concilier par ce beau principe les divers sentimens des Théologiens sur l'auteur des Sacremens, s'ils ont tous été instituez immédiatement par Jesus-Christ. Il suffit pour mon dessein, que j'aye montré, que toute l'Eglise Grecque reconnoît aujourd'hui sept Sacremens avec Jeremie Patriarche de Constantinople, qui a suivi en cela Symeon Archevêque de Thessalonique, lequel assurément n'a point été un de ces Grecs auxquels les Protestans ont donné le nom de Grecs Latinisez pour rendre leur doctrine suspecte. Il seroit à souhaiter qu'on remît sous la presse les sçavantes réponses du Patriarche Jeremie aux Théologiens de Wirtenberg, parcequ'il y a long-tems qu'elles ne sont plus dans le commerce des Libraires, & qu'elles ne se trouvent pas même dans plusieurs bonnes bibliothèques.

## CHAPITRE XXXII.

*Concordantia veteris Testamenti Græcæ  
Hebrais vocibus respondentes, Autore  
Conrado Kirchero Augustano. Franco-  
furti, 1607. duobus voluminibus. In 4<sup>o</sup>.*

Ceux qui veulent faire une étude sérieuse & solide de l'Ecriture sainte, doivent rechercher avec soin cette Concordance de Kircher qui est devenue assez rare, & qui peut servir d'un bon Dictionnaire pour expliquer le texte Hebreu de l'ancien Testament. Car l'Auteur a mis pour le fond de sa Concordance les mots Hebreux auxquels répond l'explication que les 70. ont donnée à chaque mot Hebreu. Mais Kircher s'est servi peu judicieusement de l'exemplaire Grec qui est dans la Bible Poliglote du Cardinal Ximenés, qui ne représente pas la véritable version des 70. Il falloit mettre à sa place l'édition Grecque de Rome qui est beaucoup plus exacte. Un autre défaut de cette belle Concordance, qu'on ne sçauroit trop louer, c'est que l'Auteur y a suivi pour l'explication des mots Hebreux le Dictionnaire de Forsterus, qui n'étoit pas assez sçavant dans la langue Hebraïque, & encore moins dans la connoissance des Rabbins, qu'il n'a

répriez, que parcequ'il ne pouvoit pas  
s'en lire. Si les Libraires de Hollande ont le  
dessein de réimprimer cette Concordance,  
comme quelques-uns l'ont témoigné, ils  
doivent profiter de ces avis, afin de donner  
quelque chose d'exact, & s'ils ont véritablement  
ce dessein, on pourra leur fournir là-dessus de plus  
grandes lumières. Quoique cette Concordance soit  
d'une très-grande utilité pour la lecture, non seulement  
de l'ancien Testament, mais aussi pour celle du  
nouveau, parceque les Evangelistes & les Apôtres  
ont emprunté beaucoup de choses de la version Grecque  
des Septante, elle ne fut pas néanmoins fort goûtée  
dans les commencemens, en sorte que l'Auteur fut  
obligé pour la faire connoître de publier un petit  
ouvrage sur l'usage de sa Concordance; tant il est  
vrai que les livres ne sont estimez, que par rapport  
à la capacité de ceux qui les lisent : *Pro captu lectoris habent sua fata libelli.* Il y a de l'apparence, que si l'on  
réimprimoit aujourd'hui cette excellente Concordance  
en la rendant même plus parfaite & plus utile, elle  
ne seroit lûë que d'un petit nombre de Sçavans, parce-  
qu'elle commence par les mots Hebreux, & que peu  
de gens entendent la langue Hebraïque, tant parmi  
les Catholiques



que parmi les Protestans. C'est la réponse que fit il y a quelques années un Sçavant de Paris au Sieur Reynier Leers, habile Imprimeur de Rotterdam, qui avoit alors le dessein de donner au Public une nouvelle édition de la Concordance de Kircher retouchée & corrigée, selon le plan que ce Sçavant lui avoit envoyé.

## CHAPITRE XXXIII.

*Concordantia Bibliorum Hebraicorum, Autore Mario de Calasio Ordin. Minor. Observ. ac linguæ sanctæ Professore. Romæ, an. 1621. duobus voluminibus. In folio.*

**O**N n'a rien vû de plus exact, ni de plus magnifique, en matiere de Concordance de la Bible, que cette Concordance Hebraïque de Calasio, qui doit être entre les mains de tous ceux qui font profession d'étudier l'Ecriture. Les Juifs avoient à la verité fait imprimer avant Calasio, & à Venise & à Bâle, deux éditions de la Concordance du texte Hebreu de la Bible qui peuvent être de quelque utilité. L'Auteur de la premiere est le Juif Isaac Nathan, imprimée à Venise chez Justiniani, & R. Mardochée la fit réimprimer ensuite à Bâle. Nous avons aussi une belle Concor-

ance Hebraïque *in folio*, publiée par Buxtorf le fils, qui doit être préférée à celle des Juifs, & dont voici le titre : *Concordantia Hebraica Jo. Buxtorfii nova & artificiosa methodo disposita, in locis innume-  
ris depravatis emendata. Basilea, 1632.* Mais toutes ces Concordances Hebraïques sont bien inferieures à celle de Calasio, qui peut tenir lieu d'un bon Dictionnaire Hebreu. L'Auteur l'a disposée d'une maniere, qu'à chaque mot Hebreu répond l'interpretation Latine, avec de petites notes en marge, où sont marquées les differences du texte Latin de la Vulgate & de la version Grecque des Septante, en sorte néanmoins que les termes Grecs des Septante n'y sont point, mais seulement l'interpretation Latine : & ce qui rend cette Concordance encore plus parfaite & plus utile, c'est qu'on y a ajouté l'explication des mots Hebreux tirée des autres langues voisines de l'Hebraïque, sçavoir, de la langue Chaldaïque, de la Syriaque, de l'Arabe, & même des Rabbins. Ainsi cette Concordance forme une espece de Dictionnaire, qui fait connoître l'ambiguité des mots Hebreux qui peuvent être interpretez de tant de manieres differentes.

On voit à la tête de cette belle Concordance une préface qui est de Michel-Ange,

Religieux du même Ordre & aussi Professeur en Hebreu. On lit de plus une autre préface, ou plutôt, un discours de François Luc Guadinus, Professeur en Théologie dans l'Université de Salamanque, touchant l'origine, l'excellence & l'utilité de la langue Hebraïque : *De lingua Hebræa origine, præstantia, & utilitate*. Ce Théologien de Salamanque y fait l'éloge de saint Jérôme, que saint Augustin tâchoit vainement de détourner par de pures subtilitez, *acuto dilemmate*, de faire une nouvelle traduction de la Bible sur l'original Hebreu. Il loue la solidité de la réponse que saint Jérôme fit aux subtilitez de saint Augustin, qui n'entendoit pas assez la matière dont il étoit question. Guadinus prend de là occasion de refuter quelques Théologiens de son tems, qui se servant de l'autorité de saint Augustin, méprisoient l'étude de la langue Hebraïque qu'ils n'entendoient point. *Erit aliqui forsan, dit-il, quispiam ignavus & ignarus hujus idiomatis, quem otium delectatio & hujus lingue addiscenda labor deterreat*. Ce sçavant Professeur en Théologie dans l'Université de Salamanque prenant fortement le parti de saint Jérôme contre saint Augustin, fait voir que les premiers Interpretes de l'Ecriture n'ont pas tout vu, &

ceux qui ont vécu après eux ont fait  
 fleurs belles découvertes , & que les  
 commentateurs modernes qui ont tra-  
 vaillé sur l'Ecriture ont encheri de beau-  
 coup sur les saints Peres: *Nec tamen*, ajoute  
 ce docte & judicieux Théologien Espa-  
 gnol , *ob priorum commentarios suos adjun-*  
*ctos omiserunt , nec ob sanctorum Patrum*  
*verba suis pepercerunt juniores , quin*  
*ignocum fructu omnes in copiosissima se-*  
*ntentia suam operam præstiterint.*

Ce discours de Guadinus, qui se trouve  
 imprimé à Rome à la tête de la Concor-  
 dance de Calasio , est une belle leçon pour  
 plûpart des Théologiens de nôtre tems ,  
 qui ont un souverain mépris pour l'étude  
 de la langue Hébraïque. Ce docte Théo-  
 logien y refute encore d'une manière soli-  
 de l'objection de ceux qui disent , que le  
 texte Hébreu a été corrompu par les Juifs ,  
 qu'ainsi l'on n'y doit ajouter aucune  
 chose. Il leur répond , qu'il est faux que les  
 Juifs aient corrompu le texte Hébreu ;  
 au contraire ils l'ont conservé fort re-  
 spectueusement : ce qu'il prouve par le té-  
 moignage d'Origene , de saint Jérôme , &  
 même de saint Augustin : *Novi multos ,*  
*ait-il , multa hac in re improperasse Judæis ,*  
*etiam summè religiosi ergà libros legis , sed*  
*verumtamen probant & optime detergunt.*

## 262 BIBLIOTHEQUE

*Origenes lib. 8. in Isai. Et ex eo Hieronymus in cap. 6. Isaiæ, & Augustinus lib. 1. de civit. c. 18.* Je passe sous silence plusieurs autres preuves que le Professeur de Salamanque produit contre ceux qui accusent les Juifs d'avoir corrompu le texte Hebreu de la Bible, & il satisfait en même tems aux objections que ceux auxquels il répond tiroient de l'autorité des Peres. Je pourrai donner au public ce discours de Guadinus entier, avec quelques autres piéces de même nature, dans un *Apparatus Biblicus*.

## CHAPITRE XXXIV.

*Commentaire de Henri Ainsworth sur le Pentateuque, écrit en Anglois, & imprimé à Londres en 1627.*

**I**L faut rendre justice à cet Auteur, qui a été un zélé Puritain, que nous n'avons gueres de Commentateurs sur le Pentateuque qui puisse lui être égalé. J'ai connu de sçavans Anglois avec lesquels j'ai lu une bonne partie de ce Commentaire, qui souhaitoient fortement qu'il fût traduit en Latin. On ne doit point être surpris que je mette au nombre des bons Commentateurs de l'Ecriture un Puritain outré. Saint



Cyrille d'Alexandrie a remarqué il y a long-tems que la lecture des livres heretiques peut être utile aux Catholiques, & saint Jerôme n'a fait aucune difficulté de faire l'éloge de quelques sçavans Commentateurs heretiques, & il a même bien pû profiter de leurs livres. Les Catholiques peuvent aussi profiter de la lecture du Commentaire d'Ainsworth, tout Puritain qu'il étoit. Car il ne s'agit point ici de son Puritanisme, mais de la connoissance qu'il eût du stile des livres sacrez, & qui peut être également utile aux Catholiques & aux Protestans.

## CHAPITRE XXXV.

*Tabula analytica, quibus exemplar illud sanctorum sermonum de fide, charitate, & patientia, quod olim Propheta, Evangelista, Apostoli, litteris memoriaque mandarunt, fideliter declaratur, Auctore Stephano Szegerino Pannovio. Londini, In 4°. 593.*

Quoique cette Analyse des principaux livres de l'Ecriture sainte vient de la main d'un Protestant, elle peut être d'une grande utilité à ceux qui s'appliquent à l'étude des livres sacrez. Elle est disposée d'une certaine maniere, qu'elle

n'a rien de trop subtil & qui sente trop la dialectique. On peut par le moyen de ses tables analytiques mettre dans sa mémoire sans beaucoup de travail tout ce qu'il y a de meilleur & de plus remarquable dans les livres dont il fait l'analyse, & l'on y voit même l'interprétation des principaux endroits de ces livres ; en sorte que ces analyses facilitent le chemin à de plus longs Commentaires. Le propre caractère de l'Auteur est d'être fort méthodique, & d'ôter la confusion où l'on tombe faute d'observer l'ordre qu'on doit garder dans le discours : *Si ordo rebus desit, dit cet Auteur dans son avertissement, confusa & perturbata erunt omnia ; at ubi orationis series observatur, erunt omnia perspicua & illustria. Quare & in legendis aliorum scriptis maximè prodest ordinem orationis studiosis ostendere, ut eo ostenso faciliùs omnia percipiantur, prodest ostendere ubi proponat Auctor quæ illius sit voluntas & consilium, ubi & quomodo disputet, ubi concludat. Quod qui non animadvertunt, velut hospites in ignota regione errabunt, & extra callem ignari feruntur.* C'est-là en effet le plan que Szegedin a suivi exactement dans ses tables analytiques.

Il commence par l'analyse des Pseaumes : *Dispositio Psalmorum Davidis, filiorum*

*liorum Chorah & Asaph ; Ethan Esraita, & Moſis.* Il donne d'abord une table generale des Pſeaumes qu'il diviſe en trois livres, dont le premier contient les Pſeaumes qu'on attribué à David, qui ſont au nombre de 124. Le ſecond contient les Pſeaumes attribuez aux fils de Chorah, il en marque douze, & un qui eſt attribué à Ethan. Le troiſième livre renferme les Pſeaumes attribuez à Aſaph ; il en compte auſſi douze, & un qui eſt ſous le nom de Moyſe. Il fait enſuite avec une grande netteté l'analyſe de chaque Pſeume en particulier : ces analyſes ſont diſpoſées d'une certaine maniere, qu'elles peuvent en quelque façon paſſer pour un Comimentaire.

Des Pſeaumes l'Auteur paſſe à la prophetie d'Iſaïe, dont il donne auſſi une analyſe très-exacte : *Diſpoſitio vaticiniorum ſeu ſermonum Eſaie Propheta.* Il parcourt tout les chapitres de cette prophetie les uns après les autres, indiquant en particulier ce que chacun contient. Il fait après cela de la même maniere l'analyſe de la prophetie de Daniel : *Diſpoſitio vaticiniorum ſeu concionum Danielis Propheta,* & enſuite celles d'Ezechiel & de Jeremie. Il s'étend fort au long ſur cette derniere prophetie, à laquelle il donne un grand jour, en expliquant de certains endroits

qui souffrent quelque difficulté. Il remarque par exemple , que le chap. 52. n'est point de Jeremie ; mais que c'est une espece d'appendice à cette prophetie qui en confirme la verité , & dont Esdras , ou quelque autre , est l'Auteur : ce qu'il prouve , parceque sur la fin de ce chapitre il est fait mention de certaines choses qui ne sont arrivées que longtems après la mort de Jeremie. Il ajoute de plus , que tout ce qui suit s'accorde avec ce qu'on lit au chap. 39. de cette même prophetie , & à la fin du livre 4. des Rois & du livre 2. des Paralipomenes. Il ajoute à cette analyse celle des Lamentations : *Dispositio Threnorum seu Lamentationum Jeremiae, ac primum de prolegomenis tabula.* Ce sont là toutes les analyses que Szegedin a faites des livres de l'ancien Testament. Il feroit à souhaiter qu'il eût parcouru de la même maniere tous les livres de l'Ecriture.

Il vient ensuite aux livres du nouveau Testament ; mais il ne fait l'analyse que des Evangiles de saint Matthieu & de saint Jean , celle des Actes des Apôtres , des Epîtres de saint Paul , des Epîtres Canoniques , & enfin celle de l'Apocalypse : mais il s'étend bien moins sur le nouveau Testament que sur l'ancien , si ce n'est sur les visions de l'Apocalypse, qu'il parcourt

**L**es unes après les autres. J'ai crû que je devois faire connoître cet ouvrage de Szegedin , qui n'est pas fort commun , à cause de son utilité.

## CHAPITRE XXXVI.

*Novo Dittionario Hebraio e Italiano ; cioè è Dichiaratione di tutte le voci Hebraiche più difficili delle Scritture Hebrée nella volgar lingua Italiana. Opera di Leon Modena Rabi Hebreo da Venezia. In Padoua , 1640. In 4°. seconde édition.*

**L**E nom du sçavant Leon de Modene , Rabbin de Venise , est très-connu , non seulement des Juifs , mais aussi des Chrétiens , à cause de son petit livre , où il traite des coûtumes & des ceremonies qu'observent aujourd'hui ceux de sa nation. La version Françoisé que Mr. Simon a publiée de cet ouvrage , qu'il a traduit de l'Italien de ce Rabbin , lui a donné un grand cours dans le monde ; mais il n'en est pas de même de son petit Dictionnaire Hebreu Italien , où il explique les mots Hebreux les plus difficiles de l'Ecriture. Ce Dictionnaire , que l'Auteur n'a publié que pour l'instruction des jeunes Juifs qui lisent la Bible en He-



breu , est connu de très-peu de Chrétiens , & il ne se trouve pas même dans nos meilleures bibliothèques ; & c'est ce qui m'a porté à l'indiquer ici , parcequ'il peut être utile , aussi bien aux Chrétiens , qu'aux Juifs. L'avantage de cette seconde édition , qui n'est pas moins rare que la première , c'est que l'Auteur y a ajouté un petit Dictionnaire des mots qui sont en usage dans les livres des Rabbins en toute sorte de science , comme l'Auteur le marque dans le titre de son livre : *Aggiuntovi in questa seconda impressione una raccolta delle voci Rabiniche usate da Scrittori Hebrei in ogni Scienza*. Mais ce petit Dictionnaire Rabbinique est fort peu de chose , quoique l'Auteur en fasse estime à cause de sa commodité & de son utilité. *Bastevole* , dit-il , *commodo , e utile* , car il ne contient qu'un très-petit nombre de mots.

Ce qui a donné lieu à Leon de Modene de composer ce Dictionnaire Hebreu , c'est que les Juifs d'Italie n'ont aucune version de la Bible en leur langue ; au lieu que tous les autres Juifs , de quelque nation qu'ils soyent , dit-il , en ont en leurs langues , & qui sont même imprimez : *Ho veduto à tutte altre nazioni de nostri, come Spagnuoli, di Levante ,*

*Greci, Thedeschi, e altri molte interpretazioni stampate nella loro lingua, fuori che à la nostra Italiana.* Les Maîtres Juifs, qu'il nomme *Robitim*, faute d'avoir une version Italienne qui puisse leur servir de règle pour l'interpretation des mots Hebreux, sont si differens les uns des autres sur l'interpretation de ces mots, qu'ils ne s'entendent pas le plus souvent eux mêmes, & quand leurs disciples changent de Maîtres, ils changent en même tems de langage, comme s'ils avoient passé dans un autre país. C'est pour remedier à cette confusion que Leon de Modene a composé son Dictionnaire Hebreu Italien, & qu'il y a en même tems ajouté une petite Grammaire, parceque c'est un défaut répandu generalement parmi tous les Juifs, qu'ils apprennent la langue Hebraïque par usage & sans regles. C'est pourquoi la plûpart des Juifs, pour n'avoir pas appris d'abord la langue Hebraïque par règle, sont incapables de l'enseigner aux autres. Nous en avons un exemple considerable en la personne de Philippe d'Aquin Juif d'Avignon, qui étant Professeur Royal en Hebreu, lisoit les mêmes mots Hebreux, tantôt d'une maniere, tantôt d'une autre, parce qu'il n'avoit rien de certain sur la fixation des points voyelles. Le

ſçavant Pere Morin de l'Oratoire , qui avoit appris de lui la langue Hebraïque , tomboit dans les mêmes fautes. Louïs Cappel , à qui il rendit une viſite à Saurmur , où celui-ci étoit Profefſeur en Hebreu , ayant reconnu ce défaut dans la converſation , lui confeilla d'apprendre la Grammaire Hebraïque , dont il ne ſçavoit pas alors les premiers élemens. Je fais expreſ cette obſervation , afin d'avertir ceux qui apprennent la langue Hebraïque , de ne prendre point des Juifs pour leurs maîtres , à moins que ces Juifs n'aient étudié la Grammaire. En effet , j'en ai vû quelques-uns dans Paris qui ont été obligez de prendre des leçons de Grammaire de quelques Chrétiens , afin de pouvoir enſeigner plus ſûrement aux autres la langue Hebraïque.

## CHAPITRE XXXVII.

*Job. Caspari Suiceri SS. Lingg. in Schola Tigurina Professoris publici Thesaurus Ecclesiasticus, è Patribus Græcis ordine alphabetico exhibens quacunque phrases, ritus, dogmata, hæreses, & hujusmodi alia spectant, insertis penè vocibus loquendique generibus Græcis hætenus à Lexicographis, vel nondum, vel obiter saltem tractatis. Amstelodami, duobus tomis, In folio 1682.*

**L**E sçavant Auteur de cet excellent Dictionnaire Grec a executé parfaitement dans le corps de son ouvrage tout ce qu'il promet dans le titre. Ce livre est un veritable trésor pour ceux qui s'appliquent à la lecture des Peres Grecs ; aussi témoigne-t'il qu'il a employé vingt ans entiers à ce travail. Et en effet, son ouvrage est rempli d'une infinité de belles recherches. Il ne faut pas aller loin pour en trouver des exemples ; car dès le premier mot, qui est *Αρχόν*, il a remarqué doctement, que dans S. Epiphane liv. *de ponderibus & mensuris*, il ne signifie pas Aaron frere de Moyse ; mais *arche*, ou *armoire*, dans laquelle les Juifs mettent les livres

sacrez ; en sorte que tout ce qui n'est point dans cet *aron* , ou *armoire* , n'est point du nombre des livres Canoniques, mais est apocryphe. Et c'est sur ce pied là qu'il faut rétablir le passage de S. Epiphane & de S. Jean de Damas , qu'il n'a néanmoins rétabli qu'à demi, lisant *ἰ, τὸ ἀρόν* avec deux *alpha* , au lieu qu'il faut lire simplement *ἰ, τὸ ἄρόν*, qui est le mot Hebreu *aron* , dont les Juifs se servent encore aujourd'hui. Ils ont dans leurs Synagogues du côté d'Orient une armoire qu'ils nomment *aron* , en mémoire de l'Arche d'Alliance qui étoit dans le temple , & ils y enferment leurs rouleaux du Pentateuque. *Dalla parte d'Oriente*, dit Leon de Modene dans sa petite histoire des rites & ceremonies des Hebreux , *è posto un arca ò armario, che chiamano aron, ad imitatione dell'arca del Testamento che era nel Tempio dove è riposto il Pentateuco* ; en sorte que S. Epiphane, & après lui S. Jean de Damas qui l'a copié, ont adopté ce terme Hebreu *aron* , qui signifie *armoire* , & avant eux Tertullien s'étoit servi en ce même sens du mot *armarium*.

Un autre exemple de l'exactitude de Suicer , est d'avoir mis dans son Dictionnaire le mot Grec *γραφισιν*, qui ne s'étoit



trouvé jusques alors dans aucun Dictionnaire Grec , mais dont S. Epiphane , & après lui S. Jean de Damas , se sont servis pour signifier les livres de l'Ecriture que les Juifs appellent *Cetuvim scripta*, & que nous appellons *agiographes* : *Hanc vocem (γραφία) dit Suicer , propterea hic meritò extare volumus , quia eâ Epiphanius , quod tamen Lexica hæcenus nondum observarunt , satis emphaticè expressit Hebraorum Cetuvim scripta, quod denotat eos Scripturæ libros qui per singularem Spiritus sancti instinctum & inspirationem scriptis Mosais ac prophetis libris non comprehenduntur , apud Theologos aliàs vulgò vocantur ἀγιογραφα , tertiam Bibliorum partem apud Hebraeos constituunt.*

Cette remarque est à la vérité très-exacte , mais l'Auteur auroit pû remonter jusqu'à S. Clement Romain , disciple des Apôtres , qui s'est servi de ce même terme Grec dans son épître à l'Eglise de Corinthe , où il cite p. 37. de la première édition un endroit du Pseaume 139. Ce terme Grec γραφίον est le diminutif de γραφή, *scriptura* , comme qui diroit *scriptiuncula* , non que les Pseaumes que les Juifs mettent dans la troisième classe des Livres sacrez qu'ils appellent *Cetuvim γραφία* , ne soyent pas ve-

ritablement une partie de l'Ecriture sainte , mais parce qu'ils assignent à ces livres nommez *Cetuvim scripti* , un degré inferieur d'inspiration à ceux de Moyse & de la seconde classe , qu'il nomment *prophetiques*. Colomiez dans sa note sur cet endroit de l'épître 1. de S. Clement aux Corinthiens refute Isaac Vossius , qui prétendoit que le terme de *γραφεῖα* étoit un terme de mépris inventé par Aquila pour diminuer l'autorité des livres *Cetuvim* , ou *hagiographes* , comme s'ils n'avoient point été véritablement inspirez. Mais ce témoignage de S. Clement est une preuve évidente , que cette troisième classe des livres de l'Ecriture appelez *hagiographes* , a été reconnüe dans l'Eglise dès le tems des Apôtres , & que *γραφεῖα* n'est point un terme de mépris. Les premiers Chrétiens l'avoient apparemment emprunté des Juifs Hellenistes , de qui ils avoient pris la version Grecque des Septante.

## CHAPITRE XXXVIII.

*S. Clementis ad Corinthios epistola prior ,  
Gracè & Latine. Oxonii , In 4<sup>o</sup>. 1633.*

Cette lettre de S. Clement Romain , dont on a fait mention dans l'article précédent , est un des plus anciens & des plus venerables monumens qui soit dans l'Eglise. Patrice Junius , qui l'a donnée le premier au Public sur un très-ancien manuscrit Grec que Cyrille Lucar , alors Patriarche d'Alexandrie , avoit envoyé à Charles I. Roi de la Grande Bretagne , a eû raison de le qualifier dans son épître dédicatoire à ce Prince , d'un écrit qui avoit été désiré avec beaucoup d'ardeur depuis un très-grand nombre de siècles par tous ceux qui ont de la veneration pour la sacrée antiquité : *Scriptum tot retrò sæculis desideratum , & votis ab omnibus qui sacram antiquitatem venerantur ac litteras meliores colunt ardentissimè expetitur.* En effet , les plus anciens Peres ont cité cette divine épître avec éloge. Saint Jérôme , dans son catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques dit , que S. Clement , qu'on croit communément avoir été le second Evêque de Rome après Saint

Pierre , a écrit au nom de l'Eglise Romaine à l'Eglise de Corinthe une épître très-utile , & qu'on lisoit publiquement dans quelques Eglises. Il juge que cette épître est véritablement de ce Saint Pape, & qu'elle a quelque chose du caractère de l'épître aux Hebreux attribuée à S. Paul : *Clemens scripsit* , dit S. Jérôme, *ex personâ Romana Ecclesie ad Ecclesiam Corinthiorum valdè utilem epistolam* , *quæ & in nonnullis locis publicè legitur* , *quæ mihi videtur characteri epistolæ quæ sancti Pauli nomine ad Hebræos fertur convenire.*

Ce précieux monument de l'antiquité Ecclésiastique ne parut pas plutôt , que les plus sçavans Hommes , tant Catholiques que Protestans , reconnurent sans hésiter qu'il étoit véritablement de S. Clement de Rome. Grotius , qui étoit bon Connoisseur , écrivit de Francfort en 1634. au sçavant Jérôme Bignon une lettre où il apporte plusieurs raisons pour établir la vérité , *γνωσιότης* , de cette première épître de Clement. Il apporte entr'autres celle-ci , qu'il parle toujours de J E S U S-CHRIST d'une manière simple & qui n'a rien de Platonicien : *Quod de Christo semper loquitur* , *non ut posteriores πλατωνικότεροι* , & *ut Paulus Apostolus solet.*

Qu'il cite la version des Septante toute pure , & comme elle étoit avant qu'elle eut été interpolée : *Quod in veteris Testamenti locis purissimam neque autem interpolatam sequitur 70 Senum interpretationem.* Qu'il ne rejette point de plus les livres du vieux Testament qui ont été autorisez par les plus anciens Chrétiens : *Sed nec illos spernit Hebraeorum libros qui secundum vetus Testamentum apud Christianorum antiquissimos auctoritatem habuere.* Et enfin, qu'il se sert des mots & des choses dont se sont servis S. Paul , S. Pierre , & les autres, lors qu'ils ont écrit aux Hebreux , & non point des livres que nous appelons Evangiles , & qui sont postérieurs aux épîtres : *Quod verbis , rebus , utitur desumptis ex iis quæ Paulus , Petrus , & alii ad Hebraeos scripsere , non etiam ex illis libris quæ Evangelia nos vocamus , quaque post epistolas prodierunt.*

Grotius ajoute encore à toutes ces raisons , que l'Auteur de cette épître ne fait jamais mention de cette grande autorité des Evêques , qui doit son origine à l'Eglise d'Alexandrie après la mort de Saint Marc , & qui fut introduite ensuite dans les autres Eglises à son imitation : *Quod nusquam meminerit exsortio illius Episcoporum auctoritatis , quæ Ecclesia consuetudi-*



*ne post Marci mortem Alexandria, atque in exemplo alibi introduci debet.* Mais il y a lieu de douter que ces raisons de Grotius foyent goûtées également de tout le monde, & il me semble en effet qu'elles prouvent trop, & par conséquent qu'elles ne prouvent rien. La dernière, par exemple, supposeroit que l'Episcopat dans l'Eglise n'est point de droit divin, mais qu'il y a été introduit par une pure coutume; ce qui sent le Puritanisme.

Quelqu'un pourra aussi dire, que la première raison de Grotius semble supposer, qu'on ne peut prouver des épîtres de S. Paul le Mystere de la Trinité, puisqu'il infinüe que les Peres qui ont vécu après le Pape S. Clement, ont parlé de ce Mystere d'une maniere moins simple & plus Platonicienne; ce qui appuyeroit plutôt la Trinité des Ariens, que celle de l'Eglise. La seconde raison de Grotius, qui est tirée de la version Grecque des Septante, qui est citée dans cette épître d'une maniere plus simple, & sans interpolation, prouveroit seulement, que l'épître attribuée à S. Clement seroit postérieure à Origene, qui a inséré le premier dans cette ancienne version Grecque de certaines additions, lesquelles ont donné lieu à toutes ces interpolations qui sont

encore aujourd'hui dans la plupart des exemplaires Grecs des Septante. Et à l'égard de cette autre raison du même Grotius , prise de ce que S. Clement cite dans son épître les livres de l'Ecriture que les Protestans appellent apocryphes , on n'en peut rien conclure pour établir sa grande antiquité , puisque plusieurs autres Peres , tant Grecs que Latins , fort posterieurs à S. Clement , ont cité ces mêmes livres , comme étant véritablement divins & canoniques. Cela suppose seulement que l'Eglise a reçu des Juifs Hellenistes le corps des livres sacrez , où étoient renfermez ceux que les Protestans nomment apocryphes. Ces Juifs Hellenistes avoient un canon different de celui des autres Juifs , qui n'ont admis dans leur canon que ceux qui étoient écrits en Hebreu.

Enfin Grotius ne paroît pas avoir lu exactement cette premiere épître de Saint Clement , lorsqu'il avance , que cet ancien disciple des Apôtres ne s'est point servi des paroles , ni des choses , qui sont employées dans les Evangiles , comme si de son tems on ne lisoit point encore les Evangiles dans les Eglises. Car on trouve dans son épître des expressions qui sont dans S. Matthieu , dans S. Marc , &

dans S. Luc. Il suffit pour cela de jeter les yeux sur la page 61. de la premiere édition ; mais comme Patrice ne les a point indiquez à la marge de son édition, Grotius a crû trop facilement, & sans y faire assez d'attention, que S. Clement n'avoit cité aucun passage des Evangelies.

Il y a eû plusieurs éditions de cette épître de S. Clement ; car outre celle de Patricius Junius, qui est la premiere, & qui a joint à son édition des remarques critiques, les Anglois en donnerent une seconde édition Grecque & Latine in 12°. en 1677. où le Grec a été revû de nouveau sur l'original, & la version Latine de Junius a été retouchée & corrigée en quelques endroits, & l'on y a ajouté de petites notes. Paul Colomiez Calviniste de la Rochelle qui demouroit alors en Angleterre, en a aussi donné une nouvelle édition Grecque & Latine imprimée à Londres en 1687. avec quelques notes qui meritent d'être lûës. On remarquera, que dans toutes ces éditions il y a un assez long fragment d'une seconde épître attribuée au même S. Clement, mais qu'on ne croit pas être veritablement de lui, bien qu'elle soit fort ancienne : *Fertur & secunda Clementis nomine epistola*, dit S.

**Jerôme**, dans son catalogue des Ecrivains Ecclésiastiques, *qua à veteribus reprobatum*. En effet, Eusebe avoit reconnu avant Saint Jerôme, que cette seconde épître qui étoit sous le nom de S. Clement, n'avoit pas la même autorité que la première. Junius a joint ce fragment de la seconde épître à la première en Grec seulement, parcequ'elle étoit jointe à la première dans son ancien exemplaire manuscrit, comme si elle étoit en effet de S. Clement. Celui qui a donné la seconde édition en 1677. à Oxford a aussi joint à sa nouvelle édition ce même fragment; mais il le rejette, comme n'étant point de S. Clement: *Quin etiam*, dit-il dans sa préface, *epistola secunda reliquias, imparis licet fidei, mantissa loco adjecimus; & quidem cum in vetustissimo S. Thecla scripturarum exemplari compareat, id saltem meruit ut non cum reliqua pseudo-Clementinarum farragine, quasi omnino rei extranea.* Et ces deux épîtres ont aussi été réimprimées à Helmestad en Grec & en Latin en 1654. avec des notes & une assez belle préface. Je ne dirai rien ici d'une autre édition de Jean Fell, Evêque d'Oxford, ni de celle que Mr. Cotelier a insérée dans son recueil des anciens Peres Grecs. J'ajouterai seulement, que les Anglois ont eu

une si grande veneration pour ces épîtres de S. Clement, qu'ils en ont donné une version en leur langue en 1647. avec des remarques assez étendues. On ne sçauroit en effet avoir trop de veneration pour ces rares monumens de la plus grande antiquité Ecclésiastique, où l'on voit la simplicité & la pureté de la croyance des premiers Chrétiens. Le sçavant P. Morin de l'Oratoire, qui fait mention dans ses exercitations sur la Bible liv. 1. exercit. 9. c. 3. de ces deux épîtres attribuées à S. Clement, après Junius, ne doute point que la premiere ne soit veritablement de ce Saint Pape; mais il nie absolument, avec les anciens Docteurs de l'Eglise, que la seconde soit de lui; parce que le stile n'en est pas si simple, mais plus subtil & plus artificieux, & moins naturel: *Illius enim stilus, dit Morin, non est simplex, sed argutus, non spontè fluens, sed pro Auctoris captu studiosè elaboratus; verborum ambitum, antitheses, earumque red-ditionem ambitiosè affectat.*



## CHAPITRE XXXIX.

Du livre intitulé , *Histoire orientale des grands progrès de l'Eglise Catholique en la reduction des Chrétiens de Saint Thomas.*

**I**L y a eû trois éditions du livre qui porte le titre d'*Histoire orientale des grands progrès de l'Eglise Catholique en la reduction des anciens Chrétiens dits de Saint Thomas , & de plusieurs autres schismatiques & heretiques , à l'union de l'Eglise.* On y décrit au long tout ce qu'Alexis de Menesés Archevêque de Goa , revêtu de la qualité de Primat de tout l'Orient , a fait à l'égard de ces Chrétiens de Saint Thomas du rit Nestorien dépendant du Patriarche Nestorien de Babylone. La premiere édition qui est la plus rare , a été composée en Portugais par le P. Antoine Govea , & mise en Espagnol par le Pere François Munosar , & enfin la troisième édition , qui est en langue Françoisse , est du Pere Jean Baptiste de Gien. Elle a été imprimée à Bruxelles en 1609. Ces trois Religieux étoient de l'Ordre de Saint Augustin , aussi bien qu'Alexis de Menesés , qui reçut sa Mission du Pape Clement

VIII. Jamais aucun Envoyé de Rome vers les Chrétiens d'Orient , pour les réunir avec l'Eglise Romaine , n'a exécuté ses ordres pour la reconciliation avec tant de hauteur , qu'a fait Alexis de Meneses à l'égard de ces Chrétiens de Saint Thomas. Aussi leur reconciliation, qui fut forcée , n'étant que plâtrée , n'a-t-elle pas subsisté long-tems. Ce furent les Religieux Augustins de la Province de Portugal qui compilerent cette histoire, sur les mémoires de ceux qui avoient accompagné Meneses dans son voyage. Ils se sont aussi servis d'un recueil assez étendu , compilé par Melchior Blas Escolastre de Goa , qui avoit aussi accompagné son Archevêque. On a joint à tous ces mémoires un traité du Jesuite Roz Evêque d'Angamala , & qui avoit aussi été compagnon de Meneses. Enfin l'on a fait entrer dans cette histoire , qui renferme un grand nombre de particularitez sur la croyance des Chrétiens de St. Thomas, un mémoire écrit de la main même de l'Archevêque Meneses, & plusieurs autres pieces dignes de foi. La qualité que Rome lui avoit donné de Primat de tout l'Orient , lui donna lieu d'exercer la juridiction de Primat d'Orient jusques dans l'Inde , & d'y soumettre tous les Chaldéens, ou Nestoriens, de

Goa , de Cochim , d'Angamalá , & de plusieurs autres endroits dont les Portugais étoient alors les maîtres.

De Menesés n'est pourtant pas le premier qui ait été Archevêque de Goa ; Jean Albuquerque , de l'Ordre de Saint François , avoit occupé longtems avant lui cet Archevêché ; mais il n'avoit pas sé d'un pouvoir si despotique envers ces Chrétiens nommez de Saint Thomas , que fit de Menesés , dont l'histoire merite d'être lûë. Elle se trouve en abrégé , & assez bien circonstanciée , dans *l'histoire de la créance des nations du Levant publiée par le Sieur de Moni*. Les Jesuites établirent en ce pais-là plusieurs Colleges , où ils enseignèrent aux enfans la langue Chaldaïque , ou Syriaque , dans laquelle sont écrits les livres de ces Chrétiens du rit Nestorien ; mais quelque soin que les Jesuites prissent de leurs jeunes écoliers , ils ne pûrent jamais faire abandonner à ces jeunes gens les anciens usages de l'office Nestorien. Comme ils étoient soumis à leurs Evêques du rit Nestorien , qui dépendoient du Patriarche Nestorien de Babylone , ils persisteroient toujours dans leurs anciens usages , nonobstant les grands efforts de l'Archevêque de Goa & du Vice-Roi Portugais.

Si de Menesés avoit employé dans cette Mission des Ecclésiastiques sçavans dans la Théologie des Orientaux & dans leurs ceremonies, il n'auroit pas traité ces peuples avec tant de violence, pour les soumettre en toutes choses aux usages des Latins; ce qui obligea les Nestoriens à dissimuler pour quelque tems; outre que ces Missionnaires, qui prenoient en toutes choses le Concile de Trente pour leur règle, attribuerent à ces Nestoriens plusieurs heresies dans lesquelles ils n'étoient point. La persuasion où ils étoient, qu'ils n'avoient point d'autre doctrine que celle qui leur avoit été prêchée par Saint Thomas, faisoit qu'ils rejettoient absolument tout ce que les Missionnaires Portugais leur prêchoient; en sorte qu'ils regardoient ces Missionnaires Latins comme des heretiques opposez à la doctrine de l'Apôtre Saint Thomas.

Le premier livre de cette histoire est une description de l'état où étoient les Nestoriens de ce pais - là, depuis qu'ils étoient soumis au gouvernement des Portugais, & avant que de Menesés y fût. Il contient des faits très-remarquables, sur ce qui regarde les Nestoriens, & les mauvais traitemens que leur firent les Latins. Il ne faut pas cependant ajouter foi à tout

que disent les Missionnaires Latins sur vers points de la croyance des Nestoriens , comme lorsqu'ils les accusent de ne connoître que trois Sacremens ; sçavoir, le Baptême , l'Ordre & l'Eucharistie , & de n'avoir aucune connoissance de la confirmation & de l'Extreme Onction , dont ils ne sçavoient pas même les noms. Cette accusation ne venoit que de l'ignorance des Missionnaires Latins. Il est constant que les Nestoriens n'ont point d'autre croyance sur les Sacremens que celle des Grecs , & que l'Euchologe des Nestoriens écrit en Chaldéen , ou Syriaque , est conforme à celui des Grecs , qui a été examiné avec beaucoup de rigueur à Rome en diverses Congregations de Théologiens , par l'ordre du Pape Urbain VIII.

Dans un Synode que tint de Meneés , il reforma un grand nombre d'endroits de la Liturgie Chaldéenne des Nestoriens , comme étant pleins d'erreurs & d'heresies. Cependant on ne voit rien de ces erreurs dans les Liturgies Nestorienes que nous avons encore aujourd'hui écrites en Chaldéen , ou Syriaque , & qui ont été prises des Grecques ; en sorte qu'on ne sçauroit gueres condamner les Liturgies Nestoriennes , qu'on ne condamne



en même tems celles des Grecs sur lesquelles elles ont été faites.

On rapporte dans le liv. 2. les visites que fit de Menesés en diverses Eglises après ce Synode. Le Jesuite Roz , Evêque d'Angamala , qui accompagna de Menesés dans ses visites , travailla à reformer selon ses idées les livres des Nestoriens écrits en Chaldéen , ou Syriaque , étant assisté de quelques Cassanotes. On trouve dans cette seconde partie plusieurs exemples de Cassanotes mariez qu'on obligea de quitter leurs femmes ; ce qui ne pouvoit pas être approuvé à Rome , où l'on souffroit le mariage des Prêtres Maronites , quoi qu'ils soyent entierement soumis au Pape. Toute cette histoire est une preuve manifeste de l'ignorance profonde où étoient les Missionnaires qui accompagnèrent de Menesés dans ses visites.

On voit ensuite la Messe des Nestoriens traduite du Chaldéen , ou Syriaque , en Latin , *repurgée des erreurs & des blasphemes des Nestoriens par de Menesés* ; mais ces erreurs & blasphemes ne sont la plupart que dans l'imagination des Reformateurs. On lit à la tête de cette édition une préface , où il est marqué , que dans les anciennes Messes il y avoit plusieurs

sieurs erreurs contre la vérité du Sacrement de l'Eucharistie ; mais qu'un certain Archevêque de leur nation les avoit retranchées , & y avoit inseré la véritable forme , en ajoutant ces mots : *Hoc est in veritate Corpus meum. Hic est in veritate calix Sanguinis mei, &c.* laquelle forme étoit en usage, dit-on , lorsque de Menesés y ajouta plusieurs autres reformatiions dans le Synode qu'il tint. Mais on n'en rapporte point au long les actes , comme on auroit dû le faire pour rendre cette histoire complete. Cette traduction Latine de la Liturgie Nestorienne reformée par de Menesés a été inserée dans la Bibliothèque des Peres , d'où l'on peut juger quelle étoit la capacité de ces Reformateurs , dont tout le soin a été de l'accommoder & de la retoucher selon les idées de leur Théologie. On trouve encore aujourd'hui des exemplaires manuscrits de quelques Liturgies Nestorienes , plus anciens que de Menesés. Or il est constant que ces exemplaires ne contiennent rien que d'orthodoxe. J'en ai vû une traduction Latine entre les mains d'une personne qui avoit dessein de la donner au Public avec des notes : ce qui seroit d'une grande utilité pour fermer la bouche aux Protestans , qui jugent de la croyance des

Orientaux par les relations de quelques Missionnaires ignorans , & par d'autres semblables ouvrages , composez par des Ecrivains qui ont voulu regler toute la croyance de l'Eglise sur la Théologie qu'ils avoient apprise dans nos écoles.

## CHAPITRE XL.

*Jus Belgarum circa Bullarum Pontificiarum receptionem. Leodii, in 24. anno 1645. Editio altera auctior & correctior.*

**L**a été de tout tems très-difficile de concilier les Souveraines puissances ensemble , c'est à dire , la spirituelle & la temporelle ; laquelle conciliation cependant est absolument nécessaire pour le bien & le repos des Etats & de l'Eglise , comme nous l'apprenons d'une lettre d'Ives de Chartres au Pape Paschal : *Novit Paternitas vestra*, dit ce sçavant & judicieux Evêque de Chartres , *quia cum Regnum & Sacerdotium conveniunt , benè regitur mundus , floret & fructificat Ecclesia. Cum verò inter se discordant , non tantum parvæ res non crescunt , sed etiam magnæ res miserabiliter dilabuntur.* L'Auteur de ce petit ouvrage , qui merite d'être lû de tous

ceux qui aiment la paix de l'Eglise & des Etats , attribué à chaque puissance ce qui lui est dû , afin de les concilier ensemble. Il y avoit alors en Flandres de très-grandes disputes entre les Théologiens , sur l'autorité des Constitutions de Rome & des Bulles des Papes en ce pais-là. Plusieurs prétendoient , que la seule publication qui en étoit faite dans Rome suffisoit pour avoir force de loi , sans qu'elles fussent publiées dans le pais , & examinées par les Officiers du Prince. D'autres au contraire prétendoient , que ce sentiment étoit contraire aux usages & aux libertez du pais. L'Auteur embrasse ce dernier sentiment , & l'appuye sur de puissantes raisons , & par les loix & les coutumes des autres Etats.

Cet Auteur prouve , que la seule promulgation des Bulles Papales faite à Rome n'oblige point les Belges à les recevoir ; mais qu'elles doivent être publiées en particulier dans le pais , comme la coutume en a été de tout tems : *Vetustissima consuetudo Belgarum exigit publicationem particularem novarum legum Pontificiarum*. Il prend même pour témoins de ce qu'il avance les Canonistes les plus dévoués à la Cour de Rome , qui savent très-bien que les Belges , par une

coûtume très - ancienne & immémoriale ; n'ont jamais reçu aucune loi , soit civile , soit Ecclésiastique , qu'elle n'eût été auparavant insinüée , selon les formalitez ordinaires & autorisées par l'usage : *Qui antiquissimâ & inconcussâ consuetudine freti , nullam , vel Civilem , vel Ecclesiasticam legem unquam admisimus , nisi consuetoritu insinuatam , oppidatim inculcatam , ac deinde motibus utentium comprobata*. D'où il conclud , que ceux-là sont dans une profonde ignorance du droit des Belges , qui prétendent que tous les decrets des Pontifes contenus dans les Bullaires , tiennent lieu de loi à ces peuples , & que la seule promulgation qui s'en est faite à Rome suffit pour cela : *Ut juris nostri profundam inscitiam prodant , qui decreta omnia Pontificum Bullariis editis comprehensa supponunt nobis hîc leges esse , atque inde solam Romanam publicationem Belgis sufficere contendunt*. Il soutient au contraire , que ceux qui ont la moindre connoissance des affaires des Belges , sçavent que de cette infinité de Bulles émanées de Rome , on ne reçoit dans ce païs que celles qui ont été reçûes par les Evêques , & proposées au peuple : *Cùm omnes sciant qui in rebus nostris prorsus hospites non sunt , ex immensis illis Bullarum voluminibus , non*



*aliàs hic urgere quàm quæ à Præfulibus nostris populo propositæ & receptæ sunt.*

L'Auteur, pour appuyer davantage son sentiment, le confirme par les loix civiles & par le droit Canonique. Il fait voir qu'autrefois les Romains n'avoient pas moins de soin de faire publier leurs loix, que de les donner. Car après qu'elles avoient été écrites, non seulement on les promulguoit, mais on les affichoit publiquement, étant gravées sur l'airain. *Apud Romanos olim*, dit cet Auteur, *non minor cura fuit promulgandarum, quàm condendarum legum: postquàm enim rogatæ erant & scriptæ, non tantum promulgabantur, sed æri incisæ publicè affigebantur.* Le même Auteur fortifie son opinion par les loix Ecclésiastiques, & par les decrets des Conciles. Il fait même venir à son secours le Concile de Trente, qui n'a point eû force de loi chez les Belges, qu'il n'eût été promulgué dans chaque Province, selon l'usage reçu de tout tems, la loi ordonnant cette promulgation, après avoir entendu les résolutions de ses Conseils, & Marguerite Gouvernante des Pais-Bas en procurant l'exécution: *Non antè pro lege apud Bulgas valuit (Concilium Tridentinum) quàm per Provincias singulas ritu majorum promulgatum esset, Rege eam*

*promulgationem , auditâ prius sententiâ Consiliorum suorum, fieri jubente , & Margaritâ Gubernatrice executionem procurante , litteris ad Episcopos , Consilia Regia , & juridicos ditionum Belgicarum datis anno Domini 1564. & 1565.*

Comme la maniere dont la promulgation du Concile de Trente a été faite dans les Pais-Bas merite qu'on y fasse attention , & qu'il auroit pû être publié & reçu en France avec de semblables précautions, il est à propos de la rapporter en ce lieu. Voici la précaution qu'on crût devoir prendre. *Vous veüillant néanmoins aussi bien avertir , que comme entre les articles dudit Concile , il y en a aucuns concernans les Regales, droits , haulteurs & prééminences de sa Majesté , ses vassaux , Etats & sujets, lesquelles pour le bien & repos des pais , & pour non reculer & retarder le fait de nôtre Religion , & éviter tout debat, contradiction & opposition, ne conviendrait changer , ou innover , sa dite Majesté entend , qu'en ce regard l'on se conduise comme jusques ores a été fait , sans que , ( comme dit est ) rien y changer , ou innover , & specialement à l'endroit de la jurisdiction laicale jusques ores usitée , ensemble le droit du patronage laïc &c. A tous lesquels droits , & autres semblables , que par-ci*

après vous seront ( si besoing est ) touchez plus particulièrement , sa Majesté n'entend être dérogé par le dit saint Concile , ni que l'on doive changer aucune chose , non point en intention de contrevenir audit Concile , mais pour tant mieux l'effectuer , & le mettre en due execution , selon la qualité & nature d'un chacun pays & Province , à laquelle l'execution doit être accommodée.

Il n'y a rien de plus sage , que cette restriction du Concile de Trente dans les Pais - Bas dépendant du Roi d'Espagne. Peut-être auroit-il été à souhaiter qu'il eût été reçu en France avec les mêmes précautions & restrictions. Ce petit ouvrage est rempli d'une infinité d'autres reflexions sur le pouvoir des Papes qui meritent d'être lûës. Son but est de faire voir qu'on ne doit admettre aucuns Rescrits , Brefs , Decrets & Bulles des Papes , ni les mettre en execution , qu'elles n'ayent été reconnues , discutées & approuvées , par les Officiers du Roi : *Ut Rescripta , Brevia , Decreta , Bulla Romana , non ante in hac natione vim obtineant , aut sinantur executioni mandari , quàm recognita , discussa & probata sint , eorum calculo qui jurisdictioni Vice - Regiæ præsumt per Provincias.* Ce qu'il prouve être en usage dans les autres pais , en France , dans le Royaume de Naples , &c.

On a joint à cet ouvrage un autre petit livre de la même forme & de la même grandeur, qui en est comme la suite, imprimé aussi à Liege en 1605. sous le titre de, *Defensio Belgarum contra evocationes & peregrina judicia*. Le dessein de ce dernier livre est de montrer, que les causes des Belges, de quelque nature qu'elles soyent, ne doivent point être jugées hors de leur país : *Belgarum vetustissima privilegia à Principibus etiam Clero jurata, non permittunt Belgas in ullo causarum genere judicari extra Belgium*. Je sçai que les défenseurs de Jansenius Evêque d'Ipres, se sont servis des maximes contenuës dans ces deux petits ouvrages, pour s'opposer à la Bulle d'Urbain VIII. contre l'*Augustinus* de Jansenius. Quand je les propose ici comme des livres dont la lecture peut être utile aux Ecclésiastiques & aux Magistrats, mon dessein n'est pas d'appuyer les fausses prétentions des Jansenistes; mais seulement d'indiquer deux petits livres, qui renferment plusieurs maximes utiles pour concilier ensemble les deux souveraines puissances. Si les disciples de Jansenius d'Ipres ont abusé de quelques-unes de ces belles maximes, ils sont très - blamables; on abuse tous les jours des meilleures choses, par le mauvais usage qu'on en fait.

## CHAPITRE XLI.

*Thomas à Jesu de procuranda salute omnium Gentium, schismaticorum, hereticorum, Judaeorum, Saracenorum, cœterorumque infidelium, libri duodecim. Antuerpia, In 4<sup>o</sup>. anno 1613.*

**L**E livre de Thomas à Jesu, Religieux Carme, touchant la conversion des heretiques, des Juifs, &c. est devenu assez rare depuis plusieurs années, on ne le trouve point chez les Libraires, & il n'est même gueres connu que d'un petit nombre de Sçavans. Ce n'est pas que l'Auteur soit d'un merite distingué, mais on peut dire que son ouvrage est un des moins mauvais entre ceux qui ont été écrits sur cette matiere; en sorte qu'il merite de tenir sa place dans les bonnes bibliotheques. Chacun en pourra juger par le seul article qui regarde les Grecs. Il traite judicieusement des erreurs qu'on leur attribue, soutenant que le nombre de ces erreurs ne s'étend point au delà des cinq qui sont marquées dans le Concile de Florence, quoique Gui le Carme, & après lui Gabriel Prateole, leur en ayent attribué un bien plus grand nom-



## 298 BIBLIOTHEQUE

bre. Il refute ces deux Auteurs, qui ont pris plaisir à multiplier les erreurs des Orientaux, par l'autorité de Lucien de Chypre, qui étoit Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, & qu'il appelle, après le Jesuite Possevin dans sa bibliothèque, *un Théologien docte & pieux.*

Thomas à Jesu se sert du témoignage de Bozius, ( 1 ) qui a accusé les Evêques Grecs d'une profonde ignorance, parce que, selon cet Auteur, on ne prend pour Evêques chez les Grecs que des Moines, & que c'est un decret commun parmi ces Moines, que quiconque étudie la Philosophie est excommunié; ce qu'il justifie par une observation de Belon dans ses voyages. Ce que nôtre Auteur attribue au Demon, qui s'est servi de cet artifice pour entretenir une ignorance profonde parmi les Evêques Grecs, qui

( 1 ) *Episcopi omnes Græcorum eliguntur è grege Monachorum, inter quos communi decreto est excommunicatus quicumque Philosophia studet, quod scribit Petrus Bellonius observat. L. I. c. 40. Nihil autem magis facit ad affecutionem veritatis, quàm Philosophia rectè percepta. Quocirca Demon, ut Græcos altissimis ignorantia tenebris involveret, hoc egit, ut Episcopi eligerentur è Monachis, & Monachi necessariò propè imperiti forent, aut carerent maximo ad perceptionem veritatis instrumento. Id. Thom. à Jes. ibid. c. 5.*

font tous pris des Moines , gens ignorans , & qui font profession de ne point cultiver la Philosophie , qui est néanmoins d'un grand secours pour découvrir la verité. Mais je puis assurer que nôtre Auteur ne dit pas la verité , & qu'il y a des Evêques très sçavans dans la Philosophie & dans la Théologie , même parmi les Grecs modernes , quoi qu'auparavant ils eussent été Moines.

Cet Auteur a cela de bon , qu'il produit ordinairement des actes sur ce qu'il avance ; au lieu que la plûpart des autres qui ont écrit sur cette matiere, ne raisonnent le plus souvent que sur de certains préjuges qu'ils ont pris de la Théologie scholastique , & qu'ils condamnent d'erreur tout ce qui n'y est point conforme. C'est sur ce pied-là qu'il produit une Bulle , ou lettre du Pape Innocent IV. à l'Evêque de Tuscule , son Legat dans le Royaume de Chypre. Ce Legat , pour ne rien décider à la legere , avoit conféré avec les Evêques de ce Royaume sur les articles de leur croyance , & sur ce qui regardoit leurs rites , ou ceremonies , & il avoit envoyé son information au Pape , qui arrêta par sa Bulle ( 1 ) que les Grecs

( 1 ) *Ut Græci ejusdem Regni in unctionibus  
quæ circa Baptismum sunt , morem Ecclesiæ Ro-*  
mana

quant à l'administration du Baptême observeroient , pour ce qui étoit des onctions , l'usage de l'Eglise Romaine ; mais que pour ce qui regardoit la coutume que ces Grecs avoient d'oindre par tout le corps de ceux qu'on baptisoit , on la leur laisseroit libre , si on ne pouvoit pas la retrancher sans apporter quelque scandale , parceque cette ceremonie importe peu pour l'effet du Baptême , soit qu'on la garde , ou qu'on ne la garde point.

Mais le Pape Innocent veut ( 1 ) qu'il n'y ait que les Evêques qui oignent le front des baptisez , parceque cette onction leur a été réservée , comme représentant seuls les Apôtres auxquels ils ont succédé , & que cette onction qui se fait avec l'imposition des mains , & qui ré-

*mana teneant , & observent ; ritus verò , seu consuetudo , quam habere dicuntur ungendi per totum baptizandi corpus , si tolli sine scandalo vel removeri non potest , cum sive fiat , sive non , quantum ad Baptismi efficaciam , sive effectum , non multum referat , toleretur.*

( 1 ) *Soli autem Episcopi consignent Chrismate in frontibus baptizatos , quia hujusmodi unctio non debet nisi per Episcopos exhiberi , quoniam soli Apostoli , quorum vices gerunt Episcopi , per manus impositionem , quam Confirmatio , vel frontis Chrysmatio repræsentat , tribuisse leguntur. Innoc. IV. in Bulla.*

pand le Saint Esprit sur les baptisez , regarde les Evêques , qui seuls sont successeurs des Apôtres. Cependant on auroit pû conserver la possession où les Prêtres Grecs étoient , de donner aux baptisez le Sacrement de la Confirmation , & qu'ils donnent encore aujourd'hui du consentement même de Rome.

Innocent dans cette même Bulle , ou lettre adressée à son Legat , prouve l'existence du Purgatoire par quelques passages du nouveau Testament , & entr'autres par celui de l'épître aux Corinthiens : *Sic tamen quasi per ignem.* Puis il ajoute cette reflexion , ( 1 ) que les Grecs à la verité disent , qu'ils n'ont aucunes autoritez de leurs Docteurs , ni de la tradition , qui établissent le lieu du Purgatoire , quoiqu'ils croient qu'après la mort les ames sont purifiées , & qu'elles peuvent être soulagées par les suffrages des Saints : *Gracos credere animas purgarî post mortem , & posse suffragiis Ecclesie ad-*

( 1 ) Nos quia locum purgationis hujusmodi dicunt sibi non fuisse ab eorum Doctoribus certo & proprio nomine indicatum , illum quidem juxta traditiones & auctoritates Sanctorum Patrum Purgatorium nominantes , volumus quod de cetero apud istos isto nomine appelletur. Innoc. IV. ibid.

*juvari*. Ce Pape définit , que les Grecs à l'avenir admettront un lieu nommé *Purgatoire* , parceque ce lieu est nommé expressement par les Saints Peres , & dans la tradition. Cependant , comme il ne s'agissoit que d'une question de nom , & que les Grecs reconnoissent l'état du *Purgatoire* , quoiqu'ils ne veuillent pas recevoir le nom de *Purgatoire* , qu'ils prétendent ne point trouver dans les Docteurs de leur Eglise , il eût été mieux , ce me semble , de ne les pas inquieter sur ce mot.

Thomas à Jesu produit au ch. 7. quelques Bulles de Clement VIII. qui méritent d'être lûes , sur la croyance des Grecs. Il produit ensuite une autre Bulle de ce même Pape , où il est parlé de l'union des Russiens avec l'Eglise Romaine ; ce qu'il témoigne avoir tiré de la fin du tome 7. des Annales de Baronius , & il allegue aussi sur ce même sujet l'Apparat de Possevin au mot *Rutheni*. Il rapporte de plus un decret , ou conclusion des Evêques Russiens , pour recevoir la Communion de l'Eglise Romaine , après plusieurs délibérations faites en 1594. Ce decret des Evêques Russiens fait conjointement avec le Nonce qui leur fut envoyé de la part du Pape Clement VIII.



porte ( 1 ) qu'ils embrassent sincèrement & de leur propre volonté l'union avec l'Eglise Romaine , conservant néanmoins toujours les ceremonies & les rites de l'Eglise Orientale , pour ce qui est du culte divin & des Sacremens ; corrigeant seulement les articles qui pourroient empêcher l'union. Ils témoignent s'en remettre à l'ancien usage , lorsqu'il y avoit une semblable union. Le Metropolitan de Chiovie & de Russie souscrit à cette union avec cinq Evêques , & un Archimandrite , ou Abbé.

Nôtre Auteur produit encore en ce lieu une lettre que ces Evêques écrivent au Pape Clement VIII. pour lui donner des marques de leur sincérité & de leur bonne foi. Ils témoignent ( 2 ) qu'ils embrassent

( 1 ) *Scriptum præsens conficimus , quo sinceram , promptamque voluntatem nostram ad amplectendam cum Ecclesia Romana unionem , & consensum testamur , salvis tamen & in integrum observatis ceremoniis & ritibus cultus divini peragendi , & sanctorum Sacramentorum , juxta consuetudinem Ecclesiæ Orientalis , correctis tantum articulis qui ipsam unionem impedirent , ut more antiquo fierent omnia , sicut olim unione durante fuerunt. Ibid. de Ruthen.*

( 2 ) *Ad unionem qua antea inter Orientalem & Occidentalem Ecclesiam viguit , inque Florentina Synodo ab antecessoribus nostris constituta est accedere decrevimus.*

l'union qui a été autrefois entre le deux Eglises , & que leurs prédécesseurs ont faite dans le Concile de Florence. On voit après cela les articles & les difficultés que les Russiens proposent au Nonce de sa Sainteté. Ils demandent de ne point ( 1 ) recevoir d'autre confession de foi , que celle qui est contenuë dans l'Evangile & dans les écrits des Saints Docteurs de l'Eglise Grecque , sçavoir, que le S. Esprit procede , non de deux principes , ni par une double procession , mais d'un seul principe , comme d'une source , c'est à dire , du Pere par le Fils , conformément à ce que les Evêques Grecs qui assisterent au Concile de Florence ont approuvé par leurs suffrages. ( 2 ) Ils de-

( 1 ) *Itaque aliam Confessionem sic sequamur quam in Evangelii ex Doctorum sanctorum religionis Græca scriptis traditam habemus , nimirum , Spiritum sanctum non ex duobus principiis , nec duplici processu , sed ex uno principio , veluti ex fonte , ex Patre per Filium procedere secundum illud , prout in Concilio Florentino Patres religionis Græca suffragiis suis comprobarunt.*

( 2 ) *Cultus divinus , omnesque orationes matutina , vespertina & nocturna , ut nobis integra constent , secundum morem & consuetudinem receptam Orientalis Ecclesie , nominatim verò Liturgia tres Basilii , Chrysostomi , Epiphanii , quod sit tempore Quadragesimali cum præsanctificatis donis , similiter & alia omnes ceremonie Ecclesie nostre,*

nandent encore de conserver les ceremonies qui regardent le culte divin , & toutes les oraisons , tant de l'Office du matin , que du soir & de la nuit , selon qu'elles se pratiquent dans l'Eglise Orientale , nommément les Liturgies de S. Basile, de S. Chrysostome, de S. Epiphane, & celle des dons présanctifiez au tems de Carême ; & en un mot , toutes les autres ceremonies de leur Eglise , ainsi qu'ils les avoient observées jusques alors , & que ceux de leur rit les observent , même à Rome. Ils demandent aussi , ( 1 ) à l'égard de l'Eucharistie, de communier sous les deux especes , ainsi qu'ils l'avoient fait de tout tems. Enfin , ( 2 ) ils demandent de ne rien changer dans le Sacrement du Baptême , & dans sa forme , l'administrent de la même maniere qu'ils l'avoient administré jusques alors dans leur Eglise.

*nostra, quibus huc usque usi sumus, siquidem & Roma sub obedientia summi Pontificis idem observatur.*

( 1 ) *Sacramenta sanctissimi Corporis & Sanguinis Domini nostri Jesu Christi, ut nobis ita, quemadmodum huc usque usi fuimus, sub utraque specie panis & vini temporibus perpetuis integrè inviolabiliterque conserventur. Ibid.*

( 2 ) *Sacramentum Baptismi & forma ipsius, ut nobis integrè, prout in hunc usque diem durat, sine omni additamento constet. De Purgatorio nullam litem movemus, sed volumus doceri ab Ecclesia Romana. Ibid.*

Et à l'égard du Purgatoire , ajoutent-ils , nous ne formons aucune difficulté ; mais nous voulons être instruits de l'Eglise Romaine.

Les Russiens ( 1 ) ne peuvent souffrir , non plus que la plupart des autres Orientaux , cette procession solennelle que nous faisons le jour de la fête du S. Sacrement. C'est pourquoi ils demandent instamment , qu'on ne les oblige point à cette ceremonie , parceque , disent-ils , nous avons une autre maniere , & un autre usage des Sacremens. Ils demandent aussi , que les mariages des Prêtres soyent conservez en leur entier , exceptant néanmoins les bigames : *Matrimonia Sacerdotalia , ut integra constent , exceptis bigamis.*

On jugera par ces extraits qu'on vient de rapporter fidèlement sur la croyance des Grecs & des Russiens , qui est la même , que l'ouvrage de Thomas à Jesu a cela de propre , qu'il explique la croyance de ces peuples par de bons actes , n'avancant presque rien de son chef. Il en

( 1 ) *Ad processionem pro festo Corporis Christi faciendam ne adigamur , hoc est , ne simili ratione processionis cum Sacramento faciendæ nobis necessitas imponatur , quandoquidem apud nos alius est modus & usus Sacramentorum. Ibid.*

est de même sur quelques autres articles qu'il ajoute , & qui regardent la discipline Ecclésiastique , par exemple , dans cette même lettre écrite au Pape Clement VIII. les Russiens demandent , ( 1 ) que les Evêques du rit Grec n'envoyent point à Rome pour avoir la confirmation , mais que quand le Roi aura nommé quelqu'un à un Evêché , le Métropolitain , ou Archevêque , le consacre selon l'ancien usage , en sorte néanmoins que le Métropolitain qui doit succéder à la dignité du Métropolitain , enverra au Pape pour avoir des lettres de confirmation.

( 2 ) S'il arrive , ajoutent-ils , qu'un Evêque succède au Métropolitain , il ne

( 1 ) *Propter litteras confirmationis Romam ut Episcopatus Græci non mittant , sed cum aliquem sacra Regia Majestas in Episcopatum nominaverit , Metropolita , seu Archiepiscopus , more antiquo unumquemque ejusmodi consecrare debet ; nihilominus tamen ipse Metropolita , qui huic officio Metropolita successurus , propter litteras confirmationis ad Pontificem maximum mittere debet. Ibid.*

( 2 ) *Si verò aliquem Episcopum in Metropolitam succedere contigerit , is propter sacra litteras mittere non debet , quandoquidem jam habet litteras sacra per dignitatem Episcopalem , saltem obedientiam summo Pontifici coram Reverendissima Archiepiscopo Gnesnensi , non tanquam coram Archiepiscopo , sed tanquam coram Regni Primati , præstare potest. Ibid.*



doit point envoyer à Rome , parce qu'étant Evêque il n'a point besoin de lettres pour être consacré. Il peut néanmoins prêter obéissance au Pape devant l'Archevêque de Gnesne , non comme Archevêque , mais comme Primat du Royaume. Ces Evêques Russiens demandent aussi , que les Abbez & les Moines avec leurs Monasteres soyent soumis entierement aux Evêques de leurs Dioceses , conformément à l'ancien usage. En effet , les exemptions des Moines , tant pour leurs personnes , que pour leurs Monasteres , sont opposées aux anciens canons , & à toute l'ancienne pratique de l'Eglise. Enfin , ils demandent , ( 1 ) qu'il leur soit libre de visiter publiquement les malades , pour leur donner la Communion , selon leur ancien usage. La plupart de ces demandes sont fondées sur l'ancienne discipline Ecclésiastique , qui a été mieux conservée en Orient , qu'en Occident.

Après tous les articles que nous venons de marquer , il y en a d'autres que ces mêmes Evêques Russiens présentent à Sigismond Roi de Pologne , auquel ils

( 1 ) *Cum Sacratissimo Sacramento agrotos secundum morem & consuetudinem nostram , ut liberum sit nobis publicè visitare. Ibid.*

étoient soumis , & dont ils lui demandent la confirmation , sçavoir , ( 1 ) que les Archevêchez , les Evêchez , & les autres dignitez Ecclésiastiques du rite Grec , ne seront conferées qu'à des personnes qui soyent Russiens de nation & de religion. C'est pourquoi ils supplient sa Majesté de vouloir leur laisser libres les élections , ayant néanmoins toujours le pouvoir de choisir à sa volonté ceux qu'il lui plaira d'entre les élus. Ils demandent encore au Roi , ( 2 ) qu'il confere la dignité à un des quatre qu'ils auront élu ; de plus , qu'il leur soit libre d'ériger des écoles & des seminaires pour la langue Grecque & Slavone , dans les lieux qu'ils jugeront être les plus commodes , comme aussi d'établir des Imprimeries , & que toutes ces

( 1 ) *Metropolitaram , & Episcoporum , reliquarumque spiritalium dignitatum ritus nostri Græci , ne alterius nationis , vel Religionis , præterquam Ruthenica , hominibus conferantur. Petimus itaque à sacra Regia Majestate , ut libera penes nos maneat eligendi potestas , salvâ tamen sacra Regia Majestatis pro libito cuiusvis ex electis conferendi auctoritate. Ibid.*

( 2 ) *Ut ex quatuor quos eligent uni officium Rex conferat , scholas , Seminaria Græca & Slavica lingua extruere , ubi commodius videbitur , ut liberum nobis sit , sic & Officinas imprimendorum librorum , quæ quidem omnia sub obedientia Episcoporum sint. Ibid.*

choses seront de la dépendance des Evêques.

Enfin Thomas à Jesu ajoute , ( 1 ) que quelques-uns de ces articles furent examinés à Rome par une Congregation de Cardinaux , & qu'on en fit une discussion exacte , & qu'on consulta sur ce sujet de très-habiles Théologiens. Il fut permis aux Russiens de conserver tous leurs anciens rites & ceremonies , auxquelles ils sont fort attachez , pourvu qu'ils ne s'opposassent point à la confession de foi. Ils furent admis enfin à la Communion de la sainte Eglise , & à la profession de foi qui avoit déjà été prescrite aux Grecs. Il ne se passa rien en toute cette affaire que de très-sage de part & d'autre , & il seroit à souhaiter qu'on en usât toujours de même à l'égard des autres Chrétiens d'Orient , auxquels on envoie souvent des Missionnaires peu éclairés & peu judicieux , qui éloignent plutôt ces peuples ,

( 1 ) *Fuerunt Roma aliqui ex articulis his à Congregatione illustriſſimorum Cardinalium examinati , ac attentè diſcuſſi , ac graviſſimi Theologi de eis conſulti , permiſſumque eſt eis , ut omnibus ceremoniis & ritibus antiquis quorum ipſi tenaciſſimi ſunt , uterentur , dummodò fidei Catholica non contradicerent. Admiſſi denique ad ſanctæ Eccleſiæ profeſſionem juxta formam pro Græcis præſcriptam. Thom. à Jesu. Ibid.*

ils ne les approchent de l'Eglise Romaine , parcequ'ils les inquietent sur des choses indifferentes , & qui ne regardent point l'essence de la Religion.

Le même Thomas n'est pas si exact lorsqu'il parle des Nestoriens , dans son livre 7. où il traite aussi des Cophtes au chap. 6. Il touche quelque chose d'un certain Synode tenu à Memphis sous le pape Gregoire XIII. & auquel assista le patriarche d'Alexandrie , & un Jesuite , nommé Jean Baptiste. Ces Cophtes refuserent de souscrire à ce Synode. Nôtre auteur fait ici mention d'une fausse Legation envoyée à Rome de la part de l'Eglise d'Alexandrie , sous le Pape Clement VIII. Baronius parle de cette Legation , qu'il a crû être simulée , à la fin du tome 6. de ses Annales. Si cette Legation a été véritablement simulée , comme plusieurs personnes l'ont crû , les Romains furent la dupe des Cophtes , qui furent reçûs à Rome avec un grand apparat , mais ceux qui ont examiné ce fait avec plus d'attention , n'ont rien trouvé dans cette Legation que de sincere & de veritable. On ne peut cependant nier qu'il n'y ait eû plusieurs Legations simulées de la part des Orientaux , & d'autres Legations semblables qui ne tendoient

qu'à tirer quelque argent du Pape. Ces Orientaux sont fort liberaux de donner de grands titres au Pape, lorsqu'il s'agit de leur intérêt : quand leurs affaires sont terminées, & qu'ils ont obtenu ce qu'ils souhaitent, ils changent souvent de langage.

A l'occasion des Cophtes, Thomas à Jesu parle des Ethiopiens, ou Abyssins, parceque ceux-ci dépendent du Patriarche des Cophtes, & qu'ils ont la même croyance qu'eux. Il témoigne, (1) qu'il ne trouve aucune mention expresse du Sacrement de Confirmation & de l'Extreme-Onction dans les Ecrivains Ethiopiens ; que peut-être ils administrent la Confirmation avec le Baptême, comme l'assure Zagazabus, & il est constant que cela s'est autrefois pratiqué ; mais ils sont dans l'erreur, lorsqu'ils croient qu'un simple Prêtre peut donner la Confirmation, ce qui est opposé au Concile de Florence.

(1) *De Sacramento Confirmationis atque Extreme-Untionis non invenio apud Æthiopum Scriptores expressam aliquam mentionem. Fortè Sacramentum Confirmationis simul cum Baptismo conferunt, ut affirmat Zagazabus, quod ex veteribus aliquos fecisse constat. Sed tunc errant, existimantes Confirmationem à simplici Sacerdote posse ministrari, quod est contra Concilium Florentinum. Thom. à Jes. lib. 7. c. 6.*



**Florence.** Quoique les Ethiopiens ne se servent point , à la maniere des Latins , du terme de Confirmation & de celui d'Extrême-Onction , ils ne laissent pas de conserver ces deux Sacremens , aussi bien que les Grecs & les autres Orientaux. Ils donnent en effet tous la Confirmation avec le Baptême , & ils ne different en rien là-dessus du rit Grec , qu'on peut voir dans l'Euchologe des Grecs. Mais la plupart des Missionnaires qui vont au Levant se trompent fort sur l'administration de ce Sacrement , parcequ'ils ne voyent point qu'on le donne séparément du Baptême. Le Prêtre parmi les Grecs administrant le Baptême , administre en même tems la Confirmation , & quoi qu'en dise Thomas à Jesu , l'on n'est point opposé à Rome à cet usage des Orientaux. Leur doctrine est ancienne & orthodoxe , comme on le peut voir dans une sçavante dissertation posthume que Lucas Holstenius a composée sur ce sujet.

Je ne m'arrêterai point à rapporter les actes d'une Legation faite au nom des Portugais qui étoient alors dans le país des Abyssins. Ce Legat, ou Envoyé, qui étoit un Moine Abyssin nommé *Tecla*, fit à Rome une ample déclaration de la croyance des Abyssins en 1594. devant les Cardi-

naux. On y dit entr'autres choses que le S. Esprit procede du Pere & du Fils : *Spiritus sanctus est procedens à Patre & Filio*. Ce qui paroît suspect, car les Ethiopiens , ou Abyssins , n'ont point d'autre croyance que les Cophtes sur la procession du S. Esprit , & ceux-ci ont la même que les Grecs. On y dit avec raison , que tous les Ethiopiens , soit laïques , soit Ecclésiastiques , communient sous les deux especes , ce qui s'observe generalement par tous les Orientaux.

Tecla dans la même déclaration dit , ( 1 ) que chez les Abyssins le Prêtre donne le Corps de JESUS-CHRIST , & le Diacre , le Sang , avec une cuillere , que lorsqu'on baptise les enfans le Prêtre leur donne la Communion de cette maniere ; il trempe son doigt dans le calice , & il met son doigt ainsi trempé dans la bouche del'enfant. Le même Tecla ayant été interrogé sur la maniere dont il avoit été ordonné , fit réponse , que l'Archevêque d'Ethiopie , nommé Joseph , Cophte de nation , lui avoit fait une tonsure en forme de Croix , & l'avoit oint du Chrême

( 1 ) *Sacerdos ministrat Corpus , Diaconus vero Sanguinem cochleari. — Infantes in die Baptismi communicantur in hunc modum ; Sacerdos ponit indicem in calice , & Sanguine perfusum imponit in ore infantis.* Declar. Teclæ facta Romæ an. 1594.

Sur le front , récitant plusieurs Oraisons en langue Cophte. Thomas à Jesu parle aussi de la croyance des Jacobites. Il allegue là dessus ce qu'il avoit lû dans une relation de Leonard Evêque de Sidonie , qui avoit été Nonce chez les Jacobites de la part du Pape Gregoire XIII. Il falloit que cette relation qui étoit écrite en Italien fût alors fort commune en manuscrit, car Botero en a inseré plusieurs extraits dans son livre , lorsqu'il parle des Jacobites. Une des observations de ce Nonce est, ( 1 ) que le Prêtre Jacobite pour administrer l'Extreme-Onction , bénit l'huile de la lampe allumée par quatre endroits en forme de Croix , & il en oint le malade , après avoir recité plusieurs Evangiles & diverses oraisons. Quoique ce Nonce appelle cette onction l'huile de l'*Extreme-Onction* , le mot d'*Extreme-Onction* n'est point en usage parmi eux , & il n'est pas même fort ancien dans l'Eglise Latine. De plus , les Jacobites & les autres Orientaux n'attendent pas qu'ils soyent à l'extrémité pour s'oindre de l'huile de la lampe , comme ils l'appellent ; ils s'en font

( 1 ) *Oleum Extrema-Unctionis Sacerdos in lacer-  
nis à quatuor partibus in modum Crucis accensis be-  
nedicit , eoque agrum , multis prius evangeliiis &  
orationibus recitatis , inungit.* Th. à Jesu lib. 7. c. 14.

joindre toutes les fois qu'ils se voyent tant soit peu malades.

On trouve ici un détail des erreurs des Jacobites, que Thomas à Jesu a tiré d'un catechisme de ceux de cette secte qui étoit ms. en Arabe & en Latin Rome dans la bibliotheque du Cardinal de Sainte Severine. La plupart de ces erreurs regardent le Mystere de l'Incarnation, mais ces erreurs, qui sont communes à tous les Monophysites, semblent plutôt des subtilitez de Metaphysique, que des erreurs veritables. Les Jacobites soutiennent, (1) que les Peres du Concile de Nicée ont défendu de reconnoître deux natures en JESUS-CHRIST, deux opérations & deux volontez, quoiqu'ils avoient, qu'il y a deux natures en JESUS-CHRIST unies par une union personnelle. Ils comparent cette union des deux natures, à l'union du feu avec le fer dans un fer ardent. On dit encore ici, que les Jacobites pour confirmer leur doctrine attribuent à St. Chrysostome des ouvrages qui ne sont point de ce Pere, mais dont ils sont eux mêmes les auteurs. Enfin, l'on ajoute, que les Ja-

(1) *Asserunt Patres Nicanos prohibuisse mentionem duarum naturarum in Christo, & duarum operationum, & duarum voluntatum, licet fateantur in Christo duas esse naturas personali unione unitas. Ibid. c. 15.*

cobites n'expriment point le mot de *Filio-que* dans leur symbole ; mais si cela est une erreur , tous les Orientaux seront dans l'erreur , aussi bien que les Grecs ; ce mot n'est point dans le symbole des Cophtes , quoi qu'en dise Abraham Echellensis , qui croyoit l'y avoir vû dans un manuscrit. J'ai lû ce même ms. où il ne se trouve point.

Thomas à Jesu traite des Armeniens, au ch. 17. de ce même liv. 7. mais la plupart des choses qu'il en dit ne sont point vraies. Il s'en est rapporté à Gui le Carme , qui n'est pas un Auteur exact. Cependant il n'y a point de secte sur laquelle on ait tant de bons mémoires , soit imprimez , soit manuscrits , que sur celle des Armeniens. J'ai lû plusieurs bons actes là-dessus en manuscrit qui sont dans la bibliothèque du Roi. Les Armeniens prétendent y faire voir évidemment, que presque toutes les erreurs qu'on leur attribué sont imaginaires , & que les Latins ne leur rendent point justice, parce qu'ils n'entendent point, disent-ils, les expressions des Armeniens qui n'ont pas étudié la Philosophie & la Théologie dans les écoles des Latins ; & peut-être ces Armeniens n'ont-ils pas tort.

Dans le chap. 35. Thomas à Jesu expose plusieurs autres articles de la croyance des sectes Chrétiennes du Levant sans être



beaucoup décisif. De plus, dans la 2. partie de ce même liv. 7. ch. 5. il produit plusieurs questions proposées au Pape par le Patriarche des Maronites sur la croyance & les ceremonies, qui devoient être agitées dans un Concile qu'on devoit célébrer en 1578. mais il est certain, que dans ces derniers siècles les Maronites, qui étoient auparavant de francs Jacobites, ont addouci plusieurs articles de leur croyance, pour se rapprocher davantage de l'Eglise Romaine, dépendant entièrement du Pape. Mr. Simon, qui a donné au Public en nôtre langue le voyage du Jesuite Dandini envoyé Nonce au Mont-Liban, a traité fort exactement dans ses remarques sur ce voyage, de la croyance des Maronites.

Ce Patriarche des Maronites expose, ( 1 ) que dans son Eglise la coutume est qu'un seul Prêtre célébrant la Messe, tous les autres Prêtres sont presens sans avoir l'habit de célébrant & sans consacrer, mais communiant seulement, il deman-

( 1 ) *Apud nos mos obtinet, quod uno Sacerdote celebrante Missam, quotquot alii presentes sunt Presbyteri, habitu tamen dicentium Missam carentes, neque etiam consecrantes, communicantes tamen, omni onere, atque obligatione, tam pro vivis quàm defunctis, eleemosynisque eam ob causam acceptis Missam celebrandi absoluti & satisfecisse censentur.* Thom. à Jes. lib. 7. part. 2. c. 5.

si ces Prêtres ont satisfait à leur obligation de sacrifier pour les vivans & pour les morts, en vûë des aumônes qu'on leur a faites pour cela ? ( 1 ) La réponse est , qu'ils ne satisfont point , & que chacun est obligé de célébrer la Messe en particulier ; mais cette question a été résolue anciennement sous le Pape Gregoire XIII. Et en effet , cet usage des Maronites , que les Prêtres ne celebrent tous ensemble qu'une seule Messe , est l'ancien usage de l'Eglise , qui s'est conservé toujours dans l'Eglise Orientale ; cette multiplication de Messes ne s'est introduite que dans les Eglises d'Occident.

Thomas à Jesu semble avoir voulu adoucir sa réponse , lorsqu'il ajoute ( 2 )

( 1 ) *Non satisfaciunt eleemosynis pro Missa collatis , nisi qui sigillatim ritè celebrant & consecrant. Ibid.*

( 2 ) *Tametsi dissimulandum non est quod asserunt Palud. in 4. dist. 45. qu. 2. D. Antoninus part. 1. tit. 10. c. 2. 3. 4. & Silvius verb. Missa , videlicet Sacerdotem posse unâ Missâ satisfacere multis quibus Missam promisit ob acceptas diversas eleemosynas , si ipsi id sciunt , vel scire tenentur. Quæ sententia , quia probabilis est , tolerari posset mos Sacerdotum Maronitarum , si inter se conveniant , ut Missa qua in commune dicitur , aut legitur à multis , applicetur iis qui eleemosynas contulerunt , cum ipsis ea consuetudo Sacerdotum perspecta jam sit , ut probabile est. Ibid.*

que selon Paludanus, S. Antonin & Silvius, un Prêtre par une seule Messe peut satisfaire à plusieurs personnes de qui il a reçu des retributions pour dire la Messe, si ces personnes le savent, ou doivent le savoir. Cette opinion, dit-il, étant probable, on peut tolérer l'usage des Maronites, si l'on convient que cette Messe, qui est dite en commun par plusieurs Prêtres, est appliquée à tous ceux qui ont donné leurs aumônes, parce qu'on suppose que cette coutume des Maronites est de notoriété publique chez eux. Mais sans avoir égard à l'opinion de Paludanus, qui a été abrogée par des Bulles du Pape Urbain VIII. les Maronites qui gardent exactement l'ancienne discipline de l'Eglise satisfont sans doute à leur obligation. Il ne faut pas régler les Orientaux sur nos usages.

En ce même endroit on parle de l'ordination des Prêtres. On y soutient, (1) que la coutume qu'ils ont de se marier dans l'Eglise orientale venant d'une tra-

(1) *Cum Stephanus Papa dist. 31. can. Aliter, tradat Orientalium veterem esse traditionem, ut eorum Sacerdotes matrimonio copulati sint, cumque id illis numquam interdixerit Ecclesia, nec videtur interdicendum esse Maronitis; lex enim cœlibatus semper visa est gravis Gracis, propterea conjugium illis permissum est. Ibid.*

dition ancienne , & l'Eglise ne leur ayant fait aucune défense là-dessus , on ne doit point défendre le mariage aux Prêtres Maronites , parceque la loi du celibat n'a jamais pû plaire aux Grecs.

Enfin Thomas à Jesu produit dans le ch. 6. de cette part. 2. du livre 7. plusieurs propositions tirées des livres des Maronites par les Nonces Apostoliques , qui ont été rejetées comme des heresies manifestes , ou des erreurs , ou des superstitions , lesquelles erreurs sont communes aux autres nations Orientales. Il y en a même plusieurs , ajoute Thomas à Jesu , qui sont absurdes , & auxquelles les Maronites ne semblent pas avoir jamais pensé. Entre ces propositions on marque d'abord celle-ci, que J E S U S- C H R I S T n'a point mangé l'agneau Paschal dans la dernière Pâque qu'il fit avec ses disciples ; mais quelque absurde que ce sentiment paroisse à Thomas à Jesu , il est très-ancien , ayant été soutenu par quelques anciens Docteurs de l'Eglise contre les Quartodecimans , & de nôtre tems il a été soutenu par un sçavant Prêtre de l'Oratoire. Je passe sous silence plusieurs autres propositions des Maronites , parceque toute cette matiere se trouve éclaircie à fond dans les remarques de Monsieur Simon

322 BIBLIOTHEQUE  
sur le voyage du Jesuite Dandini au Mont-  
Liban.

On peut enfin déterrer dans Paris le  
livre de Thomas à Jesu , qui merite de  
tenir sa place dans les bonnes bibliothe-  
ques , quoique l'Auteur se soit trompé en  
plusieurs endroits , car son ouvrage est  
le moins mauvais entre ceux qui ont trai-  
té ces matieres ; en sorte qu'on pourroit  
en publier une nouvelle édition avec les  
corrections que j'ai indiquées , & alors il  
pourroit être de quelque utilité pour  
éclaircir la Théologie des societez Chré-  
tiennes d'Orient.

## CHAPITRE XLII.

*Artis Cabbalistica Scriptores. Tomis dua-  
bus , in fol. Basilea , ex bibliotheca  
Joannis Pistorii , anno 1587.*

**Q**uoique l'art Cabbalistique inventé  
par des Juifs superstitieux soit un  
art très - vain , & qui n'a d'autre fonde-  
ment que l'imagination de quelques Juifs,  
il n'a pas laissé d'avoir des sectateurs , &  
il se trouve encore aujourd'hui des gens ,  
sur tout en Alemagne , qui cultivent cet  
art imaginaire. Le celebre Jean Pic, Com-  
te de la Mirandole , est le premier qui en



ait parlé , de l'aveu même de Reuchlin. Avant ce jeune Seigneur le nom de *Cabbale* étoit inconnu aux Chrétiens. Reuchlin , qui dans ce même tems se déclara pour la Cabbale , dans un livre qu'il publia sur ce sujet , prit la défense du Comte de la Mirandole , auquel une infinité de gens s'étoient opposez ; mais Pic & Reuchlin trouverent un puissant protecteur dans la personne du Pape Leon X. qui aimoit & protegeoit tous les gens de Lettres. Jean Pic , trompé par les Juifs qui tirerent quelque argent de lui , regarda cet art chimerique comme une science inspirée de Dieu, & qui pouvoit être d'une grande utilité pour établir les Mysteres de la Religion Chrétienne. Quelque habile que fût le Comte de la Mirandole , même dans l'ancienne Philosophie , il ne s'aperçut pas que la Cabbale Juive tiroit son origine de la Philosophie de Pythagore & de Platon , dont quelques Juifs avoient fait un mélange avec le Judaïsme. Les Juifs , qu'il avoit coûtume de consulter pour se perfectionner dans la connoissance des livres Juifs , abuserent de sa trop grande crédulité , en supposant de faux livres , sous les noms spécieux des anciens Patriarches , & pour donner plus de cou-

leur à leur imposture , ils les faisoient venir de la bibliotheque d'Esdras.

Voici la définition que Jean Reuchlin , à qui les Juifs firent aussi illusion , & qui peut-être voulut bien être trompé par eux , donne de la Cabbale , dans le livre qu'il a publié sous ce titre , *de arte Cabbalistica* , & qui eut aussi ses admirateurs : *Cabbala est, divina revelationis ad salutiferam Dei & formarum separatarum contemplationem tradita symbolica receptio , quam qui cœlesti sortiuntur afflatu , recto nomine Cabbalici dicuntur.* Il étoit difficile qu'une définition si spécieuse ne fit illusion à plusieurs personnes ; mais cela n'empêcha pas qu'une infinité de gens ne s'élevassent contre lui , & ne le traitassent de novateur & de Juif. Reuchlin ajoute en ce même endroit , qu'il nommera *Cabbaléens* les sectateurs de la Cabbale , & *Cabbalistes* , ceux qui tâchent de les imiter : *Eorum verò discipulos cognomento Cabbalaos appellabimus , & qui alioquin eos imitari conantur , Cabbalista nominandi sunt.* Il étoit nécessaire de faire cette observation , parce qu'en nôtre langue le mot de *Cabbale* , & de *Cabbaliste* , ont tout un autre sens. Dans la langue Hébraïque *Cabbala* signifie proprement *reception* , ou *tradition* , &

les Juifs qui font profession de cet art sont persuadés qu'il vient de leurs anciens Peres par *tradition*, & sous ce nom spécieux de *tradition* ils appuyent les plus grandes rêveries.

Comme il se trouve encore presentement plusieurs personnes curieuses d'apprendre en quoi consiste la Cabbale Juive, dont il est même quelquefois parlé dans de sçavans livres, ceux qui en voudront être instruits, doivent principalement consulter le recueil que nous avons indiqué, parceque Pistorius, qui en est le Compilateur, témoigne dans sa préface, qu'il n'y a rien inséré que de bon & éloigné de la superstition & des rêveries des Juifs. Les vices des ouvriers, dit-il, ne doivent pas porter préjudice à un art qui de lui-même est honnête; & pour donner plus d'autorité à son recueil, il assure qu'il n'a mis dans son premier tome, que des Auteurs Chrétiens qui ont très-bien vécu, & qu'on ne peut accuser d'avoir inséré dans leurs livres les rêveries des Juifs. *Illos igitur, dit-il, jam in primum tomum Scriptores collegi, qui Christianam religionem professi religiosè honestèque vixerunt, & quorum propterea libros tanquam judaicam delirationem detestari nemo facile potest.* Puis il ajoute, que s'il a mis dans ce re-

cüeil un petit nombre de Juifs, ce sont des Ecrivains dont les livres ne contiennent rien qui soit contraire à la pieté Chrétienne, ni qui renferme des rêveries Judaïques. Il étoit nécessaire que l'Auteur de la compilation des Ecrivains Cabbalistes fit cet avertissement dès l'entrée de son ouvrage, parceque dès ce tems - là bien des gens regardoient l'art Cabbalistique comme un art plein de rêveries Judaïques, & quelque loüange qu'il donne aux Ecrivains Cabbalistes qu'il a publiez, ils ne sont pas tout à fait exemts de ces rêveries; car quoi qu'ils ayent été la plupart Chrétiens de profession, & d'une vie sans reproche, il n'étoit pas possible qu'en copiant les livres des Juifs qui avoient écrit sur ces matieres, il ne leur arrivât de copier quelques-unes des rêveries, ou visions, qui sont propres à l'art Cabbalistique.

Le premier ouvrage qui est à la tête de ce recueil contient quatre livres de Paul Riccius, Juif converti à la Religion Chrétienne, qui ont pour titre : *Pauli Riccii ex Judaica familia libri quatuor, de celesti agricultura*. Ils sont dédiés à l'Empereur Charles V. & à Ferdinand Roi des Romains. Le premier contient un dialogue sur le symbole des Apôtres. L'Auteur est

s diffus en paroles qu'en bonnes raisons , & affecte trop de paroître sçavant en la Philosophie. Le second livre est intitulé : *Quod defecta , & non satis ad cœlum regnum sit fides Judeorum.*

Il n'oublie rien pour prouver aux Juifs Mystere de la Trinité , mais les preuves qu'il employe étant prises des Ecrivains Cabbalistes , elles ne pouvoient pas faire beaucoup d'impression sur l'esprit des plus savans Juifs , qui ne reçoivent que le sens simple & literal , lorsqu'il s'agit de prouver un point de Religion. C'est ainsi , dit Piccius , que toute l'école des Cabbalistes reconnoît que les secrets de la Trinité doivent être cachez jusqu'à l'avenement du Messie : *Sic universa schola Cabbalistarum sentit Trinitatis arcana recondita esse usque ad Messie adventum.* Il tâche encore de prouver ce Mystere par le *Zohar* & par le *Medrastillim* , qui sont d'anciens livres Juifs allegoriques. Il se sert de semblables argumens pour prouver le Mystere de l'Incarnation. Il suit cette même méthode pour établir les autres Mysteres de la Religion Chrétienne , & même pour prouver la venue du Messie , citant là-dessus plusieurs Ecrivains Juifs , & principalement les Talmudistes , que les Juifs font aller de pair avec les Ecrivains sacrez.



Riccius traite dans son 3<sup>e</sup>. livre de matieres qui regardent la Théologie morale ; & ainsi il n'y cite point les Rabbins, comme dans les autres. Le liv. 4. est un discours apologetique pour la Cabbale, qu'il défend contre un Ecrivain qui l'avoit attaqué : *Apologeticus sermo adversus obtrectatorem Cabbala*. Il soutient, qu'il n'y a rien qui soit si conforme à la pieté Orthodoxe, & d'où l'on puisse mieux convaincre les Juifs opiniâtres, & leur faire connoître clairement les veritez de la Religion Chrétienne, que la doctrine des anciens Allegorifans, appelée *Cabbale*, dont les principaux Ecrivains ont été, selon lui, instruits par des Juifs qui avoient été auditeurs de JESUS - CHRIST. *Quod aequè sit congruum pietati Orthodoxa, possit que contradicentibus qui ex Circumcisione sunt resistere, & eos ad claram veritatis agnitionem perducere, sicut priscorum Allegorizantium eruditio vocata Cabbala, cujus precipui haud dubiè fuere Auctores primi Hebraorum Christi auditorum.* Il donne de grandes loüanges au Comte de la Mirandole & à Capnion, autrement Reuchlin, qui ont traité les premiers de la Cabbale. Au contraire, il fait des invectives contre Hohenstrat, qui avoit condamné avec beaucoup de chaleur & d'emportement la

**C**abbale & les dogmes des Allegorifans, dans un écrit adressé au Pape Leon X. Il justifie les Allegorifans par l'exemple de S. Paul. Il semble néanmoins avouer que Reuchlin s'étoit trompé sur de certains articles : mais il ajoute en même tems , que cela ne fait rien contre la Cabbale, parceque la Cabbale erronée n'est pas la Cabbale : *Erronea enim Cabbala non est Cabbala*. Un de ces principaux Heros est R. Simon , Auteur du fameux livre intitulé , *Zohar*. Il l'appelle le Prince des Cabbaléens , *Cabbaleorum Principem*.

Riccus donne ensuite une introduction à la Cabbale : *Introductoria theoremata Cabbala*. Il dit que cette Cabbale est une faculté qui insinuë en un sens allegorique , par des types de la loi de Moysé , les secrets des choses divines & humaines : *Cabbala ea facultas dicitur , qua divinarum humanarumque rerum arcana , per Mosaica legis typum , allegorico sensu insinuat*. Il ajoute ensuite, que cette insinuation ne pouvant s'exprimer en aucune maniere , ni par parole , ni par écrit , mais seulement étant reçûë par l'oüie & par la foi ; on a trouvé à propos de l'appeller *Cabbale* , c'est à dire , reception. *Quem quidem insinuandi modum , quia nullo rationis discursu , nec calamo , sed*

*auditu & fide tantum recipitur , Cabbalam , id est receptionem , appellare libuit.*

Au reste , cette sorte de Cabbale n'est pas tout à fait à rejeter. C'est par cette voye que Cunæus , sçavant Protestant, dans sa Republique des Hebreux , explique les sens que JESUS-CHRIST & les Apôtres ont donnez à plusieurs passages de l'ancien Testament qui ne sont point litteraux , comme s'ils avoient été fondez sur la Cabbale , ou tradition reçûe alors chez les Juifs , & autorisez par leurs Docteurs. Riccius rapporte en ce lieu cinquante theoremes de Cabbale , & il les explique tous en particulier ; ce qui merite d'être lû. On y trouve l'interpretation des *Sephirot*. Il compare les livres de Denis, appelé l'Areopagite , avec ceux de R. Simon , Auteur du *Zohar*. Si l'on examine , dit-il , les histoires Ecclesiastiques & Talmudiques , & qu'on compare les écrits de Denis avec la doctrine de R. Simon , l'on trouvera que ces deux Auteurs vivoient en même tems de la ruine de Jerusalem. Ils traitent l'un & l'autre de certaines choses secretes d'une maniere sublime , expliquant les sens spirituels de l'Ecriture. Il est vrai que ce Denis & R. Simon , Auteur du *Zohar* , ont fait profession de s'attacher aux interpreta-

rions sublimes & spirituelles , parcequ'ils suivoient la Philosophie de Platon , mais il est faux qu'ils ayent la grande antiquité qu'il leur donne. Ce prétendu Denis l'Areopagite n'a vécu qu'au 6<sup>e</sup>. siècle, & quelque antiquité que les Juifs donnent à leur Zohar , il est fort postérieur à ce tems-là ; mais les Juifs , qui ne sçavent rien en matiere d'histoire & de chronologie , & même de critique , font plusieurs de leurs livres beaucoup plus anciens qu'ils ne sont.

Le même Riccius donne encore ici en Latin un abrégé du livre intitulé , *Portes de la lumiere* , fameux livre Cabbalistique composé par R. Joseph ben Gecatilia, Juif Espagnol. Du reste , quoique Riccius se soit précautionné pour ne rien dire qui ne fût conforme aux veritez de la Religion Chrétienne , il ne se pouvoit pas faire qu'il ne tombât en de vaines speculations propres aux Juifs Cabbalistes. On lit à la fin de ces quatre livres de l'*Agriculture celeste* , l'approbation de cinq Théologiens de l'Université de Bologne , qui donnent de grands éloges à l'Auteur & à son livre. On y lit aussi l'approbation de sept Docteurs de l'Université de Padoüe , & de trois Théologiens de celle de Pavie. Ces approbations sont

datées de l'année 1540. & l'on y fait l'éloge de cet ouvrage , comme d'un ouvrage qui étoit très-utile à la Religion Chrétienne : *Opus illud fidei Christiana utilissimum* , quoique , comme on l'a déjà remarqué , il soit rempli de vaines imaginations Rabbiniques ; mais la Cabbale étoit en ce tems-là estimée de plusieurs Sçavans en Italie , depuis que Jean Pic Comte de la Mirandole l'avoit défendue avec éclat dans ses fameuses Theses. Je passe sous silence quelques autres ouvrages du même Riccius contenus dans ce recueil , parce qu'ils regardent plutôt la morale , que la Cabbale.

Outre les livres de Paul Riccius , on trouve dans ce même volume de l'art Cabbalistique trois dialogues de Leon , Hebreu , touchant l'amour , *de amore* , traduits en Latin par Charles Sarazin , à *Carolo Saraceno* , & dédiés à Perenot de Granvelle. L'épître dédicatoire est datée de l'année 1564. L'Auteur y a fait un mélange de Philosophie & d'explications cabbalistiques des livres sacrez : *Meo quidem judicio* , dit le Traducteur , *totam ferè Aristoteleam & Platoniam Philosophiam unà cum sacrorum quoque voluminum divinâ reconditâque scientiâ , completitur.*



On lit encore dans ce même volume le fameux ouvrage de Reuchlin , *de arto Cabbalistica* , qui avoit déjà été imprimé séparément en Allemagne dès l'année 1517. On lit à la tête de cet ouvrage une lettre de Jean François Pic Comte de la Mirandole à l'Empereur Maximilien , où il nous apprend , que la bibliotheque de Jean Pic son oncle fut vendue au Cardinal Grimani. Si je ne craignois de faire une trop longue digression , je marquerois ici tous les livres Hebreux qui étoient dans la bibliotheque de cet illustre & docte Seigneur , dont la plûpart étoient des livres de Cabbale qu'il avoit achetez bien cher de quelques Juifs ; j'en ai le catalogue en manuscrit. On lit de plus à la tête de ce même ouvrage une lettre de Conrad Leontorius , sçavant Religieux Aleman , écrite de Spire au mois de mai en l'année 1494. à Jacques Wimphelingus , où il fait l'éloge de Reuchlin , & en même tems le catalogue de ses ouvrages. Il y loüe entr'autres celui qui est intitulé , *De verbo mirifico* , & qui est aussi un ouvrage Cabbalistique.

Reuchlin dédia son ouvrage de l'art Cabbalistique au Pape Leon X. le protecteur des gens de Lettres. Il fait mention dans son épître dédicatoire des Grecs

que les Ducs de Florence avoient appellez en Italie , & qui y avoient rétabli les belles Lettres. Il donne de grandes loüanges à la famille des Medicis en general , & au Pape Leon X. en particulier , qui étoit de cette famille , & auquel on avoit présenté des livres écrits en Latin , en Grec , en Hebreu , en Arabe , en Caldéen. Et comme l'on avoit fait revivre du tems de ce Pape l'étude des anciens Philosophes , Reuchlin prend de là occasion de s'insinuer adroitement dans son esprit , comme si dans l'ouvrage de la Cabbale qu'il lui dédioit, il n'avoit fait autre chose , que rétablir l'ancienne Philosophie des Pythagoriciens , qui jusqu'alors n'avoit point été connue des Latins ; ce qu'il ne pouvoit faire , ajoute-t'il , sans le secours de la Cabbale des Hebreux , parceque la Philosophie de Pythagore tire sa premiere origine des préceptes Cabbaléens : *Id tamen absque Hebraeorum Cabbala fieri non potest, eo quod Pythagora Philosophia de Cabbalaorum preceptis initia duxit.* C'est pourquoy, dit-il , j'ai écrit cet ouvrage de l'art Cabbalistique , qui est une Philosophie symbolique , afin de faire mieux connoître les dogmes des Pythagoriciens : *Quare de arte Cabbalistica , qua symbolica Philosophia est , scripsi , ut Pythagoreorum dogmata studiosis fierent clariora.*

Il est vrai que la Cabbale Juive a beaucoup de rapport avec la Philosophie symbolique des Pythagoriciens ; non que Pythagore l'ait prise des anciens Juifs , avec lesquels il ne paroît pas avoir eû commerce ; mais parceque les Juifs qui sont Auteurs de cet art ont fait un mélange de la Philosophie de Pythagore avec leur Judaïsme. On peut comparer les Cabbalistes aux anciens Gnostiques , qui avoient fait un mélange de la Religion Chrétienne avec la Philosophie de Platon & de Pythagore. Au reste, tout ce que dit Reuchlin dans son ouvrage , il l'a pris de certains livres Juifs qui sont aujourd'hui fort connus. Il cite le livre *Setfira* , c'est à dire , de la création , attribué au Patriarche Abraham, où il est traité des dix *Sephirot* , & dont on a plusieurs traductions Latines avec des Commentaires. Il cite de plus un autre livre de Cabbale intitulé, *Ginnath egos*, le livre de la paix , qui est de R. *Joseph ben Gecatilia* , & qui étoit en manuscrit parmi les livres du Comte de la Mirandole. Il a été depuis imprimé en Allemagne. Il cite plusieurs autres livres Cabbalistiques , comme le *Zohar* , le *Bahir* &c. parmi lesquels il met quelques ouvrages Juifs qui ne sont point purement Cabbalistiques ; & ce qu'il y a

de plus surprenant , c'est que ce sçavant Homme met au nombre des livres réels des livres manifestement supposez par les Juifs , qui avoient trompé le jeune Prince de la Mirandole. Il n'a pas osé néanmoins mettre au nombre des livres Cabbalistiques le livre de Salomon , qui porte le nom de *Raziel* , parceque c'est une fiction magique : *Nolo* , dit-il , *addere librum Salomonis sub nomine Razielis scriptum , quia est fictio magica.*

Ce qu'il y a de plus considerable dans cet ouvrage de Reuchlin touchant l'art Cabbalistique , c'est que dans la vûë qu'il avoit de comparer cet art avec l'ancienne Philosophie des Pythagoriciens , il y cite plusieurs Ecrivains Grecs , comme Pythagore , Orphée , Platon , Epimenide , Hesiode &c. en sorte que dans le liv. 2. de cet ouvrage il est plus Grec , que Rabin. Tout son but est d'y faire voir un parfait consentement des Philosophes Pythagoriciens & des Cabbalistes. Il touche quelque chose au commencement de son troisième livre du fameux ouvrage qu'il intitula , *Oculare speculum* , & qui fit tant de bruit dans le monde , quoiqu'il fût écrit en Aleman. Ce livre fut censuré par les Théologiens de Cologne & de Paris , & comme il fut déferé à Rome ,  
l'Auteur

L'Auteur fut obligé d'y en envoyer une version Latine qu'il fit lui même. Il rapporte tout ce qui se passa à Rome au sujet de cet ouvrage, où il y a beaucoup de choses qui regardent la Cabbale & le Rabbinage. Reuchlin trouva dans Rome de puissans défenseurs qui prirent son parti. On publia aussi en Allemagne plusieurs écrits satyriques contre les Théologiens de Cologne. La fameuse question qui s'éleva de ce tems-là, si l'on doit brûler les livres du Talmud, est traitée dans ce même ouvrage. Reuchlin soutient la négative, contre l'opinion commune des Théologiens, fondée sur quelques Bulles du Pape; & ce qui mérite le plus qu'on y fasse attention, c'est que dans l'*Index expurgatorius*, qui fut fait en Flandres sous le Duc d'Albe, & où l'on fait la censure des livres de Reuchlin, les Censeurs qui étoient très-habiles prirent à tâche de justifier cet ouvrage, nonobstant les censures très-dures des Théologiens de Cologne & de Paris qui l'avoient condamné, & après avoir produit quelques raisons en sa faveur, ils ajoutent, que le *Speculum oculare* de Reuchlin ayant été reçu & approuvé du Pape Leon X. qui défendit même qu'on le condannât, ils jugent à propos d'en permettre la lecture,



& parce qu'on opposoit le catalogue des livres défendus par le Concile de Trente, ils répondent que ce catalogue est le même de mot à mot que celui qui avoit été fait sous le Pape Paul IV. par les confreres de ceux qui avoient autrefois condamné au feu le *Speculum oculare*, nonobstant la défense de Leon X. Denique, disent ces habiles Censeurs, *cum idem liber sit à Pontifice Leone X. admissus & approbatus, vetitusque damnari, etiamsi fortassis nonnullæ probationes aut argumenta ad illam assertionem occurrant non omnino firma, utpotè in Rhetorico sensu, attamen totum librum, ut est editus, permittendum censemus; nec dubitamus eatalogum Tridentinum (ut profitetur proœmium) simpliciter sequutum catalogum Pauli IV. jussu confectum à symmystis eorum qui quondam Speculum oculare à se damnatum combusserant, nequidquam vetante Leone V.*

Il seroit à souhaiter que tous les Censeurs des livres imitassent la sage conduite de ces doctes Censeurs de Flandres, qui ne condamnerent point non plus le livre *De verbo mirifico* du même Reuchlin, ni son ouvrage *De arte Cabbalistica*. Nous croyons, disent les Docteurs de l'Université de Douai, que tout cet ouvrage peut être conservé, aussi bien que les

ouvrages de Jean Pic sur les mêmes matières Cabbalistiques , & ceux d'Archan-  
gelus , qui n'ont été flétris par aucune  
censure. *Hoc opus* , disent-ils , *universum*  
*putamus retineri posse , ut commenta-*  
*tiones de eadem re Joannis Pici & Archan-*  
*geli Burgonoviensis , quæ nullam notam sen-*  
*serunt.* Le reste de cette censure des  
Docteurs de Douay , qui est tout à fait  
judicieuse , merite d'être lû. Il seroit inu-  
tile de m'étendre plus au long sur le re-  
cueil des livres Cabbalistiques ; ce que  
j'en ai rapporté est plus que suffisant pour  
les faire connoître , & pour détourner  
de cette étude , qui n'a aucune véritable  
solidité , ceux qui voudroient s'y appli-  
quer sérieusement.

## CHAPITRE XLIII.

*Adriani Turnebi , Philosophia & Græcarum litterarum Regii Professoris , adversariorum libri triginta. Parisiis , anno 1580. edita in folio , ac recusa Argentorati , an. 1599.*

**I**L y a très-peu de Sçavans qui puissent être comparez pour ce qui est de la belle Litterature & l'art de la critique à Turnebe. Il étoit originaire de la petite ville d'Andeli proche Roüen , comme il le marque lui même dans cet ouvrage , qui surpasse tout ce que les Italiens ont écrit en matiere de critique , tant pour sa profonde érudition , que pour la méthode qu'il a suivie. Il dit beaucoup de choses en peu de mots , au lieu que les Italiens sont trop diffus , & dans leur stile , & dans leurs pensées. Il est vrai qu'il leur est inférieur , pour ce qui est de la beauté & de la politesse du langage , mais ce n'est pas de quoi il s'agit dans ces sortes de livres qui regardent la critique , qui demandent une diction nette & serrée , & qui ne soit pas trop abondante en paroles.

Turnebe succeda à Tufanus dans la

chaire de Professeur Royal en la langue Grecque , comme il nous l'apprend lui même dans l'oraison funebre qu'il prononça à la loüange de son prédecesseur , & qui a été imprimée à Paris chez Morel en 1595. Il y fait en même tems l'éloge des illustres Sçavans de Paris avec qui il avoit eû de grandes liaisons , du nombre desquels étoit l'illustre Vatable, qui mourut le même jour que Tufanus. Il nomme aussi Pierre Castellan Evêque de Mâcon , dont il loüe la pieté , la grande éloquence , & la parfaite connoissance qu'il avoit des langues. Turnebe s'étend assez au long dans cette harangue sur les loüanges de Castellan , qu'il met au dessus de tous les illustres Sçavans qui vivoient dans ce tems-là. Il loüe de plus dans cette même harangue Pierre Galand , qui étoit aussi alors Professeur Royal , & à qui nous sommes redevables de la vie de Pierre Castellan que Mr. Baluze a donnée au Public il y a quelques années , & qui merite d'être lûë. Ce sont là les illustres Sçavans , tous Professeurs Royaux dans Paris , tant pour les langues , que pour l'éloquence, avec lesquels Turnebe avoit commerce.

Il a donné à son ouvrage le titre d'*Adversaria* , qui est plus Latin que celui de

*Miscellanea*, dont Politien s'est servi. Il a voulu marquer par ce titre, *Adversaria*, qu'il avoit composé son recueil critique sans ordre, comme un homme qui écrit sur ses tablettes tout ce qui se presente à lui. Et en effet, ces sortes de recueils, qui sont proprement des mélanges de Literature, n'ont point besoin d'être mis par ordre des matieres. On supplée facilement à ce défaut par le moyen d'un *Index rerum & verborum*, qu'on imprime au commencement, ou à la fin de l'ouvrage. Dans son épître dédicatoire qu'il a adressée au celebre Chancelier de l'Hôpital en 1564. & qui est à la tête de son premier tome, il apporte les raisons du titre qu'il a donné à son livre. Comme le feu de la guerre étoit alors allumé de toutes parts en France, il étoit bien difficile de faire des études sérieuses & en repos, il mit sur son papier tumultuairement & en confusion tout ce qu'il pouvoit remarquer de bon en parcourant divers Auteurs qui avoient traité de la belle Literature, selon que les matieres se présentoient à lui, & il consultoit aussi les livres manuscrits pour appuyer ses conjectures & ses corrections. Quoique son livre soit une critique très-exacte & fort recherchée, il ne lui arrive jamais de relever durement ni de reprendre les hommes doctes, auxquels



il donne au contraire les louanges qu'ils méritent , comme il le témoigne lui-même : *Hoc semper religiosè cautèque servavi* , dit-il , *ne mihi per cujusquam injuriam viderer unquam famam querere voluisse ; eam enim verecundiam pudoremque adhibui , ut homines doctos sapè numero laudaverim & honorificè appellaverim , numquam reprehenderim , aut vituperaverim.* C'est là en effet le véritable caractère de Turnebe , & qui a été remarqué judicieusement par le docte Critique Pierre Victorius Florentin , homme très-capable de porter son jugement sur l'excellent ouvrage de Turnebe , qu'on peut proposer pour servir de modèle à tous ceux qui se mêlent de critique. Ce sage & judicieux Auteur fait une belle leçon à quelques demi-sçavans de nôtre tems , qui sans aucun fond de Literature, étant seulement chargez de vieux parchemins , traitent durement & avec aigreur tous les plus habiles Critiques qu'ils rencontrent à leur chemin , sans épargner les personnes mêmes les plus respectables. On peut dire de ces gens-là qu'il leur est bien plus facile de faire les *momies* , que d'imiter les sçavans Auteurs dont ils médisent. *Illis facile est μωμῖσαι , non aequè verò μίμῖσαι.* Enfin Turnebe , qui a

été l'admiration de toute l'Europe ; pour la grande connoissance qu'il avoit des belles Lettres & de la Critique , mourut à Paris en 1565. âgé de cinquante trois ans.

## CHAPITRE XLIV.

*Thesaurus criticus à Jano Grutero editus.  
Francofurti , in 8°.*

**C**E recüeil de Critiques Latins , imprimé à Francfort en plusieurs tomes , peut être d'une grande utilité à ceux qui cultivent l'étude de la critique. Les Auteurs renfermez dans les deux premiers tomes sont presque tous Italiens ; & en effet , c'est à l'Italie principalement qu'on est redevable du rétablissement des belles Lettres en Europe. Je m'étonne que dans ce recüeil on ne voye rien , ce me semble, du docte Antoine Lebrixa , qu'on nomme communément *Hebriffensis* , qui a le premier apporté d'Italie les belles Lettres en Espagne. Si l'on remettoit sous la presse ce recüeil , on pourroit y ajouter un grand nombre d'autres sçavans Critiques , parmi lesquels le fameux Gaspard Scio-pius , qui a donné au Public un si grand nombre d'excellens ouvrages en ce genre

de Literature , tiendrait sans doute le premier rang.

## CHAPITRE XLV.

*L'Opere d'Oratio Poëta lirico , commentate da Giovanni Fabrini da Fighine in lingua volgare Toscana. In Venetia , appresso gli heredi di Marchio Sessa 1584. in 4°.*

**L**Es Commentaires de Fabrini en langue Italienne , non seulement sur les œuvres d'Horace , mais aussi sur les épîtres familières de Cicéron , sur Terence & sur Virgile , sont plus connus en Italie que dans les autres pays. La méthode de ce Commentateur est très-exacte. Il expose d'abord le dessein de chaque pièce en peu de mots , & il vient ensuite à l'explication de chaque mot en particulier , sans se jeter dans de longs discours & dans des digressions inutiles. Aussi les Italiens , qui ont connu le mérite de ces Commentaires , les ont-ils fort estimez , & ils sont d'un très grand usage parmi eux. Les personnes qui sont au dessus du commun entretiennent chez eux des Précepteurs pour instruire leurs enfans , qui n'ont point d'autre maître que le Fabrini qu'on

met entre les mains du Précepteur. Il seroit à souhaiter que ce même usage fût reçu en France , parceque les jeunes gens perdent la plûpart leur tems dans les Colleges , & qu'ils en sortent le plus souvent sans rien sçavoir , après y avoir passé cinq ou six ans pour apprendre la langue Latine.

Quoiqu'on donne le nom de Fabrinî au Commentaire qui est en Italien sur tous les œuvres de Virgile , il n'est pas entierement de cet Auteur , comme on l'a marqué dans le titre, où on lit : *L'Opere di Virgilio Mantoano; cio è la Bucolica , la Georgica , e l'Eneide , commentate in lingua volgare Toscana , da Giouanni Fabrinî da Figbine , da Carlo Malatesta da Rime- ne , & da Filippo Venuti da Cortona. In Venetia, 1623. in folio.* On y a gardé la même méthode que dans le commentaire sur Horace , si ce n'est qu'il est quelquefois un peu plus diffus ; mais il n'en est pas moins utile , & il peut être d'un très-grand secours aux jeunes gens qui s'appliquent à la lecture de Virgile , sans avoir presque besoin d'autre maître. On y lit tout ce qu'il y a de meilleur dans le Commentaire de Servius.

## CHAPITRE XLVI.

*Desiderii Erasmi Roterodami adagiorum  
Chiliades.*

J'Ai douté longtems si je devois mettre au nombre des bons livres cet immense recueil de proverbes qu'Erasme a ramassé de tous côtez avec beaucoup de travail, & il est même le premier des Latins qui ait pris ce soin là, comme il l'assûre dans un petit discours qui est à la tête de son ouvrage. Il se sçait si bon gré d'être le premier Auteur de cette vaste production, qu'il s'en flate lui même, lors qu'il dit, qu'il est aisé de publier un petit nombre de proverbes, mais qu'il n'est pas facile d'en produire des Chiliades tout à la fois.

*Perfacile est, aiunt, proverbialia scribere  
cuivis:*

*Haud nego, sed durum est scribere  
Chiliadas.*

Mais le docte & éloquent Muret a jugé tout autrement de ce grand & immense ouvrage d'Erasme, lorsqu'il dit au liv. 12. ch. 16. de ses diverses leçons, qu'il n'a



jamais vû de livre qui fût une preuve plus évidente de l'ancien mot , qu'un *grand livre est un grand mal* , que ce grand amas de proverbes dont on venoit de publier une nouvelle édition à Florence avec de très grands éloges & des titres magnifiques : *Neque ego* , dit librement Muret , *ullum unquam inspexi librum qui magis confirmaret vetus dictum, magnus liber magnum malum*. Il y fait une étrange peinture de l'Auteur , qui lit & écrit sans cesse avec trop de précipitation. Il l'accuse d'avoir inferé dans son grand amas de proverbes plusieurs choses qui ne sont nullement proverbes : *Multa coniecit in illum acervum proverbiorum quæ proverbialia non erant*. Muret fait même le procès à ceux qui ont procuré cette nouvelle édition , d'y avoir laissé toutes les interprétations ridicules de l'Auteur , & qui loin d'en retrancher les faux proverbes , en ont augmenté le nombre , pour que le volume fût plus grand , & ils ont omis plusieurs véritables proverbes qui devoient y tenir leur place : *Omnes fatuas interpretationes intactas reliquerunt , eisque tanquam sacris pepercerunt : quæ proverbialia non sunt , non tantum non rescuerunt , sed multa præterea , ut liber grandior fieret , addiderunt ; Et tamen sic quo-*

*que multa quæ verè proverbialia sunt omiserunt.*

Comme on pouvoit reprocher à Muret qu'il étoit un médifant, & un homme qui portoit envie au travail des autres, il tâche de justifier par des exemples, dans le chapitre suivant de ses diverses leçons, ce qu'il a avancé dans le précédent : *Ne quis me putet*, dit-il, dans le ch. 17. *quæ superiori capite dixi de Florentina proverbiorum editione, sine causa dixisse, & alienæ industriæ iniquum existimatorem fuisse, proponam hîc aliquot exempla, ut quidquæ occurreret : non enim mihi tantum est otii, ut plures horas ea in re perdere libeat, ex quibus illa verè ac meritò dicta esse intelligatur.* Il produit en effet quelques exemples pour justifier ce qu'il a avancé, & il ajoute, qu'Erasme a pû écrire sur ce pied-là, non seulement des *Chiliades* de proverbes, mais des *Myriades*, ou des millions. *Erasmus*, dit-il, *in quodam versu scripserat facile videri proverbialia scribere, idque se non negare, sed difficile esse chiliadas scribere. At si talia proverbialia recipiamus, jam non chiliadas, sed myriadum myriadas scribere facile fuexit.*

Mais après tout, il faut avoüer que Muret, qui n'aimoit point Erasme, est ici de trop mauvaise humeur contre lui.

Ce n'est pas qu'il n'y ait un assez grand nombre de fautes dans cet immense recueil , & il ne se pouvoit gueres faire autrement , outre que Muret a eû raison de dire , que ce sçavant Homme écrivoit avec trop de précipitation , & qu'il eut été à souhaiter que dans l'ouvrage dont il s'agit il n'eut point parlé des matieres de Théologie , ou qu'il en eut parlé avec plus de moderation & plus de sincerité : *Qui utinam* , dit-il , *aut ne attigisset unquam Theologica , aut in eis religiosius aut sincerius versatus esset.* Muret , qui écrivoit à Rome , étoit en quelque façon obligé de parler de la sorte d'Erasme , qu'on y regardoit comme un homme suspect en matiere de Religion , & qui sembloit avoir donné lieu aux nouveautez de Luther. Quoiqu'il en soit , Louïs Vivés me paroît avoir jugé sainement des adages d'Erasme qui étoit son ami , lorsqu'il dit que cet ouvrage peut faciliter la lecture des bons livres en fait de belle Littérature , parcequ'il en applanit les difficultez aux jeunes gens ; *Quod opus* , dit ce sçavant homme , liv. 3. *de tradendis disciplinis , assuefacere potest lectioni magnorum Auctorum , ut ad eos adolescens non veniat omnino rudis ac novus.* Melancthon , qui a aussi recommandé la lecture des

adages d'Erasme , n'étoit pas éloigné du sentiment de Vivés.

Il est bon de rapporter ici le jugement que Daniel Heinsius , qui ne peut pas être un témoin suspect , a fait des adages d'Erasme dans ses notes sur la Poétique d'Aristote , où il confirme en plusieurs choses la pensée de Muret. Il n'a pû dissimuler qu'Erasme ne se soit trompé en interprétant mal les Auteurs Grecs , & en donnant pour proverbes des choses qui n'étoient nullement proverbes. Mais nonobstant ces fautes , qui sont considérables , il ne laisse pas d'avoir de l'estime pour ce Critique , & de louer son grand travail. *Et sanè , dit Heinsius \* parlant d'Erasme , qu'il appelle parœmiographum , si hoc nobis curæ esset , justum commentarium non multis diebus prætendere possemus , è quo facile appareret , plurima humanitatis magno illi viro excidisse , sive cùm Græcorum loca parùm rectè interpretatur , sive cùm quasdam quæ nihil minùs quàm parœmiarum habent speciem cùm reliquis conjungit , nisi melius existimarem in confessione nostræ ignorantie , quàm in aliena obtreptione horas nostras collocare , cùm præsertim opus illud majus obtreptione sit , sive summum*

\* Dan. Heins. not. in Poët. Aristot. c. 12.

*viril laborem , & præclarum benè de litteris merendi desiderium , sive eruditionem videas.* Mais quelque modeste que soit cette critique de Heinsius , je ne doute point qu'il n'ait eû en vûë de confirmer le jugement de Muret sur les adages d'Erasme. En effet , Heinsius étoit tout rempli d'estime pour Muret , qu'il loüe dans le chapitre suivant de ces mêmes notes sur la Poétique d'Aristote, comme le plus éloquent homme qui ait paru dans la République des Lettres depuis leur rétablissement: *Mureto post renatas Litteras nemo sine affectatione elegantius scripsit.*

Henri Estienne a fait sur ces adages des remarques critiques qui meritent d'être lûes ; elles ont été ajoutées à quelques éditions. Il est à souhaiter que ceux qui travaillent à une nouvelle édition de toutes les œuvres d'Erasme en Hollande, corrigent une infinité de fautes qui sont, non seulement dans les adages , mais dans la plupart des autres ouvrages de ce grand Homme , qui ne meditoit pas assez.

Les adages d'Erasme eurent d'abord un si grand cours dans le monde Litteraire , que l'Auteur en vit de son tems plusieurs éditions , dont il fait mention lui même, & après sa mort il en a paru plusieurs au-



res. Quelques Editeurs jugerent à propos d'y ajouter les adages de quelques autres sçavans Hommes : mais ce travail n'a servi qu'à y apporter de la confusion, comme on le peut voir dans l'édition d'Alemagne *in folio* en 1599. Je n'ai vû dans aucune bibliotheque l'édition de Florence, contre laquelle Muret s'est recréé avec tant de force.

## CHAPITRE XLVII.

*Barnaba Briffonii de formulis & solemnibus  
populi Romani verbis libri VIII.  
Parisiis, anno 1583. In folio.*

**Q**Uoique ces formules du sçavant & illustre Président Brisson soyent lûës aujourd'hui de peu de personnes, elles ne laissent pas d'être recommandables, non seulement pour la profonde érudition de l'Auteur, mais elles peuvent être aussi d'une grande utilité à ceux qui cultivent les Sciences, soit profanes, soit sacrées & Ecclésiastiques. Il n'y a que le méchant goût de nôtre siècle qui puisse faire négliger un si excellent ouvrage, qui est aujourd'hui plus recherché en Alemagne & dans tout les païs du Nord, que dans son propre païs; tant le goût pour la belle Litterature

est dépravé , même dans Paris , qui a été autrefois l'Athenes de l'Europe.

## CHAPITRE XLVIII.

*Budæi Commentarii de lingua Græca.*

**L**Es Commentaires du sçavant Budée touchant la langue Grecque , qui ont pris leur naissance dans Paris , aussi bien que les formules du Président Brissou , renferment un rare trésor , tant pour la science de la langue Grecque , que pour celle de la langue Latine. C'est un livre qui ne doit jamais sortir des mains de ceux qui s'appliquent à l'étude des belles Lettres , on y voit ce qu'il y a de plus fin & de plus recherché dans ces deux langues. Il a été contemporain & ami d'Erasme ; mais il étoit bien au dessus de lui , non seulement pour la connoissance de la langue Grecque , en quoi il excelloit ; mais aussi en tout autre genre de Literature , & il semble même qu'Erasme , qui connoissoit les rares talens de Budée & sa vaste érudition , lui en ait porté envie. Il a composé d'autres ouvrages , où il ne fait pas moins paroître d'érudition & de bon sens , que dans ses Commentaires touchant la langue Grecque. Celui-ci a été

imprimé pour la première fois à Paris en 1529. & l'année suivante à Bâle, mais la meilleure édition est celle de Robert Estienne en 1540. l'Auteur ayant augmenté beaucoup lui-même son ouvrage de son vivant; mais il ne fut imprimé avec cette augmentation qu'après sa mort.

## CHAPITRE XLIX.

*Joannis Schefferi Argentoratensis de militia navali libri quatuor. Upsalia, apud Joannem, Regium Typographum. in 4<sup>o</sup>. anno 1654.*

**L**E livre de Scheffer touchant la milice navale, qui est dédié à Christine Reine de Suede, est devenu très-rare. L'Auteur, qui fait paroître beaucoup d'érudition sur la matiere dont il y traite, s'étend principalement sur la fabrique des anciens vaisseaux. Un des endroits qu'il ait le plus approfondi, est celui qui regarde les gouvernaux des navires, dont il parle au long & doctement dans son liv. 2. c. 5. Il y reconnoît, que chez les Anciens il y avoit des navires qui n'avoient qu'un gouvernail, comme ceux d'aujourd'hui; mais que la plupart en avoient deux.

trois , & même jusques à quatre : *Habuerunt autem apud Priscos quadam naves unum , pleræque duo , tria , etiam & quatuor gubernacula.* Les petits navires n'en avoient qu'un , & ceux qui étoient un peu plus grands en avoient deux : *Unum minima habuerunt , paulò majores duo ;* ce qu'il prouve par ces paroles d'Heliodore Ath. lib. 5. c. 15. τῶν πικρῶν ἡγεῖται οἱ ἀποβάλοις : *Ils perdent un de leurs gouvernaux.* C'est pourquoi les Carthaginois mettoient deux maîtres , ou Pilotes , dans chaque vaisseau pour les gouverner : *Itaque & Carthaginenses duos rectores singulis navibus præficiabant* ; ce qu'il justifie par des témoignages d'Eliau & de Petrone. Il produit aussi là-dessus ces paroles d'Apulée liv. 2. *De asino : Navis ipsa quâ vehabamur variis turbinibus procellarum quasi sata , utroque regimine amisso agrè ad ulterioris ripæ marginem detrusa precipitiò demersa est.* Ces mots , *utroque regimine* , signifient l'un & l'autre gouvernail.

Scheffer ajoute en ce même endroit , que quelques peuples d'Inde mettent trois gouvernaux à leurs navires , & que nous lisons dans Athenée , que celui de Philopator en avoit quatre. Mais ils restent à sçavoir en quelle partie du navire ces gouvernaux étoient placez. Notre sçavant

Auteur avoüe qu'il est difficile de résoudre cette question. *Quâ in parte ista gubernacula*, dit-il, *fuerint*, non satis constat. Il croit que dans les navires qui n'en avoient qu'un, il étoit au milieu de l'arrière, comme il est presentement : *Quæ uno regebantur*, *id in medio puppis videntur habuisse*, & à l'égard des navires qui en avoient deux, on en mettoit un au milieu de l'arrière, & l'autre au milieu de l'avant ; ce qu'il justifie par la remarque de Suidas sur le mot, *ἀμφιπύργος*, en sorte que ces vaisseaux qui avoient ces deux sortes de gouvernaux, un à l'arrière & l'autre à l'avant, n'avoient point besoin de revirer le bord pour fondre sur les vaisseaux ennemis, ni pour se tirer du combat. Suidas appelle ces navires *ἀμφιπύργος*, comme s'ils avoient eû deux arrières poupes, sans aucun avant, ou *proüe*. J'ai vû, ajoute encore Scheffer, des bateaux sur le Rhin au dessus de Bâle, qui n'alloient point à la rame, mais se laissoient aller au courant de la riviere qui est fort rapide, & du reste, ils avoient trois gouvernaux à l'avant, & autant à l'arrière. *Vidimus & nos in Rheno supra Basileam quæ nullis remis, ipso tantum fluminis rapidissimi impetu agebantur, de cætero tria in prorâ, tria in puppi haberent gubernacula*. Toutes ces



belles remarques de Scheffer peuvent servir à entendre ces mots du chap. 27. des Actes des Apôtres : *Simul laxantes juncturas gubernaculorum* , qui sont traduites dans la version de Mons par , *lâcherent en même tems les attaches des gouvernaux*. Le P. Bouhours a traduit : *Ils lâcherent en même tems les cordages qui arrêtoient l'un & l'autre gouvernail* ; ce qui supposeroit , que le vaisseau dont il est parlé en cet endroit des Actes avoit deux gouvernaux , & ces deux gouvernaux étoient apparemment à l'arriere , c'est à dire , à chaque côté de la poupe. Pyrrhus Ligorius a aussi publié un petit ouvrage *De re nautica* , qui a été imprimé en Italie , mais qui est très-rare ; Scheffer l'avoit lû.

## CHAPITRE L.

*Claudii Salmasii de annis climatericis & antiqua Astrologia Diatribe. Apud Elzevir. In 8°. anno 1648.*

Cet ouvrage de Saumaize touchant les Années climateriques est rempli d'une infinité de belles remarques sur l'ancienne Astrologie. Il nous apprend, que les Poètes avoient rempli le ciel d'astres & de figures d'animaux long tems avant que l'As-

trologie qu'on nomme judiciaire fût connue. Bérofe, qui étoit Babylonien, est le premier qui ait apporté aux Grecs la science des Chaldéens, & Bérofe vivoit après Alexandre le Grand, & fleurissoit sous les premiers Seleucides. On ne peut pas faire voir qu'avant lui aucun Grec ait professé la Genethliaque. C'est ce que Saumaïse soutient dans la préface de sa docte dissertation, où il dit encore, qu'il est constant que les Egyptiens ont crû que le monde étoit Dieu, & que ses parties, sçavoir, les astres, étoient des Dieux, que cette Théologie a été suivie par Orphée; ce qu'il prouve par un passage d'Eusebe. Puis il ajoute, que ç'a été aussi l'ancienne Théologie des Grecs, & que de là est venuë l'Astrologie, comme Platon l'a remarqué dans son Cratyle, où il dit, que les plus anciens peuples n'ont point reconnu d'autres Dieux que les astres, le soleil, la lune, la terre, le ciel, & que c'est de là qu'ils ont pris occasion de leur donner le nom de Dieux, sçavoir, *Διὸς ἀστὲρ*, à *currendo*. Voilà l'origine de l'ancienne Philosophie, ou plutôt, Théologie des Egyptiens, des Chaldéens, des Phéniciens & des Grecs, comme Eusebe l'explique plus au long. On pourroit ajouter, que cette ancienne Théologie

du paganisme subsiste encore aujourd'hui dans la Chine , & que ces peuples ne reconnoissent point d'autre Dieu , que le Ciel qu'ils adorent. Je ne m'arrêterai point davantage sur cette belle dissertation de Saumaïse , qui merite d'être lûë entiere.

## CHAPITRE LI.

*Platonis opera quæ extant omnia , ex nova Jo. Serrani interpretatione, perpetuis ejusdem notis illustrata; Henrici Stephani de quorundam locorum interpretatione judicium , & multorum contextûs Græci emendatio. duob. tom. In folio anno 1578. excudebat Henricus Stephanus.*

ON ne peut rien voir de plus beau & de plus magnifique, que cette édition Grecque & Latine des œuvres de Platon en deux grands tomes *in folio* : c'est un chef d'œuvre en fait d'impression. Aussi Henri Estienne , qui avoit bien voulu s'en charger , témoigne-t'il dans un avertissement qu'il a mis au commencement , & qui est adressé aux amateurs de Platon, φιλοπλάτωνι , qu'il a employé tous ses soins pour la perfectionner & la rendre exacte : *Mibi in mentem venit*, dit ce docte Imprimeur , *tum demùm Platone dignam*  
*judicatum*

*judicatum iri meam editionem , si in Regis Philosophorum libris excudendis regiam quamdam , ut ità dicam , magnificentiam adhiberem , & ut emendatissimè prodirent operam darem ; ac omne quidem magnificentiae genus statim mihi promisit quæ apud me est , non solum ampla & varia , sed etiam pretiosa supellex Typographica.* Etienne a raison d'appeller son édition *une magnificence Royale* , & de donner à son Imprimerie le titre de *meuble précieux* , cette dépense d'Etienne est en effet digne d'un grand Roi.

Mais comme ce n'étoit pas assez de donner au Public les ouvrages de Platon en caracteres magnifiques, il ajoute, qu'il a remüé ciel & terre, & pénétré les coins & recoins des bibliothèques qui lui ont été ouvertes , pour rendre le texte Grec de ce Philosophe plus correct qu'il n'étoit dans les éditions précédentes : *Ut autem contextus Græcus , sicuti vulgò vocatur , quantum fieri posset emendatissimus ederetur , non omnem lapidem , sed omnia bibliothecarum ad quæ aditus patuit scam-* na partim ipse movi , partim movenda curavi. Ce grand travail d'Etienne , qui a aussi mis aux marges de son édition les diverses leçons des autres exemplaires Grecs , est très-louable ; mais après tout

son édition seroit bien plus parfaite s'il y avoit mis seul la main, & qu'il n'y eut point travaillé en second avec de Serres, qui étoit comme le principal entrepreneur; celui-ci n'ayant pas toute la capacité nécessaire pour une entreprise de cette nature. De Serres a mis à la tête de cette belle édition une longue apologie pour justifier son dessein. Il y dit, qu'il a fait tout son possible pour rendre le texte Grec de Platon d'une<sup>e</sup> manière fidelle & claire : *Studui cum primis, ut fideli & perspicua interpretatione Græca verba representarem*, mais peut-être auroit-il beaucoup mieux fait de conserver l'ancienne version de Ficin, qui étoit sçavant dans la langue Grecque & dans la Philosophie Platonicienne, en la retouchant seulement en quelques endroits, que d'en donner une tout à fait nouvelle; ou plutôt, il devoit engager Estienne, qui étoit plus capable que lui, à revoir la version de Ficin. Aussi de Serres eut-il le chagrin de voir que ce docte Imprimeur fut obligé de retoucher & de corriger sa nouvelle traduction en plusieurs endroits, & d'ajouter aux marges ses corrections, non seulement pour la version, mais aussi pour le texte Grec : *Quod ad interpretationem attinet*, dit Henri Etienne dans



son avertissement, *cùm Joannem Serranum per litteras monuissem me in quosdam interdum locos incidere de quorum interpretatione ab eo dissentirem*, ille quo publicæ utilitati, *judicium Lectoribus relinquendo consuleretur, ut in locis illis meam margini apponerem candidè rescripsit*; *quin etiam sicubi ipsum, vel aliam lectionem, vel aliam interpungendi rationem, quàm quæ in ipso contextu à me poneretur, sequi in sua interpretatione viderem, hanc nihilominus intactam servare jussit.* Ce sont principalement ces notes critiques d'Etienne qui doivent faire rechercher cette belle édition des œuvres de Platon. Cependant Casaubon, qui étoit bon Connoisseur dans ce genre de Littérature, n'a pas laissé de relever les fautes de cette version, comme peu exacte en une infinité d'endroits, dans son Commentaire sur les Caractères de Theophraste.

Fin du premier Tome.



